■ la météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 45 à 50. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Le Québec retourne aux urnes, pour les municipales, cette fois

— page 3

Office férial | VOL. LXIV - No 254 | Montréal, samedi 3 novembre 1973 | 15 CENTS (Bas-du-Fleuve et Gaspésie: 20 CENTS)

M. Trudeau n'est pas si pressé de rouvrir le dossier de Victoria

par Michel Roy

Le gouvernement fédéral n'est pas porté à reprendre avec précipitation le débat constitutionnel que le Québec avait interrompu à Victoria en juin 1971.

Le premier ministre, M. Trudeau, a de nouveau réitéré sa position à ce sujet hier, peu avant l'entretien qu'il a eu avec M. Bourassa à sa résidence d'Ottawa, entretien d'une quarantaine de minutes dont rien n'a officiellement transpiré, M. Bourassa se bornant à dire que "divers sujets" ont été abordés.

Soucieux de dissiper l'impression créée par les titres de la presse du matin au sujet d'une relance éventuelle de la révision constitutionnelle, le chef du gouvernement fédéral a tenu à démentir les interprétations et les déclarations (notamment celles que le constitutionnaliste Jacques-Yvan Morin a faites au DEVOIR) qui lui prêtaient l'intention de rouvrir le plus tôt possible le dossier de la révision constitutionnelle et de le mener à terme avant des élections générales prévues pour le printemps.

Au cours de l'émission "Politique Atout", enregistrée hier à Ottawa et qui sera diffusée dimanche à Radio-Canada, M. Trudeau définit sans équivoque sa position au sujet de la réforme et indique qu'il n'est pas plus enthousiaste aujourd'hui qu'en 1966 à l'idée de refaire ou de modifier sensiblement la constitution. A moins que le Québec ne lui fasse connaître sa volonté d'adhérer à une formule d'amendement qui serait, selon lui, profitable au Québec, notamment au chapitre des droits linguistiques et autres droits fondamentaux inscrits dans une charte constitutionnelle, le premier ministre n'est pas disposé à reprendre cette discussion.

En conséquence, la formule des négociations à la pièce, jusqu'ici utile au Québec dans certains domaines concrets, semble convenir tout à fait à M. Trudeau.

Hier, aux Communes, le premier ministre, répondant à une question de M. René Matte, député créditiste de Champlain, a fait la déclaration suivante: "Le gouvernement fédéral n'a aucun désir de reprendre avec précipitation les débats constitutionnels. Je pense qu'il est important pour moi d'affirmer cela à la lumière des manchettes et des interprétations prêtées à cette rencontre (avec M. Bourassa). J'ai toujours dit et je le répète que si le gouvernement du Québec veut rouvrir le dossier constitutionnel, nous sommes prêts à le faire, mais ce n'est pas dans le but d'avoir de nouvelles conférences constitutionnelles qui n'aboutiraient à rien que je rencontre le premier ministre (Bourassa) aujourd'hui."

Voir page 6: M. Trudeau



MM. Robert Bourassa et Pierre Elliott Trudeau sortent ensemble souriants de la maison du premier ministre du Canada à Ottawa, où ils viennent, pendant une quarantaine de minutes, de s'entretenir de "divers sujets", au dire même de M. Bourassa. (Téléphoto CP)

Ottawa impose une surtaxe à l'importation de boeuf

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a imposé hier une surtaxe temporaire sur l'importation de bovins sur pied et de viande de boeuf fraîche, a annoncé le ministre des Finances, M. John Turner, aux Communes. La surtaxe, prévue pour une période de 30 jours, sera de 8 cents la livre dans le cas du boeuf sur pied et de 5 cents la livre sur la viande de boucherie.

Cette mesure a été prise afin de stabiliser le marché canadien du boeuf et des bovins qui, ces dernières semaines, a été perturbé par un volume exceptionnellement élevé d'importations, a expliqué M. Turner.

Le gouvernement craint que, sans cette mesure, les producteurs canadiens de boeuf ne soient pas suffisamment assurés de la stabilité du marché pour produire la quantité nécessaire à la demande canadienne.

Au niveau approprié de production au Canada diminuerait les risques d'augmentation sensible des prix au cours des 12 prochains mois.

Les autorités américaines ont été avi-

Voir page 6: Importation

Samson et Roy refusent de siéger comme indépendants

QUEBEC (PC) — Les deux députés créditistes refuseront de siéger comme indépendants et demanderont un amendement à la Loi de la législature, a révélé hier M. Fabien Roy, dans un communiqué.

MM. Roy, élu dans Beauce-Sud, et Camil Samson, élu dans Rouyn-Noranda, sont les deux seuls députés créditistes. Selon la loi actuelle, il faut qu'un parti fasse élire 12 députés ou qu'il reçoive 20 pour cent du vote pour être considéré comme un parti à l'Assemblée nationale.

"J'ai été élu député créditiste; j'entends travailler dans le meilleur intérêt des Québécois et promouvoir les principes et les idées que je défend depuis plus de 20 ans.

"Il ne sera pas question pour nous de siéger comme indépendants et je n'accepterai jamais le statut de député indépendant parce que j'ai été élu sous l'étiquette du Parti créditiste, parti reconnu par la loi électorale et la loi de la législature. Nous avons des droits acquis et s'il est nécessaire d'amender la loi,

Voir page 6: Samson et Roy

L'Alberta, en colère, rompt toute négociation avec Ottawa

EDMONTON (PC) — Le gouvernement de l'Alberta a annoncé hier après-midi qu'il rompait ses négociations avec le gouvernement fédéral sur les questions énergétiques, parce qu'il ne pouvait plus faire confiance à Ottawa.

Les autorités albertaines sont en colère depuis l'annonce jeudi soir par le gouvernement fédéral qu'il augmente la taxe sur les exportations de pétrole brut. Elles soutiennent qu'Ottawa a alors rompu un accord qu'il avait conclu avec elles lundi.

Elles font part de leur réaction dans un communiqué de presse, où elles disent notamment qu'elles ont prévenu le ministre fédéral de l'Energie, M. Macdonald, de la rupture des négociations.

Par la suite, le ministre des Affaires intergouvernementales de l'Alberta, Don Getty, a donné une conférence de presse au cours de laquelle il a dit, entre autres choses, que l'Alberta est toujours décidée à augmenter considérablement les redevances sur le pétrole et le gaz naturel. Il y a déclaré également que, de l'avis du gouvernement albertain, les citoyens de l'Alberta seront dorénavant servis au moyen de l'établissement d'un Office albertain de mise en marché des produits énergétiques, office qui achètera à la source le pétrole et le gaz naturel et revendra ensuite ces produits.

Jeudi soir, le gouvernement fédéral annonçait qu'il avait décidé de porter à $1.90 le baril la taxe sur l'exportation du pétrole brut, taxe qui était jusqu'ici de 40 cents le baril.

La taxe de 40 cents avait été imposée plus tôt cet automne et elle avait alors soulevé l'ire du gouvernement albertain, qui avait soutenu que les autorités fédérales ne l'avaient pas consulté en la matière et qu'elles avaient ainsi violé un droit provincial.

Le ministre des Affaires intergouvernementales de l'Alberta dit que le gouvernement fédéral n'a pas plus consulté cette fois-ci que plus tôt cet automne les autorités albertaines.

La réaction du ministre fédéral de l'Energie, M. Donald Macdonald, n'a pas tardé suite aux propos de M. Getty. En substance, le ministre accuse l'Alberta de mentir ouvertement à la population canadienne. "Je rejette complètement les propos tenus par M. Getty et je considère que les consultations entre les provinces ne signifient nullement le droit de veto de la part de l'une d'entre elles", de commenter un M. Macdonald en colère. Le ministre en a profité pour accuser son homologue albertain d'avoir diffusé des "données confidentielles à un journaliste suite à leur entretien de lundi dernier à Ottawa".

"Le problème est simple, de poursuivre M. Macdonald, l'Alberta veut contrôler la mise en marché du pétrole. Mais une telle responsabilité appartient au gouvernement fédéral et nous n'entendons nullement nous en départir." Se refusant à admettre qu'une "guerre larvée" venait de se déclarer entre

Voir page 6: L'Alberta

Le fédéral dévoile ses positions en vue de la conférence sur les droits de la mer

par Claude Lemelin

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'Environnement et des Pêcheries, M. Jack Davis, a dévoilé hier aux Communes un document exposant les positions qu'adoptera le gouvernement Trudeau lors de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui aura lieu en 1974 dans une capitale qui reste à déterminer, depuis que le coup d'Etat chilien a mis Santiago hors de jeu.

Tout en réitérant l'appui du Canada à la revendication, formulée par les pays en voie de développement, de droits exclusifs pour les Etats riverains sur la gestion et l'exploitation des ressources biologiques (essentiellement les pêcheries) se trouvant à l'intérieur d'une zone maritime de 200 milles le long des côtes, ainsi que de droits préférentiels sur les ressources se trouvant dans les zones adjacentes jusqu'à la limite du plateau continental, le document déposé par M. Davis détaille les propositions plus "fines" et fonctionnelles que le Canada formulera en ce domaine lors de la conférence de 1974. Ces propositions varient, selon les particularités écologiques des espèces:

- Les Etats riverains jouiraient de droits exclusifs sur les espèces sédentaires du plateau continental, comme le crabe et le homard;
- Ces Etats jouiraient d'un droit exclusif en ce qui a trait à la gestion et à la conservation des espèces côtières ("qui nagent librement et que l'on trouve généralement sur le plateau continental") comme la morue et le hareng, ainsi que de droits préférentiels touchant la prise de ces espèces et la limite de leur capacité d'exploitation;
- Les Etats riverains jouiraient de droits exclusifs de gestion et d'exploitation des espèces anadromes, comme le saumon, à toutes les étapes de leur migration, ce qui implique l'interdiction de la pêche de ces espèces en haute mer et l'assujettissement du droit de pêche des autres Etats, même dans leurs propres eaux, à un accord avec l'Etat d'origine;
- La gestion et l'exploitation des espèces à grand déplacement comme le thon et la baleine, enfin, seraient régies par des accords internationaux, qui reconnaîtraient toutefois les intérêts particuliers des Etats côtiers dans les eaux desquels ces stocks de poisson passent une partie de leur existence.

"Bien que le point de vue des pays en développement aille un peu plus loin que l'approche fonctionnelle ou par espèces décrite ci-dessus, les deux ne sont pas incompatibles pour autant", précise le document fédéral, pour justifier l'appui du Canada à la limite de 200 milles pour la zone "halieuti-

Voir page 6: Droit de la mer

Les épargnants du fonds Champion toucheront 46% du montant investi

par Michel Lefèvre

Les détenteurs de certificats de la Champion Savings Corporation, mise en faillite en janvier dernier, pourront recouvrer peut-être plus rapidement que prévu la majeure partie de leurs investissements effectués dans ce fonds d'épargne depuis 1938.

En effet, le fiduciaire du fonds Champion, la Guaranty Trust du Canada, a décidé de soumettre aux détenteurs de certificats une offre de règlement complet et définitif en ce qui la concerne, impliquant un montant de $2,456,512.08.

C'est cette offre pour le moins intéressante du Guaranty Trust qu'a présenté hier le Syndic à la faillite de Champion Savings, Melvin C. Twaig, au cours d'une réunion de quelque 250 épargnants qui s'est tenue à l'Hôtel Mont-Royal.

Cette initiative du Guaranty Trust permet en réalité le remboursement immédiat dans une proportion de 46% des montants investis par quelque 6,000 petits épargnants.

Par contre selon certaines informations que nous avons obtenu, d'autres développements, surtout du côté de la justice suisse, permettraient un remboursement d'environ 70% à 80% des montants investis.

En ce qui concerne le montant de la proposition du Guaranty Trust, il se répartit comme suit:

- Une somme de $1.5 million à titre d'indemnité pour les détenteurs de certificats découlant du contrat du fiduciaire signé par la Champion Savings et le Guaranty Trust le 22 mai 1938;
- Une somme de $839,000 à titre de prix d'achat du portefeuille d'hypothèques administré présentement par le Guaranty Trust pour les détenteurs de certificats;
- Une somme de $117,512.00 représentant les versements reçus par le Guaranty Trust depuis le 8 janvier 1973, date de la mise en faillite de la Champion Savings, soit les intérêts sur le portefeuille d'hypothèques mentionné précédemment.

Mentionnons d'autre part que cette offre de règlement implique le transfert de la Guaranty Trust au Syndic à la faillite Melvin G. Twaig, du droit d'intenter des poursuites en justice contre tous ceux qui n'auraient pu provoquer ou participer aux pertes de fonds encourues par le Champion Savings Corporation.

Cette dernière mesure vise essentiellement à permettre au Syndic de recouvrer au nom des détenteurs de certificats des sommes additionnelles — et possiblement importantes — par le biais de procédures contre des groupes tels la Banque Widemann, Hugh Gorman, Theodor Arnold, John Peter Galani et quelques autres.

Tout en voulant faciliter la liquidation des actifs de la Champion Savings et porter au maximum le remboursement versé aux détenteurs de certificats, la compagnie Guaranty Trust veut aussi être dégagée pleinement de toutes réclamations et recours ultérieurs de la part des détenteurs de certificats et ayants-droit de la Champion Savings.

Voir page 6: Les épargnants

Nixon de nouveau contredit par un de ses collaborateurs

WASHINGTON (d'après AP, Reuter et l'AFP) — Le président Nixon a de nouveau hier été mis en contradiction par l'un de ses assistants.

Alors que le président Nixon avait affirmé mercredi n'avoir acquis que ce jour-là la certitude de l'inexistence de deux enregistrements clés réclamés par le juge Sirica, M. Stephen Bull, assistant spécial du président, déclarait hier devant le juge Sirica que le président Nixon savait depuis le 29 septembre dernier que deux bandes magnétiques portant sur l'affaire du Watergate manquaient.

M. Bull a déclaré au juge Sirica que le 29 septembre il avait rejoint le président Nixon dans sa résidence de Camp David, au Maryland, le chef de l'Etat ayant manifesté la volonté d'écouter les bandes concernant ses conversations avec ses collaborateurs sur l'affaire du Watergate. Après avoir pris connaissance des enregistrements, le président Nixon s'était rendu compte qu'il en manquait deux, d'affirmer Bull.

Ces enregistrements concernaient une discussion téléphonique entre le président et l'ancien ministre de la Justice, M. John Mitchell, et un entretien entre

Voir page 6: Richard Nixon

La Pologne fera partie de la FUNU

NATIONS-UNIES (Reuter) — Les Etats-Unis ont accepté la participation de la Pologne, en échange de celle du Canada, à la force d'urgence des Nations unies.

De source habituellement digne de foi, on précise que l'accord est intervenu à l'issue de consultations privées intensives entre les membres du Conseil de sécurité.

Cet accord prévoit également l'envoi de contingents du Ghana et de deux autres Etats africains qui restent encore à déterminer, ainsi que de soldats du Panama, du Pérou, deux pays, latino-américains membres du Conseil de sécurité de l'Indonésie et du Népal. Le Canada a déjà pris part à toutes les missions de surveillance des Nations unies.

Le secrétaire général Kurt Waldheim lui avait demandé au cours du week-end dernier de fournir une participation logistique à la force d'urgence affectée au Proche-Orient, mais M. Jacob Malik, ambassadeur d'Union Soviétique avait fait dépendre son acceptation de l'inclusion de la Pologne, ce que l'ambassadeur américain M. John Scali, avait longtemps refusé.

Jusqu'à présent, aucun pays du pacte de Varsovie n'a pris part à une mission de surveillance des Nations unies.

De source proche des milieux diplomatiques, on déclare que l'accord ne précise pas si la Pologne et le Canada pourront fournir des troupes à la force d'urgence. Mais cela aurait fait l'objet d'un accord privé entre les membres du Conseil.

De source diplomatique, on déclare que l'Egypte avait auparavant demandé qu'au cas où la candidature du Canada serait retenue, pas plus de deux cents Canadiens ne soient autorisés à se joindre à la force d'urgence. On pense maintenant que Le Caire ne maintiendra pas cette exigence.

Les Egyptiens ont accusé le Canada

Voir page 6: La Pologne

mini-loto TIRAGE: 31 VENDREDI, 2 nov.

25 Séries émises — 90,000 chacune

Possibilité de:

26669 — 25 GAGNANTS DE $5,000.

6669 — 200 GAGNANTS DE $500.

669 — 2025 GAGNANTS DE $100.

interloto Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126, Que. Tél.: 873-5350-53

TIRAGE: 2 novembre 1973

1,160,618 BILLETS VENDUS

3,498 GAGNANTS $745,350.00 EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	4	8	6	6	6	5	4	GAGNE	$125,000.
8 BILLETS SE TERMINANT PAR				6	6	5	4	GAGNENT	$5,000.
107 BILLETS SE TERMINANT PAR					6	5	4	GAGNENT	$1,000.
1052 BILLETS SE TERMINANT PAR						5	4	GAGNENT	$250.

Le deuxième numéro complet	4	7	4	0	2	0	2	gagne	$50,000.
10 billets se terminant par			4	0	2	0	2	gagnent	$500.
86 billets se terminant par				0	2	0	2	gagnent	$100.
1069 billets se terminant par					2	0	2	gagnent	$ 50.

Le troisième numéro complet	4	9	4	5	3	6	0	gagne	$25,000.
11 billets se terminant par			4	5	3	6	0	gagnent	$500.
104 billets se terminant par				5	3	6	0	gagnent	$100.
1048 billets se terminant par					3	6	0	gagnent	$50.

Theodorakis

Un acte politique et musical d'une totale exubérance

par Gisèle Tremblay

"Comme je suis un créateur, un compositeur, ce que je hais c'est la stérilité. Or, aujourd'hui nous gouvernent des hommes qui sont stériles, qui ne font rien, des parasites. Ces gens-là prennent une forme concrète: l'oligarchie de l'argent, l'armée, la police... Mon acte le plus politique, pour moi maintenant, c'est de faire de la bonne musique."

C'est ainsi que Mikis Theodorakis expliquait à la presse mercredi les liens nécessaires qui unissent sa musique et son engagement politique. C'est ainsi que les spectateurs, dont se détachaient un bon groupe de Gréco-québécois, ont vécu jeudi soir le premier des quatre concerts qu'il donne à la Place des Arts.

Un concert remarquablement construit, où la musique de Theodorakis, pleine d'ampleur, de souffle, d'intensité, et souvent d'une totale exubérance, unit dans un même mouvement l'Irlande de Brendan Behan, le Chili de Pablo Neruda et la Grèce d'Iannis Ritsos.

Un concert dominé par la sonorité rayonnante et vive des bouzoukis et quatre voix denses, énergiques, qui n'inspirent à l'auditeur allophone qu'un regret: celui de ne rien entendre à ces mots qui soulevaient dans l'auditoire des vagues d'émotion successives, de brusques emportements, et des bras lanceurs d'oeillets rouges, symbole de la résistance.

Dominant la scène jonchée de fleurs, debout devant l'orchestre qui comprenait aussi trois guitares, une batterie et un piano, la haute silhouette de Theodorakis balaie l'espace de grands gestes rassembleurs, solide et souple comme un arbre, comme cet "arbre du peuple" qui est l'un des trois poèmes extraits de "Canto generale" de Neruda, présentés en début de concert.

Theodorakis se joint aux quatre chanteurs à la fin des 18 superbes quatrains de "La Patrie amère" de Ritsos et dans les trois "Chansons pour Andreas", dont il est cette fois et l'auteur et le compositeur, martelant les mots, les prolongeant du geste et transportant ses auditeurs dans une sorte d'apothéose finale.

Car ce concert, dont on ne pouvait perdre l'esprit tant la musique était éloquente (et d'autant que des présentations en français et en anglais précédaient chaque cycle de chansons), était d'abord, mais non exclusivement, celui des Grecs de l'auditoire qui furent plus d'une fois, surtout vers la fin, arrachés de leurs sièges, debout pour battre des mains, tendre les bras, lever le poing et tanguer des hanches.

Tout juste avant l'entracte, les musiciens jouent l'introduction générale à la pièce populaire "Le Quartier des anges". Là, Theodorakis démontre avec éclat sa science des rythmes, tire des bouzoukis des notes de virtuose, excite jusqu'à l'exacerbation l'amour atavique des Grecs pour leur musique.

C'est aussi par des pièces instrumentales que Theodorakis termine ce concert, en rappel, dans un pot-pourri couronné par la musique de "Zorba le Grec", comme si les mots que Theodorakis a empruntés aux plus grands poètes avaient suffisamment fait leur oeuvre pour qu'en renouant avec leur musique traditionnelle les Grecs ne reconnaissent pas seulement la Grèce, mais la Grèce libre.



Mikis Theodorakis

Chartrand doit recourir aux gros mots dans un vif débat sur le Proche-Orient

par Clément Trudel

C'était hier le 56ième anniversaire de la déclaration Balfour, par laquelle la Grande-Bretagne promettait de favoriser l'implantation en Palestine d'un foyer national juif. De quoi mettre tout antisioniste en fureur; Michel Chartrand, qui participait hier au centre social de l'U de M à un débat-midi sur le Proche-Orient, n'y a d'ailleurs pas manqué. A coups de "ta g..." et de "ta g... ma belle il a revendiqué le droit de terminer son exposé sur les conséquences néfastes d'ententes passées entre impérialistes de tous horizons pour déposséder, dès 1948, les Palestiniens d'une partie de leur patrie offerte à des sionistes en guise d'expiation pour des crimes commis ailleurs et par des non-Arabes.

Les interruptions, irritantes pour le leader syndicaliste qui se sit "nationaliste" mais pas raciste, et qui affirme avoir été l'objet de démarches ou de manoeuvres visant à le faire taire ou à l'"acheter", venaient le plus souvent de quelques personnes et de la communauté juive montréalaise qui, cédant à une surenchère momentanée, ont elles aussi proféré des "ta g...". Le tout fut consigné sur bande magnétophonique par un non-journaliste dans la salle où prenaient place, en moyenne, près de 200 jeunes en majorité gagnés à l'avènement d'un "Etat démocratique et laïque" tel que le conçoivent les porte-parole des Palestiniens qui sont maintenant près de trois millions à exiger le droit de retour sur le territoire ancestral.

Nous, du Québec, allons supporter les Palestiniens contre l'Etat d'Israël "raciste", a dit Chartrand, tout comme nous avons appuyé les Algériens contre la France colonialiste et, dans une moindre mesure il est vrai, les Vietnamiens contre les impérialistes américains. Et Chartrand de répéter que son rôle est avant tout de lutter contre une "propagande mensongère" véhiculée par l'ensemble des journaux.

Il n'y eut pas que bruit et fureur toutefois. Et le débat s'est poursuivi plus placidement entre les éléments (minoritaires) pro-Israël et ceux qui acceptaient être venus là pour entendre le son de cloche des "déshérités". Cette expression est d'ailleurs celle qui titre l'ouvrage de Fawaz Turky, écrivain palestinien qui a témoigné hier de 25 ans de déracinement et estimé pouvoir parler au nom de son peuple "opprimé et expulsé".

Tout comme le président de l'assocation Québec-Palestine à Montréal, Rezeq Faraj, M. Turky craint que la phase diplomatique, dans le présent round au Moyen-Orient ne mène à une répression contre la résistance palestinienne, parce que des Grands se seraient servis notamment du président Sadate pour forcer la négociation dans ce conflit.

Ces deux Palestiniens craignent encore la constitution d'un Etat fantoche obligé de se plier à un diktat de coexistence avec le sionisme. Les Palestiniens n'ont pas lutté depuis 65 ans contre l'impérialisme britannique et les machinations des sionistes pour en venir là, a dit Turky.

Est-il juste que tout Juif de France ou d'URSS puisse entrer maintenant dans un pays où, parce que je ne suis pas Juif, il m'est impossible d'aller, a demandé Turky qui y est né. La lutte que mènent les Palestiniens n'est pas contre des gens, a-t-on répété, mais contre un "système" et tous les Juifs qui vivent présentement en Israël auraient le droit de demeurer dans ce futur Etat.

Des personnes présentes ont douté de la "coexistence pacifique" entre Juifs et Arabes et cité de nombreux incidents, voire "massacres" survenus bien avant le plan de partition de la Palestine. Et pourquoi persister à appeler "terrorisme" ce qui est auto-défense de la patrie spoliée? demandent les Palestiniens. Un Juif présent a tenu à souligner que l'oppression pouvait être arabe et s'est reporté au "septembre noir" de Jordanie.

Chaque camp accuse l'autre de déplacer le problème, de faire subir à l'histoire des distorsions. Tous deux cherchent la solution qui pourrait réconcilier sur une base non-fragile les 3 millions d'Israéliens et les 4 millions de Palestiniens, qui pourraient être à tour de rôle des déshérités en sursis.

24h par jour, la Société St-Vincent répond aux ex-détenus et délinquants

par Solange Chalvin

En moins de dix-huit mois, la Société Saint-Vincent, service de placement pour ex-détenus et délinquants, a réussi à trouver des emplois à une centaine de personnes.

Le travail accompli depuis quelques semaines par un groupe analogue, Porte ouverte, qui collabore avec la Société Saint-Vincent, a permis de contacter des centaines d'employeurs dont une soixantaine ont accepté d'embaucher des ex-détenus ou des délinquants. Ce sont les organismes gouvernementaux qui sont les plus réfractaires à l'emploi des ex-détenus, a dit au cours d'une conférence de presse M. Roger Cordeau, directeur de la Société Saint-Vincent.

Ce service de placement veut répondre à tous les besoins immédiats des ex-détenus: logement, services médicaux et sociaux, etc.

La plupart des membres du personnel de la Société Saint-Vincent sont des ex-détenus qui connaissent bien le milieu, a-t-on souligné. C'est ainsi que quelques membres de la Société ont réussi récemment à faire échec à un réseau de prostitution commerciale au niveau de jeunes garçons et filles de 14 à 18 ans, à Montréal.

Ces jeunes, au nombre d'une quarantaine, s'adonnaient à la prostitution et au commerce de la drogue, parce qu'ils étaient en chômage depuis plusieurs mois et refusaient de vivre de l'assistance sociale. "Nous avons réussi à en placer 17 jusqu'à maintenant, a dit M. Cordeau, et surtout, nous avons réussi à les soustraire aux tracasseries policières".

La Société Saint-Vincent tire ses moyens financiers d'une compagnie qui porte le même nom et qui vend des produits ménagers à domicile. Cette société emploie des handicapés et des ex-détenus pour ce travail. Cepdant, le mode d'opération du service changera prochainement puisque le gouvernement fédéral aurait offert à la Société Saint-Vincent de la subventionner, à raison de $200,000., dans le cadre du programme d'Initiatives locales.

Afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour visiter les détenus et leur faire connaître ce service de placement, M. Cordeau rencontrera lundi à Montréal le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette.

Les services offerts aux ex-détenus et aux délinquants, affirme le directeur et ses adjoints, sont entièrement gratuits et un contrôle est exercé sur les employeurs afin que ces derniers n'exploitent pas ces employés plus vulnérables que d'autres. Le service demande aux ex-détenus de lui faire rapport régulièrement sur leurs conditions de travail.

Le service sera désormais en mesure de répondre aux appels 24 heures par jour, grâce à la compagnie Pagette qui lui a offert un appareil permettant de transmettre rapidement les messages. On peut rejoindre les responsables du service de placement de la Société Saint-Vincent en téléphonant à 270-1555 ou 270-5321. Les bureaux sont installés au 1208, rue Beaubien est à Montréal.

La nouvelle loi sur les coopératives de crédit passe la deuxième lecture

OTTAWA (PC) — Les Communes ont adopté en troisième lecture hier le projet de loi C-183 modifiant la loi sur les associations coopératives de crédit.

Ce projet de loi, une fois ratifié, permettra aux coopératives engagées dans le domaine de la fiducie, entre autres, d'étendre grandement leur champ d'action.

D'autre part, les Communes ont adopté en deuxième lecture le projet de loi 8-9, provenant du Sénat, qui aligne le Canada sur les signataires de la Convention de Genève de 1948 relative à la reconnaissance des droits sur aéronef. Le projet de loi traite de la saisie des aéronefs et de l'inscription des créances et droits contre elles.

Enfin, les députés ont commencé les discussions en deuxième lecture du projet de loi S-4, traitant de l'organisation de plusieurs parc nationaux.

Plus tôt dans la journée, les Communes avaient adopté en troisième lecture un projet de loi traitant de la responsabilité du maître d'un vaisseau en ce qui concerne les droits de douanes et accises se rapportant aux marchandises débarquées de son navire dans un port canadien.



NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

devenez polytechnicien...
un jour au moins dans votre vie!
L'École polytechnique vous invite à une grande visite publique de tous ses départements et laboratoires
mercredi le 7 novembre 1973, de 13h à 22h
jeudi, le 8 novembre 1973, de 10h à 18h.
Génie civil, génie mécanique, génie électrique, génie chimique, génie métallurgique, génie minier, génie géologique, génie physique, génie industriel, génie nucléaire.
PRENEZ LE MÉTRO ET L'AUTOBUS.
VISITE GRATUITE.
RENSEIGNEMENTS: 334-4842



polytechnique
toutes portes ouvertes

23 raisons de lire nous

NOUS observons 1
Les livres
Les deux moitiés de l'orange par Roch Poisson 2
Le sport
Bon joueur ou (trop) bon président? par Lise Payette 3
Les disques
Beaucoup plus haut, beaucoup plus loin par André Rhéaume, 4
Le cinéma
Amérique 60 et Québec 73 par René Homier-Roy 5
6 L'AMOUR A 16 ANS par Paule Lebrun et Jacques Lagacé. Comment les jeunes Québécois assument, en 73, leur sexualité
7 C'T'A TON TOUR, JEAN DUCEPPE! par René Homier-Roy. Le triomphe du talent et de la patience d'un grand comédien
8 MAURICE LE PEEPING TOM une nouvelle de Claude Péloquin
9 LES HEROS DE PAPIER par Serge Brind'Amour. L'influence et l'importance des bandes dessinées
10 L'HIVER ARRIVE: SAUVONS NOTRE PEAU! par Françoise Kaden. Comment ne pas vieillir de dix ans en quelques mois
11 L'INVITATION par Guy Fournier. Le récit de la fois où les vessies réussirent à passer pour des lanternes
12 QUEL AGE AVEZ-VOUS? Un test pour savoir si vous êtes aussi jeune que vous en avez l'air
13 SALLES D'EAU POUR DEUX. Des baignoires pour rêver et des idées pour en faire des réalités
14 POUR MANGER AUSSI BIEN QU'A ROME, TOKYO, ATHENES, MADRID, BOMBAY, GENEVE ET BEYROUTH. Les meilleurs restaurants étrangers de Montréal
15 LES CUISSES DE GRENOUILLES une nouvelle de Marcel Godin
16 DES BOTTES A TOUT FAIRE. Pour vous aider à trouver chaussure à votre pied
17 ATTENTION: ON EN VEUT A VOTRE ARGENT! par Gilles Courtemanche. Quelques conseils pour éviter de perdre les (quelques) sous que vous avez
18 FEMME LIBEREE OU FEMME A TOUT LE MONDE? par Anne B. Morissette. La différence entre la vraie libération, et l'autre . . .
19 ANATOMIE D'UNE ETRANGE HABITUDE SOCIALE: LE PARTY par Yves Leclerc. Comment faire pour ne pas rater (trop souvent) les vôtres
20 POURQUOI PAS LE JAZZ? par Gilles Archambault. Avec un chroniqueur malicieux, le jazz tel qu'on devrait l'aimer
21 LE SOLEIL, LA LUNE ET LES BEBES D'URSS par Jean Manolesco, ph.d. La cosmo-biologie et le contrôle des naissances
22 LES FESSES DE DANIELLE OUIMET par Danielle Ouimet. Une étude de caractères
23 LA CELLULITE N'EXISTE PAS par Michel Pépin, m.d. Quelques remèdes pour guérir cette maladie qui rend triste et gros















nous le magazine québécois
en vente partout

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 3 novembre 1973

Québec veut en appeler de la hausse de Chambly Transport

Le ministre des Transports du Québec a signifié à Chambly Transport Inc. et à la Commission des transports du Québec son intention d'en appeler au tribunal des transports de l'augmentation des tarifs décrétée par cette commission. La requête "pour permission d'appeler" sera présentée au tribunal lundi matin à 10 heures. Si elle est agréée, la décision de la commission sera suspendue et il n'y aura pas d'augmentation des tarifs jusqu'au jugement sur l'appel.

Cette démarche annoncée par M. Paul Berthiaume, adjoint parlementaire du ministre des Transports et député élu de Laprairie, fait suite à l'avis d'augmentation donné par Chambly Transport à ses usagers mardi dernier.

Dans cet avis, le président de la compagnie, M. Charles Sénécal, annonçait qu'à compter de lundi prochain le prix du billet passerait de 35 à 50 cents pour les adultes et de 10 à 40 cents pour les étudiants, et que la traversée du pont Champlain coûterait 5 cents de plus. Le chauffeur ne serait plus obligé de faire la monnaie et le service serait supprimé les dimanches et jours de fête, parce que la compagnie perd, dans l'un et l'autre cas, $2,500 à $2,600 et $5,000.

Les cinquante autobus de la compagnie desservent les villes de Brossard, Saint-Lambert, Saint-Hubert, LeMoyne, Greenfield Park, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur jusqu'à la station de métro de Longueuil et sans droit à la correspondance pour le métro.

M. Sénécal fait valoir que le prix de l'essence vient de passer de 36 à 50.7 cents et que le chauffeur, qui reçoit $140 par semaine présentement, recevra $175 à compter de décembre.

M. Berthiaume a jugé impérieux de tout mettre en oeuvre pour tenter de faire renverser la décision de la Commission des transports du Québec, tant à cause du caractère essentiel du transport en commun sur la Rive-Sud que de la politique annoncée de favoriser les réseaux de transport pubic.

Parallèlement à la démarche annoncée par M. Berthiaume, le ministère des Transports a accéléré les études visant à subventionner le déficit d'opération de la Commission de transport de la Rive-Sud (CTRS) dont le président, M. J. J. Lemieux, est entré en fonction le 1er novembre. Le CTRS devra procéder éventuellement à l'expropriation de Chambly Transport et à la mise en marche d'un nouveau système de transport pour l'ensemble de la Rive-Sud.

Voir page 6 : Chambly



(Téléphoto CP)

Finis les lits dangereux pour les enfants

OTTAWA (PC) — Les normes de sécurité régiront, à compter du 1er janvier prochain, la construction des lits d'enfants a annoncé hier le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray.

L'espace entre les barreaux du lit ne devra pas dépasser 3.125 pouces, les côtés abaissables devront être munis d'un dispositif de verrouillage à l'épreuve des enfants, les ferrures devront être inoxydables et libres de barbe et les lits devront subir avec succès des essais de vibration pour déterminer s'ils pourront résister aux sauts d'un enfant sur le matelas.

D'autres dispositions portant sur la sécurité des couchettes deviendront obligatoires le 1er mai 1974.

Cette décision du gouvernement fait suite, notamment, à plusieurs accidents où des bébés ont réussi à se glisser la tête entre les barreaux et sont restés pris.

Les normes de construction ont été mises au point avec la collaboration des fabricants de lits et la Société canadienne de pédiatrie.

Pour les fins de la démonstration en présence des journalistes, le ministre avait emprunté bébé Andrew McCloskey, âgé de neuf mois.

Les Québécois retournent aux urnes pour choisir maires et conseillers

par Jean V. Dufresne

Elections municipales demain dans la majorité des municipalités rurales du Québec et dans quelque 80 agglomérations urbaines, dont une douzaine dans la seule périphérie montréalaise, à l'exclusion bien sûr des communautés intégrées de Montréal, Québec et Hull.

Les bureaux de scrutin seront ouverts de 8h à 18h en province et à compter de 9h dans les villes. Si un règlement de prolongation a déjà été adopté par le Conseil municipal, les bureaux peuvent ne fermer qu'à 20h.

Dans l'ensemble, une campagne électorale éclipsée par les élections provinciales qui ont d'abord retenu l'attention des électeurs, sinon accaparé l'énergie des organisateurs politiques.

Dans de nombreuses municipalités, le scrutin est pour la forme, les candidats ayant été élus par acclamation à défaut d'opposants. C'est le cas notamment dans quelques municipalités de la Rive-Sud.

Dans d'autres, comme Laval, Anjou et Pierrefonds, les enjeux sont de taille. Quelques aperçus:

Pierrefonds

L'enjeu de la campagne dans Pierrefonds devrait susciter une forte participation au scrutin de demain car il met en cause la survie même de la municipalité.

D'un côté, le maire sortant, M. Eddie Lalande et un conseil à majorité francophone qui s'opposent à la fusion de Pierrefonds dans un vaste "West Island" à majorité anglophone.

De l'autre, un candidat, acadien d'origine écossaise, qui a pris la tête d'un mouvement, le Parti d'action communautaire, M. Cyril William MacDonald, pilote de ligne à Air Canada.

Depuis deux ans, chez les anglophones, on tente de convaincre le conseil municipal de Pierrefonds d'adhérer au projet de West Island, mais sans succès.

Le parti que dirige M. McDonald s'engage donc s'il est élu, à inviter les citoyens à se prononcer sur la question par voie de référendum. Pour rallier l'appel des électeurs francophones, l'adversaire de M. Lalande souligne la présence dans son parti de deux candidats francophones, du moins de nom: MM. Robert Albert et George D. Boutilier. Le premier a fait ses études au Catholic High School de Montréal, l'autre à Sir Georges Williams.

A cette équipe M. Lalande oppose son certificat de baptême: il est né à Pierrefonds. Il oppose aussi son prestige: élu au conseil en 1963, maire depuis 1969 et directeur de la Fédération canadienne des maires et municipalités.

Enfin, il s'appuie sur un programme qui souligne toute l'importance du scrutin dans Pierrefonds: "Votre avenir et le mien, celui de Pierrefonds et celui du Québec, sont en jeu au cours de cette élection".

Le maire Lalande compte aussi des conseillers anglophones dans son équipe. Il rappelle d'ailleurs, tout en insistant sur la nécessité de l'autonomie, que Pierrefonds est bilingue et doit le demeurer.

Du reste, Pierrefonds compte aujourd'hui 62% d'anglophones. Il ne faut pas conclure prématurément que ces voix sont acquises à M. McDonald parce que celui-ci propose la fusion.

A vrai dire, un nombre considérable de citoyens dans des municipalités très majoritairement anglophones, pour ne mentionner que Hampstead, se plaignent amèrement aujourd'hui du sort qui leur est fait dans le cadre de la Communauté urbaine de Montréal.

Pour M. McDonald c'est une deuxième tentative. M. Lalonde l'avait défait aux élections municipales de 1969.

Laval

L'enjeu dans Laval est de taille. Toute l'administration du maire Jacques Tétreault depuis la fusion des petites municipalités de l'île Jésus en 1965, pour constituer la grande ville de Laval — la troisième en importance au Québec — est mise en cause par deux adversaires: le docteur Lucien Paiement et une équipe bien organisée, s'appuyant sur une propagande coûteuse, et un ingénieur, M. Robert Roy, à la tête d'un mouvement créé par lui, le Parti libéral municipal de Laval.

Pour Me Tétreault, la campagne a consisté essentiellement à rappeler aux électeurs que Laval, après plusieurs années de crise, a atteint un palier de stabilité qui lui permet enfin d'envisager l'avenir avec optimisme. Il propose essentiellement le statu quo dans un progrès graduel et ordonné.

M. Paiement, lui, estime que l'hotel de ville est carrément mal administré, que le plan directeur n'est pas respecté, que Me Tétreault trône sur Laval comme un monarque, qu'aucun effort réel n'a été fait pour réaliser un équilibre vital entre les fonctions domiciliaires, commerciales et industrielles. Ainsi, près de 75% des charges foncières reposent sur les épaules des petits propriétaires, dit-il.

M. Paiement propose d'autre part l'adoption du système des budgets par programme (PBBS), une formule adoptée par le gouvernement de Québec; mais, rétorque Me Tétreault, cette méthode a déjà été abandonnée par des villes comme New York, et M. Bourassa, qui en avait quasiment fait le thème de sa campagne pour le leadership libéral à la veille du scrutin de 1970, constate lui-même que cette technique n'a pas produit les résultats escomptés.

M. Paiement suggère des nouvelles formes de consultation populaire. Il accuse M. Tétreault de tenir les contribuables dans l'ignorance des décisions de l'hôtel de ville.

Tout récemment, il accusait le maire d'étourderie dans la façon dont furent contractés en février dernier deux emprunts sur le marché suisse.

Enfin, M. Robert Roy, qui, de son côté, dénonce depuis plusieurs années le comportement de l'administration Tétreault. L'utilisation qu'il fait de l'appellation "libérale" dans le nom de son parti lui a valu les critiques acerbes des francs-libéraux.

En résumé, les suffrages vont se partager en gros entre Paiement et Tétreault. Roy en récoltera un certain nombre. Si la lutte est chaude, les voix de M. Roy pourront compter pour quelque chose dans le résultat, et on présume que c'est Paiement qui écoperait à l'avantage de Tétreault.

Signalons également un autre thème de la campagne dans Laval: la question du métro, que tous réclament, comme la maternité et la tarte aux pommes. Mais à quel prix? Les propositions de la CTCUM jusqu'à ce jour n'intéressent guère les Lavallois, dont les charges fiscales sont déjà suffisamment élevées.

ANJOU

Dans Anjou, une lutte à finir entre le maire Ernest Crépeault, qui joue sa chemise, et l'Alliance municipale d'Anjou, un nouveau parti qui réunit les deux factions dont la concurrence stérile, au scrutin de 1969, avait fait le jeu du maire sortant.

Un seul candidat donc à la mairie, M. Jean Corbeil, 39 ans, instigateur avec ses concitoyens des diverses poursuites civiles et pénales intentées contre le fondateur d'Anjou.

La popularité de M. Crépeault est à la baisse depuis quelques années. Il a perdu deux conseillers en 1969 et les candidats qu'il moussa ensuite aux élections scolaires furent tous battus.

L'Alliance compte aujourd'hui deux conseillers à Anjou, MM. Jean-Paul Miron et Claude Deschênes. Demain, donc, quatre nouvelles candidatures: MM. René Royer, Luigi Diodat, Paul Vaillancourt et Raymond Bédard.

Côté Crépeault, quatre conseillers défendent leur fief: MM. Maurice Lévesque, Henri Bonneau, Guy Thimens et Marcel Sylvestre, et deux nouvelles candidatures demain: MM. Rhéal Lachapelle et Sylvio Paradis. Un scrutin à surveiller.

Voir page 6 : Les Québécois

Le projet du Québécois s'accrédite

Il se confirme dans les milieux de presse et d'imprimerie que le Parti québécois envisage sérieusement la fondation d'un journal quotidien à Montréal. Il aurait nom Le Québécois.

Parmi les bailleurs de fonds de l'entreprise, on indique notamment les noms de M. Guy Joron, ex-député du Parti québécois défait lundi dans Gouin, et Sarto Marchand, président des Distilleries Melchers.

Un important imprimeur de Montréal a déjà été pressenti par des représentants du Parti québécois.

Le recrutement du personnel rédactionnel est commencé. La direction et la rédaction en chef seraient confiées à M. Yves Michaud, journaliste de profession, candidat défait du Parti québécois dans Bourassa. MM. René Lévesque et Jacques Parizeau seraient les principaux auteurs du projet.

le week-end

SAMEDI

A 9h., au pavillon de Koninck de l'université Laval, à Québec, réunion du conseil provincial de la Corporation des enseignants du Québec.

●

La Fédération nationale des enseignants québécois (CSN) poursuit son conseil fédéral au motel Rond-Point à Lévis.

●

En matinée, au pavillon des sciences humaines de l'université Laval de Québec, colloque à l'enseigne des Journées scientifiques franco-québécoises.

●

A 13h30, le cardinal Paul-Emile Léger visitera La Résidence Saint-Laurent, au 115 boul. Deguire, à Saint-Laurent.

●

A 14 heures, dans la salle Holden Fisher, 1355, boul. Dorchester (coin Crescent), la YWCA présentera au public féminin, à titre gratuit, une projection préparée par le Los Angeles Women's Health Center.

●

A 14h, au Couvent de Marie-Réparatrice, 1105, Côte Vertu, Saint-Laurent, partie de cartes au profit des missions.

●

A 21 h. à l'Accord, 2015, rue de la Montagne, suite 602, bal travesti de l'Halloween.

●

L'Association France-Canada de Toronto célèbre son 25e anniversaire par une soirée champenoise à l'hôtel Constellation.

●

Championnat provincial scolaire de cross-country à Mont-Laurier, entre 11 et 16h. sous les auspices de la commission scolaire régionale Henri-Bourassa, 500, boul. Paquette.

●

A l'Auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières, congrès des entrepreneurs de travaux mécanisés du Québec.

●

A l'Université de Sherbrooke, congrès des Alcooliques anonymes.

●

A l'hôtel Chicoutimi, à Chicoutimi, congrès des constructeurs d'habitations du Québec.

●

A Saint-Félicien, congrès régional de l'Association de chasse et pêche.

●

Au centre culturel de Vaudreuil, débat "Le Québec à joual, ousqu'y va?"

●

A Sherbrooke, semaine de la famille.

DIMANCHE

De 9h30 à 10h, sur le réseau Radiomutuel, Gordon Smith et Jules Héroux interrogeront le premier ministre Robert Bourassa.

●

A compter de 19h30, à l'école située au 2275, rue Desjardins (à l'est de Pie IX et au nord de Gouin), la population est invitée à célébrer le 3e anniversaire de l'intronisation de Salvador Allende. Plusieurs personnes venant du Chili adresseront la parole ainsi que des représentants syndicaux et le député péquiste Robert Burns.

CHILI
ASSEMBLÉE
DIMANCHE 4 NOV.
19:30 heures
École Desjardins
2275 rue Desjardins
est Pie IX n/ de Rouen
3e ANNIVERSAIRE
INVESTITURE
Salvador
ALLENDE
INVITÉ SPÉCIAL - DÉPUTÉ P.Q.
ROBERT BURNS



DES ARTISTES CHILIENS
DES RÉFUGIÉS CHILIENS
DES LEADERS SYNDICAUX
Comité de solidarité Québec-Chili
Comité Régional Intersyndical de Montréal

ICE CAPADES
En vedette
La Championne Mondiale
Karen Magnussen
ET
JoJo Starbuck
Ken Shelley
et aussi
ANNA GLAMARINI
SASHI KUCHIKI - TERRY HEAD - LABRECQUE & MAC - LES CHIMPANZÉS de LUCIEN MAYER et L'ÉCRAN MAGIQUE
●
SPLENDEUR ! ENCHANTEMENT !
●
20 au 26 NOV.
MATINÉES
SAMEDI et DIMANNCHE
à 1h.30 et 5h.30
En soirée à 8h. de lundi à vendredi incl.
Samedi soir à 9 heures p.m.
Billets $2.50, $4.00, $5.50
SOIRÉE D'OUVERTURE
MARDI 20 NOV.
Réservée aux magasins DOMINION
BILLETS en VENTE au FORUM - MTL TRUST (PVM) et chez SAUVÉ FRÈRES
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES
FORUM

HÂTEZ-VOUS!
L'EXTRAORDINAIRE VENTE DE DISQUES COLUMBIA
se continue à la
BOUTIQUE MOTS ET MUSIQUE
2051 rue Peel (Ce soir ouvert jusqu'à 9 p.m.)
RABAIS INCROYABLES — ÉPARGNES CONSIDÉRABLES

AVIS
L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
tiendra sa 53ième ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, dans le Grand Salon/Marquette/Jolliet, de l'Hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, les 5, 6 et 7 novembre 1973.
Pour information, signalez: 935-2501

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



J. Goulet

IMMEUBLES GOULET REALTIES
(Consultez)



M. Goulet

(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)
3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

LE CAMP MUSICAL
ACCORD PARFAIT INC.
au Lac Simon, Cté Portneuf
Pour garçons et filles de 8 à 17 ans
Instruments de l'orchestre, flûte à bec, guitare classique, piano, musique d'ensemble.
Vie d'équipe et activités de plein air.

Prospectus envoyés sur demande:
Renseignements pour la région de Montréal:
Camp Accord Parfait Inc.,
a/s Pierre Bélanger,
5574 ave. Woodbury,
Montréal H3T 1S7
Tél.: (514) 733-1097.
Renseignements et inscriptions:
Camp Accord Parfait Inc.,
a/s Jean-Paul Gingras, s.j. dir.,
1150 ouest, St-Cyrille,
Québec, G1S 1V7
Tél.: (418) 681-0107

1ère session:
4 semaines:
23 juin au 20 juillet
Garçons et filles de 12 à 17 ans.
2e session:
3 semaines:
27 juillet au 17 août
Garçons et filles de 8 à 12 ans.
Inscription jusqu'au 15 janvier ($15.00)
Frais de séjour: $50.00 par semaine.
On s'inscrit pour une session complète.

mini-loto
TIRAGE: 31
VENDREDI, 2 novembre 1973
25 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:
26669 - 25 GAGNANTS DE $5,000.
6669 - 200 GAGNANTS DE $500.
669 - 2025 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA
31e COURSE, 1er novembre 1973
ORDRE: $2,300.80 (63 PRIX)
DÉSORDRE: $68.00 (2132 PRIX)
VENTES TOTALES: $603,977.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
8	5	4	6

éditorial

Une interprétation légaliste ?

Etant donné le succès obtenu devant le CRTC par la Coopérative de télévision de l'Outaouais, des groupes se sont constitués à Québec et à Montréal dans l'espoir de faire tomber dans des mains coopératives les prochains permis de télévision.

On ignore, à l'heure actuelle, si ces groupes parviendront à réunir, à coups de souscriptions, les fonds nécessaires à d'aussi ambitieuses entreprises. D'autre part, l'interprétation que le ministère des Institutions financières et même le Conseil de la coopération du Québec donnent de la législation québécoise en matière de coopératives jette de nouvelles embûches devant ces nouvelles entreprises.

•

La Coopérative de télévision de l'Outaouais a contourné le problème en sollicitant et en obtenant une charte fédérale. Elle n'a eu aucune difficulté à l'obtenir. D'un côté, les milieux fédéraux ont vu d'un très bon oeil qu'un groupe voué à l'animation d'un milieu et donc présumé péquiste se tourne vers Ottawa plutôt que d'insister pour demeurer dans le giron québécois. D'un autre côté, il est certain que la législation fédérale en matière de coopération laisse énormément de corde à ceux qui veulent ou bien assouplir les principes de la coopération ou susciter de nouvelles activités coopératives. Malheureusement pour les deux nouveaux groupes, la législation québécoise ne montre pas autant de souplesse.

La législation québécoise s'est élaborée, comme il fallait s'y attendre, à la lumière et en fonction des activités coopératives auxquelles le milieu québécois s'était déjà adonné. On a donc réservé l'appellation coopérative aux associations de personnes qui cherchaient, tout en respectant les différents principes de la coopération, à se donner des services d'ordre économique. On inclut, par exemple, dans cette définition le magasin coopératif qui permet cette ristourne à l'achat qu'est la diminution des prix, on y inclut aussi, aisément, la coopérative d'agriculteurs qui cherche, par le regroupement des achats, à obtenir un abattement des prix. Cependant, la législation ne prévoit à aucun moment la création de coopératives vouées non plus à des fins directement économiques, mais à des objectifs sociaux.

Dans le cas des coopératives de télévision, il est indéniable que la programmation mise au point par le groupe des coopérateurs sera offerte aussi bien à celui qui ne fait pas partie de la coopérative qu'aux membres de l'association coopérative. En outre, l'avantage que les téléspectateurs, qu'ils soient sociétaires ou non, pourront retirer de la coopérative de télévision sera d'ordre intellectuel ou culturel ou social ou politique, mais pas directement économique.

Dans cette perspective, on imagine la perplexité qui s'est emparée du ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives lorsque des groupes de Montréal et de Québec ont demandé quand même une incorporation québécoise de type coopératif. Heureusement, dans tous les cas où il s'agit d'émettre une charte à contenu coopérative, le ministère des Institutions financières s'est astreint depuis un certain temps déjà à toujours consulter le Conseil de la coopération du Québec. Cette bonne habitude avait, cette fois, face à une demande embarrassante, l'avantage de faire rendre verdict par une autre autorité. Le CCQ a donc effectué l'étude de ces requêtes; non seulement il a analysé les objectifs et les formules dont faisaient état les deux groupes de requérants, mais il a aussi demandé conseil à certains spécialistes européens, considérés comme les grands-prêtres de l'orthodoxie coopérative. Le verdict exprimé dans une substantielle épitre, c'est que la législation actuelle ne permet pas d'inclure les coopératives de télévision dans la liste des associations coopératives.

•

Le CCQ, à vrai dire, ne s'en tient pas à l'analyse de la loi. Il constate certes, que la loi ignore totalement les formes de coopérative qui débouchent sur autre chose qu'un avantage économique direct pour les membres.

Mais le Conseil de la coopération note également que le mode de financement qui prévaut aujourd'hui dans la télévision nord-américaine empêche de croire sérieusement à la possibilité de maintenir une télévision coopérative vraiment différente de la télévision à but lucratif. La publicité, en effet, constitue la source de tous les revenus — à moins qu'on ne songe au câble communautaire qui procède par voie d'abonnements — si bien que tout poste de télévision, coopératif ou capitaliste, dépendra d'elle. Or, la publicité n'est-elle pas partie intégrante de cette philosophie de consommation à outrance contre laquelle en a le mouvement coopératif? En d'autres termes, est-ce lutter contre un capitalisme effréné que de financer grâce à lui les armes qui doivent servir à le combattre? Peut-on critiquer vertement ce monde de la publicité tout en lui demandant suffisamment de fonds pour poursuivre le combat contre elle?

Les arguments, on le voit, ne se limitent donc pas à l'analyse de la législation québécoise. On aurait donc tort de réduire l'avis du Conseil de la coopération et le verdict du ministère des Institutions financières à un simple refus dicté par la peur et le conservatisme.

Cependant, il ne fait guère de doute que le Conseil de la coopération, s'il aboutit à un verdict défendable, met de l'avant des arguments qui n'ont pas tous même valeur. La législation québécoise, par exemple, ne doit pas nécessairement être interprétée de façon aussi restrictive. On peut, puisqu'on reconnaît déjà aux coopératives le droit de verser à leurs membres et à la collectivité ambiante une "ristourne sociale" sous forme de services non économiques, laisser fonctionner des coopératives vouées à des fins sociales; sur ce terrain, le Conseil de la coopération ferme la porte bien inutilement à maintes formules de coopération moderne.

Le Conseil de la coopération devrait, d'une part, interpréter plus généreusement la loi en vigueur et, d'autre part, presser le législateur d'élargir dès maintenant le corridor idéologique que les activités coopératives doivent suivre aujourd'hui. De façon générale, d'ailleurs, le Conseil de la coopération gagnerait en prestige et en crédibilité s'il rendait publiques ses décisions et faisait ainsi connaître les motifs qui sous-tendent ses prises de position.

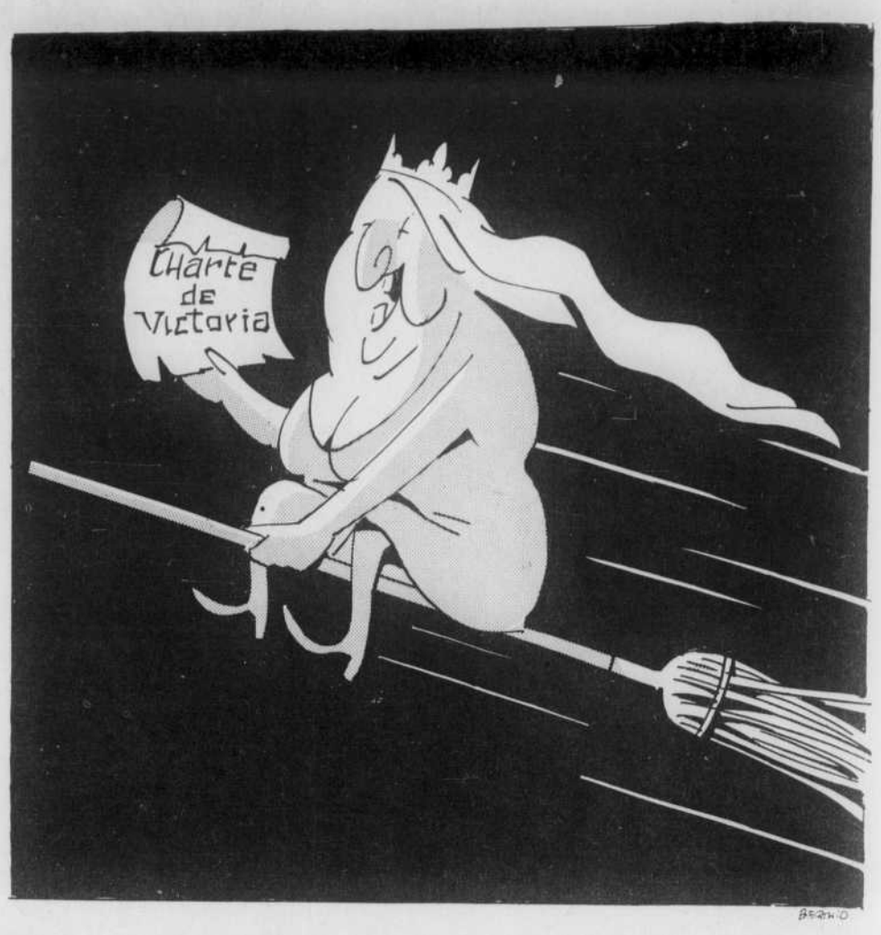
Il n'en demeure pas moins que le Conseil de la coopération fait oeuvre utile en forçant les deux groupes de requérants à prendre pleinement conscience des corollaires qui découlent de leur orientation. En se lançant dans la télévision de type classique, ces groupes de coopérateurs peuvent assurément remplir une fonction sociale importante, mais ils risquent fort d'être constamment mis en contradiction avec leurs propres principes. Quotidiennement, ils devront ou mettre une sourdine à leur plaidoyer contre l'exploitation des masses qui pratique un capitalisme à forte teneur publicitaire, ou bien manquer presque totalement de revenus publicitaires.

D'autre part, il est un aspect du projet que le Conseil de la coopération ne souligne pas, mais qui mérite de retenir longuement l'attention des requérants. La télévision fait partie d'une catégorie de mass-media qui ne favorisent guère les échanges entre le diffuseur et les citoyens. En ce sens, la télévision ne permet guère d'établir une communication horizontale, d'égal à égal, entre un émetteur et les récepteurs. Des coopérateurs désireux d'assumer en plénitude une fonction sociale n'auraient-ils pas de meilleures chances d'atteindre leur objectif s'ils se tournaient vers de nouveaux types de communication qui permettent de meilleurs échanges? Socialement, il n'est pas certain qu'une télévision dite coopérative pourra maintenir longtemps une programmation libre à l'endroit de la publicité. Il est encore moins certain qu'une télévision dite coopérative tirera les téléspectateurs de leur passivité, cultivera moins les vedettes, favorisera les échanges entre diffuseurs et citoyens.

•

Le Conseil de la coopération et le ministère des Institutions Financières n'ont pas assez clairement ressenti l'urgence d'élargir la définition de l'activité coopérative. Par contre, les requérants qui souhaitent obtenir les nouveaux permis de télévision gagneraient à préciser davantage leur attitude devant la publicité et devant la possibilité de modes de communication nettement plus démocratiques.

Laurent LAPLANTE



lettres au DEVOIR

Les fruits imprévus de l'élection

Monsieur Ryan,

Je suis parfaitement d'accord avec les remarques du professeur André Segal, de l'Université Laval, publiées dans les colonnes du Devoir au lendemain des tristes élections du 29 octobre; d'accord sinon avec la lettre même, du moins avec son esprit. Vous me pardonnerez de ne pas transcrire en quels termes j'ai réagi en vous lisant jour après jour en fidèle abonné de votre journal, particulièrement au cours des jours qui ont immédiatement précédé le scrutin, puisqu'il était quand même possible de croire que vous auriez cessé d'être l'homme du juste milieu, celui qui freine les élans les plus légitimes d'un peuple qui a le droit de naître. Ces mots, qui me venaient si facilement aux lèvres, ne trouveraient certainement pas place dans une si honorable publication.

Mais le professeur Segal vous a écrit; vous pourriez tout aussi bien placer ma signature sous la sienne et lire entre les lignes ce que je pourrais y ajouter.

Pour ma part, je vous écris quelques jours après l'élection et j'ajouterai quand même quelques mots; il est des moments où il serait criminel de se taire. Je n'entrerai pas dans le détail des réactions contradictoires qu'ont suscitées en moi les résultats, minute après minute, du scrutin. Je n'étais d'ailleurs pas désespéré, loin de là, à mesure que le pourcentage du vote péquiste s'accentuait; seulement désemparé par ce pouvoir exorbitant dont a parlé René Lévesque.

Si votre attitude a de quoi laisser songeur — et je pense à ces trop nombreux tours de patinage de fantaisie auxquels vous n'avez jamais cessé de vous livrer depuis que votre signature apparaît dans ce journal — , le lendemain des élections m'a par ailleurs forcé à faire un examen de conscience assez sévère, à apprécier à sa juste mesure mon attitude face à la politique québécoise.

Je n'étais pas membre du Parti Québécois. Je n'ai contribué en rien à la présente campagne électorale. Et dans le territoire libéré que j'habite, dans ce comté Saint-Jacques qu'on n'a pu arracher au député sortant malgré un nombre intéressant d'irrégularités dont j'ai été témoin, comme ce scrutateur qui numérotait l'endos des bulletins de vote à côté de ses initiales, dans ce même comté Saint-Jacques où j'avais travaillé en 1962 pour un Parti Libéral qui nous prévenait contre toutes les irrégularités dont il pourrait être victime de la part de l'Union Nationale, dans ce comté je n'ai pas trouvé une seule minute de mon temps à offrir au Parti Québécois, encore moins à l'un ou l'autre des trois autres partis.

Tout cela ne me concernait pas, ou que de très loin. Ce qui n'empêchait nullement les discussions, passionnantes il est vrai. Cette année, comme à la dernière élection, je me contenterais de voter. En tant qu'écrivain, je préférais garder les coudées franches. Ne jamais me sentir aliéné par quelque idéologie que ce soit. Je ne comprenais pas encore que la liberté de l'individu et celle de la collectivité s'équivalent. Je croyais rester libre vis à vis du seul parti qui parlait d'indépendance avec grandeur, du seul parti qui nous offrait et qui nous offre encore des raisons concrètes d'espérer.

Tout ça est fini, maintenant, bel et bien fini, cet absentéisme, ces alibis par trop faciles.

Deux jours après l'élection, je me suis offert un cadeau que je ne méritais pas: une carte de membre du Parti Québécois. La conscience de l'écrivain me dicte ce geste; la conscience de l'homme le rend impérieux. Durant les quatre prochaines années, puis durant les suivantes encore, je donnerai à ce parti tout ce qu'il est en mon pouvoir de lui donner. Parce que l'absentéisme cette fois encore équivaudrait à de la lâcheté, à une démission pure et simple; parce que les idées, quand elles sont nobles et généreuses, ne meurent jamais.

Il n'y a en moi ni désespoir ni rancune. Simplement une volonté maintenant bien arrêtée que rien n'ébranlera plus.

Quant au Devoir, journal indépendant, il faut croire que son indépendance est une indépendance de papier. La nôtre est un mode de vie.

Michel BEAULIEU
écrivain

Montréal, le 1er novembre 1973.

Un verdict qui porte en lui-même ses limites

A toutes les élections, nous nous attendons toujours à des surprises.

L'ampleur de la victoire libérale du 29 octobre 1973 nous aura abasourdis. La lutte prévue à deux, à trois et même à quatre partis dans certaines régons s'est transformée en un référendum sur le "séparatisme".

Encore plus qu'à l'élection fédérale de 1958 où Diefenbaker avait remporté 208 sièges sur 264, le gouvernement Bourassa risque de s'effondrer sous le poids de son écrasante victoire. La démocratie telle que pratiquée dans le système parlementaire britannique a reçu un dur coup en ce 29 octobre 1973. La force essentielle et nécessaire de l'opposition est réduite à sa plus simple expression.

Puisse cette situation particulière ouvrir les yeux des Québécois qui, par un concours de circonstances inusitées, ont reconfié l'administration de la province à un gouvernement qui s'avèrera aussi faible que celui de Diefenbaker en 1958. Ce vote négatif massif en faveur des libéraux ne peut être interprété comme un rejet des solutions créditistes mais plutôt comme un refus de décider par voie d'élection de l'avenir constitutionnel du Québec et du Canada.

Nous continuerons donc d'espérer que l'ensemble de la population du Québec voudra à la prochaine élection fédérale manifester son désir de corriger les lacunes de notre système économique et financier afin d'améliorer le mieux-être de tous et de chacun.

René MATTE
député de Champlain
à la Chambre des
Communes.

Ottawa, le 30 octobre 1973.

La prochaine mission du PQ

M. le directeur,

Vous avez, peu avant les élections, pris position en nous invitant à cette étape-ci de l'évolution du Québec à voter pour que le Québec continue à progresser dans le système fédéral canadien. Votre position me fait réfléchir. En effet si vous, en vieux routier, de la politique, optez pour le maintien de la thèse fédéraliste comment moi et bien d'autres jeunes dans la vingtaine devrions-nous fonder notre appui au Parti Québécois alors que l'élite canadienne-française hésite autant à donner son assentiment à ce parti.

Comme je crois que l'ensemble de la population refuse aussi la voie indépendantiste du P.Q. comment devrions-nous voir l'axe d'évolution du P.Q.? Je crois que le Parti Québécois peut continuer à proposer l'entreprise d'une indépendance, qu'il peut mieux éclairer la population sur ce projet et je suis sûr que ce parti peut survivre à bien des crises et recueillir les votes d'une bonne part de notre population. Mais est-ce qu'un parti politique peut vivre d'une idée si noble, si concrète soit-elle? Pour ma part je constate que ce projet d'indépendance ne rassemble pas toute notre nation et qu'au contraire il nous divise en deux clans, ceux qui sont pour et qui ont de très bonnes raisons et ceux qui sont contre et qui ont aussi de très bonnes raisons. Il me semble que nous devrions rechercher une voie d'évitement qui pourrait écarter un éclatement de la nation canadienne-française en pour et en contre.

Nous devrions trouver un moyen terme qui fasse l'unité de la nation, non la division de celle-ci. Ce moyen terme ne se situe ni dans le fédéralisme ni dans l'indépendantisme mais où se situe-t-il alors que toutes sortes de formules de compromis ont été tentées par divers hommes politiques? Je suis porté à croire que notre nation ne fera pas front commun tant et aussi longtemps qu'elle ne sentira pas collectivement une menace sur sa destinée. Or le résultat du vote de lundi dernier laisse croire que la nation ne sent pas cette menace et c'est un bon signe puisque sa vitalité s'accommode du contexte anglo-canadien sans craindre de s'y perdre. La santé de notre nation me semble bonne sans être excellente.

A partir de ce pronostic il me semble que le Parti québécois devrait s'orienter vers une politique de projets concrets. Tout en maintenant une politique de la culture et de la langue très ferme, il devrait insister sur un projet de mieux-être collectif dans les secteurs économiques et sociaux, tout en se disant prêt pour l'indépendance si à un moment donné pour la survie de la nation il fallait faire l'indépendance. A ce moment le P.Q. n'aurait pas à lutter pour imposer l'idée de l'indépendance. Mais cette idée de l'indépendance naîtrait au sein même des couches de la population qui aujourd'hui peut-être refuse l'indépendance. A ce moment le P.Q. ne serait plus un élément de division mais un tremplin pour assurer la survie de la nation canadienne-française.

La prochaine mission du Parti québécois sera celle d'être un foyer où fédéralistes sincères et indépendantistes sincères se retrouveront pour le plus grand bien de notre nation présentement déchirée.

Réal FORTIER

Arthabaska, le 30 octobre 1973.

Au bord de l'absolutisme

Duplessis est mort le 29 octobre avec le décès de son parti, 38 ans après sa fondation. Duplessis est maintenant libéral grâce à des arguments comme: "Il faut que D. Gallienne soit élu pour que la BRINCO s'installe sur la Côte Nord".

L'élection de lundi aura démontré avec acuité les problèmes causés par un système de votation uninominal à un tour. Le scandale créé par les résultats du scrutin est patent, 45% des habitants du Québec sont virtuellement aphones: ils n'ont que 10% des voix à l'Assemblée nationale. Et les libéraux comptent 90% de la députation grâce à 55% de la population. Et Bourassa trouve encore le moyen de s'interroger sur l'à-propos d'un mode de représentation proportionnelle.

Le 29 avril 1970, M. Bourassa a promis une réforme de la carte électorale. Après deux ans, on avait finalement une nouvelle carte. Le 29 octobre 1973, M. Bourassa n'a pas promis de réforme du mode de scrutin. On peut présumer que le changement sera plus lent à venir cette fois parce que, d'une part M. Bourassa ne s'est pas engagé et d'autre part l'opposition à l'Assemblée n'a que peu de moyens de pression face à une Chambre où, pour la première fois — faute de place et faute de mieux — les "back-benchers" seront dans les premières rangées.

A cette élection-ci, le coup de la Brink's a frappé trois partis en même temps. Quel coup? Personne ne l'a jaugé à son vrai niveau, personne s'en est suffisamment méfié. Quel coup? Celui du mode de scrutin, voyons! C'était facile, mais il fallait y penser. A y trop penser, cela devenait aberrant pour le profane: Pour obtenir 28 députés, le PQ aurait été obligé de quadrupler son suffrage de 1970! Mais l'aberration, comme le ridicule, ne tue pas. Ainsi, tel le parti de Duplessis, on frise l'absolutisme au parti libéral avec une centaine de députés sur une possibilité de 110. Oui, Duplessis est mort, vive Duplessis!

Pierre DESCHENES

Hull, le 31 octobre 1973.

Le Canada vu par le Marché commun

par **CHRISTOPHER SOAMES**

vice-président des Communautés européennes

Extrait d'une allocution prononcée par M. Soames lors du banquet inaugural d'un colloque sur les relations canado-européennes organisé conjointement par le ministère des Affaires extérieures et l'Institut canadien des Affaires internationales, jeudi. Dans la première partie de son allocution, le vice-président de la Commission de Bruxelles a rappelé les grandes dimensions de la Communauté européenne — le plus grand bloc commercial de la planète — et exposé les nombreuses raisons pour lesquelles cette communauté se doit d'être ouverte sur l'extérieur au plan économique, comme le souhaite le Canada:

Je voudrais maintenant passer aux questions bilatérales et vous parler des perspectives des relations entre la Communauté et le Canada. L'un des deux thèmes que vous avez choisis pour cette conférence est la question: "Est-ce que la nouvelle Europe traitera l'Amérique du nord comme un bloc ou comme deux pays distincts, ayant chacun des politiques différentes?"

Ici encore, je suis en mesure de vous apporter une réponse claire. Il y a douze mois, le communiqué du sommet communautaire a cité le Canada comme un pays avec lequel la Communauté tient à développer ce qu'on est convenu d'appeler un "dialogue constructif". Dès lors, au sein de la Commission européenne, notre tâche a été, et notre ferme objectif restera, de donner à ce dialogue un contenu sérieux. Dans l'oeuvre de pionniers dans laquelle nous nous engageons tous les deux, nous nous voyons encouragés par la réaction canadienne, pleine d'imagination.

Que représente pour nous le Canada? Bien sûr, nous reconnaissons l'importance de votre pays, aujourd'hui en plein essor industriel, et depuis toujours riche de grandes quantités d'énergie, de matières premières et de produits agricoles, tous d'intérêt vital pour la Communauté. Bien sûr encore, nous considérons le Canada comme un partenaire commercial de premier ordre, avec lequel nous espérons promouvoir nos échanges, surtout de produits industriels et de services.

Mais, bien plus, le Canada nous apparaît comme un pays dont l'approche aux problèmes mondiaux nous paraît semblable, et dans bien des domaines identique, à celle que la Communauté européenne elle-même s'efforce d'adopter. Pour ne citer qu'un exemple: le Canada et la Communauté cheminent sur la même voie dans leur désir d'atteindre une plus grande libéralisation des échanges dans le monde ainsi que de promouvoir un équilibre nouveau et plus satisfaisant entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Ce qui est peut-être plus important, c'est que nous voyons dans le Canada un pays aux intérêts et aux aspirations de grande envergure, qui s'efforce d'affirmer une identité propre et idstincte. Nous souhaiterions encourager ce désir. Nous ne pensons pas que la Communauté doive représenter une sorte "d'alternative" aux liens du Canada avec les Etats-Unis ou l'Extrême-Orient. Nous savons bien que le Canada est autant un pays d'Amérique du nord, autant un pays riverain du Pacifique, qu'un pays ayant des liens étroits et des racines profondes en Europe de l'ouest. Mais nous considérons que le Canada et la Communauté doivent établir des relations qui leur sont propres, et je forme l'espoir que le Canada verra l'intérêt qu'il y a pour lui à se donner une dimension européenne.

Voilà donc les grandes lignes selon lesquelles nos pensées évoluent à Bruxelles. Notre attitude — et j'espère que vous serez d'accord avec moi sur ce point — est tout-à-fait positive. Mais je ne suis pas naïf au point de dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Par exemple, il était inévitable que l'entrée dans la Communauté d'un pays comme la Grande-Bretagne, traditionnellement liée au Canada de façon étroite et préférentielle dans le domaine économique, crée certaines difficultés.

Tandis que, dans leur ensemble, les pays de la Communauté élargie constituent, après les Etats-Unis, le partenaire commercial le plus important du Canada, bien plus de la moitié des importations communautaires en provenance du Canada sont destinées à la seule Grande-Bretagne, et beaucoup de ces exportations canadiennes vont, pour la première fois, se heurter à des droits de douane sur le marché britannique. Et nous sommes conscients que vous vous préoccupez du fait que, malgré l'augmentation régulière des exportations canadiennes vers la Communauté pendant les dix dernières années, celles des Etats-Unis et du Japon ont augmenté de façon beaucoup plus sensible.

Mais ce ne sont pas là des problèmes qui doivent nous décourager. Ils peuvent être traités avec patience et persévérance. Dans les négociations de Genève, nous nous efforçons, au titre de l'article XXIV, paragraphe 6, du GATT, de compenser les conséquences défavorables que l'élargissement de la Communauté a pu avoir immédiatement sur le Canada.

De nouvelles possibilités à la fois industrielles et agricoles vont naître des négociations commerciales multilatérales qui se sont ouvertes à Tokyo en septembre. Dans ces négociations, l'un des objectifs communautaires sera d'obtenir l'expansion du commerce agricole mondial dans des conditions stables. Je voudrais souligner le mot "stable". En effet, les cas récents de désorganisation des marchés mondiaux ont renforcé la nécessité de se pencher à nouveau sur la possibilité de conclure des accords mondiaux de produits.

Ce qui est primordial, me semble-t-il, c'est que dans tout ce que nous entreprenons, soit sur base bilatérale entre le Canada et la Communauté, soit dans une arène internationale plus large, nous ayons tous deux comme objectif d'accroître le volume des échanges commerciaux et des mouvements d'investissements entre nous. A cet égard je discerne des perspectives très réelles pour une action audacieuse et imaginative dans le domaine des entreprises conjointes. Nous devons procéder à des échanges de technologie et d'expertise; nous devons aussi ouvrir de nouveaux marchés et faire de nouveaux investissements, dans les deux sens.

Le secteur public aura son rôle à jouer dans tout cela, pour définir le cadre économique général de ces échanges et pour fixer, lorsque ce sera nécessaire, les nouvelles règles du jeu. Pour ce qui est du secteur privé, nous devons rapprocher

Voir page 6: Le Canada

Quelqu'un

je ne suis pas quelqu'un
je ne suis pas accréditée
je n'ai pas la carte maîtresse
je n'ai pas de pays
ce n'est pas folle de joie
mais la mort dans l'âme que
j'envisage une soirée au merveilleux caf conc de
l'Hôtel le plus hideux qui soit
je ne suis pas quelqu'un
je ne suis pas accréditée
je n'ai pas la carte maîtresse
je n'ai pas de pays
une grosse boîte carrée à horreurs en couleurs
me dit quel shampoing je dois employer pour...
à quelle banque je dois emprunter pour aller voler le
soleil ailleurs.
quel soutien-gorge je dois porter pour avoir Paris à
mes pieds
quels poudings mes enfants doivent manger pour devenir
des petits crétins...
quel fromage je dois servir à mes invités...
et surtout surtout surtout pour qui je dois voter
pour avoir un pays!
mais je ne suis pas accréditée
je ne suis pas quelqu'un
je n'ai pas la carte maîtresse
je n'ai pas de pays
quand l'électricité coûtera trop cher
la grosse boîte à horreur se taira
on rentrera dans la nuit froide et le silence
et peut-être oh oui peut-être qu'il ne faudra plus de
carte maîtresse pour être accrédité... pour être
quelqu'un... pour avoir un pays...

QUELCONQUE

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Lamarche

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. A l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Editions du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

Après ce 29 octobre, nous avons toujours le goût du Québec

par FERNAND DUMONT
JACQUES GRAND'MAISON
HELENE PELLETIER-BAILLARGEON

Après l'élection de lundi dernier, place a d'abord été faite à l'analyse des chiffres. Nous n'avons pas l'intention d'y revenir, serait-ce pour mettre en évidence le 30% du vote péquiste et sa diffusion dans l'ensemble du Québec. Nous laissons même les observateurs "objectifs" soustraire de ce 30% ce qui ne leur paraît pas de l'indépendantisme tout à fait pur pour le rendre à l'immaculé fédéralisme. Ces jeux-là ne nous intéressent pas. Le problème qui nous préoccupe se ramène à deux questions: Qui a pris le pouvoir? Au nom de quoi?

Deux rôles pour les vaincus

Après le 29 octobre, la carte politique du Québec est assez facile à survoler dans son ensemble. A Ottawa, le Québec a voté massivement pour le pouvoir libéral alors qu'une grande partie du Canada anglais le rejetait; nous sommes sa principale caution. Au Québec même, nous avons à peu près liquidé l'opposition au profit des libéraux. A Montréal, le maire Drapeau détient 52 sièges sur 52: les réunions du Parti civique coïncident à toutes fins pratiques avec les réunions du Conseil municipal. A Québec, le maire Lamontagne, un libéral avoué, a été réélu récemment par acclamation; tout en se félicitant de la récente victoire de la Confédération, il disait ne pas voir l'utilité d'une opposition au Conseil, répétant ainsi les propos familiers à M. Drapeau. Tout le pays est donc officiellement libéral et les pouvoirs peuvent administrer en toute efficacité sans être gênés par d'inutiles palabres.

Que faut-il de plus? Mais une opposition, chers concitoyens! Depuis une semaine, on ne parle que de cela dans la bourgeoisie éclairée et libérale. "Si vous aviez biffé l'indépendance de votre programme, nous dit-on, nous aurions peut-être voté pour vous. Songez-y, nous en reviendrons peut-être à l'ère de Duplessis. Vite que s'organise une opposition extérieure..." A cette vaste démocratie qui règne désormais à la grandeur du pays et qui déborde même les rives de l'Outaouais, ne faudrait-il pas, en effet, une opposition pour la forme?

Voilà un premier rôle que l'on veut bien confier aux rêveurs de l'indépendance: servir de caution à la démocratie. Comparant les Federalist Papers au programme du PQ, M. Ryan n'avait pas manqué de souhaiter à la fois une victoire libérale et une opposition convenable. Les électeurs n'ont entendu que la première moitié du conseil. Mais n'était-ce pas le prix à payer pour le fédéralisme? En tout cas, le mot d'ordre est actuellement à la vigilance; des libéraux nous le disaient ces jours-ci. Nous sommes donc conviés à partager cette vigilance-là.

Reste un deuxième rôle que l'on nous prie aussi de tenir. Avant les élections, bien des parents libéraux nous ont confié aux uns et aux autres qu'ils étaient heureux de voir leurs enfants travailler pour le Parti québécois. N'était-ce pas, en effet, une bonne garantie contre la violence, un facteur de maturation? Nous étions ainsi promus au rang d'utiles pédagogues, quitte à être qualifiés par ailleurs d'aimables rêveurs. On veut nous voir continuer maintenant cet apostolat auprès de la jeunesse.

Jean-V. Dufresne (dans LE DEVOIR du 31 octobre) rapportait ce propos que lui avait tenu le jour même au téléphone un juge, père de cinq enfants: "Ce que je crains le plus maintenant, c'est la radicalisation des jeunes. Si nous sommes dans un pays civilisé, et si M. Bourassa est un homme qui possède un peu le sens des responsabilités, il doit à tout prix, pour contrer cette menace, avant même de constituer son cabinet, offrir sans condescendance un fauteuil de l'Assemblée nationale pour y asseoir René Lévesque. Parce que René Lévesque est un homme modéré. Il est la seule garantie contre les radicaux". Nous avons entendu bien des adjurations de ce genre. Nous ignorons si M. Lévesque acceptera de jouer ce rôle de préfet de discipline. Pour notre part, nous sommes tentés de répliquer: expliquez vous-mêmes à votre progéniture pourquoi vous avez fait de cette société et de cette démocratie ce qu'elles sont, répétez-leur les impératifs de la "sécurité" et de la "prospérité".

Bien entendu, notre diagnostic est tout autre.

Un certain langage politique

Le régime Bourassa pousse à sa limite une tendance de bien des paliers de gouvernement en Occident, à savoir la dérive de la politique des hommes vers l'administration des piastres. La propagande électorale des vieux partis a su réduire en monnaie le projet politique décrit dans le programme du PQ. Celui-ci a d'ailleurs mal résisté à ce réflexe de comptabilité. Vient-on de connaître un balayage de tout ce qui aurait pu mobiliser un peuple pour le sortir de son sous-développement et risquer un projet de société où, enfin, on ne se transmettra plus d'une génération à l'autre la même résignation passive et stérile devant la domination économique et politique des autres?

Au moment où un nombre grandissant de Québécois s'interrogent sur l'avenir collectif de leur communauté francophone, un pouvoir leur offre désormais de bien administrer leurs dettes, de s'assurer des bons "boss" et de protéger leur sécurité de locataires, de prolétaires, de serviteurs de la finance étrangère. S'agit-il pour nous maintenant de participer à l'administration libérale, comme si la question des choix fondamentaux avait été réglée à la dernière élection? Voilà un problème vraiment politique qui déborde les PP-BS, les juridictions fédérales-provinciales et les négociations avec ITT.

Est-ce vrai que ceux qui ont fait le peuple que nous sommes n'ont jamais pris de risques? N'est-ce pas ravaler un destin collectif que de tout ramener à une sécurité immédiate? Nous avons le droit à notre tour d'interroger ceux qui contestent l'avenir collectif que nous cherchons. Quel est le leur? Quel est le contenu de leur réalisme? Quelles raisons de vivre les habitent? De quel développement nous parlent-ils? Dans quelle mesure ne poursuivent-ils pas le même scénario colonial qui tout au long de notre histoire nous a accordé le pseudo pouvoir d'éternels minoritaires?

Les épargnes des plus vieux seront sauvegardées dans les caisses populaires et au parlement du pouvoir unique. Mais quelle fierté les jeunes tireront-ils de l'héritage de pères qui refusent aujourd'hui de regarder en face l'avenir de la génération montante?

M. Bourassa, bien des jeunes sont déjà partis. Ils ne sont plus de votre société. Ils ont pris vos calculs partisans en dégoût. Ils ont découvert que le choix libéral se résume soit à l'assistance de la castonguette, soit à la condition de salariés dans une économie et une politique où ils n'ont aucun poids.

De quoi, en effet, avez-vous parlé d'autre à ce peuple? Vous avez tâché de l'immuniser contre la tentation de se tenir debout, vous l'avez prévenu des risques qui menaçaient les consolations de sa pauvreté. Vous l'avez incité à préférer la rumination de sa sujétion à la voie plus rude de la liberté. Vous avez tenté de le vider de sa sève et de son dynamisme. Vous êtes allé plus loin encore: non content de laisser occuper par les autres notre patrimoine collectif, vous vous êtes servi des investisseurs étrangers pour tenir ce peuple tranquille. A ceux qui sont ici des locataires, et qu'il ne s'agit pas de mettre à la porte en bloc, vous avez donné en plus le rôle d'épouvantails pour bloquer les aspirations des adultes et tranquilliser nos enfants. Sur quoi maintenant allez-vous fonder vos ambitions de croissance économique? Sur un peuple dépourvu de toute fierté, de toute initiative, de toute audace? Sur des investisseurs étrangers qui, en plus d'utiliser nos ressources, feront désormais peser sur vous la puissance que vous leur avez donnée pour assurer votre pouvoir sur vos concitoyens?

Les silences du Régime

Cette stratégie de la peur, de la sécurité immédiate pourrait bien exténuer toute velléité de reprise de la natalité, tout goût d'investissement collectif, toute dynamique d'auto-développement.

Cette prospérité chantée laisse intacte les gigantesques problèmes d'une population réduite majoritairement au statut de purs exécutants, de consommateurs impuissants, de citoyens démunis et de spectateurs aliénés. Dans ce contexte, qui profite de cette prospérité?

Cette apologie de l'investissement étranger est disproportionnée par rapport aux propos vagues sur "l'auto-développement des Québécois". Ici le capital de l'ITT est-il plus précieux que le capital humain d'une jeune génération que l'on a déçue?

Cette défense de l'entreprise privée ne s'accompagne pas d'une reconnaissance honnête de l'absence de véritables contrôles démocratiques sur ce monde marchand qui peut défaire, dans le réseau privé de la production et de la consommation, ce que les politiques sociales tentent de rééquilibrer. Par exemple, comment indexer un panier de consommation sur lequel le pouvoir politique n'a aucun contrôle décisif? D'ailleurs la collusion des intérêts des pouvoirs économiques et politiques libéraux ne nous laisse aucune illusion...

Cette pseudo-politique qui réduit les problèmes constitutionnels, linguistiques ou autres à des arrangements administratifs marque un processus dilatoire de démission. Nous restons toujours absents des paliers de décision qui pourraient nous acheminer vers une véritable stratégie de développement. Car dans ce vaste espace occupé par le libéralisme, que nous reste-t-il maintenant comme facilité de négociation? Nous n'avons rien en principe contre le "fédéralisme bien compris" dont parlait un éditorialiste. Mais où le comprend-on? Pas dans le gouvernement canadien actuel à ce qu'on nous dit. Faut-il attendre mieux d'un éventuel gouvernement conservateur ou néo-démocrate? Où sont les interlocuteurs de ce dialogue dont on rêve? Nous avons peur de l'avoir appris du Victoria Times dont La Presse nous rapportait avant-hier le commentaire: "Le raz de marée libéral est bien accueilli partout au Canada parce qu'il a étouffé pour l'avenir tout désir de souveraineté. Cela veut dire que le reste du Canada pourra maintenant s'occuper d'autres questions que celles du Québec!"

Nos risques

Nous continuerons donc de plaider pour le risque. Ce risque rencontre des aspirations qui ont pris corps chez des centaines de regroupements de citoyens.

Avec eux, nous chercherons à réunir ce que vous tentez de séparer: la langue, la souveraineté politique, l'auto-développement social et économique.

Nous allons placer au premier plan une politique de ressources humaines que vous avez soumise jusqu'ici à des calculs étroits de rentabilité partisane et d'ajustement aux règles des investisseurs.

Nous poursuivrons une lutte implacable pour démasquer cette utilisation anti-démocratique des ressources publiques que contrôle un patronage grandissant dans divers secteurs de la vie collective.

Nous amènerons à la limite critique ces prétendues réformes qui n'ont pratiquement rien changé aux écarts économiques grandissants entre les régions et entre les catégories de citoyens, à la paupérisation actuelle des petits salariés.

Nous maintiendrons vive cette instance de dépassement que constitue le projet d'un État québécois souverain, enfin capable de politiques suffisamment autonomes et unifiées.

Nous ferons appel à ce qu'il y a de meilleur chez nos concitoyens pour remplir le vide de pensée et de motivations qu'un certain style politique est en train de creuser.

Nous ne cesserons de dénoncer des stratégies de gouvernement qui ressemblent à celles des compagnies de finance, le mépris de l'intelligence critique, des façons de discréditer les nouveaux leadership populaires, les maquillonnages de nos ressources, les techniques sociales de manipulation, les collusions avec nos exploiteurs.

Voilà ce que nous avons l'intention de redire pendant les années qui viennent en y mettant tous les détails qu'il faudra. Nous ne nous limiterons pas à des procès. Malgré tous les obstacles et tous les "référendums" qui prétendent fixer l'histoire sous le règne des pouvoirs d'aujourd'hui, un autre pays se fait peu à peu. Nous sommes nombreux à travailler dans des secteurs divers: parmi les 30% se trouvent des militants de tous ordres et de toutes conditions qui veulent être des citoyens véritables. Ils sont dans les structures de l'Etat, dans les coopératives et les syndicats, dans les entreprises publiques ou privées, dans l'université et les écoles et, pourquoi le cacher, dans l'Eglise aussi. Ils ne sont pas des enfants ou des rêveurs. Ils sont soucieux d'économie autant que quiconque mais ils la veulent au service des hommes. Beaucoup d'entre eux considèrent que le Parti québécois est un bon outil parmi d'autres. Ils ont joué honnêtement les règles du jeu électoral et ils sont assurés que la petite opposition parlementaire qui reste sera efficace et fera honneur à ceux qui ne sont pas du pouvoir officiel. Ils croient toujours que l'indépendance est l'idéal normal d'une nation prolétaire.

Ceux qui, comme nous, ont passé le milieu de la vie n'ont pas plus aujourd'hui qu'hier le goût des bombes. Vous pourrez compter qu'ils ne violenteront pas la croissance d'un peuple comme le font des pouvoirs qui veulent, par d'autres moyens, le confiner à son silence. Ils ont appris la patience de l'engagement de chaque jour. Cette patience sera aussi longue et aussi têtue que l'histoire l'exigera. Nous n'avons pas d'autre opposition à vous proposer pour la bonne marche de votre système ni d'autre idéal à transmettre à la génération qui nous suit.

Après les élections

Qu'adviendra-t-il de la paix sociale?

par JEAN BRUNELLE

M. Jean Brunelle, directeur général du Centre des dirigeants d'entreprises, a adressé hier ses félicitations au nom du CDE au premier ministre Robert Bourassa pour la victoire remportée par son parti le 29 octobre. Dans une déclaration émise hier, M. Brunelle commente "l'issue du scrutin". En voici le texte.

Tout en reconnaissant que le scrutin de lundi dernier a muni la formation politique de M. Bourassa d'un mandat de gouvernement non équivoque, ce qui représente assurément des avantages appréciables à plusieurs points de vue, le Centre des dirigeants d'entreprise craint qu'une majorité aussi démesurée, en réduisant l'opposition parlementaire à une poignée d'individus, ne soit vraiment pas de nature à favoriser cette paix sociale si indispensable à l'édification de la société québécoise.

Par ailleurs, ce succès électoral perdrait tout son sens s'il avait pour conséquence de figer le pouvoir dans un rassurant statu quo aux plans économique et social tout aussi regrettable et dangereuse serait l'adoption d'une attitude complaisante ou hautaine de la part d'un gouvernement auquel la volonté populaire a conféré une telle majorité qui constitue en soi un danger permanent.

Le C.D.E. voudrait profiter de l'occasion pour attirer très brièvement l'attention du gouvernement sur ces deux ordres de problèmes qui lui paraissent vitaux pour la croissance du Québec et pour le maintien de la paix sociale.

Au chapitre de l'économie, il existe une urgente nécessité d'intensifier les efforts de l'Etat en vue d'accélérer l'élaboration d'une politique québécoise de développement, qui devient de plus en plus indispensable à l'affirmation du caractère spécifique de cette province. Une telle politique, qui gagnerait à être élaborée avec le concours de l'ensemble des forces vives du milieu, devrait permettre notamment de poursuivre et de résoudre au moins partiellement le débat économique inauguré durant la campagne électorale. La stratégie devrait également prévoir les mécanismes nécessaires pour contrôler dans la mesure du possible la dépendance évidente de l'économie de la province à l'endroit des Etats-Unis, de sorte que, advenant un ralentissement éventuel de l'activité économique américaine, le Québec puisse en être affecté au minimum.

Par ailleurs, la situation politique au Québec commande que le gouvernement accorde à la révalorisation de la concertation entre les corps intermédiaires une importance nettement prioritaire. Depuis une dizaine d'années, on a mis en place des structures, depuis les C.R.D. jusqu'au Conseil de planification et de développement, destinées à l'établissement d'une collaboration organique entre les principaux partenaires sociaux. Même s'ils ont quelquefois produit des résultats appréciables, ces mécanismes ont été utilisés trop timidement pour qu'on puisse faire la preuve de leur efficacité réelle. Dans le contexte actuel, le Conseil de planification et de développement, en particulier, peut constituer un point de rencontre éminemment utile et le gouvernement devrait lui conférer les responsabilités appropriées et les moyens de jouer le rôle qu'on est justifié d'en attendre.

Aussi, le C.D.E. invite-t-il avec empressement l'Etat et les corps intermédiaires de la province, et de façon toute particulière les organismes syndicaux, à adopter à l'endroit de la concertation une attitude positive afin que l'on puisse démontrer une collaboration fructueuse entre les partenaires sociaux et le gouvernement est de loin préférable au maintien d'un état de conflit permanent. Pour sa part, le C.D.E. entend pousser plus loin ses réflexions sur le sujet à l'occasion d'un colloque qu'il tiendra, en même temps que son assemblée générale, le 6 décembre prochain.

lettres au DEVOIR

Un vote d'abord conservateur

Certains esprits partisans voudront sans doute voir dans les résultats de l'élection du 29 octobre un appui massif au fédéralisme. Permettez-moi d'en douter. Ce n'est pas sur la question nationale que l'électorat s'est prononcé mais sur la question sociale. Conséquence: à droite toute! La société québécoise, société traditionnelle par excellence, n'a fait que suivre le courant conservateur qui déferle sur la civilisation occidentale actuelle. En effet, cette civilisation, essoufflée de la contestation massive de la décennie '60-'70, rejette carrément par une espèce de blocage psychologique toute idéologie progressiste. Cela nous a valu un fait aussi glorieux que l'écrasante réélection du président Nixon sur son adversaire McGovern. C'est avant tout ce phénomène qui ressort des résultats du scrutin et toute tentative d'explication doit en tenir compte.

Quoi qu'il en soit, il est à espérer que, même avec la quasi-absence d'opposition à l'Assemblée Nationale et l'apathie de la population, le Québec n'entre pas dans une autre nuit, une nuit qui pourrait s'avérer longue et mortelle.

Claude SAVOIE
étudiant.
Saint-Barthélémy, le 30 octobre 1973.

Mise au point

M. le rédacteur,

Dans votre livraison du 22 octobre, page 3, M. Gilles Provost m'attribue une étude qui "montrait que la majorité des médecins ignorent la composition des médicaments qu'ils prescrivent".

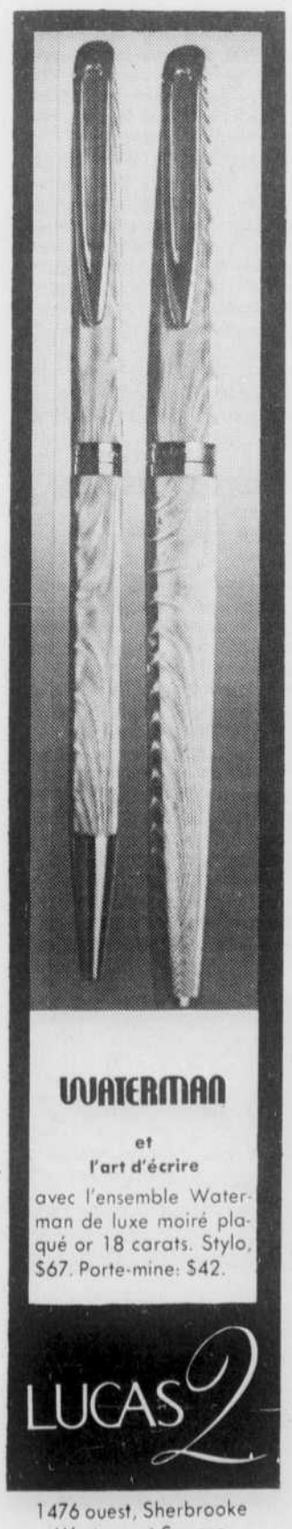
Premièrement je n'ai pas dit une telle chose. Deuxièmement elle est fausse. Troisièmement, si elle avait été vraie, je ne l'aurais pas dite devant un journaliste, car l'article de M. Provost vient de me convaincre que les médecins ont raison de croire que "des journalistes avaient trahi leur pensée", pour employer sa propre expression.

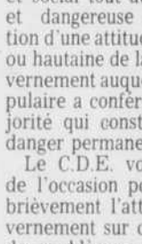
Ce que j'ai dit, c'était que plus un médicament composé contient des ingrédients multiples, plus c'est difficile pour un professionnel de la santé de se souvenir du nom de chacun d'eux.

Pierre BIRON, m.d.
Département de pharmacologie
Université de Montréal
Montréal, le 22 octobre 1973.

NDLR: Quant un conférencier a lui-même refusé de rencontrer un journaliste qui demandait un supplément d'information et quand il a même refusé de donner accès au texte écrit de sa conférence qui était disponible, la plus élémentaire décence voudrait qu'il évite au moins de blâmer les média d'information s'il se glisse une inexactitude dans le reportage.

Gilles PROVOST


WATERMAN
et
l'art d'écrire
avec l'ensemble Waterman de luxe moiré plaqué or 18 carats. Stylo, $67. Porte-mine: $42.
LUCAS 2
1476 ouest, Sherbrooke
Westmount Square
Fairview Pt.-Claire

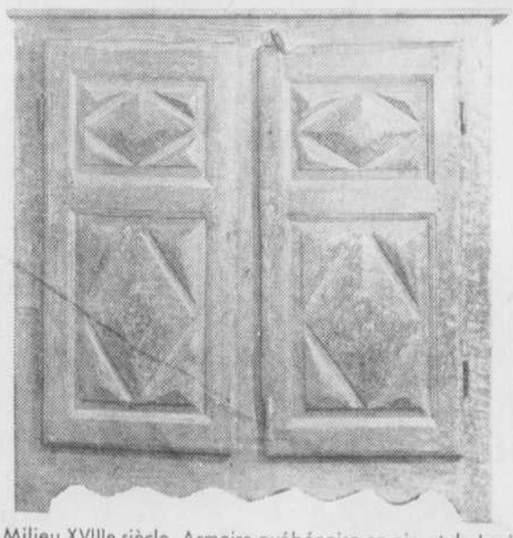

Tél.: 523-2858
le Cocher
Diners d'hommes d'affaires
Au Piano, tous les soirs, Georges Klein
4897, Berri
Sud Boul. St-Joseph

APPRENEZ L'ANGLAIS
Au Vermont
cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Coéducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.
Écrivez à :
International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

Université du Québec
École nationale d'administration publique
SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT POUR ADMINISTRATEURS
Sujet:
Le langage et le système A.P.L
Calendrier:
Session de quatre (4) jours offerte du 27 au 30 novembre
Cette session vise à donner à l'administrateur une connaissance à la fois théorique et pratique du langage A.P.L. Des applications de l'A.P.L aux problèmes de gestion seront faites, telles la recherche opérationnelle et la construction d'un système d'information pour la gestion.
Lieu:
École Nationale d'Administration Publique (ENAP)
625, rue St-Amable,
Québec
Prière de communiquer avec l'ENAP à 418-657-2690 pour inscriptions ou renseignements additionnels.

MARIO ESCUDERO

"LE MEILLEUR GUITARISTE FLAMENCO DE CETTE GÉNÉRATION" Ramon Montoya
19 NOVEMBRE - 20H30
Billets: $7.00 $6.00 $4.50 $3.50
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et Place des Arts. Demi-tarif sur billets $6: étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement. Agences & CHARGEX 932-2234.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Hudson Antiques
Endroit: Jonction de la route 17 et Trans-Canada, sortie 17 - Hudson

Milieu XVIIIe siècle. Armoire québécoise en pin, style Louis XIII, à motif pointes de diamant. Authentique, peinture et sculpture originales. 51" h. 54" l. 23" p.
OUVERT TOUS LES JOURS 10 a.m. à 6 p.m.
DIMANCHES 1 p.m. à 6 p.m.
Fermé les Mercredis
Tél. 455-5353
ANTIQUITÉS CANADIENNES ET EUROPÉENNES DE TRÈS HAUTE QUALITÉ.
Hudson Antiques

suites de la première page

LA POLOGNE

de parti-pris dans le conflit du Proche-Orient. M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires étrangères du Canada, est parti vendredi soir pour Washington où il rencontrera son homologue égyptien M. Ismail Fahmy.

Alors qu'au Conseil de sécurité on multipliait les rencontres pour mettre sur pied la force d'urgence des Nations unies au Proche-Orient, une nouvelle étape vers un apaisement a été franchie hier, lorsque la Syrie est venue se joindre aux nombreux échanges diplomatiques qui se sont tenus à Washington entre l'Egypte, Israël et les Etats-Unis.

M. Mohammed Zakarya Ismail, vice-ministre syrien des Affaires étrangères, qui se trouvait au siège des Nations unies à New York, s'est en effet rendu dans la capitale fédérale pour y rencontrer M. Henry Kissinger, avant le départ de ce dernier pour son long périple dans le monde arabe et islamique. Cette visite a été accueillie avec une vive satisfaction dans les milieux américains où l'on estime que l'élargissement à la Syrie des négociations parallèles menées avec l'Egypte et Israël devrait permettre d'accomplir de rapides progrès dans la recherche d'une formule de compromis acceptable entre les trois belligérants.

Ce brusque dégel dans les relations diplomatiques américano-syriennes, qui étaient rompues depuis la guerre des Six Jours, a fait suite à 48 heures de négociations particulièrement serrées entre les dirigeants américains et leur hôte israélien, Mme Golda Meir, ainsi que le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Ismail Fahmi.

Après la conférence de presse qu'a donnée Mme Meir, l'impression dominait que la proposition israélienne de "mouvements de troupes de part et d'autres du canal de Suez" est loin de répondre aux exigences égyptiennes, et peut-être même américaines, de retrait sur les lignes occupées le 22 octobre. Le premier ministre israélien semble en somme envisager une sorte d'échange de territoires, qui tendrait à refaire du canal, comme c'était le cas avant les dernières hostilités, la ligne de démarcation entre les belligérants.

Aux yeux de certains, il s'agirait là d'une première étape en vue d'un nouveau retrait, assorti de la création, sous le contrôle des Nations unies, d'une zone-tampon sur les deux rives de la voie d'eau.

De son côté, le président égyptien Sadate n'est pas resté inactif et a multiplié les consultations avec les chefs arabes. Il a d'abord rencontré à Koweit le président syrien Hafez El Assad, l'émir de Koweit Sabah El Salem El Sabah et le roi Fayçal d'Arabie saoudite. Les entretiens ont porté sur "l'évaluation globale de la situation avant et après le cessez-le-feu et sur les mesures à prendre au cours de la prochaine étape, à la lumière des entretiens entre M. Ismail Fahmi et M. Kissinger". On a aussi parlé de la "solidarité arabe en vue de libérer les territoires arabes" et de la mise-au-point de stratégies d'attaque, comme l'arrêt du pompage du pétrole à destination des Etats-Unis et des Etats pro-israéliens.

A peine rentré au Caire, le président Sadate a reçu le président Boumedienne; ainsi en moins de dix jours, deux chefs d'Etat se sont succédés au Caire, le président libyen Kadhafi et M. Boumedienne, ainsi que les ministres des Affaires étrangères algérien et tunisien, M. Vassili Kouznetzov, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères. Des consultations aussi intenses montrent bien l'incertitude des dirigeants arabes face au cessez-le-feu et annoncent sans doute une nouvelle offensive diplomatique égyptienne.

Les autres pays pressentis pour fournir des contingents seraient: Pérou, Panama, Népal et Indonésie, plus trois pays africains sur lesquels aucun accord n'est encore en vue.

RICHARD NIXON

le président et son ancien conseiller, M. John Dean. Bull a déclaré que c'était le président Nixon lui-même qui l'avait informé que ces deux bandes magnétiques manquaient.

Les "révélations" de Stephen Bull ont été faites au moment où le juge Sirica s'efforce à Washington de faire toute la lumière sur la surprenante affaire des deux bandes magnétiques évanouies.

Devant le juge Sirica, un procureur fédéral, M. Richard Ben Veniste, a déclaré qu'il n'était pas du tout satisfait des explications fournies à ce sujet par la Maison-Blanche et il a réclamé la comparution de huit collaborateurs passés ou présents du président, dont l'ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, M. H.R. Haldeman, qui avait reconnu devant la commission Ervin avoir emporté chez lui pendant quelques jours plusieurs des bandes enregistrées.

M. Ben Veniste a fait remarquer au juge Sirica que l'agent du service secret chargé des enregistrements magnétiques à la Maison-Blanche avait d'abord dit que la conversation du 15 avril entre M. Nixon et M. Dean n'avait pas été enregistrée parce que la machine ne fonctionnait pas, mais par la suite il avait expliqué que la bande était épuisée sans que l'on s'en soit aperçu.

Les derniers développements de l'affaire Watergate-Nixon ont amené hier l'un des plus ardents défenseurs du président jusqu'à maintenant, M. Joseph Alsop, a réclamer la démission immédiate de Richard Nixon. "Le moment est venu pour le président Nixon de présenter sa démission, sous condition que le Congrès confirme rapidement la nomination du vice-président qu'il a choisi", écrit le fameux "columnist" de Washington.

De leur côté, le New York Times et le Wall Street Journal ont insisté hier tous les deux pour affirmer qu'il était dans le meilleur intérêt des Etats-Unis que le président Nixon remette sa démission.

En particulier, le Wall Street Journal écrit que Nixon est maintenant à la merci de ses critiques et qu'il ne peut faire grand-chose pour éviter la destruction totale de son administration si ces derniers exploitent à fond les armes qu'il leur a lui-même fournies.

Pendant ce temps, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Gerald Warren, a déclaré hier qu'il n'est pas question que le président démissionne et qu'il désirait tirer l'affaire du Watergate au clair plutôt que de s'en écarter.

M. Warren tenait alors une conférence de presse au lendemain du brusque départ du président Nixon pour Key Biscayne en Floride. Le président avait laissé derrière lui une capitale fédérale en effervescence après qu'elle eût appris la nouvelle des deux enregistrements manquants.

L'ALBERTA

Ottawa et Calgary, le ministre a demandé au gouvernement albertain d'y repenser à deux fois et d'adopter une "attitude plus souple dans ses prises de position".

Pour sa part, le gouvernement américain a regretté hier la décision canadienne d'augmenter immédiatement de 400% la taxe d'exportation sur le pétrole et ses dérivés. "Nous avons été déçus par cette décision", de déclarer M. Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat, en notant que les Etats-Unis n'en avaient été informés qu'au moment même où elle était annoncée au Parlement.

De son côté, un porte-parole du ministère québécois des Richesses naturelles nous a déclaré que la flambée présente des prix internationaux ne mettait pas en danger la politique énergétique du Québec La région de l'Est du Canada compte dans ses approvisionnements près de 20% de pétrole arabe, l'autre partie venant du Nigéria et du Venezuela. Il semble cependant que les expéditions pétrolières du golfe Persique vers Montréal se poursuivent sans anicroches et qu'aucun bateau n'a mis le cap sur un port américain au détriment des besoins canadiens.

Toujours selon le même porte-parole, le prix affiché de $6.30 qui prévaut sur les marchés internationaux, donc sur celui de Montréal, demeure "encore" plus avantageux que le prix réel, si ce n'était du gel des prix décrété par M. Macdonald, qui s'établirait à $6.90 le baril au port de Montréal. Présentement de poursuivre ce haut fonctionnaire, le Canada maintient une politique de double prix qui revient à taxer la "différentielle de prix" qui subsiste entre Calgary ($4.10) et Chicago ($6.30).

Cette politique ne peut qu'être transitoire aux yeux des experts pétroliers canadiens car l'Alberta, tout en endiguant sa saignée pétrolière vers les Etats-Unis, ne peut approvisionner sur une longue période les régions atlantiques du pays. "L'Ouest n'a qu'une autonomie de 14 ans en réserves de pétrole et l'approvisionnement du marché québécois ferait descendre rapidement cette "période-consommation" à 7 ans."

Ce haut fonctionnaire québécois en conclut que les graves distorsions de marché que sous-tend l'application de la politique énergétique du gouvernement fédéral, politique qu'il considère d'ailleurs comme sage, conduiront à un relèvement graduel des prix intérieurs du pétrole car "les compagnies n'accepteront pas longtemps un gel des prix qui leur ferme un marché aussi lucratif que celui de Montréal".

En ce qui concerne les approvisionnements du Québec, le ministère des Richesses naturelles négocie présentement des accords avec les réseaux ferroviaires canadiens afin de pallier à tout embargo pétrolier de la part des pays arabes.

M. TRUDEAU

Prié de dire qui, de lui-même ou de M. Bourassa, avait pris l'initiative de cette rencontre, M. Trudeau a répondu: "Je serais bien embêté de répondre à cette question. Je pense que c'est venu des deux côtés. J'ai appelé le premier ministre du Québec après son éclatante victoire le soir même de cette victoire, et lui et moi avons convenu de nous rencontrer le plus tôt possible..."

A M. Roch LaSalle, député indépendant de Joliette, qui lui demandait s'il publierait un communiqué ou donnerait une conférence de presse à la suite de son entretien avec M. Bourassa, le premier ministre a répondu qu'il ne pouvait en être question, pas plus qu'il en avait été question lors de précédentes rencontres avec d'autres premiers ministres provinciaux.

Ces déclarations et mises au point contribuent à dissiper les doutes qu'avait pu faire naître l'annonce de la rencontre entre les deux hommes. Mais il reste que le Parti libéral du Québec, dans son programme électoral, s'engageait à rouvrir le dossier de la révision constitutionnelle. M. Bourassa a d'autre part évoqué à quelques reprises au cours de la campagne cette volonté de reprendre les discussions avec Ottawa et les autres provinces à cet égard.

De telles dispositions n'ont pas manqué de retenir l'attention des fonctionnaires fédéraux qui conservent à jour leurs dossiers de relations fédérales-provinciales et de la révision constitutionnelle. L'un d'entre eux devait d'ailleurs confier au DEVOIR, peu après la victoire de M. Bourassa, qu'il y a des moments dans l'histoire du pays qui se prêtent mal à la révision constitutionnelle, mais qu'il y a d'autres moments qui sont plus propices à de tels débats. Peut-être, concluait-il, entrons-nous dans un tel moment?

Ce langage est tenu par un spécialiste qui a sans doute acquis une longue expérience et appris à interpréter beaucoup de situations complexes. Mais il n'est pas sûr qu'il ait bien interprété la situation au Québec au lendemain de la victoire des 102.

IMPORTATION

sées de l'imposition de cette surtaxe qui frappera davantage les éleveurs américains qui vendent leur bétail au Canada.

C'est la troisième tentative du gouvernement, cet automne, pour protéger l'industrie domestique reliée aux bestiaux. En février le Canada avait aboli tous les tarifs dans le but d'encourager les importations et faire baisser les prix du boeuf; on s'attendait que les Etats-Unis allaient imiter le Canada en juin et abandonneraient leurs tarifs.

L'attente canadienne fut vaine. En août, Ottawa instituait un système de contrôle des permis d'exportation quant aux qualités les meilleures de boeuf et de porc exportées au sud. Peu de marchands de bestiaux se heurtèrent à un refus de permis; le bétail canadien continuait à se vendre sur le marché américain.

A la fin de septembre, le gouvernement canadien revenait aux tarifs de 1.5 cents et de 3 cents qui avaient été abolis en février. Ce geste, tout comme celui d'hier, tendait à remédier à la situation créée par le gel sur les prix du boeuf imposé cet été par l'administration Nixon.

Le bétail à engraisser continuait à entrer aux Etats-Unis aux tarifs américains; on engraissait là-bas ce bétail qui rentrait tout de suite au Canada sans frais de douanes. Les éleveurs américains de bestiaux tiraient grand profit de ces opérations en revendant un bétail engraissé.

L'annonce du ministre des Finances a été accueillie avec satisfaction par les trois partis de l'Opposition.

M. René Matte (CS-Champlain) a cependant déploré que le gouvernement permette encore l'importation de plusieurs produits "qui sont en abondance ici".

Il est "inadmissible", d'après lui, que le gouvernement canadien ne vienne pas davantage en aide aux producteurs de toutes sortes au pays afin de leur permettre de produire plus pour le bénéfice des consommateurs canadiens.

SAMSON ET ROY

nous allons réclamer ces amendements avec vigueur et ténacité".

M. Roy a aussi affirmé qu'il n'était aucunement question que les créditistes forment une alliance avec le Parti québécois.

LES ÉPARGNANTS

C'est pourquoi elle exige, avant tout versement, l'acceptation sous forme écrite de tous les détenteurs de certificats sans exception.

La proposition de Guaranty Trust met sans doute fin à un long chapitre de l'histoire de Champion Savings, mais comme l'a signalé Melvin. C. Twaig lors de la reunion d'hier, l'histoire elle-meme est loin d'être terminée.

DROIT DE LA MER

que". Il se peut en fait que les pays qui, comme le Canada, sont en faveur de l'approche par espèces soient mieux à même de la faire respecter dans le cadre de l'approche par les droits souverains exclusifs, préconisée par les Etats côtiers en voie de développement".

Mais les droits de pêche ne sont qu'une des grandes questions au sujet desquelles la déclaration ministérielle préparée conjointement par les ministères des Affaires extérieures, ainsi que de l'Environnement et des Pêcheries définit la position canadienne.

Sur ces autres questions, aussi, le Canada envisage le réforme du droit de la mer dans une perspective très voisine de celle des pays en voie de développement — dont le tiers monde — se désolidarisant ainsi des pays industrialisés (surtout ceux qui disposent d'une flotte marchande et qui n'ont que peu ou pas de "pignon sur mer") auxquels l'associent très souvent d'autres aspects de sa politique étrangère. Ce rapprochement entre Ottawa et le tiers monde était déjà évident lors de la conférence des Nations unies sur l'environnement de 1972.

Il convient de passer en revue ces autres aspects du droit de la mer.

● Protection du milieu marin. Tout en souscrivant à l'idée que des organismes internationaux compétents établissent des normes appropriées et sévères d'application universelle en ce domaine, "le Canada considère que les Etats côtiers doivent être habilités à prescrire et à imposer leurs propres normes anti-pollution, dans la mesure où cela est nécessaire, au-delà des normes internationalement reconnues et cela non seulement dans leurs eaux territoriales, mais aussi dans les zones situées au-delà et qui relèvent de leur juridiction." C'est la doctrine qui sous-tend la loi fédérale de 1970 sur la prévention de la pollution des eaux arctiques.

● Ressources du plateau continental. "Le Canada revendique et exerce des droits acquis sur l'ensemble de la marge continentale, ce qui comprend non seulement le plateau mais aussi la pente et le glacis qui se trouvent au-delà." Cette position s'appuie sur trois bases juridiques, à savoir la convention internationale pertinente de 1958, les arrêts rendus en 1969 par la Cour internationale de justice et la pratique des Etats. Il va sans dire que le Canada s'oppose aux nombreux Etats qui voudraient limiter la zone continentale à 40 milles ou à celle dont la profondeur ne dépasse pas 200 mètres.

● Mer territoriale. Selon Ottawa, la largeur de la mer continentale devrait être de 12 milles, à condition que les intérêts des Etats côtiers dans leur milieu marin soient convenablement protégés. Mais le Canada estime que l'acceptation de cette limite par les pays en voie de développement est subordonnée à la création d'une "zone économique" de 188 milles au-delà de la mer territoriale (pour en arriver à la limite globale de 200 milles).

● Navigation. Réaffirmant la souveraineté exclusive des Etats côtiers dans leurs eaux intérieures (leurs limites étant la ligne à partir de laquelle la mer territoriale est mesurée) le Canada souscrit à la doctrine du "passage inoffensif" des navires étrangers en mer territoriale, à condition que la pollution figure parmi les "offences" qui limitent ce droit. Ottawa ne voit pas de conflit irréductible entre l'extension à 12 milles de la mer territoriale et le maintien du droit de "passage inoffensif" dans des détroits (étroits) comme Gibraltar, Malacca, etc. Mais il soustrait explicitement le passage du nord-ouest du domaine de la navigation internationale. Enfin, le Canada est plutôt simpathique à la reconnaissance de la théorie des "eaux archipélagiques", qui transformerait en eaux intérieures les zones maritimes séparant les portions territoriales d'Etats-archipels, comme les Philippines et l'Indonésie, à condition que ces Etats ouvrent des corridors maritimes aux navires étrangers.

CHAMBLY

Suite de la page 3

Il est à noter toutefois que la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal exploite un réseau dans la ville de Longueuil et que les usagers de ce réseau ont depuis de longues années le privilège acquis de la correspondance sur tout le réseau de la CTCUM. Par contre, la ville de Longueuil doit fournir sa quote-part pour le métro. Reste à savoir, si, en échange du privilège de la correspondance pour leurs citoyens les autres municipalités concernées de la Rive-Sud seraient disposées à contribuer au métro.

LES QUÉBÉCOIS

Suite de la page 3

Dans Verdun, la jeunesse, les vieillards et le stationnement des voitures ont été parmi les thèmes de la campagne tour à tour débattus par trois candidats, dont le maire sortant, J.-Albert Gariépy, qui défend son titre contre un conseiller municipal, adversaire farouche, dit-on, M. Gérard Dorais, et un anglophone, M. Roderick Diamond.

M. Gariépy avait déjà annoncé sa retraite pour cause de maladie et sa décision de briguer encore une fois les suffrages en a surpris plus d'un. Il a l'appui d'un ancien maire, celui qu'il fit tomber en 1969, M. George C'Reilley, et de quatre membres du conseil: MM. Eugène Bonin, Archie Wilcox, Lucien Caron et Jean-Paul Bélisle.

Une candidature qui eût conféré plus d'intérêt à cette campagne: M. Bryce Mackasey, ex-ministre fédéral, natif de Verdun, qui a enfin choisi de ne pas se présenter.

Cette décision, dit-on, aurait incité M. Dorais à faire la lutte. Sa campagne: sortir Verdun de son idolement, rénover le parc domiciliaire, améliorer les services publics et sociaux.

Signalons dans Verdun la présence d'un député libéral, celui de Verdun précisément, à la candidature d'un siège dans le quartier no 2.

M. Lucien Caron se vante déjà d'avoir obtenu de Québec un chèque de près d'un demi-million pour combler le déficit prévu du présent exercice financier. Son adversaire: Jean-Paul Ross, candidat péquiste défait au scrutin du 29 octobre.

Lachine

Dans Lachine, le maire Jean-Guy Chartier se voit opposé à MM. Raymond Tessier et Guy Décary. Ce dernier, président de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, se réclame de la participation en promettant des réalisations qui feront de Lachine une ville plus agréable, et mieux administrée. Il promet notamment d'aménager les abords du lac Saint-Louis et de modifier les heures de réunion du conseil municipal pour permettre à un plus grand nombre de citoyens d'y assister.

Granby

Enfin, Granby, où l'ex-maire Paul-O. Trépanier, partisan conservateur de Robert Stanfield, avec qui il a rompu récemment de longues fiançailles politiques, fait la lutte au maire Jean-Louis Tétreault.

Deux hommes, deux styles. Trépanier vit de grands projets, en réalise quelques-uns, croit aux lendemains heureux de la cité sereine. Tétreault, maire depuis quatre ans, avare de paroles, d'un calme parfois désespérant, tout à l'opposé de son adversaire.

Rive Sud

Sur la Rive-Sud, la campagne électorale n'a suscité aucun affrontement. Quatre municipalités seulement vont aux urnes cette année: Saint-Basile, Le Moyne, Candiac et McMasterville.

A Saint-Basile, un candidat, entrepreneur en démolition M. Henri Vandevoorde, âgé de 70 ans, s'oppose au maire sortant, M. Roland Leblanc, qui détient le poste depuis 1965.

Au conseil, où le scrutin n'est pas de rigueur, les conseillers ont été réélus par acclamation. Ce sont MM. Charles-E. Duquet, Bertrand Dumais et Edouard Champagne, aux sièges un, deux et quatre.

Aux autres sièges, trois, cinq et six, MM. Lionel Belsile, Régent Marcoux et Germain Brosseau n'ont pas d'opposants. Dimanche, donc, environ 3,000 électeurs voteront pour l'élection à la mairie seulement.

A LeMoyne, les 5,000 électeurs, choisiront pour la mairie entre l'actuel magistrat M. André Charpentier, qui avait succédé au maire décédé en 1967, et M. Joseph Beausoleil, débardeur.

Les conseils aux sièges un, deux, trois et quatre l'ont emporté par acclamation. Ce sont MM. Gaston Fournier, pour un deuxième mandat, et Jean-Paul Grenier, Jacques Méthot et Roger Martin.

Mais les sièges cinq et six sont contestés, MM. Odilon Laforêt et Lucien Bourdages défendent leur quartier contre MM. Lionel Paquette et Paul Fiset.

A Candiac, le scrutin se résume à peu de choses. Le maire sortant, M. Claude Hébert, a été élu par acclamation, seul candidat à la succession du maire démissionnaire M. Jean Leman.

Conseiller au siège numéro deux, M. Hébert voit deux candidats se disputer son ancien poste: MM. Victor Bédard et Ronald Fauvel.

Le conseiller Normand Langlois a été réélu au siège numéro trois, tandis que dans les deux autres quartiers, les conseillers sortant, MM. Alec Dupont et Jean Vocino, font face à MM. Hercule Vachon et Ray McLeod.

Dans MacMasterville, le maire Roger Levasseur ayant démissionné, le conseiller Ferdinand Boremans, seul candidat, a été élu par acclamation. Au conseil, M. Lionel Borduas est contesté par M. Paul Alain.

Dans Marieville, M. Gilles Girouard se désiste et le candidat Yvon Hamel est proclamé maire.

LE CANADA

Suite de la page 4

les uns des autres les banquiers et les ingénieurs, les gérants et les spécialistes du marketing, pour voir dans quelle mesure l'Europe peut accroître son apport à l'auto-développement économique souhaité par les Canadiens. Ne vaut-il pas la peine de préciser quoi donc les entreprises et les banques européennes pourraient faire de plus pour investir dans l'avenir du Canada et fournir des marchés à la production accrue de ce pays?

Je voudrais souligner, en terminant, que c'est bel et bien d'un mouvement dans les deux sens que nous parlons. Nous, de la Communauté, ferons tout en notre pouvoir pour développer ce que nous appelons notre "dimension canadienne". En retour, nous nous attendons à des efforts et à des encouragements équivalents du côté canadien. Nous, Européens, ne pouvons travailler seul; il vous appartient tout autant de définir vos relations avec nous qu'il nous appartient de définir la nôtre avec vous.

Les Européens qui ont suivi les affaires canadiennes, ces dernières années, se seront probablement demandés, à un moment ou l'autre: "Où donc va le Canada?" De mêmes les participants à cette conférence se demanderont, fort pertinemment: "Où donc va la Communauté?"

A Bruxelles, bien que nous souhaitons tous qu'émerge une identité européenne, nous avons encore de grands efforts à faire pour mieux cerner cette identité et la traduire en des lignes de conduite capables d'orienter notre vie de tous les jours. Je sais que vous, Canadiens, avez fait de grands efforts pour réévaluer et ensuite affirmer une identité proprement canadienne à l'échelle planétaire. Puisque vous vous retrouvez au sein d'un seul pays, vous aurez sans doute la tâche plus facile que vos neuf cousins Européens et vous pourrez avancer plus rapidement qu'eux.

Une mission coréenne attendue à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce et de l'Industrie de la République de Corée, M. Nak Sun Lee, sera au Canada du 4 au 11 novembre, répondant à l'invitation de son homologue canadien, M. Alastair Gillespie.

Selon un communiqué émis à Ottawa par le ministère du Commerce et de l'Industrie, les discussions ministérielles viseront à promouvoir le renforcement des relations commerciales et à approfondir la connaissance du potentiel et des besoins agricoles et industriels des deux pays.

La délégation coréenne prendra part à des consultations sur le commerce et l'économie en général et visitera des entreprises canadiennes de fabrication et de ressources à Montréal, Ottawa et Toronto.

Les derniers résultats du scrutin dans Dorion

Voici les résultats définitifs des dernières élections dans la circonscription montréalaise de Dorion, où se présentait le chef du Parti québécois, M. René Lévesque. Bossé, libéral, 13,649; Lévesque, PQ, 13,356; J.-A. Lévesque, créditiste, 982; Lapointe, UN, 622; P. Lévesque, communiste, 116.

Une compilation effectuée hier par la Presse canadienne de 99.4% des suffrages exprimés, lors du scrutin du 29 octobre, donne les résultats suivants:

	1973		1970		1966	
LIB	1,616,275	(55%)	1,304,341	(45%)	1,099,435	(47%)
PQ	892,644	(30%)	662,404	(23%)	—	
CS	293,353	(10%)	321,370	(11%)	—	
UN	153,994	(5%)	564,544	(20%)	948,928	(41%)
AUTRES	8,339		20,311	(1%)	276.466	(12%)
TOTAL	2,964,605		2,872,970		2,324,829	

la météo

Un courant d'air plus froid a envahi le Québec à la suite d'une vaste et forte dépression sur le golfe Saint-Laurent. Dans l'ensemble du Québec, le ciel était couvert et il y avait de la bruine et du brouillard dans les secteurs du nord-est. Sous l'influence du courant d'air plus froid le nord-ouest québécois a reçu des chutes de neige locales. Dans le sud une quantité variable de nuages et d'éclaircies ont prédominé alors que le vent y était vif. De l'air plus froid surmontera le reste du Québec samedi alors que la vaste dépression de l'est s'arrêtera au large du Labrador. Des chutes de neige locales continueront de se produire dans les régions montagneuses du nord alors que le sud connaîtra des passages nuageux au cours des deux prochains jours par suite de l'air frisquet.

●

Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Lac Saint-Jean, Saint-Maurice: Généralement nuageux avec chutes de neige locales passagères. Maximum 35 à 40. Aperçu pour dimanche: éclaircies passagères.

●

Laurentides, Québec: Ensoleillé mais passages nuageux. Risque de quelques chutes de neige locales. Maximum 40 à 45. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

●

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: Ensoleillé mais passages nuageux et plus frais. Maximum 45 à 50. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé et frais.

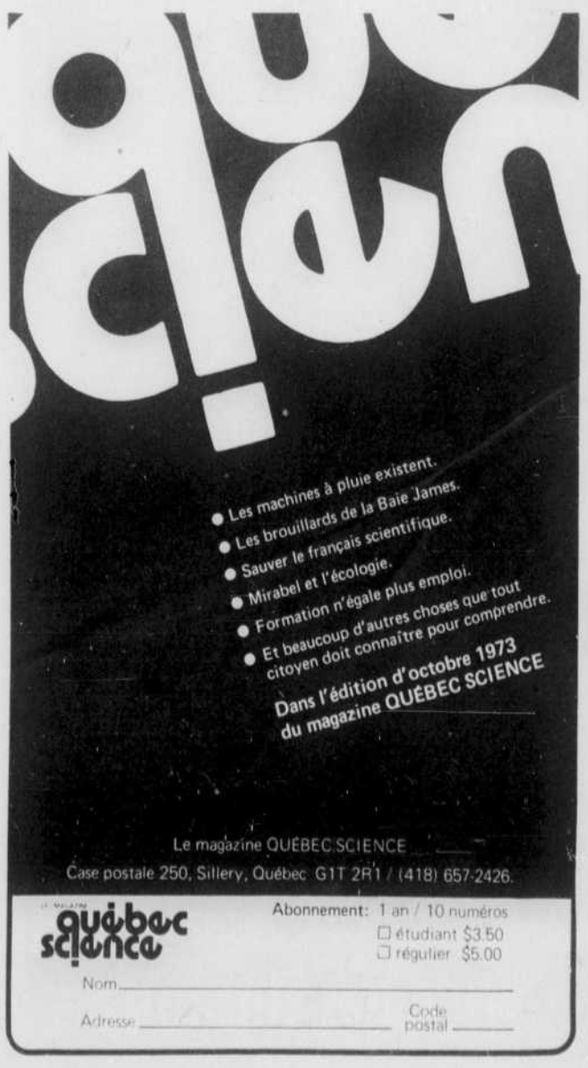
●

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Gaspé: Risque de quelques chutes de neige locales. Maximum 35 à 40. Aperçu pour samedi: partiellement nuageux. Risque de chutes de neige locales.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

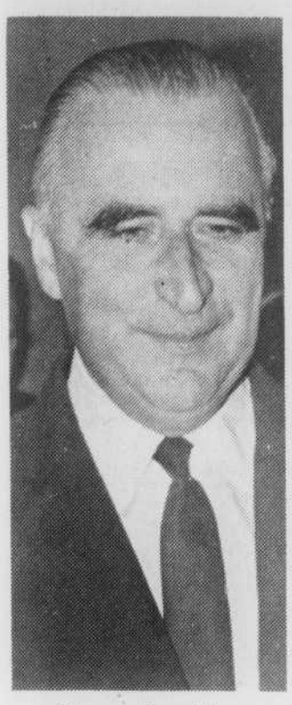
SANSFAÇON Gérard. Accidentellement à Montréal, le 31 octobre 1973 à l'âge de 46 ans, est décédé, Gérard Sansfaçon, chef d'atelier à l'Imprimerie de Montréal; époux de Thérèse Chicoine, père de Robert, Yves, Francine et Nathalie. Son père M. J.S. Sansfaçon, son frère Dr. Henri Sansfaçon, optométriste, époux de Gisèle Lebel.
Les funérailles auront lieu samedi le 3 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Paul & Fortin No 835 avenue Laurier est, pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.





Le Danemark convoque les "Neuf" à un sommet européen

COPENHAGUE (d'après l'AFP et Reuter) — Le premier ministre danois, M. Anker Joergensen, a proposé hier que les chefs d'Etat et de gouvernement des "Neuf" se réunissent les 15 et 16 décembre 1973, à Copenhague. Il a ainsi répondu au souhait du président Georges Pompidou qui avait réclamé des réunions au sommet entre les membres de la CEE, afin d'harmoniser leurs attitudes face au problème du Proche-Orient et toute autre crise internationale.



Georges Pompidou

Il appartenait au premier ministre danois, en sa qualité de président des institutions de la Communauté européenne, de convoquer les différentes parties à ce sommet européen. Et il ne fait pas de doute que les "Neuf" vont répondre par l'affirmative à cette proposition, qui suscite d'ailleurs de multiples réactions dans le monde.

Ainsi le sénateur Edward Kennedy a reproché hier à l'administration Nixon d'avoir "créé inutilement une crise dans l'Alliance atlantique" lors du dernier conflit du Proche-Orient. M. Kennedy a déclaré devant le Sénat que les Etats-Unis auraient dû notamment prévenir les pays membres de l'OTAN avant d'ordonner la mise en alerte des troupes américaines le 25 octobre dernier, ce qui a amené, selon lui, une crise "inutile" au sein de l'Alliance. Les négociations bilatérales américano-soviétiques sur le conflit du Proche-Orient, a-t-il ajouté, "menacent d'isoler nos alliés de l'OTAN" et "risquent de donner l'impression que nous sommes prêts à atteindre un accord avec Moscou aux dépens de l'Europe".

Cette initiative du président Pompidou n'a pas reçu un très bon accueil aux Etats-Unis, car si Washington se déclare partisan de l'unité de l'Europe, sa conception de cette unité diffère sensiblement de celle des pays membres de la Communauté. C'est ainsi que M. Henry Kissinger, qui recevait des parlementaires français, il y a quelques jours, leur a fait sentir qu'il aurait souhaité que les "Neuf" consultent les Etats-Unis avant de rédiger leur projet de rencontre au sommet régulière.

Aux mêmes parlementaires français qui lui demandaient pourquoi les Etats-Unis n'avaient pas consulté leurs alliés sur la crise du Proche-Orient, M. Kissinger leur a répondu que "de toute manière, cela n'aurait rien changé".

De plus, un haut fonctionnaire du Pentagone a exprimé l'espoir que "la querelle de famille (surgie entre Washington et ses alliés européens) forcera tout le monde à examiner de près les déficiences de l'OTAN et les moyens d'y remédier". Selon lui, ce "conflit d'idées" a commencé de se manifester après que les Etats-Unis eurent alerté leurs forces à l'échelle mondiale la semaine dernière. A la faveur de cette crise, les Européens se sont aperçus que leur sécurité est liée à celle du Proche-Orient qui les approvisionne en pétrole.

Entre-temps, M. James Schlesinger, secrétaire américain à la Défense, a renoncé à se rendre à Bonn la semaine prochaine, comme il en avait l'intention, en raison des divergences survenues entre les Etats-Unis et l'Allemagne de l'ouest à propos de la crise du Proche-Orient.

Un haut fonctionnaire du secrétariat à la Défense a clairement laissé entendre hier à Washington qu'une visite à Bonn de M. Schlesinger serait inopportune au moment où les Etats-Unis vont reviser la structure de leur présence militaire en Europe à cause du manque de coopération de l'Allemagne lors de la crise du Proche-Orient.

Pour sa part, l'agence Tass, commentant la proposition du président Pompidou, estime que l'initiative française reflète l'existence "d'une crise de confiance au sein de l'OTAN" et "s'inscrit dans le contexte de la récente aggravation des relations entre Washington et ses alliés atlantiques".

Selon l'agence Tass, les "frictions" entre les Etats-Unis et l'Ouest européen ont dépassé le stade d'une "querelle de famille" et se manifestent sous une forme "ouverte et aiguë", Washington étant mécontent du fait que "presque tous les pays ouest-européens ont refusé de suivre la politique américaine de soutien politique et militaire à l'Etat d'Israël".

L'agence Tass voit également dans le refus "non équivoque de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, et d'autres Etats... d'approuver la politique expansionniste d'Israël, la crainte des conséquences d'utilisation à leur rencontre de l'arme pétrolière.

Pour sa part, le premier ministre britannique Edward Heath s'est déclaré convaincu que les réunions au sommet proposées par le président Pompidou favoriseront grandement le développement de la coopération politique entre les "Neuf" et affirmeront la personnalité politique de la CEE dans les affaires mondiales." Je suis persuadé, poursuit-il, qu'à long terme la Communauté européenne devrait avoir pour but la création d'une politique étrangère commune, car cela permettrait à l'Europe occidentale d'exercer une influence forte et salutaire sur les affaires internationales".

De plus, le premier ministre britannique pense que l'Europe "pourrait maintenant jouer un rôle dans la recherche d'un règlement durable du conflit du Proche-Orient" mais c'est une question "de diplomatie privée et concertée, plutôt que d'initiatives publiques".

"Nous sommes très satisfaits de la position adoptée par l'Europe de l'ouest dans le conflit du Proche-Orient", a déclaré de son côté hier M. Soleiman Frangie, chef de l'Etat libanais, au cours de sa rencontre mensuelle avec la presse libanaise.

"L'attitude adoptée par l'Europe occidentale a amené le président Nixon et M. Henry Kissinger à donner des conférences de presse dans lesquelles il est apparu que les Etats-Unis étaient assez isolés", a-t-il ajouté.

Enfin, suite à ces réactions, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a reçu hier après-midi les ambassadeurs des pays-membres de l'Alliance atlantique en vue de régler le conflit du Proche-Orient, a annoncé le département d'Etat.

L'initiative de M. Kissinger semble destinée à atténuer la tension entre les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN provoquée par leurs attitudes divergentes devant la crise israélo-arabe.

Avant de recevoir les ambassadeurs des 14 pays-membres de l'OTAN, le secrétaire d'Etat a eu un bref entretien en tête-à-tête avec Lord Cromer, ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington.

Des Saigonnais rendent hommage à Diem

SAIGON (Reuter) — Environ 4,000 personnes se sont rassemblées, hier, autour de la tombe de Ngo Dinh Diem, dans le cimetière principal de Saigon, à l'occasion du 10e anniversaire de la mort tragique de l'ancien président.

Des cris de "vive le Vietnam" et "vive l'esprit de Ngo Dinh Diem" ont retenti dans le cimetière, mais il n'y a pas eu de manifestations et les forces de sécurité avaient l'air détendu.

Le président du comité d'organisation de la cérémonie a déclaré que le président Diem et son frère cadet Ngo Dinh Nhu sont "tombés victimes d'un événement haineux, mais ils n'ont pas trahi leurs compatriotes".

Diem et son frère avaient été trouvés morts, tués par des coups de feu, dans un véhicule blindé, le lendemain du coup d'Etat militaire du premier novembre 1963. Cet événement précéda l'intervention militaire massive américaine au Vietnam.

Aucun représentant du gouvernement n'était présent à la cérémonie. Mais jeudi, le président Thieu avait fait un don de $1,000 au comité d'organisation.

Peron songerait à se rendre aux Etats-Unis

BUENOS AIRES (Reuter) — Le président argentin Juan Peron envisagerait de se rendre aux Nations-unies et à Washington, pour prendre la parole devant l'Assemblée générale et pour rencontrer le président Nixon.

Le quotidien "La Opinion" rapporte avoir appris du département d'Etat américain que le projet de visite aurait été abordé au cours d'un entretien que M. Albeato Vignes, ministre argentin des Affaires étrangères, a eu avec M. Henry Kissinger, début octobre.

En raison de la fête du premier novembre, aucun commentaire officiel n'a été enregistré au sujet de cette information.

L'URSS posséderait plus de missiles que les USA

PARIS (AFP) — Le volume des missiles stratégiques soviétiques atteint maintenant le nombre de 1,620 unités, c'est-à-dire qu'il dépasse celui des Etats-Unis évalué à 1,054 missiles. Ces précisions sont données dans le numéro de novembre de la revue "Défense nationale". "Cependant, grâce à leurs charges à têtes multiples visant des objectifs indépendants (MIRV), les Américains disposent encore d'une capacité de représailles qui les situe toujours en tête dans la compétition que se livrent les deux super-grands pour la constitution de leur armement nucléaire". Selon la revue "Défense nationale", la panoplie des missiles intercontinentaux soviétiques se présente ainsi: 210 SS-7 et SS-8 dont la charge nucléaire atteint cinq mégatonnes; 320 SS-9 de 12,000 kilomètres de portée et d'une puissance de 20 à 25 mégatonnes; 970 SS-11 de une à deux mégatonnes; 120 SS-13 d'une mégatone.

En outre, 600 missiles nucléaires à moyenne portée (IRBM) sont déployés face à l'Europe de l'Ouest et 70 face à la République populaire de Chine.

Jusqu'à une date récente, les Soviétiques n'avaient maîtrisé, avec les fusées SS-9 que la technique des têtes multiples larguées en grappes mais non guidées (MRV). Il semblerait que l'amélioration du SS-9 ait donné naissance depuis peu aux SS-17 et SS-18, missiles à charges multiples guidées, capables de transporter respectivement quatre et six bombes d'une mégatonne.

Pour ce qui est de la force stratégique pilotée à grand rayon d'action, l'URSS maintient en service un nombre d'appareils inférieur à celui des Etats-Unis. Mais cette flotte peut se renforcer considérablement le jour où le nouveau bombardier à géométrie variable "Backfire" entrera en service. Douze appareils de pré-série sont actuellement construits. Cet appareil est un biréacteur de vitesse mach 2.5 capable de pénétration supersonique à basse altitude.

On dénombre parmi les autres bombardiers stratégiques à configuration plus classique 110 quadriturbopropulseurs Tupolev 95; 90 quadriréacteurs Myasishev-4 dont 50 ravitailleurs, 500 biréacteurs TU-16 et 200 IU-22 supersoniques.

L'article de la revue "Défense nationale" indique encore que le commandement de la défense aérienne soviétique dispose de quelque 10,000 engins sol-air (SAM) et de 64 missiles antimissiles "Galosh", déployés autour de Moscou. En outre, 3,200 appareils pouvant être équipés de missiles air-air complètent le dispositif en liaison avec une chaîne radar de détection lointaine.

Le couvre-feu est prolongé à Santiago

SANTIAGO (Reuter) — Le couvre-feu sera prolongé de deux heures pendant le week-end à Santiago, ont annoncé les autorités militaires chiliennes.

Le couvre-feu, en vigueur depuis plusieurs semaines durera de 22h à 6 heures, aujourd'hui et demain.

Aucune raison n'a été donnée à cette mesure. Mais dans le passé, le couvre-feu a été temporairement prolongé pour permettre aux militaires d'effectuer des perquisitions dans des quartiers entiers.

Récemment, la junte militaire au pouvoir depuis le coup d'Etat du 11 septembre a mis en garde contre la possibilité d'une recrudescence des opérations de guérilla de la part de partisans de l'ancien président Salvador Allende.

L'ONU exige que le Portugal se retire de la Guinée-Bissau

NATIONS UNIES (Reuter) — L'Assemblée générale de l'ONU a adopté hier par 93 voix contre 7, et 30 abstentions, une résolution exigeant le retrait du Portugal de la Guinée-Bissau.

L'Assemblée générale a également engagé le Conseil de sécurité à veiller à l'application de la résolution.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne figurent parmi les pays qui ont voté contre la résolution.

La Guinée-Bissau a proclamé son indépendance le 24 septembre. La résolution adoptée hier condamne "l'occupation illégale" portugaise et les actes d'agression du Portugal contre la Guinée-Bissau.

Elle engage les membres de l'ONU à aider le gouvernement de Guinée-Bissau dans sa reconstruction et son développement. Le Portugal tient toujours la Guinée-Bissau pour une province d'outre-mer.

Mais plus de la moitié des pays membres de l'ONU ont officiellement reconnu la république nouvellement proclamée.

Le célèbre espion Léopold Trepper est arrivé en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Léopold Trepper, ancien chef du réseau d'espionnage soviétique "Orchestre rouge" est arrivé hier soir à Londres en provenance de Varsovie.

Accueilli à l'aéroport de Heathrow par sa femme, arrivée la veille de Copenhague (où elle résidait après avoir quitté il y a quelques années la Pologne) et par de nombreux amis, Léopold Trepper a indiqué qu'il n'avait pour le moment aucun projet précis.

Avant toute autre chose il ira consulter le professeur britannique John Kinmouth à l'hôpital St. Thomas de Londres, établissement dans lequel il suivra un traitement contre la tension artérielle.

M. Léopold Trepper, qui fut à la tête du réseau d'espionnage soviétique "Orchestre rouge" pendant la Deuxième Guerre mondiale, est parti pour Londres après avoir livré bataille pendant trois ans pour obtenir un visa de sortie. Souffrant d'une grave maladie du sang, M. Trepper est âgé de 69 ans.

Les autorités polonaises lui avaient accordé un visa de sortie il y a trois semaines. Elles avaient précédemment, à plusieurs reprises, refusé de le faire, pour raisons d'Etat.

Il semble que ces autorités considéraient M. Trepper comme constituant un risque pour la sécurité, malgré le temps qui s'était écoulé depuis la guerre.

Juif polonais, M. Trepper avait dirigé le réseau d'espionnage soviétique en Europe occupée par les Allemands, jusqu'à ce que la Gestapo le démantèle en 1942.



LES AMIS DE SMOKEY NE JOUENT PAS AVEC LES ALLUMETTES

Aujourd'hui, un démarreur électrique de $104.50* gratuit†, avec la nouvelle TORO 524

Si vous désirez une déneigeuse de prix modique à deux phases, voyez un peu la Toro 524.

Pour $419.95*, vous avez les aptitudes d'une grosse machine, la robuste construction Toro, les avantages de sécurité et plusieurs options.

La TORO 524 est à deux phases et déplace 100 pelletées de neige à la minute. Avec son moteur de 5 chevaux, elle déblaie à net une tempête de 8 pouces dans une entrée de 100 pieds en moins de 30 minutes.

La tarière de prise de 24" (voir dessin) règle l'arrivée de neige à la machine. Donc, moins de danger de blocage.

Le puissant éventail de projection lance la neige jusqu'à 25 pieds. L'éjecteur est orientable: vous pouvez envoyer la neige juste où vous voulez.

De plus, la lame racleuse pivotante déblaie jusqu'à la chaussée. Elle contribue à assurer un déneigement doux même sur les surfaces inégales et glacées.

"Poignée de sécurité": arrêt automatique

Pour votre sécurité, nous avons placé les commandes au bout de vos doigts. La poignée de sécurité Toro arrête automatiquement le moteur quand vous laissez les mancherons sans débrayer d'abord les organes mobiles.

Au cas où vous tomberiez pendant la marche arrière; la marche arrière non verrouillée retourne au neutre ou point mort. C'est un autre des sept gages de sécurité.

Votre concessionnaire Toro a toutes les réponses

Demandez au plus proche concessionnaire Toro (voir son nom aux Pages Jaunes) de vous montrer le nouveau modèle 524 (ou sa variante de 7 chevaux).



Voyez comme il démarre aisément. Essayez ses vitesses. Vérifiez ses atouts de sécurité et ses accessoires optionnels. Éprouvez vraiment la machine. Puis songez à vos *besoins*... et à son prix modique.

Il existe une gamme complète de déneigeuses à deux phases Toro: la 524 illustrée ici, la 724, la 726 et la grosse et puissante 832. (L'offre du démarreur électrique gratuit est valable pour tous ces modèles.

Ne vous êtes-vous pas privé d'une Toro trop longtemps?

Distributeur
Agri-tech INC.
110, de Lauzon, Parc Industriel, Boucherville, Qué. J4B 1E6 655-7230/526-5561

TORO®

Vendues chez des concessionnaires participants Toro:

Jos Labonté & Fils 250, chemin Chambly, Longueuil 677-9139	Paulo Sport 1341, boul. Curé-Poirier (près Boul. Taschereau) Longueuil, 670-0813 *Vente - réparations*	Prestige Marine 15538, boul. Gouin ouest, Ste-Geneviève 626-4230	W.H. Perron Cie 515, boul. Labelle, Chomedey, Laval 332-3610
Dubois Équipement 1 rue à l'est boul. Langelier 8600, rue Lafrenaie, St-Léonard 325-1330	Quincaillerie Gazaille Inc. *Marine - vente - service* 1309, rue Beaubien, Montréal 277-1227	Quincaillerie Modelectric Centre d'Achats Rockland et Rosemère 731-6871	VENTE SERVICE SAVARD INC. 980 rue Roy, Ville St-Laurent 747-4719

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 11

AVIS

Avis est donné que Jacques Richer Inc., demandera à la Commission des Transports du Québec, un permis spécial pour opérer les clauses c) et d) du permis no. 19043-V de Jacques Rodrigue Transport Inc., jusqu'à décision finale de la Commission sur le transfert de ces deux clauses.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente requête dans les quatre jours suivant la première parution de cet avis
Gérard Corbeil,
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que D. CURRIER MOVING & CARTAGE CO. LTD., 20 Longtemps, St-Constant, Province de Québec, permis no. . . . . demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour opérer par voie de transfert le permis de ALL CITY MOVING & STORAGE LIMITED, numéro 21252-V: SERVICE RESTREINT - LONGUE DISTANCE - IRREGULIER - Des frontieres Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à tous points situés dans la Province de Québec, et retour pour le transport de ménage et d'ameublements tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance Générale sur le Transport et véhicules spécialement agencés pour le transport de ces effets.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

Signé ADRIEN R. PAQUETTE
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que ROSS CLARK FREIGHTWAYS LIMITED 7430 Lajeunesse, Suite 302, Montreal, P.Qué. permis no 22907-V demande un permis à la Commission des Transports du Québec, TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - RAYON - CONTRAT, Pour le transport des frontieres Québec-Ontario (port d'entrée Rivière Beaudette, Pointe-Fortune et Ottawa-Hull) à tous points dans la Province de Québec pour le transport des matériaux et de copeaux de marbre, équipements et approvisionnements servant dans les installations de planchers de terrazo, pour le compte de Domus Engineering Co. de Toronto-Metropolitain et des installations de Gremille Aggregate Specialties à Madoc et retour avec copeaux de marbre endommagés ou refuses ainsi que les matériaux et equipements usages de ces dites installations.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montreal 132.

Signé: ADRIEN R. PAQUETTE
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-012685-73
MANON BLONDIN
requérante
— vs —
LOUIS PHILIPPE ROY
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé LOUIS-PHILIPPE ROY, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE a été laissée au Bureau de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
Montréal, ce 24e jour d'octobre, 1973.
JEAN-GUY VAUGEOIS
DÉPUTÉ-PROTONOTAIRE
GROSSMAN & WINSTON, avocats
1410, rue Guy
Suite 23, 24, 25
Tél. 937-9331

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-011694-73
WILLIAM R. YOUNG, domicilié dans les ville et district de Montréal,
Demandeur
contre
ANDRÉ BELLEROSE, autrefois domicilié à 5585, Cadillac, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur
IL EST ENJOINT à ANDRÉ BELLEROSE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 25 octobre, 1973
CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes Ouellet & Assoc's
31 ouest St-Jacques
Montréal
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 12-034922-73

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

JEANNOT LECAVALIER, technicien, domicilié dans les ville et district de Montréal,
Requérant
contre
ANDRÉE CHOQUETTE, autrefois des ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée ANDRÉE CHOQUETTE est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la première publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 octobre, 1973
WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE ADJOINT
Mes Roy & Charbonneau
suite 53
484 McGill
Montréal
Avocats du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No 02-035229-73
REGINALD POIRIER, journalier, domicilié à 182 St-André, Gatineau, district de Hull,
Demandeur
contre
GILLES FOURNIER, résidant autrefois à 5234, 6e Avenue, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur
IL EST ENJOINT à GILLES FOURNIER à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 25 octobre, 1973
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT
Me Clément Noël Beauchamp
162 Wellington
Hull
Avocat du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 12-033959-73
MARIE THÉRÈSE DELISCA DELORME, ménagère, domiciliée au 1001 B, rue Aline, R.R.#2, Bellefeuille, district de Terrebonne,
Partie requérante
vs
JOSEPH ROLAND JACQUES OUELLETTE, de lieux inconnus,
Partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, JOSEPH ROLAND JACQUES OUELLETTE est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
SAINT-JÉROME, le 25 octobre 1973
Mes Charette, Lussier & Trépanier
Procureurs de la partie requérante,
Galeries des Laurentides,
Suite 210,
Ville St-Antoine, P.Q.
JACQUES PERRON,
RÉGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 12-033757-73
MARIE LEA CAROLE BOUCHARD, aide-infirmière, domiciliée au 126 rue Désormeaux, Saint-Jérome, district de Terrebonne,
Partie requérante
vs
JOSEPH ALEXANDRE ANTOINE JACQUES LEFEBVRE, de lieux inconnus,
Partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, JACQUES LEFEBVRE, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procedera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
SAINT-JÉROME, le 25 octobre 1973
Mes Charette, Lussier & Trépanier
Procureurs de la partie requérante,
Galeries des Laurentides,
Suite 210,
Ville St-Antoine, P.Q.
JACQUES PERRON,
RÉGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
No: 12-034660-73
PAULINE GOUDREAU LEFEBVRE, résidant et domiciliée, au no. 1916 rue Prince, Cité de St-Hubert, district de Montréal,
Requérante
vs
CLAUDE LEFEBVRE, d'adresse inconnue,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, CLAUDE LEFEBVRE est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de soixante jours suivant la date de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à son intention, au Greffre des Divorces de la Division de Montréal.
Prenez de plus avis qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procedera à obtenir contre vous un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 26 octobre, 1973
JACQUES PERSSON,
RÉGISTRAIRE;
Mes Mongeau, Simard, Hébert,
Carrieres & Héroux
31, rue Saint-Jacques,
suite 300
Montréal 126, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 12-033958-73
MARIE-PAULE JEANNE FORTIER, ménagère, domiciliée au Rang du Petit Lac, Saint-Augustin, district de Terrebonne,
Partie requérante
vs
JOSEPH ARTHUR GILLES DESMARAIS; de lieux inconnus,
Partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, GILLES DESMARAIS, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
SAINT-JÉROME, le 25 octobre, 1973
Mes Charette, Lussier & Trépanier,
Procureurs de la partie requérante,
Galeries des Laurentides,
Suite 210,
Ville St-Antoine, P.Q.
JACQUES PERRON,
RÉGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que PIETTE TRANSPORT INC., 11650 est, boul. Métropolitain, Montréal, P.Q. permis no: 14416-V demande un permis à la Commission des Transports du Québec, TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - CITERNE. De Montréal à la frontière Québec-U.S.A. (tous ports d'entrée) à destination des états de Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachussets, Connecticut, Rhode-Island, New-Jersey, New-York, Delaware, Maryland, Washington D.C., Virginie, Pennsylvanie, pour le transport d'huile légère et lourde, naphte, gazoline, diésel, pour le compte de PIETTE OIL CO. LTD.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.
Signé: BENOIT GROLEAU
Procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No- 12-034889-73
VERA DYSON MORRIS, ménagère, épouse commmune en biens de Lester Willis Norris, résidant et domiciliée dans les Cité et District de Montréal,
Requérante
vs
LESTER WILLIS MORRIS, autrefois des Cité et District de Montréal, et maintenant résidant dans la Cité de Toronto, Province de l'Ontario,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimé LESTER WILLIS MORRIS, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 26 octobre, 1973
JACQUES PERRON
RÉGISTRAIRE
Mes Leithman & Glazer, avocats,
1255 Carré Phillippe,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que Arnold Bros. Transport Ltd. 739 Lagimodière Blvd., Winnipeg, Manitoba, permis no: 21992-V demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour 6 mois, pour le transport de motos-neige par camions surbaissés spécialement agencés pour ce genre de transport, originant des usines de Sno-Jet à Thetford-Mines, Province de Québec, de Moto-Ski à La Pocatière, Province de Québec, de Ski-Roule à Wickham, Province de Québec; destination: en transit à travers l'Ontario aux points dans les Provinces du Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique, pour le compte de Consolidated Turf Equipment (1965) Ltd. Winnipeg, de R. G. Corbett Sales, Winnipeg, de North West Wholesale Company Ltd. Winnipeg, et retour avec marchandises refusées et/ou avariées.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.
Signé: Adrien R. Paquette,
Procureur requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

"Assistance judiciaire"

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 12-031114-73
DAME PIERRETTE ST-ONGE-SEVIGNY, résidant et domiciliée au no 5479, rue Bellechasse à Montréal, district de Montréal,
Requérante
vs
GASTON SEVIGNY, de lieu inconnu,
Intimé
AVIS POUR SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requete en divorce, affidavit de la requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du régistraire a été laissée au greffe des divorces, Cour Supérieure pour le district de Montréal, à son intention.
MONTRÉAL, le 30 octobre 1973
JACQUES PERRON
Régistraire des divorces
le 6 août 1973
Villeneuve Pigeon, Clément &
Guilbeault
235 est, boulevard Dorchester
Suite 501,
Montréal, P.Q.
Avocat de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que DAME THÉRÈSE TRUDEAU, 5004, rue Raymond, Pierrefonds, permis no : 2771-A, demande un permis à la Commission des Transports du Québec, de porte à porte, pour le transport d'étudiants par mini-bus (20 passagers), fréquentant les écoles suivantes, et retour :
Collège Ste-Anne
1250, rue St-Joseph
Lachine 600, Prov. Québec
Collège Bourget
Rigaud, Prov. Québec
Collège Beaubois
9509 ouest, boul. Gouin
Pierrefonds (Roxboro), Prov. Québec
TERRITOIRE : Ce service sera donné en cueillant l'enfant à sa porte dans les limites des municipalités de : Beaconsfield, Pointe-Claire, Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux, Roxboro, Ile-Bizard, Dorval, Ste-Anne, Senneville, Ile-Perrot, Vaudreuil, St-Lazare, Hudson et Como, pour le transporter à l'école ou collège qu'il fréquente et le ramener le soir chez-lui à sa porte.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.
SIGNÉ : ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que HENDRIE & COMPANY LIMITED - 212, rue Bloomfield, Outremont, Prov. Québec, permis no: 16152-V demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour une période de 90 jours, pour transporter 8 voyages de colonnes de structure de 69 pieds de long chacune, au moyen d'équipement surbaissé et renforcé pour le compte de BRIDGE & TANK CO. LTD. de son usine à Hamilton en transit à travers le Québec à destination de Lorneville, Nouveau-Brunswick.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.
Signé: ADRIEN R. PAQUETTE
Procureur du réquérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

"Assistance judiciaire"

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
No : 12-034 578-73
JUNE KAISER DU BREUIL
Requérant
— vs —
KEVIN DU BREUIL
Intimé
AVIS
Par ordre de la Cour, l'intimé, KEVIN DU BREUIL est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requete en Divorce a été laissée à son intention au bureau du Greffe des Divorces de la Division de Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou constestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 16 octobre 1973.
JACQUES PERRON
Registraire
Me RALPH A. COHEN,
Avocat,
1255 Carré Phillips, Ch. 200,
Montréal 111, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-034950-73
EDNA MAUD JOHNSON MURRAY, ménagère et technicienne de laboratoire, épouse séparée de biens de Harold Howard Murray, de la Cité de St-Hubert, district de Montréal,
Requérante
vs
HAROLD HOWARD MURRAY, soudeur, domicilié dans la Cité de Londres, Angleterre, et résidant temporairement dans la Cité de Brooklyn, Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimé HAROLD HOWARD MURRAY est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 26 octobre, 1973
JACQUES PERRON
RÉGISTRAIRE
Mes Leithman & Glazer, avocats,
1255 Carré Philippe,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-014045-73
GHISLAINE ROULY, aussi connue sous le nom de GHISLAINE PROVOST, résidant à 5232, Westbury, ville et district de Montréal,
Demanderesse
contre
JOSE PONCE, résidant au Mexique
Défendeur
IL EN ENJOINT a JOSE PONCE a l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 20 ocrobre, 1973
CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes Boisvert & Assoc's
suite 2610
800 ouest Dorchester
Montréal
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-009636-73
PATRICIA HOBLEY, infirmière, demeurant à 103 Michigan, Pointe-Claire, district de Montréal,
Demanderesse
contre
BERNARD CHARTRAND, résidant autrefois à 2 Mercier, Hull, district de Hull, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur
IL EST ENJOINT a BERNARD CHARTRAND a l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 30 octobre, 1973
CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes Kravitz & Kravitz
suite 905
1255 Carré Phillips
Montréal 2
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 02-016606-73

COUR PROVINCIALE

EZRA LEITHMAN, C.R. avocat, ayant payé toutes ses cotisations, résidant dans la Cité de Hampstead, district de Montréal,
Demandeur
vs
ANDRÉ CARON, autrefois de la Cité de St-François, Laval, district de Montréal, et présentement de lieux inconnus et DAME NICOLE BIBEAU, ménagère, épouse dudit André Caron, présentement de lieux inconnus,
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs ANDRÉ CARON & DAME NICOLE BIBEAU, sont par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente (30) jours, à compte de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation & déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 26 octobre, 1973
WILFRID LEFEBVRE, G.A.C.P.M.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que HENDRIE & COMPANY LIMITED - 212, rue Bloomfield, Outremont, Prov. Québec, permis no: 16152-V demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour une période de 90 jours, pour transporter 8 voyages de colonnes de structure de 69 pieds de long chacune, au moyen d'équipement surbaissé et renforcé pour le compte de BRIDGE & TANK CO. LTD. de son usine à Hamilton en transit à travers le Québec à destination de Lorneville, Nouveau-Brunswick.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.
Signé: ADRIEN R. PAQUETTE
Procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

"Assistance judiciaire"

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
No : 12-034 578-73
JUNE KAISER DU BREUIL
Requérant
— vs —
KEVIN DU BREUIL
Intimé
AVIS
Par ordre de la Cour, l'intimé, KEVIN DU BREUIL est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requete en Divorce a été laissée à son intention au bureau du Greffe des Divorces de la Division de Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou constestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 16 octobre 1973.
JACQUES PERRON
Registraire
Me RALPH A. COHEN,
Avocat,
1255 Carré Phillips, Ch. 200,
Montréal 111, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-013818-73
DAME JACQUELINE RICHARDSON, dessinatrice, demeurant à 3455, Redpath, app. 102, ville et district de Montréal,
Demanderesse
contre
ALEXANDER PANAYOTOV, résidant autrefois à 4155, Blueridge Crescent, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur
IL EST ENJOINT a ALEXANDER PANAYOTOV a l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 30 octobre, 1973
CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT
Me Monroe A Charlap
suite 210
4115 ouest Sherbrooke
Montréal 215
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-013957-73
COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal,
Demanderesse
contre
PAUL ÉMILE ARSENAULT, résidant autrefois à 1008-880 Cambridge St., Winnipeg, Manitoba, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur
IL EST ENJOINT à PAUL ÉMILE ARSENAULT a l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 25 octobre, 1973
CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes Létourneau & Assoc's
10 St-Jacques
Montréal 126
Avocats de la Demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que BECANCOUR EXPRESS TRANSPORT INC. Deschaillons, Province de Québec permis no: 5115-V demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour 9 mois, pour le transport de tuiles à cheminées vitrifiées, de Deschaillons à la frontière Québec-Ontario (Ports d'entrée: Pointe-Fortune et Hull) destination: la Ville de Hull et les comtes de Carlton, Dundas, Stormont, Glengarry, Prescott, Russell, pour le compte de MONTREAL TERRA COTTA (1966) LTEE.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.
ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur du requérant
Paquette, Paquette, Perreault & Rivet
Avocats

SAINTE-JULIE
VILLE DE

Le 31 octobre 1973
PROVINCE DE QUÉBEC,
VILLE DE SAINTE-JULIE

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Des soumissions scellées seront reçues par Denise Blain, Greffier de la Ville de Sainte-Julie, 1580, Chemin fer à cheval, Sainte-Julie, comté Chambly pour l'extension d'égout, d'aqueduc et de pavage dans certaines rues de cette municipalité, jusqu'à vendredi le 16 novembre 1973 à 16:00 heures p.m.
Les plans et devis peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur de la municipalité, Monsieur J. Ducharme Noël, 1568, rue Montarville, Saint-Bruno de Montarville, sur paiement de la somme de $25.00 non remboursable.
Denise Blain,
Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
No- 12-034963-73
MARIE CLAIRE PIERRETTE ROY, journalière, domiciliée au 996, rue Labelle, app. 2, en la cité de St-Jérome, district de Terrebonne,
Partie requérante
vs
JOSEPH WILFRID LEO ARMAND LAPOINTE, de lieux inconnus,
Partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, LÉO LAPOINTE, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
SAINT-JÉROME, le 29 octobre 1973.
JACQUES PERRON,
RÉGISTRAIRE
Charette, Lussier & Trépanier
Procureurs de la partie requérante,
Galeries des Laurentides,
Suite 210,
Ville St-Antoine, P.Q.

La compagnie "CENTURY HOSIERY MILLS INC." donne avis qu'elle s'adressera au ministre des institutions financières, compagnies et cooperatives afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte. 1 novembre 1973.
SAMUEL E. BERGER
AVOCAT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO : 12-034964-73
DOROTHY MILDRED GILL, ménagère, domiciliée au 27, rue Boileau, St-Jamier, district de Terrebonne,
Partie requérante
— vs —
JOSEPH ROLAND STEWART MICHEL MURRAY, de lieux inconnus,
Partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, Michel Murray, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
SAINT-JÉROME, le 29 octobre 1973.
(SIGNÉ) Jacques Perron,
régistraire.
CHARETTE - LUSSIER & TRÉPANIER,
Procureurs de la partie requérante,
Galeries des Laurentides,
Suite 210,
Ville St-Antoine, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-012661-73
LES ENTREPRISES ROGER PILON INC., corporation légalement constituée ayant son siège social à 4480 Côte de Liesse ville et district de Montréal,
demanderesse
contre
KENNETH CLAYTON, résidant autrefois à 1 Churchill Place, Dollard des Ormeaux, district de Montraél, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur
et
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
mise-en-cause
IL EST ENJOINT à KENNETH CLAYTON a l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 24 octobre, 1973
CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes Lightstone & Riback
suite 621
1440 St. Catherine ouest
Montreal
Avocats de la demanderesse

AVIS

Le public de la Rive Sud est averti que le service et les horaires de CHAMBLY TRANSPORT INC. continueront jusqu'à décision du Tribunal des Transports et que l'avis qui a été publié par la Compagnie est annulé.

Roger Senécal, gérant
Chambly Transport Inc.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
844-3361.

Voir autres annonces classées en page 9

AMEUBLEMENT A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine, 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067 (31-12-73)

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ANTIQUITES — toutes sortes, salle à manger, chambre, porcelaine, chandeliers, tableaux, etc. Tél.: 374-1224 (9-11-73)

ANTIQUITES A VENDRE

ARMOIRE VICTORIENNE brune, 2 tiroirs à la base, 2 portes vitrées, corniche, hauteur 88", largeur 50". Prix $225. Tél. 276-8881. 5-11-73.

PIANO-TABLE, "Heinzman", style Victorien, en parfaite condition, $750. à discuter. Tél.: 274-2862 5-11-73

VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite, grand choix: tables réfectoire — armoires — buffets — etc. Canadiens ou autres. Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350 (7-12-73)

APPARTEMENT A PARTAGER

ETUDIANTE "cool", propre et responsable, demandée pour partager à deux un 5½, face Université de Montréal. Contactez Patrick 737-7210. 9-11-73

APPARTEMENTS A LOUER

Sous-location, 1er décembre, grand 4½, $155. 3070 Van Horne, Tél.: 733-3904 5-11-73

APPARTEMENTS A LOUER

ILE DES SOEURS: 8e étage, 3½, à sous-louer, piscine, sauna, libre immédiatement. Tél.: 849-4961 ou 658-8681. 5-11-73

ARTICLES A VENDRE

HISTOIRE DU QUEBEC (41 premiers volumes) — Rumilly; 14 volumes - Louis Veillot; Histoire de l'Eglise (série complète) — Daniel Rops; Histoire des Religions (5) et Histoire Universelle (2) — Quillet; livres religieux - biographies - art - policiers - etc. Tél.: 388-4441. 5-11-73

ARTISANATS

Cet automne et hiver

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres **annonces classées** en page 8.

AUTOS À VENDRE

GRAN TORINO, 1972, 4 portes, radio, 16,800 milles, $2.200. Tél.: 669-5725. 6-11-73

AVIS

AVIS

Demande faite à la Commission des Transports du Québec.

Une demande a été faite auprès de la Commission des Transports du Québec pour l'obtention d'un permis de transport spécial par autobus de résidents et d'écoliers de la Ville de Chibougamau aux chantiers Chibougamau Ltée, situés à environ 4 milles. Tout intéressé désirant apporter une opposition à cette demande devra le faire dans les 4 jours du premier avis de publication. Signé: Requérant. 1606-A, Autobus Messier (Chib) Inc., 131-5e avenue, Chibougamau, Comté Abitibi-Est, P.Q. 6-11-73

CHALETS À LOUER

PRES STE-AGATHE: luxueuse maison entièrement équipée, 9 chambres à coucher, foyer, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle, TV, etc. Location - saison hiver - 6 mois. Tél. 738-0301. 7-11-73.

JOLI et confortable chalet, près 2 pentes de ski, 6 pièces, salle de bains, foyer tapis mur à mur. Saison de ski: $1,000. Tél: 731-3158 5-11-73

ST-SAUVEUR: chalet à louer, 2 chambres à coucher, foyer, chauffé, éclairé, déneigement. Famille de préférence. Tél: 514- 227-2896 5-11-73

CHAMBRES DEMANDÉES

SE TROUVE-T-IL une dame seule qui louerait une pièce de sa maison trop grande à une personne d'âge mûr de bonne éducation, travaillant à l'extérieur. Tél. 933-9039. 5-11-73.

CHAMBRES À LOUER

CENTRE-VILLE, près montagne, métro, centre méditation, grande chambre dans joli appartement, immeuble charmant. $80. femme seulement. Tél.: 844-9282 ou 679-4893. 6-11-73

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT: chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél.: 276-1115 ou 279-8784 (5-11-73)

COURS PRIVÉS

PROFESSEUR DE FRANÇAIS, donnerait chez-soi cours de français à étudiants et adultes. Secteur: St-Laurent-Sherbrooke. Tél.: 845-5794 entre 6 - 8 p.m. 5-11-73

DIVERS

REMERCIEMENTS SINCERES à tous ceux qui ont fait dons de meubles et de linge au Panier Central du Pauvre Enrg. Nous en manquons encore. Tél: 522-3213. 5-11-73

TEMOIN DEMANDE: On recherche un homme qui fut témoin d'un arrêt par la police d'un jeune garçon, samedi soir le 27 octobre, vers 10 heures, près coin Sherbrooke et Durocher. Rémunération généreuse offerte pour toute démarche. Appelez 684-8568. 7-11-73

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement, local, longue distance, service outre-mer. Emballage. Entreposage. 725-2421. 5-11-73

ÉDUCATION

PROFESSEUR demandé pour enseigner le français, comme langue seconde, niveau élémentaire. Diplôme reconnu du Québec. Tél. 735-3377. 5-11-73.

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation — enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077. (J.N.O.)

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie, générale. Menuiserie et finitions intérieures. Redressons plancher, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. NEUF' Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. (J.N.O.)

FERMES À VENDRE

PRÈS MAGOG

2 milles parc Mont Orford

Près autoroute Cantons de l'Est, environ 110 acres boisés, incluant 250 pieds sur le lac. Maison de ferme et grange,

"Emplacement propice pour développement" $125,000.

Tél.: jour: 819-843-1760
soir: 819-843-6372
ou
819-843-2190

5-11-73

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE LÉGALE BILINGUE

2 ans d'expérience

S'adresser à:

527-9831
Mme Leduc 6-11-73

DACTYLOS

Dactylo rapide et précise, bilingue et avec expérience.

Poste d'initiative

Salaire selon compétence

Conseillers en Ressources Humaines Mtl Inc,
1010 ouest, Ste-Catherine
Suite 638
871-8535

5-11-73

DICTA-DACTYLO BILINGUE

Pour jeune Compagnie se développant rapidement.

Recherchons:

- Personne efficace
- Capable d'accueillir les clients
- Bonne présentation exigée

Veuillez communiquer au:

871-9434 5-11-73

Étude de notaires
demande
SECRÉTAIRE

d'expérience et responsable, sténo-dactylo bilingue.

Écrire au:

Notaire Jean Dostaler,
1306 est, Ste-Catherine
ou téléphoner à:
669-4887 5-11-73

GARDERIES

A COTE-DES-NEIGES: gardienne pour bébé de 4 mois, 5 jours, travail permanent. Références demandées. Très bon salaire. Tél.: 738-2235. 7-11-73

HOMMES DEMANDÉS

BOUCHER d'expérience demandé à Lachine. Tél: 634-9036 ou soir 637-4022 5-11-73

UN POLISSEUR avec expérience dans bague en or, bon salaire. Tél.: 866-1938. 7-11-73

Dû à une demande urgente nous recherchons

DISTRIBUTEUR EN GROS

Comme représentant additionnel pour la Province de Québec.

Ses fonctions seront de visiter les magasins à rayons, les magasins à chaîne et les boutiques d'articles divers.

Veuillez faire parvenir, en toute confiance, votre demande à:

CASE 127,
LE DEVOIR

5-11-73

DESSINATEURS
en
ARCHITECTURE

Minimum 8 ans d'expérience canadienne.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Baudouin & Sauriol,
Moreau, DesRochers,
Dumont,
architectes,
3 Place Laval,
suite 355,
Chomedey,
Laval.

6-11-73

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC: 4 pièces, chauffées, eau chaude, 5 minutes du métro, pour 1 ou 2 adultes. $90. par mois. Tél.: 388-9331. 5-11-73

LOGEMENTS À LOUER

3½ pièces, meublées, électricité et taxes payées. $125. Tél.: 522-6672. 3836 Parc Lafontaine. 6-11-73

GREENFIELD PARK: 4½, chauffé, électricité, taxes, eau chaude payées, $129. poêle, lave-vaisselle, piscine, "looker", stationnement inclus. Libre immédiatement. Tél.: 671-1293 (5-11-73)

AHUNTSIC: 4 ou grand 3, haut-duplex, chauffé, résidentiel, près commodités. Libre 1er décembre. 1720 est, rue Prieur, 384-1990. 5-11-73

$110. récemment redécoré, 4 chambres à coucher, grand balcon, cour clôturée, près autobus. Enfants, animaux et célibataires acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 7-11-73

N.D.G. $125. tout inclus, 4 chambres à coucher, tapis, cuisine équipée, sous-sol, cour clôturée. Enfants et animaux bienvenus. Home Rental, 849-8661. frais. 7-11-73

LOGEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT de préférence ou proximité métro, 5 pièces plus, avec sous-sol ou garage chauffé, loyer raisonnable, libre novembre, jeune coupie. Tél. après 6 p.m. 933-5112. 5-11-73.

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ST-DONAT

220' bord du lac Archambault

Grand foyer, salle de séjour, 4 chambres à coucher, salle de jeux, 2 chambres de bains, 6 mois - $2,400.

Tél. 733-3928 5-11-73

MAISONS A LOUER

$175. tout inclus, nouveau cottage, 3 chambres à coucher, tapis, sous-sol, cour, option d'achat. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-6353 frais. 7-11-73

$105. bungalow en banlieue, très grandes pièces, sous-sol, cour clôturée. Enfants et animaux bienvenus. Home Rentals, 849-8661 frais. 7-11-73

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette. B.A., b. péd. b.ph. 1 ès lettres Tél: 524-3852 de 5h. à 8h. p.m. (J.N.O.)

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC: boul. d'Auteuil, près métro Sauvé, cottage détaché, 8 pièces, en parfaite condition, magnifique jardin avec patio, terrain 50' x 150'. Pas d'agent. Tél.: 384-8992 6-11-73

STE-JULIE: (Domaine), Cottage style Canadien, très propre, 4 chambres, beau terrain boisé. Une aubaine $37,700. Exclusif. Nicole Tanguay, 653-2568, Immeubles Westgate, courtiers. 5-11-73

STE-JULIE: Bungalow, tout brique, construction première qualité, salon avec foyer, salle à diner, 3 chambres. $22,900. M.L.S. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 5-11-73

BOUCHERVILLE: Le split-level en grande demande (Le Montagnard) avec piscine et décoration extraordinaire, venez sans obligation. M.L.S. Appelez Johanne Roy, 655-7611 ou 655-5269. Immeubles Westgate, courtiers. 5-11-73

OUTREMONT

Près parc Beaubien

Duplex moderne, 3 chambres à coucher, foyer, sous-sol, garage. $65,000.

Immeubles PAL Enrg.
489-1260

5-11-73

WILDERTON - BEDFORD

DUPLEX

DEUX GRANDS 4 pièces, ensoleillés et sous-sol 3½ pièces. Occupation haut, mai '74 et sous-sol immédiatement.

Propriété impeccable avec fenêtres aluminium. Beau jardin. MLS. Prix $34,000.

ISABELLE LAFRENIÈRE

courtier

482-1381

"Notre intuition féminine vous aidera"

5-11-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PRÉVILLE

St-Lambert

Maison à niveaux multiples sur demi cercle, 8 pièces, 1½ salle de bains, 4 chambres à coucher, salle familiale, terrain paysagé, complètement clôturé, 6¼ % CMHC. Prix demandé: $43,000.

Tél. 672-7806

10-11-73

VOISINAGE UNIVERSITÉ-MTL.

DUPLEX DÉTACHÉ

Deux entrées séparées, 5-6 grandes pièces éclairées, immense chambre à coucher principale avec "powder-room", cuisine très fonctionnelle.

Occupation rez-de-chaussée avec sous-sol très ensoleillé comprenant: salle de jeux, chambre, cuisine et salle de bains - pourrait être loué séparément à $100. par mois. Beau jardin.

Exclusif - $59,500.

ISABELLE LAFRENIÈRE

courtier

482-1381

"Notre intuition féminine vous aidera"

5-11-73

GRAND CHIC . . .

Vous cherchez quelque chose d'unique, vous serez servi à souhait avec cette magnifique maison de pierre. 12 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, 2 "Powder-rooms", cuisine ultra-moderne. Salle de réception. Salle de billard, cave à vin d'une grandeur exceptionnelle, jardin avec piscine, jeu de badminton, patio couvert, B.B.Q. Plusieurs autres avantages.

Pour vous renseigner, s.v.p. communiquer avec:

Claudette Limoges
932-2936, 481-5907

TRUST ROYAL

courtiers

5-11-73

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON; 12 appartements, 3½ pièces, toutes éclairées. Tél.: 272-1227 propriétaire. 6-11-73

MANDELIEU — LA NAPOULE, près Cannes. Excellent investissement. A vendre studios. Résidence de luxe, dans parc verdure, piscine. Tennis. Club House. Proximité plages, terrain golf et centre équestre. A partir 50,000 francs (environ 11,500 dollars). Facilités paiement. Agence des Collines, Mandelieu, France. Bureau local à Montréal. Tél.: 487-5379. 5-11-73

TABLEAUX-PEINTURES

TABLEAUX. Chevalet - tubes de couleurs marque Watteau, et Académie, toiles. Livres sur l'art de peindre. Etabli de sculpteur, gouges, outils et bois. Tél.: 388-4441. 5-11-73

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351, rue Guizot. Tél.: 388-2532. 5-11-73

TAPIS-PRÉLARTS

TAPIS: Magnifiques dessins orientaux, couleurs attrayantes, 9' x 12', 8' x 10', 6' x 9'. Aussi tapis de passage jamais utilisés. Aubaine véritable. Tél.: 739-0162 (5-11-73)

TERRAINS À VENDRE

SUISSE seulement, terrain choisi, 14,093 pi. car. face sur piscine, vision - 25 milles autour sur Laurentides, au Chanteclair Estates, Sainte-Agathe-sud, comptant. Tél.: 1-229-2541, 435-1332 5-11-73

TRAVAIL DEMANDÉ

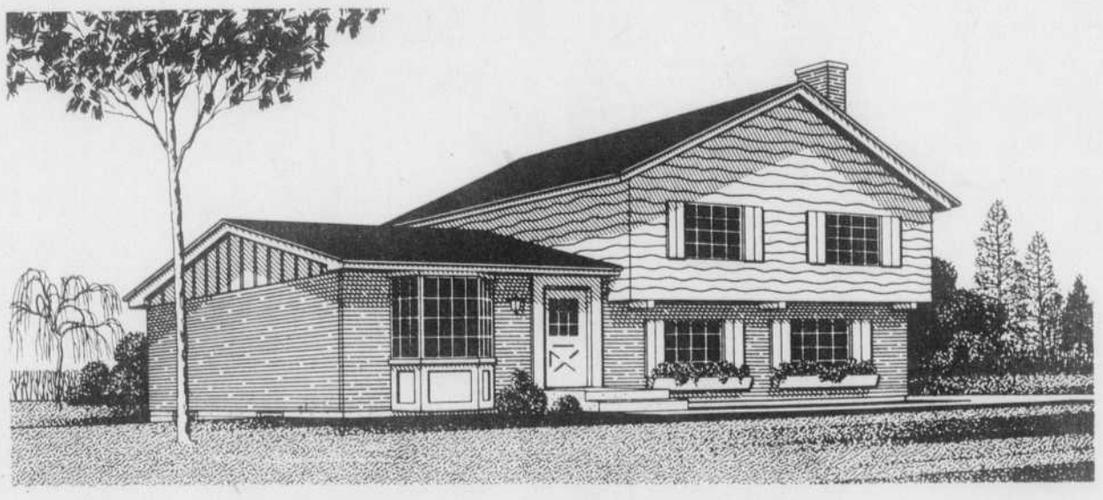
DAME cherche travail à temps partiel, quelques heures par semaine, comme réceptionniste ou travail général de bureau, etc. Tél.: 845-5794 entre 6 - 8 p.m. 5-11-73

VOYAGES

PARTICULIER possédant minibus (9 places) prépare pour juin-juillet ou août (1 mois) vacances en Europe. Camping. Circuit Paris - Paris via Italie, Grèce, Yougoslavie, Autriche, Suisse et Allemagne. Si intéressé(e) téléphoner à 738-5193. 5-11-73.

PROPRIÉTÉS À VENDRE - PROPRIETES A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE – PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS

15 modèles différents de maisons



Un projet pas comme les autres
Un site pas comme les autres

LES HABITATIONS

A.I.D.R.
(QUEBEC) INC.

Route Transcanadienne, sortie 69
Saint-Hilaire

467-3391

5-11-73



Aidé de son fils Pete, âgé de 3 ans, Pete Rose prend un soin jaloux de sa voiture, une réplique des automobiles de jadis. Le voltigeur étoile des Reds de Cincinnati sait qu'il est dans la course au trophée accordé au joueur par excellence de la ligue Nationale. Mais il refuse de se faire des soucis à ce sujet. "Bien sûr, j'aimerais le gagner, c'est un grand honneur. Mais d'un autre côté, il n'y a pas que ça dans la vie". (Téléphoto AP)

Les Alouettes visent le 2e rang à Hamilton demain

par André Tardif

Pour la première fois cette saison, les Alouettes n'auront pas à s'exercer la veille d'un match. Leur instructeur Marv Levy, en effet, leur accorde congé aujourd'hui, question de les garder frais et dispos pour l'importante rencontre qu'ils auront à disputer, demain après-midi contre les Tiger-Cats à Hamilton. La journée sera plutôt consacrée à voyager, une partie du moins. L'équipe s'envole cet après-midi et sera au repos ce soir.

L'exercice d'hier après-midi à l'Autostade était donc d'autant plus important que c'était le dernier avant la partie. Mais à voir la mine réjouie des joueurs immédiatement après, personne ne semblait exténué. On s'est plutôt attardé à des phases secondaires, telles que les bottés d'envoi et de dégagement.

Si les Alouettes sont assurés de participer aux éliminatoires, leur échec de dimanche dernier à Ottawa ayant été annulé quelques heures plus tard par une défaite du Hamilton contre les Roughriders de la Saskatchewan, le classement final est loin d'être décidé, en ce dernier weekend du calendrier régulier.

Les Montréalais occupent actuellement le 2e rang, à 3 points des Rough Riders d'Ottawa qui sont déjà assurés du championnat et qui n'ont d'autre souci, au cours des 2 prochaines semaines, que de se bien préparer pour affronter, en finale le 18 novembre prochain, les gagnants de la demi-finale. Or, ils ne sauront pas avant dimanche quelle équipe fera les frais de la demi-finale décisive, contre Montréal le 11 novembre.

Le sort des Tiger-Cats se décidera cet après-midi à Toronto, où les Argonauts, qui ne sont qu'à un seul point des Alouettes en 3e position, reçoivent la visite des Blue Bombers de Winnipeg. Ces derniers n'ont plus aucune chance de participer aux éliminatoires dans la section Ouest de la ligue Canadienne de football, et les Torontois sont évidemment grands favoris pour l'emporter.

Une victoire des Argonauts éliminerait automatiquement Hamilton de la course à la coupe Grey. Mais Levy n'est pas du tout certain que dans une telle perspective, les Ti-Cats, champions canadiens en 1972, ne disputeront pas, la fierté aidant, un match du tonnerre contre ses Alouettes.

Et il y a aussi la possibilité que Toronto s'inclinera devant Winnipeg. Dans un tel cas, Hamilton rejoindrait les Argos au 3e rang et les évincerait de la demi-finale, à cause d'une fiche supérieure au cours des 3 rencontres entre les 2 équipes en saison régulière. Les Alouettes hériteraient alors automatiquement de la 2e place et recevraient, sur leur terrain, la visite des Ti-Cats en demi-finale. Des victoires de Toronto et Hamilton laisseraient toutefois les Montréalais au 3e rang, et ils auraient à se rendre à Toronto pour la demi-finale.

Financièrement, les joueurs des Alouettes ne subiront aucune perte en recevant ou en visitant, la recette étant partagée également entre les 2 équipes, tout comme la finale d'ailleurs. Mais il est toujours plus agréable pour une équipe que de jouer devant ses propres partisans, et en cas de victoire, il y a la possibilité de bonis supplémentaires en accédant au match final, puis à l'ultime finale, le match de la coupe Grey.

Harvey y sera

A la suite du dernier match où il n'était pas à son meilleur, John Harvey, à cause d'une cheville blessée, avait suscité des inquiétudes sérieuses parmi les partisans des Alouettes. Il est plutôt surprenant, à cause de la présence du sensationnel Johnny Harvey dans l'alignement montréalais, que l'état de santé de Harvey fasse l'objet de tant d'attention.

Mais l'athlète de 6'1" et 200 livres, en provenance d'un obscur collège américain appelé Tyler, a été la révélation de l'année dans tout le circuit. A un point tel que même si la chose n'est pas encore officielle, Harvey mériterait, au cours des prochains jours, le trophée Jeff Russell attribué annuellement au joueur de la section Est ayant su combiner excellence au jeu et courage.

Harvey est ce jeune homme de 23 ans que les Alouettes ont obtenu, presque en guise de consolation, du Winnipeg l'été dernier. Les Bombers ne l'auraient pas trouvé satisfaisant, prétendant même qu'il avait une conduite douteuse hors du terrain. Il semble que Harvey n'ait pas du tout digéré cet affront, et il ne cesse, depuis, de prouver qu'il est un joueur exceptionnel.

On le retrouve actuellement au sommet du circuit pour la moyenne de verges franchies sur chaque course parmi les porteurs réguliers du ballon, avec une moyenne de 7.7 verges par sortie. Il n'a plus besoin que de réussir 20 verges avant d'atteindre le prestigieux plateau des 1,000 verges.

Il est permis toutefois de douter qu'il puisse dépasser le meneur de la section Est à ce poste, l'agile Andy Hopkins, du Hamilton, qui en est déjà rendu à 1,162 verges. D'ailleurs, Hopkins est un sujet d'inquiétude pour Levy, de même évidemment que le quart-arrière Chuck Ealey.

"Ne me demandez pas de faire des prédictions sur les matches à venir ou sur l'utilisation que je ferai de mes réservistes dimanche, de commenter Levy hier. Ce qui m'inquiète le plus, c'est de trouver la façon de stopper Hopkins et Ealey. Si nous réussissons à les contenir, nous devrions logiquement l'emporter."

Levy a enfin révélé que le jeune quart réserviste Jimmy Jones, qui n'a pas tellement joué depuis que George Mira est revenu au jeu en plus grande forme que jamais après avoir été blessé à une épaule, serait envoyé dans la mêlée contre Hamilton. A la lumière des récents matches de l'équipe, il semble que Levy n'ait pas tellement d'inquiétudes quant à l'issue de cette rencontre et que les siens en sortiront vainqueurs.

Désaccord à la FILT

PARIS (AFP) — Des difficultés ont surgi au comité directeur de la Fédération internationale de lawn tennis (FILT) qui s'est réuni hier à Paris au siège du Racing Club de France.

Après les discussions entre M. Jack Kramer, directeur exécutif de l'Association des joueurs (ATP) et M. Alan Heyman, président de la FILT, il y a un peu plus d'une semaine à Londres, on semblait se diriger vers la création d'un conseil international de tennis composé de quatre représentants de la FILT et de quatre de l'ATP, un conseil dont le but est de régir rationnellement le tennis dans le monde. Or, de nouvelles difficultés concernant le texte de l'accord se sont faites jour à Paris.

"Tous les points qui étaient à l'ordre du jour ont été abordés mais rien n'a été décidé, a déclaré hier soir M. Robert Abdesselam (France), membre du comité directeur de la FILT. On a parlé de l'avenir du tennis, de tout, y compris de la "World Tennis Team" (WTT), compétition inter-villes qui sera organisée au printemps prochain aux Etats-Unis."

A ce propos, M. George MacCall, directeur exécutif de la WTT, s'est rendu à Paris où il s'est entretenu avec les dirigeants de la FILT.

L'une des discussions au comité porte en effet sur la WTT et le danger qu'elle pourrait représenter pour les épreuves de la FILT. Or, le comité directeur de la fédération internationale ne s'est pas encore prononcé à ce sujet et il pourrait même empêcher les joueurs qui ont "signé" avec "inter-villes" de disputer les tournois du calendrier international.

Smith et Nastase gagnent

PARIS (AFP) — L'Américain Stan Smith (tête de série no 3) contre l'Allemand de l'Ouest Karl Meiler (non classé), et le Hollandais Tom Okker (no 4) contre le Roulmain Ilie Nastase (no 1): telles seront les demi-finales du tournoi de Coubertin aujourd'hui comptant pour le grand prix de la Fédération internationale (groupe B).

Hier après-midi, Okker a éliminé l'Américain Arthur Ashe 6-1, 3-6 et 6-3 tandis que Meiler avait raison du jeune Suédois Leif Johansson 6-2 et 6-3.

En soirée, Smith a battu son compatriote Roscoe Tanner 3-6, 6-1 et 6-1 tandis que Nastase éliminait le Français Jean-Baptiste Chanfreau 6-3 et 6-1.

Vainqueur cette année aux Internationaux de Roland-Garros, le talentueux Nastase s'attribua un succès relativement aisé contre Chanfreau. Après avoir connu quelques problèmes au 1er set devant le Français, brillant à la volée, Nastase, au fil des jeux, imposa son expérience pour l'emporter à l'issue d'un match émaillé d'incidents. Quant à Smith, il a aussi éprouvé des difficultés en début de match devant le gaucher Tanner, d'une extrême puissance au service. Mais il a par la suite pris la mesure de son adversaire.

D'autre part, à Djakarta, les Australiens John Newcombe et Ross Case disputent aujourd'hui la finale de ce tournoi comptant pour le circuit asiatique.

En demi-finale, Newcombe a défait son compatriote Alan Fletcher 6-4 et 6-4. Quant à Case, il a disposé de l'Allemand de l'Ouest Jurgen Fassbender 6-7, 6-2 et 6-4.

Enfin, à Hong Kong, l'Américain Charlie Pasarell et l'Indien Anand Amritraj, deux joueurs non classés, ont accédé hier aux demi-finales du tournoi de tennis Viceroy.

Pasarell a battu le Mexicain Raul Ramirez 6-2 et 7-6 tandis qu'Amritraj avait raison de l'Australien Mal Anderson 6-3 et 6-4.

L'Australien Rod Laver a aussi accédé aux demi-finales, battant l'Américain Paul Gerken 7-6 et 6-2. Son compatriote Fred Stolle a pour sa part vaincu l'Américain Brian Gottfried 6-3 et 6-4.

Canadiens en tête

DETROIT, Michigan (AFP) — 38 équipages sur 61 au départ se trouvaient encore en course à l'issue de la première nuit du rallye "Press on Regardless", (P.O.R.), onzième manche du championnat du monde des rallyes, qui a débuté jeudi sur les routes infernales du Michigan, au nord des Etats-Unis.

Les champions canadiens Walter Boyce et Doug Woods au volant d'une Toyota Corolla 1600 C ont causé la surprise en prenant la tête du classement après 750 kilomètres et 26 épreuves spéciales. Il faut dire que tout est possible sur les routes — il faudrait plutôt dire les chemins — boueuses du Michigan. Les voitures japonaises, venues en force faut-il dire, ont jusqu'à présent dominé le début de l'épreuve réputée pour très difficile. Ainsi on n'attend pas plus qu'une douzaine d'équipages à l'arrivée, dimanche, à Alma.

A sept minutes derrière la Toyota, on trouve la Datsun 510 de l'équipage américano-britannique Bob Hourihan et Gary Phillips.

La Can-Am conserve les règlements en vigueur

DENVER, Colorado (AFP) — Les règlements de la Can-Am, championnat automobile canado-américain réservé à des voitures sans limitation de cylindrée, ne seront pas changés en 1974.

A la suite de conversations menées avec les organisateurs, les concurrents et les pilotes, le bureau directeur du "Sports Car Club of America" a décidé hier de maintenir les règlements en vigueur. On sait que de nombreux concurrents s'étaient opposés à l'usage du turbo-compresseur, qui s'était traduit par une nette domination des voitures allemandes Porsche dans cette compétition.

Comme en formule Indianapolis, des restrictions seront toutefois apportées dans le domaine du carburant. Un quota maximum d'essence sera alloué à chaque voiture et la distance de chaque course ne dépassera pas 200 milles, ce qui devrait éviter aux pilotes de s'arrêter au puits pour refaire le plein.

Ces mesures nouvelles en compétition s'inscrivent dans le cadre de la crise énergétique et doivent inciter les constructeurs à réduire la puissance des moteurs.

•

UNE MAISON d'encan a été envahie dans Manhattan par des amateurs de baseball qui ont déboursé près de $8,000 pour quelque 400 balles et autres souvenirs de la succession d'Alphonse Lévesque. Les profits ont été versés à des institutions de charité. Lévesque, qui vivait à trois pâtés de maison du Ebbets Field jusqu'à sa mort à 90 ans, était un grand amateur de baseball. Son club préféré était les Dodgers de Brooklin, mais il a néanmoins recueilli des balles autographiées de presque tous les clubs au pays, y compris les anciens Blue Jays de Philadelphie et les Bees de Boston! Sa balle la plus ancienne en était une des Dodgers recueillie en 1927, laquelle a rapporté $130.

•

GENE ALLEY, vétéran arrêt-court des Pirates de Pittsburgh, a demandé hier que son nom soit placé sur la liste des joueurs retirés volontairement. Alley, qui est âgé de 33 ans, a subi au cours des dernières années plusieurs opérations au genou gauche, lesquelles l'ont contraint à jouer un rôle de réserviste depuis deux ans.

•

JERRY REUSS, échangé au début de la semaine par les Astros de Houston aux Pirates de Pittsburgh en retour du receveur Milt May, estime que son ancienne équipe procédera à de nouvelles transactions d'ici peu. Le jeune lanceur gaucher de 24 ans a même précisé que les redoutables cogneurs Lee May et Jim Wynn pourraient subir un sort identique au sien.

Vers un combat Foreman-Quarry

TAMPA (Floride) (AFP) — George Foreman, champion du monde des poids lourds, pourrait être déchu de son titre s'il ne défendait pas sa couronne mondiale avant le 21 janvier prochain contre un des aspirants reconnus par la World Boxing Association.

C'est ce qu'a affirmé Gil Clancy, gérant de Jerry Quarry et d'Emile Griffith, hier. Clancy, qui a fait appel à la WBA, a invoqué la règle selon laquelle le champion du monde doit défendre son titre contre un aspirant officiel dans l'année. Or, depuis qu'il a conquis le titre toutes catégories face à Joe Frazier, le 21 janvier dernier, à Kingston (Jamaïque), Foreman n'a rencontré que Joe King Roman, boxeur qui ne figurait pas parmi les prétendants à la couronne du champion du monde. La WBA n'avait pas reconnu le combat de Takyo.

Le gérant a affirmé que M. Bill Brennan, président de la WBA, était prêt à fixer une date limite pour un championnat du monde des poids lourds qui opposerait George Foreman à Jerry Quarry.

Si le championnat du monde ne pouvait se disputer avant le 21 janvier, les négociations devraient tout au moins débuter avant cette date. Selon Clancy, Jerry Quarry, numéro quatre mondial, est le seul aspirant qui entre en ligne de compte. En effet, argue-t-il, Cassius Clay et Joe Frazier disputent un combat revanche le 28 janvier 1974 et Ken Norton a été récemment battu, alors que Quarry a remporté tous ses derniers combats contre Randy Newmann, Ron Lyle, James J. Woody et Tony Doyle.

Les choix de M. Lee à B.B.

Avant le programme d'hier soir, M. Lee avait désigné 96 vainqueurs en 350 départs pour une moyenne de 27.4%. Voici ses choix pour les réunions de ce soir et de demain après-midi à la piste Blue Bonnets:

Ce soir

1ère course: 1—Sockit To Me (1); 2—O.C'S Starlight (5); 3—Harlan Marv (8).
2ème: 1—Jereboem (5); 2—Flying Freddy (7); 3—Cecile Mir (1).
Paris doubles suggérés: 1-5, 5-5.
3ème: 1—Irene Barmin (2); 2—Justa Tom (9); 3—Mi Pepita (4).
4ème: 1—Westerns Bill (7); 2—Syndys John (8); 3—Trooper Mike (2).
Quinielas suggérées: 7-8, 7-2, 7-5, 7-6, 7-9.
5ème: 1—Logan Count (3); 2—Lila Lee (7); 3—The Flyer A (8).
6ème: 1—Meadow Jacob (1); 2—Armbro Mark (7); Johnny Drummond (6).
Quinielas suggérées: 1-7, 1-6, 1-4.
7ème: 1—Shadydale Phair (1); 2-Neda Legs (6); 3—Fiesta Richelieu (5).
8ème: 1—Nechako Pride (2); 2—Majestic Girl (7); 3—Arlington (6).
Quinielas suggérées: 2-6-7.
9ème: 1—Mr. Cecil Express (4); 2—Miranda Girl (6); 3—Wainui's Gold (3).
10ème: 1—Coffee Sol (5); 2—Betsies Dream (3); 3—Mario G. L. (9).
Exactas suggérées: 5-3, 3-5, 5-4, 4-5, 1-5, 5-1.

Demain après-midi

1ère course: 1—Ivanhoe Hanover (4); 2-Pride of Sterling (7); 3—Aqua Duke (8).
2ème: 1—Gene Gillette (7); 2—Stardale Kim (2); 3—Holy Smoke (3).
Paris doubles suggérés: 4-7, 4-2.
3ème: 1—Cee Dee Hill (4); 2—Lilly Dee (2); 3—Jewell Mir (3).
4ème: 1—Rideau Anne (4); 2—Careless Fran (1); 3—Main Nib (8).
Quinielas suggérées: 1-4-8.
5ème: 1—My T Byrd (5); 2—Kims Shoe (4); 3—Gone For Shore (2).
6ème: 1—Moule Ô Mouette (9); 2—Solid Oak (6); 3—Chief Bob (1).
Quinielas suggérées: 1-6-9.
7ème: 1—Mr Coal (1); 2—Capitol Lobell (8); 3—Star Richelieu (4).
8ème: 1—Miramichi Al (2); 2—Blaze Cashier (3); 3—Stomp (7).
Quinielas suggérées: 2-3, 2-7, 2-4, 2-9.
9ème: 1—Durrell's Chip (5); 2—Entrée (1-1A); 3—J. J. Byrd (3).
10ème: 1—Herman Minbar (6); 2—Jet Mar Mic (4); 3—Gordie H (7).
Exactas suggérées: roulette renversée 4-6-7.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
OTTAWA	14	9	5	0	275	234	18
MONTREAL	13	7	5	1	260	213	15
TORONTO	13	6	5	2	247	228	14
HAMILTON	13	6	7	0	249	280	12

Section Ouest

SASKATCHEWAN	15	10	5	0	374	265	2.
EDMONTON	15	8	5	2	301	269	18
CALGARY	15	6	9	0	207	353	12
COLOMBIE-Br.	15	4	9	2	246	321	10
WINNIPEG	15	4	10	1	254	297	4

Aujourd'hui

Winnipeg à Toronto
Calgary à Colombie-Br.

Demain

Montréal à Hamilton
Saskatchewan à Edmonton

LES COMPTEURS

Section Est

	t	c	p	s	pts
Organ, Ottawa	0	25	31	5	123
Sunter, Hamilton	0	29	20	6	95
Andrusyshyn, Toronto	0	24	16	16	88
Sweet, Montréal	0	28	17	1	80
Rodgers, Montréal	7	0	0	0	42
Symons, Toronto	7	0	0	0	42
Henley, Hamilton	7	0	0	0	42

Section Ouest

Cutler, Edmonton	0	25	30	3	123
Abendschan, Saskatchewan	0	36	21	7	106
Robinson, Calgary	0	18	19	5	80
Reed, Saskatchewan	13	0	0	0	78
McGowan, Edmonton	9	0	0	0	54
Musso, Colombie-Br.	9	0	0	0	54
McKee, Winnipeg	0	11	10	14	52
Jonas, Winnipeg	2	12	8	3	51
Campana, Saskatchewan	7	0	0	0	42
MacMillan, C.B.	0	6	12	0	42

LIGUE NATIONALE

Division Américaine

Section Est

	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	6	1	0	177	80	.857
BUFFALO	5	2	0	714	134	134
NY JETS	2	5	0	102	146	286
N.-ANGLETERRE	2	5	0	101	150	286
BALTIMORE	2	5	0	117	184	286

Section Centrale

PITTSBURGH	6	1	0	184	90	.587
CLEVELAND	4	1	1	126	113	643
CINCINNATI	4	3	0	110	101	571
HOUSTON	0	7	0	104	250	.000

Section Ouest

OAKLAND	4	2	1	132	118	.643
KANSAS CITY	3	3	1	500	85	.94
DENVER	3	3	1	201	166	.500
SAN DIEGO	1	5	1	101	187	.214

Division Nationale

Section Est

WASHINGTON	5	2	0	162	83	.714
DALLAS	4	3	0	204	139	571
ST-LOUIS	3	4	0	160	197	.429
PHILADELPHIE	2	4	1	157	180	.357
NY GIANTS	1	5	1	139	166	.214

Section Centrale

MINNESOTA	7	0	0	135	84	1.000
GREEN BAY	2	3	2	72	113	.429
DETROIT	2	4	1	137	115	.357
CHICAGO	2	5	0	130	150	.286

Section Ouest

LOS ANGELES	6	1	0	195	107	.857
ATLANTA	4	3	0	181	91	.571
SAN FRANCISCO	3	4	0	138	138	.429
N.-ORLEANS	3	4	0	80	188	.429

Lundi

Kansas City 14, Buffalo 23

Demain

Buffalo à N.-Orléans
Chicago à Green Bay
Cincinnati à Dallas
Cleveland à Minnesota
Denver à St-Louis
Houston à Baltimore
Kansas City à San Diego
Los Angeles à Atlanta
N.-Angleterre à Philadelphie
Giants de NY à Oakland
Miami à Jets de NY
San Francisco à Détroit

Lundi

Washington à Pittsburgh

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	10	7	2	1	51	28	15
BUFFALO	10	7	3	0	36	33	14
MONTREAL	9	6	2	1	29	21	13
TORONTO	11	5	3	3	38	26	13
VANCOUVER	8	4	3	1	26	23	0
RANGERS NY	10	3	5	2	29	25	8
ISLANDERS NY	10	1	4	5	19	29	7
DETROIT	10	2	7	1	33	35	5

Section Ouest

PHILADELPHIE	10	7	3	0	28	13	14
ATLANTA	9	5	3	1	27	22	11
LOS ANGELES	10	4	4	2	26	30	10
PITTSBURGH	9	4	4	1	27	36	9
CHICAGO	9	2	3	4	20	16	8
CALIFORNIE	10	3	7	0	24	42	6
ST-LOUIS	8	2	4	2	17	22	6
MINNESOTA	11	0	5	6	24	37	6

Jeudi

Toronto 2, Islanders NY 2
Philadelphie 1, Chicago 0
Atlanta 7, Californie 2
Los Angeles 2, Rangers NY 1

Hier soir

St-Louis à Vancouver

Ce soir

Californie à Montréal
Pittsburgh à Toronto
Boston à Islanders NY
Chicago à Minnesota
Atlanta à Philadelphie
St-Louis à Los Angeles

Demain

Montréal à Buffalo
Rangers NY à Chicago
Californie à Boston
Détroit à Atlanta
Pittsburgh à Philadelphie

LES COMPTEURS

(Partie d'hier soir non comprise)

	b	p	pts
Esposito, Boston	14	10	24
Martin, Buffalo	10	9	19
Hodge, Boston	9	9	18
Orr, Boston	5	13	18
Cournoyer, Canadien	9	6	15
Lemaire, Canadien	4	10	14
Cashman, Boston	4	9	13
Boudrais, Vancouver	3	10	13
Robert, Buffalo	3	10	13
J. Johnston, Californie	7	4	11
Redmond, Détroit	6	5	11
Ullman, Toronto	5	6	11
Comeau, Atlanta	4	7	11
Bucyk, Boston	3	8	11
Goldsworthy, Minnesota	6	4	10
MacDonald, Pittsburgh	6	4	10
Libett, Détroit	5	5	10
McDonough, Pittsburgh	5	5	10
Polis, Pittsburgh	4	6	10
Henderson, Toronto	4	6	10
Tkaczuk, Rangers NY	4	6	10
Schmautz, Vancouver	4	6	10
MacLeish, Philadelphie	4	6	10

Avant-hier soir-nuit

Kings 2, Rangers 1

Première période

1—LOS ANGELES: Kozak (4) Widing, Berry 1:49
2—RANGERS: Tkaczuk (4) 15:13
Punition: Park R., 7:37.

Deuxième période

3—LOS ANGELES: Maloney (1) Murdoch, Nevin 0:15
Punitions: Irvine R., 1:07; Kozak LA., 1:53.

Troisième période

Aucun but.
Punition: Tkaczuk R., 8:56.

Lancers par:

New York	12	6	11—29
Los Angeles	8	7	5—20

Gardiens: New York, Giacomin. Los Angeles, Vachon.
Assit.: 18,658.

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUEBEC	12	8	4	0	50	34	16
N.-ANGLETERRE	11	7	3	1	36	26	15
CLEVELAND	9	6	1	2	33	22	14
CHICAGO	10	5	4	1	36	31	11
TORONTO	12	2	7	3	36	45	7
NEW YORK	11	2	7	2	24	44	6

Section Ouest

EDMONTON	7	6	1	0	33	19	12
HOUSTON	8	4	3	1	29	20	9
WINNIPEG	10	4	5	1	34	34	9
MINNESOTA	9	4	4	1	27	29	9
VANCOUVER	11	3	8	0	33	53	6
LOS ANGELES	10	3	7	0	23	36	6

Hier soir

Québec à Edmonton
New York à Winnipeg
Minnesota à Los Angeles

Ce soir

Toronto à N.-Angleterre
New York à Vancouver
Los Angeles à Houston
Chicago à Cleveland

Demain

New York à Vancouver
Cleveland à N.-Angleterre
Minnesota à Edmonton
Québec à Winnipeg
Los Angeles à Toronto

LES COMPTEURS

(Parties d'hier soir non comprises)

	b	p	pts
Bernier, Québec	8	10	18
Lawson, Vancouver	11	5	16
Harrison, Edmonton	6	8	14
Hughes, Houston	9	4	13
Buchanan, Cleveland	8	5	13
Climie, Edmonton	6	7	13
Webster, N.-Angleterre	8	4	12
Lacroix, New York	4	8	12

LIGUE AMERICAINE

Section Nord

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ECOSSE	11	7	4	0	34	29	14
PROVIDENCE	10	6	4	0	56	36	12
NEW HAVEN	9	5	4	0	38	36	10
ROCHESTER	8	3	3	2	22	29	8
SPRINGFIELD	7	2	3	2	23	28	6
BOSTON	8	2	5	1	21	34	5

Section Sud

CINCINNATI	7	6	0	1	36	17	13
HERSHEY	8	3	3	2	29	23	8
JACKSONVILLE	7	3	4	0	27	32	6
BALTIMORE	7	2	4	1	23	26	5
VIRGINIE	6	2	4	0	19	24	4
RICHMOND	6	1	4	1	14	28	3

Jeudi

Boston 5, Springfield 0
N.-Ecosse 5, Rochester 1

Hier soir

Jacksonville à Baltimore
Providence à Richmond
Hershey à Rochester
Virginie à Springfield

Ce soir

N.-Ecosse à Baltimore
Virginie à Boston
Jacksonville à Cincinnati
Providence à Hershey
New Haven à Springfield

Demain

Virginie à New Haven
N.-Ecosse à Richmond

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Section Ouest

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	16	13	3	0	96	59	26
MONTREAL	14	7	5	2	87	72	16
LAVAL	11	6	4	1	70	61	13
SHERBROOKE	14	6	8	0	55	70	12
DRUMMONDV.	16	4	12	0	60	103	8
HULL	13	3	10	0	43	65	6

Section Est

QUEBEC	15	12	2	1	123	66	25
SOREL	13	10	3	0	94	68	20
SHAWINIGAN	12	5	5	2	63	54	12
CHICOUTIMI	13	4	9	0	45	75	8
TROIS-RIVIERES	15	3	12	0	69	112	6

Jeudi

Cornwall 6, Montréal 4
Drummondville 4, Sherbrooke 3

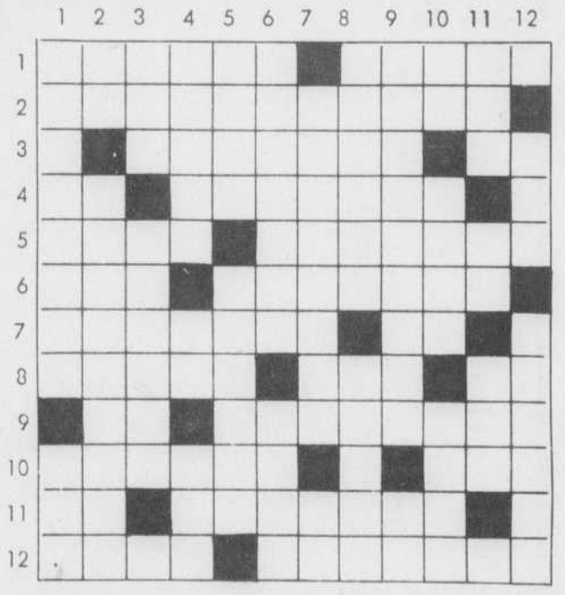
Hier soir

Québec à Chicoutimi
Hull à Shawinigan
Cornwall à Sorel

Demain

Chicoutimi à Montréal
Laval à Drummondville
Hull à Trois-Rivières
Québec à Sherbrooke
Shawinigan à Sorel

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Vêtement de femme, sans couture aux emmanchures — Membre.
2—Sa capitale est Belgrade.
3—Celle qui fait des vers (en mauvaise part) — Cadmium.
4—Technétium — Chanceux.
5—Corps simple de numéro atomique 53 — Il vend du lait, de la crème, etc.
6—Pronom relatif — Arbre dont le bois est utilisé en ébénisterie.
7—Famille de mammifères carnassiers comprenant les ours — Ruisselet.
8—Bois noir — Tenta avec audace — Plomb.
9—Or — Prend des airs d'importance.
10—Empêche d'avancer — Possèdent.
11—D'un verbe gai — Tromper.
12—Furoncle — Faire de la fiente.

Verticalement

1—De la nature du kyste — Arme de jet portative.
2—Fille d'Inachos — Arbre des régions tropicales.
3—Ouvrage de maçonnerie — Personne qui déclame.
4—Partie antérieure d'un projectile — Préfixe privatif — Bienheureux.
5—Division administrative de l'ancienne Egypte et de la Grèce actuelle — Partisan d'une doctrine.
6—Plante potagère à feuilles comestibles — Germe de vie.
7—Espace de temps qui s'écoule entre deux nouvelles lunes consécutives — D'un verbe gai.
8—Babillais doucement— Unité de mesure de volume.
9—Aviserai — Dans.
10—A demi — Etre éternel — Vigoureux.
11—Langue, faconde — Erbium — Conifère.
12—Difficile à entamer — Rendre stupide.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	M	P	I	R	I	S	M	E	■	P
2	E	M	E	U	■	H	O	P	I	T	A	L
3	R	E	N	E	G	A	T	■	E	R	E	■
4	S	U	D	■	E	P	A	I	S	■	P	U
5	I	B	I	S	■	S	■	S	E	M	E	R
6	F	L	E	U	R	O	N	S	■	U	N	E
7	I	L	■	C	O	D	E	■	R	E	T	S
8	E	R	G	O	T	I	S	M	E	■	A	I
9	R	■	A	N	E	E	■	U	S	A	G	E
10	■	R	N	■	R	■	P	I	T	I	E	■
11	C	A	S	E	■	V	I	D	E	R	■	L
12	E	T	E	N	D	U	E	■	R	E	P	U

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wagih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGREES
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite

toronto

Ruée à l'Ouest

La décision que le gouvernement fédéral a annoncée jeudi soir à propos des prix du pétrole a fait faire un plongeon de plus de 20 points à l'indice des pétroles de l'Ouest hier à la Bourse de Toronto.

La plupart des autres secteurs sur ce marché ont également perdu beaucoup de terrain.

L'activité a été grande tout au long de la séance.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 375 contre 182 alors que 236 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement se situe à 3.72 millions d'actions, au regard de 4.18 millions la veille et la valeur totale des actions transigées, à $46.03 millions, au regard de $51.74 millions jeudi.

Les pipelines, les aciéries, les communications, le bâtiment et les matériaux de construction sont au nombre des secteurs qui subissent les plus lourdes pertes, alors que les boissons alcooliques, les produits chimiques et l'industrie alimentaire améliorent leur position.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	11335	$14¾	14½	14½	— ⅛
Abitbi 7½p	115	$51¼	51	51	— ¼
Acklands	7370	$13	12¾	12¾	— ¼
Acklnd 2p	400	$15	15	15	— 1
Acme	13500	17	15	15	— 2
Acres Ltd	260	$13¾	13½	13½	— ½
Acres A pr	50	$45½	45½	45½	
Acres wt	1265	235	220	235	+15
Adanac M	4000	42	42	42	
Aetna In	400	125	125	125	+ 5
Afton Min	300	$10	10	10	— ¼
A.G.F.M	300	365	365	365	+ 5
Agnico E	1300	560	555	560	+ 5
Agra Ind	1500	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Akaitcho	1000	115	115	115	+ 4
Albany	8700	95	90	91	— 4
Alt EG	20125	795	745	755	—70
Alta Gas A	7850	$11⅞	11¼	11¼	— ½
Alcan	10507	$37⅜	37	37	— ½
Alcan pr	100	$25	25	25	— ¼
Algo Cent	900	$15¼	15⅛	15¼	+ ¼
Algoma St	5576	$21⅞	21½	21½	— ⅛
Algonq pr	192	460	460	460	—20
Allarco Dv	600	$7	6⅞	7	+ ⅜
Almin	17100	770	735	735	—40
Alpa Ind	700	$9	9	9	
Am Larder	6200	58	57	58	+ 1
Am Eagle	4700	110	105	105	— 5
Am Leduc	1000	6	6	6	
Andres W	450	$29⅞	29¾	29⅞	
Anglo-cn	2910	$21½	20¾	20¾	— ¾
Anglo-c pr	z5	$27	27	27	
Ang U Dev	1100	82	80	80	— 5
Aquitin	21420	$25	23½	23⅞	—2⅛
Argus	250	$20	20	20	
Args 250 p	z5	$32	32	32	
Argus B pr	131	$35	35	35	
Argus C pr	1300	$14⅝	14½	14½	
Asamera	7550	$15⅞	15⅜	15⅝	+ ⅛
Asbestos	496	$20⅝	20½	20½	— ½
Aland	11600	$14	13½	13½	— 1
Ashland pr	150	$28¼	28¼	28¼	—1¾
Atco Ind	2600	$15¾	15	15⅛	— ⅛
Atl C Cop	2000	59	59	59	— 1
Auto El	400	$6¾	6¾	6¾	
Ato Hard A	500	$10⅝	10½	10½	
Avoca	31200	71	70	70	
Bad Boy	400	$8½	8½	8½	— ⅛
Bnkno	26750	745	700	735	—15
Bk Mtl	11981	$21	20¾	20⅞	
Bank N S	2677	$39⅝	39¼	39½	— ⅛
B Cdn Nat	225	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
Barex	1000	10	10	10	
Bartaco	200	200	200	200	+ 5
Baton B	945	$10⅛	9¾	10⅛	+ ⅛
Becker B p	z125	$5¼	480	480	
Belding L	z18	$8⅜	8⅜	8⅜	
Belding w	3700	35	30	30	— 5
Bell Can	11443	$41¾	41⅜	41⅝	+ ⅛
Bell A pr	536	$45⅜	45¼	45¼	
Bell B pr	150	$47½	47⅛	47½	+ ⅛
Bell C pr	545	$31½	31¼	31½	— ¼
Betim	2305	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Biltmore I	320	400	400	400	
Bl Hawk	1000	85	85	85	— 1
Black P A	200	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Blkwod A	1700	$6¾	6½	6½	— ¼
Block Bros	6950	350	325	325	—25
Bomac	600	$5¾	5¾	5¾	
Bomac A	200	$7	7	7	
Bombrder	250	310	310	310	+10
Bonanza I	8150	345	325	345	
Bunty	23000	46	40	42½	—2½
Bovis Cor	2530	240	230	230	—10
Bow Val	17970	$37½	36	36¼	—2¼
BP Can	4144	$15⅛	14¾	15⅛	— ⅜
Bralor Res	2900	180	180	180	
Bramalea	2541	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Brameda	1850	61	61	61	— 2
Brscn	15073	$21¾	21⅜	21⅜	— ¼
Brenda M	3565	925	910	915	— 5
Brdg Tnk p	100	$40	40	40	
Brinco	3330	$5⅝	5½	5½	
BC Forest	1730	$25½	25⅛	25⅜	— ⅜
BC Pack B	215	$42	41⅛	42	+1¾
BC Sugar	z50	$20¼	20¼	20¼	
BC Sugar p	z65	$15¼	15	15¼	
BC Phone	36	$53½	53½	53½	— ¼
BCPh 1956	50	$57¾	57¾	57¾	
BCPh 5¾ p	45	$70	70	70	
BCP 7.04 p	100	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Broul R	z400	40	40	40	
Bruck A	z65	$11½	11½	11½	
Bruck B	200	$8	8	8	+ ¼
Brunsk	16350	610	580	585	—15
Budd Auto	3650	$15	14½	14½	— ½
Budd A w	1160	875	825	825	—55
Cad Dev	950	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
CAE Ind	4375	$10⅞	10⅝	10⅝	
Cal Pow	2940	$24½	24	24¼	— ½
Cal P 5 p	50	$69⅛	69⅛	69⅛	— ⅜
Calvrt Dle	200	225	225	225	
Calvert	500	24	24	24	
Cambridg	100	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅜
Camfil	29875	890	850	865	+35
Cam Chib	4211	740	730	735	— 5
Camp RL	700	$54	53	54	+ 4
Campau A	3177	$9⅞	9¾	9⅞	
Campu 7p	700	$11¼	11	11	— ⅛
Can Cem L	1010	$15½	15	15	— ¾
C Geother	9820	255	235	244	—11
Can Malt A	500	$29	28¾	28¾	+ ¼
C Nor West	5515	870	840	850	—25
CPac C	12700	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Can Perm	1218	$21½	21½	21½	— ⅛
C Safway p	z20	$81¾	81¾	81¾	
CS Pete	24475	650	620	630	—20
CSPet w	13800	109	100	108	—10
C Tung	4500	300	290	290	—20
C Bonanza	4300	207	190	194	— 8
Cdn Brew	6240	415	405	410	
C Brew Ap	385	$25½	25½	25½	
C Brew Bp	200	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅜
C Cablesy	700	$17⅛	17	17	
C Cab w	11446	425	410	410	+ 5
Cdn Can A	z20	$9½	9½	9½	
Cdn Cel	8950	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
CC Man A	1200	$23¾	23½	23½	
C Curtis	4500	75	70	70	— 5
Cdn Equty	3929	$16¾	16⅜	16¾	+ ¼
CE Gas	51850	430	415	425	—15
C Home	18760	885	830	850	—50
C Hydr	2200	$9½	9¼	9¼	— ¼
C Imp Bank	7825	$31⅜	31½	31½	+ ⅛
CIGO	30195	$10	9⅝	9¾	— ½
CIL	3616	$19⅜	18¾	19⅜	+ ⅜
C Int Pow	500	$14	13½	13¾	+ ⅛
C Lencour	2000	17	17	17	+ 2
C Manoir	2600	460	430	430	—20
C Mal	13000	47	43	43	— 4
C Marconi	1100	390	385	385	— 5
C Memoial	800	410	410	410	
C Ocdental	2512	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
CP Inve pr	8330	$36⅜	36	36	— ⅛
CPIn w	22685	440	420	420	—20
CP Ltd	18442	$16¾	16⅜	16½	— ¼
CPL A p	570	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Hydra Ex	2100	26	25	26	— 1
Hy's Ltd	100	410	410	410	
IAC	2670	$19	18¾	18¾	— ¼
IAC 4½ p	100	$62⅜	62⅜	62⅜	+ ⅜
IAC wt	1410	700	675	675	—50
Imasco	5291	$30¾	30⅜	30¾	+ ⅛
Imasco A p	5000	410	410	410	+ 5
Imp Gen	2000	$5	5	5	
Imp Life	20	$104	104	104	— 2
Imp O	99620	$45¼	43¾	44	—3⅞
Indal Can	300	$14¾	14½	14½	— ¼
Indusmin	582	$11½	11¼	11½	
Ind Adhes	300	$15½	15⅜	15½	
Inglis	200	$16½	16½	16½	+ ¼
In Gas	17392	$9⅜	9⅜	9⅜	
Inter-City	4810	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Inter C B p	300	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Inter C B w	1276	375	370	370	— 5
Intrmetco	900	490	485	490	+ 5
Int Bibis T	6900	14	13½	14	+ ½
IBM	96	$280	280	280	+ 1
Int Mogul	1275	950	935	935	—40
I Mogul A	200	$16	16	16	— ⅛
Inco	60852	$37⅜	37	37½	+ ⅜
Interpool	300	$15¾	15⅝	15¾	
Int Div	2200	280	265	280	+15
IPipe	10621	$24	23¾	23⅞	— ¼
Int Pipe w	4950	955	900	900	—65
Ipsco	700	$15	14¾	14¾	
Inter Tech	5500	34	32½	32½	—1½
Inv Grp A	3850	$9⅝	9⅝	9⅝	
Inv Grp 5 p	780	$22¼	21⅞	21⅞	— ¼
Iron Bay T	1150	400	400	400	
Irwin T A	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Island Tel	276	$10¼	10¼	10¼	+ ½
Iso	2600	233	231	231	— 4
ITL Ind	100	395	395	395	
IU Intl	7885	$25	24⅜	24⅝	— ⅜
Ivaco Ind	100	$12¼	12¼	12¼	
IWC Com	1300	265	255	255	
Jannock	2077	$6½	6½	6½	
Janock 6 p	130	$68⅛	68	68	
Jannock A	z25	$13¼	13¼	13¼	
Jannock B	z37	$12⅛	12⅛	12⅛	
Jelex	9500	31	29	29	— 2
Joliet	4000	21½	21½	21½	
Jonsmith	z200	6	6	6	
Jorex Ltd	2500	80	79	79	
Joutel	9400	40	38	40	+ 1
Kaiser Re	7995	455	425	445	— 5
Kam Kotia	5500	50	50	50	
Kaps Tran	3240	$5⅞	5½	5½	— ⅜
Keen Ind	4000	$13	12½	13	+ ½
Keeprite B	z153	$12	11⅜	12	
Kelsey H	150	$14½	14½	14½	— ½
Kerr Add	8281	$14⅛	13¾	14⅛	+ ¼
Koffler	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Koffler A p	200	$9½	9½	9½	
Labatt A	1008	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Labatt A p	2725	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Lab Min	110	$47	47	47	
Laidlaw T	5550	$13¼	12½	12¾	— ⅜
Lailaw B p	100	$11	11	11	— ⅜
Lakehead	7000	14	13	13	— 1
LO Cem	13825	460	440	440	—20
L Osu	6500	5	5	5	+ ½
L Shore	200	285	285	285	+ 5
La Luz	z5	270	270	270	
La Vrndr	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Lasitr Km	200	116	116	116	— 2
Laura Sec	1425	$6½	6¼	6½	— ¼
Lau Fin	365	$13⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Lau Fn 6¼	300	$16	16	16	+ ½
Lau F 1.25	240	$16⅛	16⅛	16⅛	
Lau Fn 140	600	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅜
Lau F 2.00	25	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Leigh Inst	400	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Leons Frn	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Levy A pr	500	$6	6	6	
Liberian	100	$11¾	11¾	11¾	
Life Inv	10880	95	70	90	—10
Life I A	25580	6	5	5	
Lincoln Tr	1000	$18	18	18	+ ½
LL Lac	236	207	207	207	— 2
Livingsto	400	$9	9	9	+ ½
Living w	198	570	565	570	—30
Lob Co A	435	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Lob Co B	100	$5⅜	5¼	5⅜	
Lob Co pr	30	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅜
Lob G A pr	230	$17½	17	17½	+ ⅛
Lochil	19650	340	325	325	—25
Loeb M	850	490	480	490	—10
Lost River	2650	305	300	300	—10
Lytton M	400	155	155	155	+ 5
Maclarn A	175	$30½	30½	30½	— ½
Maclarn B	375	$31	31	31	
Mclan H A	600	13	13	13	— ⅛
MH Cable	100	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
MB Ltd	5351	$39⅜	39	39	— ⅜
Madeline	3134	540	535	535	— 5
Madsen	300	115	115	115	+ 2
Magna Int	100	$11⅞	11¼	11¼	— ½
Magnetcs	200	85	85	85	— 5
Maher	75	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Maislin I	300	$8¾	8¼	8¾	
Major H D	150	390	390	390	
Malartic	500	88	88	88	— 2
Man Bar	1000	55	55	55	
M Lf Mills	705	$22	21½	22	+ ⅜
M L Mills p	z17	$92	92	92	
Marcana	1000	16½	16½	16½	
Maritime	373	$19¾	19⅜	19¾	+ ⅛
Markboro	3915	$15¼	14⅜	14¾	— ½
Markel F	300	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅜
Martin	11000	25½	24½	25	
Mas F	11755	$24⅜	23¾	24⅛	+ ⅛
Mattgmi	2020	$37½	36⅞	37½	+ ⅛
Mc Adam	2500	41	40	40	
Mc Intyre	2255	63	62	62½	— ½
McLagn w	800	$11	11	11	
MDS Helth	400	355	345	345	—10
Melchers	100	$6½	6½	6½	— ⅜
Melton R E	200	400	400	400	—10
Melton A w	400	255	255	255	— 5
Mentor	1200	108	108	108	+ 3
MEPC	2200	$10½	10⅜	10⅜	
MEPC w	800	435	430	435	
Mercantil	4095	$22¾	22	22½	—3⅞
Mercant r	9578	320	310	315	
Merland E	100	234	234	234	— 5
Meta Uran	5500	15	15	15	
Met Stores	z50	$14½	14½	14½	
Met Stors p	z50	$17½	17½	17½	
Met Trust	1800	$25½	25	25	— ½
MICC	1000	$34	34	34	
Microsyst	1391	$8⅜	8⅜	8½	
Micrsys w	100	490	490	490	— 5
Midcon	1000	81	81	81	— 1
Midrim	3000	18	18	18	
Mill Group	700	400	400	400	
Mindamr	2900	365	355	360	
Mindustrl	z25	$6¾	6¾	6¾	
MLW Wor	150	$15½	15½	15½	+ ¼
Moffat	400	$10½	10½	10½	
Molson A	775	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Molson B	400	$25⅛	25	25	
Mon Inv w	100	275	275	275	
Monarc W	500	295	295	295	—15
Monenco	2650	305	300	300	—10
Montrey A	5400	57	55	55	— 3
Mtl Tr	12105	$22	19¼	22	+3¼
Moore	11875	$58	57¾	57¾	— ¼
Morse A	100	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Morse B	z50	$15⅝	15⅝	15⅝	
Mt Wright	1000	19	19	19	
Multi-Mi	8013	70	68	69	— 1
Murphy	5350	$9¾	9⅛	9¼	— ⅛
Murritt P	200	270	270	270	
Mymar M	z22	38	38	38	
NaChrs I	4840	$13⅞	12⅞	13	— ⅜
Nat Drug	225	$6¼	6¼	6¼	
N Pete	12700	66	61	61	— 6
Nancana I	2600	215	210	210	— 5
Nat Sea A	1800	$17½	17	17	— ⅜
Nat Trust	z50	$23¾	23¾	23¾	
NBU Mine	4500	340	320	325	—10
Neonex	2850	310	300	305	
New Ath	2000	13	13	13	— 1
NB Tel	222	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
NB Tel A p	100	$19¾	19⅜	19⅜	+ ⅜
New Cal	3500	24½	24½	24½	— ½
Newconx	2600	585	575	575	—10
N Dimens	z100	12	12	12	
N Goldvue	1000	16	16	16	— ½
Nnor	10000	8	7	7	— ½
N Que Ragl	700	600	595	600	
N Sen	13000	11	9½	10	— ½
N York Oil	1600	105	100	100	— 5
Nfld LP	900	$11⅜	11½	11½	— ⅜
Noble M	7600	123	120	120	— 3
Noma Ind	200	$8½	8½	8½	
Nor-Ac	29500	18	16	17	+ 1
Noran A	17725	$59¾	58½	58⅞	+ ¼
Norbaska	2600	19	17	19	
Nordair L	100	450	450	450	—10
Norlex	44000	53	45	53	+ 5
NCO pr	100	$36	36	36	—2¼
NCtrl G	19730	$11¾	10⅞	11	— ⅜
Nor Ctl B p	250	$23½	23½	23½	
Nor Ctl 65p	200	$33⅜	33⅜	33⅜	
Nor Ctl 150 p	1500	$23⅛	23	23	— ¼
Nor Ctl w	4700	470	430	445	—35
Northgat	2183	475	465	475	
Northld	8000	28½	27½	x27½	—1½
N Rock	1500	25	24	24	— 1
Nowsco W	700	$10½	10½	10½	
NRD Min	2000	43	42	42	+ 3
NSI Mark	1000	200	200	200	—10
Numac	16775	$19½	18½	18½	—1½
NuWest D	2300	$10⅞	10⅝	10⅝	+ ⅛
NW Fin	800	180	175	175	
Oakwod	27035	230	213	213	—17
Obrien	27610	130	115	118	+ 3
Ocdentl Pt	300	$10½	10¼	10¼	— ⅛
Oceanus I	z20	82	82	82	
Ocelot Ind	6700	550	525	540	—20
Oil Patch	130	375	375	375	
Okanagan	175	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Ontario Tr	z50	$8¾	8¾	8¾	
Orchan	1800	490	475	475	—25
Orlando R	z25	$13	13	13	
OSF Ind	1500	$7⅞	7⅝	7⅞	— ⅜
Oshawa A	4593	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
Oshawa w	4195	65	60	65	
Pac P	18240	$34¾	33¼	33⅜	—3⅜
Pac West A	z75	$9⅜	9½	9⅝	
Page Pet	1300	390	380	380	—15
Pamour	4825	555	540	540	—15
Pancana I	2600	215	210	210	—10
Pan Centr	1500	135	131	135	
P Ocean	13310	$19¼	18⅞	18⅞	— ⅜
PanCdn P	7710	$15	14⅜	14½	— ¾
Patino N V	525	$24½	24¼	24½	+ ½
Paulin	300	485	475	475	—20
Pe Ben O	3220	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
Peel Elder	1700	$12	11⅞	12	+ ¼
Peerless	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Pembin A	5200	425	425	425	—15
Pennant	1000	395	395	395	— 5
Penningtn	100	$11⅞	11⅞	11⅞	
P Dept S	1130	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Petrofina	200	$26	25½	25½	— ⅜
Petrol	50300	165	156	165	— 2
Peyto O	24600	790	750	775	— 5
Phillips Cb	350	$13¼	13	13	
Pick Crow	9600	72	70	72	+ 1
Pine Point	2115	$39½	38⅞	39	
Pinnacle P	7300	25	24	24	— 1
Pitt Eng C	400	$13	12⅞	13	
Place G	3000	60	60	60	
Placer	4058	$28¼	27¼	27¼	— 1
Pominex	5000	67	64	66	— 4
Ponder	6500	60	57	60	+ 1
Pow Corp	1370	$13¾	13½	13½	— ⅜
Prado E	16500	215	205	215	+ 5
Pre Cable	1800	$13¼	13	13	— ⅜
Preston	5100	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Price Com	2936	$18⅜	18⅛	18⅛	— ⅜
Puma P w	1600	74	69	74	+ 3
Pure Silv	4000	228	223	228	+ 5
Qasar Pet	1600	785	765	780	—20
Q Mattgmi	2000	42	42	42	— 2
Que Sturg	7015	410	380	410	+30
Quenswe	350	415	405	415	+10
Radiore	1000	29	29	29	— 2
Ram	2500	239	228	228	—12
Ranger	1131	$33¾	33½	33½	— ⅜
Rank Org	3100	$10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
Rapid D	22580	$5⅛	380	385	—127
Rayrock	1000	110	110	110	— 5
Realty C A	1000	$5	5	5	
Realty C w	200	175	175	175	—10
Redpath I	425	$26½	26	26½	+ ¼
Reed Oslr A	2000	$11½	11½	11½	— ⅛
Reichhold	300	$19½	19⅜	19⅜	
Reich wt	200	$10	10	10	— 1
Reitman A	800	$11	10⅝	11	+ ¼
Rembrant	350	$8	8	8	
Repub Res	1400	125	122	125	— 5
Res Servic	1975	370	365	365	
Revelstk	900	$11⅛	11	11	— ¼
Rileys D	725	175	170	170	— 5
Rio Algom	7237	$35¼	34½	34½	— ½
Ripley Int	400	$6⅜	6	6⅜	+ ⅜
R Little	1580	300	300	300	— 5
Rolland	100	$10⅛	10⅛	10⅛	
Roman	15280	$13⅛	12⅜	13	
Ronyx Cor	1600	120	115	115	— 5
Rothman	100	$16	16	16	
Rothm A p	50	$85½	85½	85½	+ ½
Rothm 2p	1300	$18⅛	18	18⅛	— ¼
Rothmn w	900	370	370	370	
Royal Bnk	5930	$38¼	37⅞	37⅞	— ¼
Royal Trst	2405	$28¼	28⅛	28¼	+ ⅛
Russel A	4050	$15¼	15⅛	15¼	
Russl H p	100	$60¾	60¾	60¾	+ ⅛
Ryanr	21500	9½	9	9	
Sandwell	800	$6¼	6	6¼	+ ¼
Sayvette	405	340	340	340	
Schneid b p	525	$12½	12½	12½	
Scintrex	200	200	200	200	+20
Scot York	1300	370	365	370	
Scot Lasal	600	325	325	325	
Scot Paper	z50	$23	23	23	
Scotts	6200	$9¾	9½	9½	— ¼
Scurry	10290	$23¼	22¼	22¾	—1¼
Seaway pr	150	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅜
Seaway w	z25	41	41	41	
Seco Cem	600	$10⅛	10⅛	10⅛	
Selkirk A	537	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Shell C	89010	$20½	19	19	— 2
Sherritt	9023	$18⅞	18½	18⅝	— ⅜
Shore To S	4000	440	425	425	—15
Siebens	5693	$17¼	16½	16¾	—1⅛
Sifton Pro	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Sigma	400	$20¾	20½	20½	+ ¼
Silmq	74000	26	22	25	— ½
Silverwd A	1050	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Simco Eri	200	330	330	330	
Simpsons	7518	$9⅜	9⅛	9¼	— ⅛
Simpson S	2455	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Sklar M	200	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Skye Res	2000	410	410	410	—10
Skyline H	5200	$5⅛	5	5	— ⅛
Slater Stl	1900	$12⅜	12¼	12½	— ⅛
Slat W Can	4100	$10⅜	10¼	10⅜	— ⅛
Sobey Stor	140	$6	6	6	— 1
Sogpet	11600	205	195	205	+10
Southam	2750	$31⅜	30½	30½	— 1
Spar Aero	900	360	355	360	
Spooner	5500	43	42	43	+ ½
St Brodcst	430	$10¾	10¾	10¾	
St Paving	295	$9	9	9	+ ⅛
Stelco	6799	$33½	33	33	— ⅜
Steep R	13550	208	196	205	— 3
Steetley I	300	$13½	13½	13½	
Steinbg A	1350	$24¼	23¾	24¼	+ ⅜
Steintron	200	$5⅝	5⅜	5⅜	
Strathrn A	2100	275	265	275	
Sud Cont	2000	39	38	39	+ 1
Sullivan	864	293	286	290	+ 3
Sun Life	110300	36	30	34½	+ 5
Sundale O	8220	$10¼	10	10	
Superior A	200	350	350	350	
Systems D	3245	$18	17¾	17¾	— ¼
Tamblyn	100	$18	18	18	
Tara	710	$12¼	12¼	12¼	
Teck Cor A	2100	400	390	400	
Teck Cor B	1399	375	365	365	
Tele-Cap

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
LE PREMIER MINISTRE

Mes chers concitoyens,

Je veux d'abord remercier mes électeurs du comté de Mercier de la confiance qu'ils m'ont de nouveau accordée. C'est avec fierté que je représente à l'Assemblée nationale un comté de travailleurs, que j'entends continuer de servir.

À tous ceux-là qui ont accordé leur appui au Parti libéral du Québec, j'exprime ma plus sincère gratitude et je remercie particulièrement nos candidats et nos militants qui n'ont pas hésité à sacrifier leur temps et leurs loisirs pour promouvoir les principes de notre programme d'action politique axé sur la sécurité et la prospérité des Québécois.

À ceux qui ont choisi de travailler pour les autres formations politiques du Québec, je dis que, quelle que soit votre déception, les idées que vous avez défendues font partie intégrante du Québec d'aujourd'hui ; ce n'est pas notre intention de les ignorer.

Fondamentalement, cette élection du 29 octobre 1973 nous semble comporter une triple signification:

Elle témoigne d'une façon claire et sans équivoque de l'accord des Québécois sur les grandes orientations du Parti libéral du Québec: la permanence de notre adhésion au système fédéral canadien et la poursuite de notre objectif prioritaire de développement économique qui est à la source même de l'équilibre et du progrès de notre société, en même temps que l'efficacité de nos politiques sociales et culturelles.

Cette élection exprime également, selon nous, un désir de plus en plus marqué des Québécois de voir leur gouvernement se préoccuper encore davantage de l'amélioration réelle de la qualité de vie de chaque citoyen, surtout de ceux-là qui sont les plus défavorisés dans notre société. Tous reconnaissent que le gouvernement ne peut pas tout faire pour le citoyen et encore moins tout faire à la place du citoyen; ce que le gouvernement doit faire, c'est permettre aux citoyens de toutes les régions du Québec de faire face aux exigences de notre époque et leur assurer la sécurité, la prospérité et la liberté.

Cette élection souligne de nouveau l'importance que prend, pour le progrès de la collectivité québécoise et la stabilité du Canada la question de l'avenir de la langue et de la culture française qui permettent le maintien de cette nécessaire et combien légitime fierté québécoise.

Nous aurons à répondre avec réalisme et justice à cet indiscutable besoin de sécurité et de souveraineté culturelles des Québécois francophones. Le Parti libéral du Québec, qui a reçu l'appui de tous les groupes de notre société, est particulièrement bien placé pour mener à terme cette tâche.

Le Québec a une impérieuse responsabilité à cet égard: c'est notre intention de l'assumer pleinement. Le Canada tout entier est lui-même profondément intéressé par cette question et c'est avec confiance que nous chercherons à obtenir sa collaboration.

Nos politiques, dans ce domaine vital pour l'avenir du Québec et du Canada ne seront jamais dirigées contre quiconque. Au contraire, elles consisteront à associer tous les intéressés à la recherche de solutions pratiques, efficaces et justes qui renforceront la solidarité de tous les Québécois et par là même, l'unité de notre pays, le Canada.

C'est donc essentiellement dans un esprit d'ouverture et de continuité que nous entreprenons notre deuxième mandat au gouvernement du Québec.

C'est à construire une authentique solidarité québécoise que nous entendons consacrer le meilleur de nos énergies. Cette solidarité québécoise sera la résultante d'une vie démocratique véritable où chaque citoyen et chaque groupe jouissent d'une liberté d'expression complète et participent véritablement au processus de décision du gouvernement. Ce gouvernement assumera les responsabilités qui lui reviennent; il appartiendra à tous les citoyens; il demeurera, en toutes circonstances, accessible, ouvert et responsable.

C'est ce à quoi nous nous emploierons au cours de ce prochain mandat.

Robert Bourassa

Cette annonce est publiée par le Parti libéral du Québec.

LE DEVOIR

cahier arts et lettres
montréal, samedi 3 novembre 1973

amarante, fleur impérissable

par IVANHOÉ BEAULIEU

Faut-il accepter comme inévitable le seul cri qui nous sorte de la poitrine quand les enjeux camouflent les mensonges du hasard? Faut-il dire désormais que tout se résorbe dans l'instant librement consenti et nier toute part douloureuse de l'irréparable? Et quand bien même nous serions forcés de regarder en face le masque de Janus, que doit-on espérer de ce regard, sinon l'ambiguïté qu'il aura révélée antérieurement. Ainsi, voilà donc que "l'hiver, de force" en nous s'installe, comme un microbe trop familier qui viendrait sucer — à intervalles réguliers, mais jamais reconnus — ce sang dont nous avions cru qu'il charrierait nos plus doux espoirs. Rien. Il n'y a plus rien. Tout porte le visage gris de la désespérance.

Et par-delà les derniers hoquets de l'instinct abattu, ce qu'on retrouve est dénaturé, nié, piétiné, écrasé, annihilé. Les messages tout à l'heure portés aux quatre coins de la joie, de la complicité, de la remembrance et de la fraternité tombent comme ces pierres trop lourdes dont on imaginait qu'elles produiraient la perfection du cercle en les jetant dans l'eau. L'automne a pris la couleur définitive de la tristesse quand cette dernière se soulève en rempart final à la négation de soi. Déjouant tous les calculs de la météorologie de l'imaginaire, la saison se mue en tombeau emprisonnant les masses anonymes. Tout est fini. Le seul cynisme qu'il nous reste ne servira plus qu'à déchirer un peu plus profondément chaque jour des plaies déjà examinées avec attention.

Quelle forme de salut doit-on imaginer? Aucune, selon Réjean Ducharme, dans *L'hiver de force*. Toute dignité rentrée, il ajoute à l'intention du lecteur: "Nie, nie, nie, et recueille-toi comme une bombe dans chacun de tes *non*, et ne t'arrête jamais d'être sur le point d'éclater, et n'éclate jamais." Sois celui qui, même gavé, s'empiffre encore jusqu'au dégoût, en sachant que c'est là le seul geste que ni les planificateurs, ni les nutritionistes, ni les hommes politiques, ni les économistes, ni les technocrates, ni les ingénieurs, ni les informaticiens, ni les astrologues, ni les entrepreneurs ne peuvent tolérer que tu poses. Cela ressemble bien à l'idéal de Nicole et d'André Ferron qui regardent jusqu'à l'écoeurement tous les films que la télévision leur propose. Vous voulez nous divertir? Soit. Eh bien, nous ferons de votre divertissement le premier acte révolutionnaire qui soit, et que le code criminel sera impuissant à sanctionner.

André et Nicole trouvent-ils exorbitante la note de restaurant qu'on leur présente? Aussitôt, ils écrivent à l'endos: "Nous voulons changer du tout au doux, nous rebâtir sereins. Alors mettons-nous à tout aimer, à ne plus choisir du tout, à accueillir tout, même les poissons fabriqués en série, à embrasser tout d'un coeur égal, même les additions multipliées par pure voracité. Nos horreurs et nos dégoûts ne font qu'empirer le mal qui nous est fait et améliorer le plaisir de ceux qui nous le font. Alors n'en éprouvons plus; ouvrons-nous; brûlons nos venins, nos boucliers, nos vêtements; offrons-nous; tendons-nous; donnons-nous; faisons-nous fourrer."

Entourés de Laïnou, la femme-peintre spécialiste du bleu et du jaune (qui peint de moins en moins à mesure que sa cote augmente), de Catherine dit la Toune, l'actrice séparatiste-égoïste-capitaliste-fataliste, de Roger, le mari de Catherine, grand pontife du séparatisme et directeur des Petites Editions, André et Nicole s'appliquent à ne plus avoir de désirs, contrairement à tout ce beau monde. Ils regardent la télévision, corrigent des épreuves de journaux ou de livres quant on le leur demande, boivent du rhum White Sail ou de la bière Heidelberg, mangent des toasts et du beurre de peanuts et surtout poursuivent la lecture de *La Flore laurentienne* du frère Marie-Victorin. L'univers d'André et de Nicole se situe radicalement en marge de toute la culture underground, pour laquelle ils ont le plus souverain mépris. (En ce sens, il est possible de voir dans *L'hiver de force* une sorte d'anti Voyages d'Irkoutsk. Le roman de Ducharme a en lui quelque chose qui n'est pas sans rappeler l'atmosphère des années 50; la plage Idéal, les cabarets de la Main, les ballades en "char convertible", etc. Aux "trips" d'acide qui rendent "ben high", Nicole et André préfèrent la molle ivresse du rhum ou de la bière. "Tout à coup, dit le narrateur, on est fier de ne pas s'être laissé avoir par toute cette complaisance intellectuelle genre peace and love (U.S. partent 4868RT8675)")



Cette volonté de ne pas être conforme dont ce "PAS NOUS" répété tout au long du livre est le leitmotiv — conduira les deux héros de Ducharme à vouloir se départir de tout: "On va tout vendre, même notre argent. On va garder juste notre T.V." Et quand il ne restera plus rien, il restera encore quelque chose: le temps. "Qu'est-ce qu'on a fait de notre temps? On en a tué le plus qu'on a pu. On ne peut plus et il nous en reste autant". Alors, quand ils auront vendu le poste de radio dans un "pawnship" de le rue Craig, quand ils auront été chassé de leur appartement parce qu'ils ne payaient pas leur loyer, quand la télévision aura "pété", quand ils auront refusé l'amitié veule de Laïnou pour rechercher désespérément celle de la petite Toune, ils s'apercevront que "les événements courent après (eux) depuis qu'(ils ont) décidé de jouir de (leur) platitude, de mettre (leur) orgueil à ne rien trouver de plus beau que rien du tout".

L'hiver de force résume bien cette idée qui veut que la nature ait horreur du vide: à mesure qu'André et Nicole se veulent de plus en plus nus, de plus en plus désarmés, êtres sans désir et sans buts, s'accroît la présence de Catherine-la-Toune qui hantera progressivement leur petit monde. La Toune daigne-t-elle leur téléphoner qu'aussitôt ils dissimulent mal leur joie de lui parler pour ne rien lui dire. Cesse-t-elle de donner signe de vie que leur temps est suspendu à cette attente. "L'idée de téléphoner à la Toune ne nous sort pas de la tête. Ce n'est pas nous qui l'avons, c'est elle qui nous a. Douée de sa propre volonté, elle mange nos âmes, elle croît et se renforce à leurs dépens. Ajoutant sans cesse du poids et de l'épaisseur à la masse de sa force indestructible, elle va bientôt nous faire éclater. **Nous nous entendons déjà qui nous fissurons**". (C'est moi qui souligne.)

A ce "PAS NOUS" qui conduit André et Nicole à se dépouiller de tout pour atteindre à une sorte de nirvanâ occidental, se reconnaît aussitôt la toute-puissance de la Toune sur André et Nicole, malgré le désespoir où cette dernière les conduit ("ka manche da marde"). Voilà atteint le comble du dérisoire: un être, la Toune, bizarre, mondain, superficiel, vulgaire, bourgeois, capricieux, égoïste, roublard, sentimental et menteur réussit à subjuger André et Nicole, sans pour autant qu'il soit jamais question d'esclavage. Accourir à son chevet, faire ses courses, la consoler, l'attendre durant des heures à sa porte, la soigner, la dorloter. André et Nicole ne peuvent rien refuser à cette femme qui demeure constamment inaccessible, parce qu'inatteignable pour eux. "... les gens qu'on peut avoir, on les snobbe; ceux qu'on ne peut pas avoir, on se fend en quatre pour leur plaire".

Parce qu'ils ont eux-mêmes tout abandonné, rien ne pourra jamais plus prévaloir contre André et Nicole. Ils sont bien comme ces "amarantes parentes" dont le frère Marie-Victorin nous dit qu'elles "sont des mauvaises herbes naturalisées". D'ailleurs le nom générique de l'amarante signifie "fleur inflétrissable".

•

P.S. Je n'ai rien dit des qualités que je reconnais à *L'hiver de force*. Un seul conseil: dépêchez-vous à lire ce livre avant que l'hiver, à son tour, nous prenne de force. De tous les romans de Ducharme, depuis *L'Avalée des avalés*, celui-ci est sans doute le plus tragique, le plus porteur de ce désespoir que Réjean Ducharme a longtemps cherché à cacher sous ses pauvres jeux de mots. Dans *L'hiver de force*, nous sommes face à deux êtres qui ont oublié leurs "farces plattes", impuissants dorénavant à voir défiler sous leurs yeux, comme les lignes des épreuves des textes qu'ils *corrigent*, l'étouffante bêtise humaine. Retenez bien ceci: il y a un procès dans *l'hiver de force*. Et faites attention: les accusés n'ont pas le visage familier que *notre* Justice nous a donné à voir.

"L'hiver de force": un nouveau roman de Réjean Ducharme

nous posséder nous-mêmes tout seuls

par RÉJEAN DUCHARME

Comme malgré nous (personne n'aime ça être méchant, amer, réactionnaire), nous passons notre temps à dire du mal.

Nous disons du mal des bons livres, lus pas lus, des bons films, vus pas vus, des bonnes idées, des bons petits travailleurs et de leurs beaux grands sauveurs (ils les sauvent en mettant tout le monde, excepté eux et leurs petits amis, aux travaux forcés), de tous les hippies, artistes, journalistes, taoïstes, nudistes, de *tous ceux qui nous aiment* (comme faisant parti du gros tas de braves petits crottes qui forment l'humanité), qui savent où est notre bien (parce qu'ils sont intelligents eux), qui veulent absolument que nous quittions l'angoisse de nos chaises pour nous embarquer dans leur jumbo-bateau garanti tout confort jusqu'à la prochaine nouvelle vague.

Les jaloux sont des incapables, c'est bien connu, et des peureux, par-dessus le marché. C'est en plein ça, c'est nous tout crachés (...qui s'accordent en genre et en nombre).

Mille masses en mouvement, armées de micros, de typos, de photos, de labos se disputent notre petite idée et nous n'avons pour nous défendre que les moyens donnés aux solitaires médiocres, malsains et malpropres: l'anathème, les potins, les farces: "Regarde-moi ça, chère, Denis Héroux qui sort un autre film de cul, c'est le cas de dire que c'est de la diarrhée..." Car nous voulons absolument nous posséder nous-mêmes tout seuls, garder ce que nous avons (qui est si fugace qu'il est parti ou qu'il a changé aussitôt que nous croyons l'avoir trouvé, vu, nommé), dont le plus apparent est justement notre haine pour tout ce qui veut nous faire *vouloir* comme des *dépossédés*.

Pompidou, Baudouin, Trudeau sont corrects. Ils ne veulent rien changer; ils sont contents que nous restions épais comme nous sommes. Ils nous laissent jouer tranquilles dans notre coin pourvu que nous les laissions jouer dans le leur. Plus ces gens-là n'ont pas d'idées, plus on les aime.

On n'ouvre plus les rideaux. On dort jusqu'à une heure et demie deux heures de l'après-midi. On sort quand il fait noir.

Mais on n'est pas si sûrs que ça de notre coup...

On a parlé de ça toute la nuit, on a trouvé que ça n'a plus de bon sens. Il faut que ça change! Hé! on est devenus paranoïaques. Pas de paranoïa de fantaisie! De paranoïa de quand tu souffres! De paranoïa malade! De paranoïa de quand tu as peur que les ambulances s'en aperçoivent, qu'elles se mettent à courir après toi.

Nicole a dit:

— Faisons qu'y ait plus rien; quand y aura plus rien on pourra plus dire de mal de rien. Comme quand on était aux Beaux-Arts puis qu'on lisait Sartre puis qu'on comprenait tout à l'envers ce que voulait dire *réaliser l'existentiel*... — (On croyait qu'il fallait fermer les yeux et regarder les mots tourner dans notre tête jusqu'à ce qu'ils ne veulent plus rien dire). — T'en souviens-tu?

— Te rends-tu compte, chère, qu'on peut décider, choisir? Qu'on peut, ici, dans notre appartement, dire que c'est ça qui est ça puis aller jusqu'au bout, qu'y a rien qu'une balle dans la tête pour nous arrêter?

— Moi je veux qu'on se couche puis qu'on reste couchés jusqu'à ce qu'on comprenne plus rien. Les gens vont parler puis ça va être du bruit, c'est tout... On va répondre cui-qui-kui comme les oiseaux; ils vont penser qu'on fait des farces mais ça va être pour vrai...

— Euh...

— Moi je suis sûre que si on reste couchés assez longtemps on va finir par ne plus comprendre ce que le propriétaire veut dire par *payez le loyer*. Si tu comprends pas le mot payer, tu peux pas payer... tu comprends? Pourquoi les moineaux paient pas? Parce que personne est capable de leur faire comprendre le mot payer... tu comprends?

En tout cas, on mène une vie platte. Comment ça se fait? Un problème bien posé est à moitié résolu, qu'ils disent. On va essayer. En tout cas, on va bien voir si c'est des menteurs.

Qu'est-ce que c'est que nous faisons qui a fini par morpionner complètement notre affaire? On va se regarder faire puis je vais tout noter avec ma belle écriture.

En tout cas c'est le début de notre vie enregistrée il va falloir fêter ça.

•

Nicole tord le flasque devant sa langue tendue, c'est l'eucharistie de la dernière goutte. Un autre de mort; la belle caravelle de l'étiquette flotte dans le vide maintenant, comme si elle montait au ciel. C'est la bière qu'on aime le plus mais ça en prend beaucoup. Quand on veut faire ça vite on boit du fort, et le seul qu'on peut s'offrir c'est le moins cher, le rhum White Sails, White Sails comme les vaches de Maskinongé à cause de leurs grandes oreilles blanches. Mais nos grandes sorties chic c'est aller se taper des Bloody Mary au Café 79. Mais ça coûte des dix vingt piastres, c'est des bidoux!

On s'est acheté cinq boîtes de panatelas Garcia y Vega. On les a éparpillés sur la table. Ça fait beau. Hé! chaque cigare est enfermé dans un genre de petit cercueil en papier d'aluminium, doré par-dessus le marché.

On s'est acheté deux gros médaillons de filet de boeuf, ça nous a coûté $1.87, ça fait que ça a besoin d'être bon.

Nicole tire par-dessus la ceinture de ses slacks à pattes d'éléphant son chandail touristique de Durango, vieux de cinq ans, vieux du temps qu'on nageait dans l'argent (les bidoux du Conseil des Arts).

Nicole est en train de faire cuire les steaks exorbitants dans un poêlon à cuisson sans beurre, à cause de ma ligne. Elle étrenne cet ustensile traité au téflon. Il nous ont garanti que ça ne collerait pas au fond. Je demande à Nicole si ça colle. "Ça a pas l'air."

On s'est acheté un billet de Mini-Loto, on l'a collé sur le mur au-dessus du radiateur de la cuisine, avec du scotch-tape. On est tombés sur le numéro 77706. Nicole dit qu'avec ces trois 7 d'affilée on n'a aucune chance, que ce n'est pas assez ordinaire pour que ça ait du bon sens. Le père, c'est des billets de Super-Loto qu'il prend. Il aime mieux avoir une chance de gagner $200,000 qu'en avoir huit d'en gagner $5,000. C'est de la mégalomanie tout craché; ça lui coûte quatre piastres et c'est bien bon pour lui. On a acheté enfin quatre fascicules de l'encyclopédie Alpha, *(la Mémoire du temps)*, pour ne pas avoir l'air de profiter de ce qu'ils donnent les deux premiers pour le prix d'un.

On s'est jetés à la dépense. C'était pour fêter notre décision de repartir à zéro. Tu ne peux rien inaugurer, même des travaux d'introspection pour trouver des solutions pour sortir de ton trou, sans que ça te coûte les yeux de la tête.

•

L'étoile qu'arbore le néon de la bijouterie Gold Star est rouge; on ne voit pas le rapport... la suite dans leurs idées. Le capot de la Corvette Trans-Am est revêtu d'une aigle éployée; je demande à Nicole si ça lui donne un coup là où les gars qui ont inventé ça pensent. La Camaro Super-Sport se montre fière à plusieurs endroits de sa carrosserie du double S trapu de son sigle chromé; il n'y a pas que nous de romantiques...

On marche en corrigeant les fautes des enseignes des deux palissades de petits commerces qui encaissent la rue Mont-Royal. On marche en criant comme à l'encan les noms des autos stationnées en files ininterrompues, comme aux flancs d'un canal.

On est très absorbés. On fait un gros saut quand Roger, sorti de nulle part, nous interpelle. Roger Degrandpré, le protecteur puissant qui n'attend que le bon tuyau pour nous pistonner comme il faut.

— Hé les hommes de Maskinongé!... on manigance encore?

— On marche. On fait pas le trottoir mais c'est juste...

— Vous regardiez le restaurant comme des agents d'immeubles... Caressez-vous des idées de vous lancer en affaires...

Parce que c'est un génie, il se croit obligé de faire de l'esprit. On est plus drôles que ça mais on n'a pas un jeu pour faire nos comiques. Ça fait des mois qu'on se plaint... qu'on se colle à lui comme des chiens fous bâtards et galeux pour qu'il nous aide à trouver une grosse job dans la publicité. On l'a tellement sollicité, dérangé, tanné, que sans toute sa grandeur d'âme il ne reconnaîtrait même plus vos faces. Non, on ne lui répondra pas par des grossièretés.

— On regardait pas le restaurant, on critiquait le néon. Le P s'allume pas, le A tremble, le E bourdonne. Puis toi?

— J'entrais manger. Venez, je vous paie un snack!

On saute sur l'occasion, mais pas en effrontés, en protestant: "Oh! non!" On le suit entre les tables en nappe empesée du Picardie, en regardant le tapis, en s'accrochant partout, en teteux épais ravis et confus. Il faut en mettre plus que moins quand on frise la trentaine, qu'on n'a pas d'expérience, qu'on se cherche une job payante. Aussitôt assis, Roger nous annonce que Petit Pois va être là dans cinq minutes. "Depuis le temps que je me promets de vous la présenter..." Fuck! On pourra pas placer un mot. Quand on téléphone chez Roger et que c'est Petit Pois qui répond, on est trop gênés, on paralyse, on raccroche. On va dire bonjour madame, c'est tout. Ferme ta gueule puis mange. On va rester assis tranquilles au pied de l'échelle sociale avec nos problèmes d'argent puis on va faire bien attention qu'ils ne paraissent pas. Ça fait tellement vil!

— Qu'est-ce que vous allez manger?

Pour éviter que Roger se considère quitte avant d'avoir été vraiment utile, nous choisissons ce que le menu propose de moins cher: le steak de jambon à l'ananas.

copyright 1973 gallimard

graham

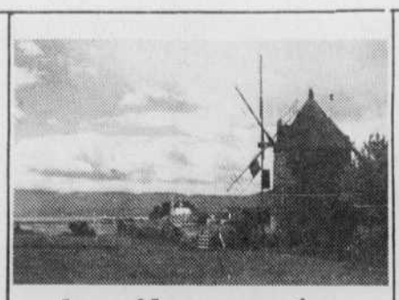


greene

bruno



samson



les ailes ancrées

laliberté un



l'art lyrique



à toronto

laliberté



deux

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE
SOLITUDE MAUDITE
RÉCIT
Francine Dufresne
EN VENTE PARTOUT M.I.L.

les LETTRES ÉTRANGÈRES

UNE FEMME EN LIBERTÉ
Récit
Francine Dufresne
EN VENTE PARTOUT M.I.L.
LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE

"Le Consul honoraire" de Graham Greene

Un roman d'amour plutôt qu'un roman politique

propos recueillis par
BERNARD CASSEN

S'il réside généralement en France, c'est encore en Angleterre que Graham Greene se sent véritablement chez lui, au cours des brefs séjours qu'il y fait. La sortie du *Consul honoraire*, qui — est-ce significatif? — intervient une semaine plus tôt en traduction française que dans sa version originale, lui a donné l'occasion de retrouver Londres après un long voyage en Afrique. Comme il nous l'explique, l'idée d'un roman lui vient souvent de l'observation d'une situation réelle, ou de la perception intuitive des potentialités d'une atmosphère qu'il "sent" en écrivain. "Je suis attiré par les frontières", nous dit-il. Ces frontières ne sont pas seulement géographiques, ce sont toutes les situations charnières ou incertaines, annonciatrices de mouvement, même dans le détail de la vie quotidienne.

Ainsi il apprécie ce grand hôtel de Piccadilly où il séjourne, parce que cet établissement est en train de vivre les derniers moments d'une grandeur passée avant d'aborder la phase du déclin, ou ce restaurant de Covent Garden, qu'il fréquente d'ailleurs depuis un demi-siècle, bien sûr parce que c'est un haut lieu de la cuisine britannique, mais aussi en raison des menaces de démolition qui ont pesé sur lui comme sur tout le quartier, et de son caractère presque incongru dans une Angleterre gastronomiquement cosmopolite. Ces situations de déséquilibre, de porte-à-faux sont propices à la création.

Mais après l'idée originale il y a le travail de l'écrivain, long, parfois douloureux. Il a fallu à Graham Greene trois ans pour terminer *le Consul honoraire*". *"C'est seulement après une longue période que j'ai senti le livre décoller. Il y avait des moments où je comprenais parfaitement pourquoi Hemingway s'est un jour tiré une balle dans la tête."* Aussi est-ce sur la genèse de son roman que nous avons fait porter le début de l'entretien qu'il nous a accordé.

●

Comment vous est venue l'idée du "Consul honoraire"?

— J'ai eu l'idée du livre et de l'endroit où il se déroulerait au cours d'un voyage en bateau de Buenos-Aires à Asuncion. Je me rendais au Paraguay pour compléter certaines scènes de *Voyages avec ma tante*. Un jour, vers une heure du matin, nous arrivâmes dans un petit port sur le Parana; l'endroit resta gravé dans ma mémoire comme le type de décor que je souhaitais pour mon roman. J'y retournai plus tard, et le lendemain de mon arrivée j'eus la surprise en ouvrant le journal local *El Litoral* de lire que le consul du Paraguay avait été kidnappé par erreur à la place de l'ambassadeur. Il fut d'ailleurs relâché quelques jours plus tard, après que le général Stroessner eut refusé de satisfaire aux conditions des ravisseurs. J'eus l'impression que mon histoire se déroulait sous mes yeux avant que j'aie commencé à l'écrire. Je faillis renoncer à l'ouvrage.

Dans votre roman, le consul britannique est capturé à la place de l'ambassadeur américain. Que pensez-vous de la prise d'otages comme moyen d'action politique?

— En tant qu'écrivain je reste neutre. Mes guérilleros ne sont qualifiés de criminels que par la presse et, à la fin, dans l'éloge funèbre prononcé par l'écrivain du cru Saavedra. Le consul lui-même ne les juge pas comme tels. Je me refuse aussi à juger. Cela dit, je peux très bien imaginer des situations où j'approuverais un rapt, jusques et y compris ses conséquences ultimes. Bien sûr, pas si c'était pour de l'argent, mais je l'approuverais, par exemple, pour la libération de prisonniers politiques dans un pays qui pratique la torture. Et surtout cela dépend des otages. Dans mon livre, les guérilleros avaient l'intention de capturer l'ambassadeur américain. Je crois que l'un de mes personnages déclare que les Américains ont commis tellement de crimes en Amérique du Sud que l'on peut considérer un ambassadeur américain comme un combattant légitime.

Ni dans mon livre ni dans la vie je n'ai de positions figées sur la prise d'otages. Tout dépend des circonstances... Supposez que cette technique ait été applicable entre 1933 et 1939, à l'époque des camps de concentration hitlériens. Il m'aurait été très difficile de condamner le rapt d'un ambassadeur allemand, et même son exécution. Et n'oubliez pas que dans le Consul honoraire les guérilleros viennent du Paraguay, où la situation est terrible, où il y a plus d'une centaine de prisonniers politiques qui croupissent depuis dix ou quinze ans, pas même en prison, mais dans des cellules aménagées dans des commissariats de police aux quatre coins du pays, sans au moins le réconfort de pouvoir parler à des camarades. Pouvez-vous imaginer ce que c'est que de passer des années seul, dans un commissariat, sans le moindre contact? Dans un tel cas, je crois que j'ai de la sympathie pour les ravisseurs.

Après "la Puissance" et "La Gloire, Notre agent à La Havane", "Les Comédiens" "Voyages avec ma tante", vous revenez à nouveau à l'Amérique latine pour le cadre du "Consul honoraire". Qu'est-ce qui vous attire dans ce continent comme homme ou comme écrivain?

— Depuis que le Vietnam est devenu une zone fermée pour moi avec la guerre qu'y ont menée les Américains, l'Amérique latine m'est apparue comme la zone du monde la plus intéressante politiquement. En partie par les coïncidences de mes voyages. J'aime aller dans des régions du monde où je me trouve personnellement engagé sur le plan politique, du moins dans une certaine mesure et même si cet engagement prend la forme d'une neutralité difficile. Un jour quelqu'un a écrit que j'étais attiré par les frontières. Je crois qu'il y a quelque chose de vrai dans cette affirmation. Depuis l'âge de seize ans le vice qui m'obsède est la crainte de l'ennui. Si je sens qu'une situation recèle des éléments d'insécurité je me sens attiré par elle, autant comme écrivain que pour le plaisir de l'expérience.

Pourtant en ce qui concerne l'Amérique du Sud, vous ne semblez pas éprouver beaucoup de sympathie pour le "machismo" cette affirmation exacerbée de la virilité et de la bravoure.

— Sans doute pas pour son expression littéraire qui domine l'oeuvre de certains auteurs sud-américains. Mais autrement j'essaie de le traiter avec ironie. Cela n'empêche pas l'écrivain Saavedra, champion du "machismo", de faire preuve d'un certain courage.

Vers la fin du roman, le froid Britannique qu'est le Dr Plarr agit lui aussi en "macho". Pourquoi ce revirement?

— Ce n'est pas un revirement. Dans la vie on prend souvent les couleurs de ses ennemis. Les Français n'ont-ils pas jusqu'à un certain point pris les couleurs des nazis pendant la guerre d'Algérie? Cela arrive souvent aussi dans la vie privée: l'amant adopte quelques-unes des caractéristiques du mari et parfois c'est le mari qui se met à ressembler à l'amant...

Certains considèrent peut-être votre évocation des guérilleros maladroits comme une caricature? Qu'en pensez-vous?

— Je n'ai absolument pas voulu faire une caricature. Mais je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas décrire des guérilleros inefficaces et maladroits autant que des guérilleros héroïques et nobles. D'ailleurs mes personnages ont aussi un côté héroïque. L'un d'eux dit: *"Au moins nous ne laissons pas traîner derrière nous un journal de campagne et des photos comme le Che".*

"C'est pour moi un des aspects les plus étonnants de la tragique aventure bolivienne du Che que l'on ait trouvé des extraits de son journal et des photos dans les endroits où il était passé. Quand je pense que, même dans des situations de complète sécurité pendant la dernière guerre, il nous était interdit de tenir un journal, il me paraît ahurissant qu'un homme comme le Che ait pu tenir un journal pendant toutes ses opérations secrètes. Et l'inefficacité a aussi ses aspects comiques même dans le cas d'un héros comme le Che...

Cette attitude n'est-elle

suite à la page ci-contre

Quand les guérilleros se trompent d'otages

par
MARIE-FRANÇOISE ALLAIN

L'appréhension de qui s'apprête à lire "le Consul honoraire" n'est pas manque de confiance mais plutôt marque de respect: Graham Greene peut-il pousser plus loin les frontières de son oeuvre? En fait ce livre est à la fois renouvellement et somme, ce qui est presque une gageure lorsque l'on songe à l'espace couvert entre "la Puissance et la Gloire" (1940) et "Voyages avec ma tante" (1969). On pouvait penser qu'il n'y avait désormais place que pour quelque chose de très différent comme son autobiographie, "Une sorte de vie" (1971). Mais celle-ci n'a été qu'une halte nécessaire malgré tout à quelqu'un qui dit en parlant de lui-même: "Mes racines sont dans l'absence de racines." Voilà donc que cet aspect essentiel de la personnalité de Greene, qui aurait pu faire virer son oeuvre du côté du divertissement ou de la répétition, l'entraîne à un dépassement que, paradoxalement, il accomplit en retournant aux sources, fidèle à ce qu'il aime: le dépaysement, la clandestinité, les terrains mouvants, où la vérité se distingue difficilement de la comédie, où les mobiles sont ambigus.

"Le Consul honoraire" se situe quelque part au nord de l'Argentine, dans une petite ville en bordure du Parana à la frontière du Paraguay. Zone trouble, car elle permet une liberté d'action — mince et bien dérisoire — aux révolutionnaires paraguayens et à leurs éventuels sympathisants argentins, seuls êtres un peu vivants dans un pays qui agonise sous le poids de la dictature du général Stroessner, aussi sanglante et impitoyable que celle de feu Papa Doc décrite dans "les Comédiens".

Les personnages sont des gens en marge, comme oubliés par le reste du monde, et leurs efforts pour se faire entendre suent l'angoisse et l'absurdité. Graham Greene, qui a séjourné en Amérique du Sud avant d'écrire ce livre, nous confronte à notre propre indifférence. Mais, vues de près, les gesticulations de ces révolutionnaires amateurs paraissent encore plus désespérées, plus absurdes: dans une tentative de chantage pour la libération de prisonniers politiques, ils enlèvent par méprise le consul honoraire anglais à la place de l'ambassadeur américain. Ridicule monnaie d'échange... Après tout, à ce stade d'oppression, ce n'est peut-être pas la portée pratique de l'action politique qui importe, mais le geste. Il révèle un instinct plus fort que la peur, et qui meut tous les personnages: le désir d'être reconnu, de donner un sens à la vie.

Jamais chez Greene, cette fuite n'a été aussi pathétique, l'issue aussi incertaine. Plarr, le héros du livre, médecin anglais en apparence froid et méticuleux, se retrouve du côté des "desperados" à la recherche de son père disparu depuis son enfance, père presque mythique qui le relie à l'existence. Hors cette quête, il est comme un mort-vivant. Plarr (on ne sait rien de son aspect physique). Et son drame, dans son effort pour rester lucide, pour trouver la vérité, c'est de ne pas arriver à aimer quelqu'un en chair et en os, parce que la passion lui fait peur.

Il y parviendra pourtant, et son amour pour la femme du consul honoraire, jeune ex-prostituée qui sait renvoyer aux hommes l'image qu'ils désirent avoir d'eux-mêmes, se manifestera par une toute petite chose: au moment où les révolutionnaires traqués par la police argentine s'enferment dans une hutte avec le consul qu'ils veulent exécuter, Plarr, lui aussi pris à leurs côtés, ne songe pas un instant à la mort. Il est jaloux. Jaloux de son ami le consul honoraire, ce minable, ce paresseux, qui aime sa femme et à qui l'amour apporte sur le tard sa seule raison d'être. A la différence de Plarr, il est conscient de son état de grâce; cela lui donne une infinie supériorité sur les autres, sur le guérillero-écrivain raté qui ne vit que dans un "machismo" anachronique, sur le chef des ravisseurs, lui-même prêtre défroqué qui s'interroge sans fin sur la bonté de Dieu et qui, dans sa nouvelle vocation, se trouve être, qu'il le veuille ou non, un criminel en puissance.

On songe aux êtres doubles, partagés ou paradoxaux de Greene, du prêtre ivrogne qui nous réconcilie avec Dieu et le genre humain, au Scobie douloureux du "Fond du problème".

Greene refait donc du Greene. Peut-être, mais avec quelle magistrale sérénité! A présent il domine ses personnages, il est, si c'est possible, davantage maître de sa matière: la simplicité, le dépouillement des dialogues sont là pour le prouver, qui mettent à nu la complexité des mécanismes psychologiques. Le suspense est presque insupportable, et l'effet de surprise, quand l'action se dénoue, total.

Toutefois l'élément de renouveau le plus remarquable est encore l'inquiétante authenticité de ces anti-comédiens transformés en comédiens par certaines situations. Ils se trompent, se leurrent aussi, mais parviennent, au comble de l'absurdité et du désespoir, à entrevoir et à se dire la vérité avec une intensité qui n'est possible que lorsque l'on sait qu'on peut, qu'on va mourir, ou que l'on est à un point de misère tel qu'il n'est plus possible de tricher.

Dans ce livre, les enfants étranglés à leur naissance, le frère qui disparaît, tué ou prisonnier, le père coupeur de canne qui survit grâce à l'argent que lui envoie sa fille prostituée, ne sont pas partie d'un décor. Ils sont réels. Greene vieillissant va au fond des choses, nous restitue le monde tel qu'il est, en ce monde de farce, brutal, désolant, mais où des hommes porteurs de "la bonne nouvelle" sont encore capables d'amour.

(Le Monde)

VENTE DE NOVEMBRE
VOUS PAYEZ $7. AU LIEU DE $10.
RÉDUCTION DE 30% SUR $10.
RÉDUCTION DE 30% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS $10. DURANT NOVEMBRE
LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest
844-6571

«Je pars rarement en peur pour un roman mais le dernier Ducharme m'a emballé»
Roch Poisson (Canal 10)
«Je n'ai jamais vu un sujet de roman aussi beau, aussi noble, aussi enthousiasmant, aussi... too much».
Réginald Martel (La Presse)
RÉJEAN DUCHARME
RÉJEAN DUCHARME
L'HIVER DE FORCE
récit

GALLIMARD
COMMANDEZ CE LIVRE CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL OU POSTEZ CE COUPON À:
LA LIBRAIRIE POSTALE bibliorama c.p. 220, Ville Mt-Royal, Qué., H3P 3B9
Veuillez m'expédier immédiatement un exemplaire des titres que je coche ☑ ci-dessous:
Rappel des autres titres de Réjean Ducharme:
A22043 ☐ L'avalée des avalés $ 6.45
A22044 ☐ Le nez qui vogue $ 5.85
A28500 ☐ L'HIVER DE FORCE $ 7.95
A26955 ☐ L'océantume $ 3.70
A26956 ☐ Fille de Christophe-Colomb $ 5.85
Port et emballage GRATUITS
mon nom / mon prénom
mon adresse
localité / code postal
☐ Chèque/mandat ☐ Carte no 13 chiffres ☐ 15 chiffres
date / signature

HUBERT AQUIN, AGENT DOUBLE
Une analyse de deux romans clés d'Hubert Aquin: "Prochain épisode" et "Trou de mémoire"
par Patricia Smart
En vente chez votre libraire au prix de $3.50
PUM
Les Presses de l'Université de Montréal


VIENT DE PARAÎTRE . . . . . AUX ÉDITIONS MIRABEL
DICTIONNAIRE DE L'INSOLITE ET DU FANTASTIQUE
J.-L. Bernard
Livre de lecture et de détente, ouvrage de référence de l'une des préoccupations de notre temps: l'insolite et le fantastique
En vente partout au prix de $3.50
DIFFUSION
DUSSAULT - Division du Gros
8955, BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL, H2N-1M6 - Tél.: 384-8760

libres PROPOS

Les vicissitudes de l'homme de "L'amer noir"

NDLR— L'auteur de "L'Amer noir" réagit ci-dessous à la critique de son livre parue dans LE DEVOIR, et aux "vicissitudes" dont il se dit victime.

•

Sens dessus dessous et devant derrière!...il en a connu pas qu'une, des dizaines et encore, des centaines sa vie durant, des récentes et des anciennes, il s'affole plus pour autant comme avant, d'autres auraient pas tenu, c'est miracle qu'il est, partout détrousseurs ennemis ligués, les puissances de l'enfer liguées contre lui auraient pas fait pire, pirates, dinguedingui Dindons tous d'accord contre, quand il l'auront tous bien dechiré c'est entre eux qu'ils se déchireront!...pires que dingos chiens sauvages venus exprès d'Australie, c'est par toute la terre qu'on le renifle!... d'abord la plus récente, la copie du 29 septembre du DEVOIR dans laquelle Ivanhoé Beaulieu parlait de son livre il ne put l'avoir que trois semaines après, après quatre lettres au journal il l'obtint, quelles lettres, les trois premières passe encore, la quatrième toutes colères étalées, toutes saletés mentionnées, toutes insultes choisies parmi les plus grossières, c'est les plus senties!...

Y a que celles-là qu'on sent, gros culs vous tous et tout, si c'est des gens de devoir ils se réveillent, attention! réveillez pas les monstres!... ça porta fruit, quelqu'un la lui envoya, c'est dit quelque part dans un manuscrit de lui qui est entre les mains de l'éditeur du JOUR qu'on a jamais vu des policiers qui avaient pas des gros culs de jument, y a pas que les policiers qui auraient, y en auraient plus qu'on pense, y en qui siègent dessus au parlement, qui a le monopole? on sait pas, y en a aux Postes Canadiennes, tous les journaux qui manquent!... ça serait trop grand le Canada! ... on peut pas l'administrer ben comme il faut d'un bout à l'autre c'est trop long! ... on devrait savoir que quand le gâteau est trop gros pour être avalé d'un coup il faut qu'on en prenne qu'un morceau, apprenez, c'est un plaisir d'apprendre! ... y a les délicieuses pâtisseries françaises qu'on peut servir en morceaux appropriés sur demande tout de suite, fallait savoir! ... l'homme de l'AMER NOIR aurait dû savoir qu'il était entouré d'ennemis dissimulés tout partout, il le sut quand même, trop nombreux pour les combattre et tous cachés hyprocrites, alors il s'en alla, dans le bois il pensait que ce serait la place toute désignée, lorsqu'il arriva à son vieux camp perdu au fond de son bois à Saint-Elie, l'unique fenêtre avait été brisée, des morceaux de vitre partout répandus, de quoi couper pieds et orteils et mains si vous tombez dessus, la porte avait été arrachée de ses gonds et jetée loin dans les brouissailles de la pente en avant, il imaginait l'élan pour la lancer si loin, va là, porte ! ... à cause des courants d'air il décida que pour la prochaine nuit il irait dormir dans le camp abandonné l'année d'avant par les bûcherons de Martial Bellerive à l'autre bout des petits lacs Philibert juste grands comme deux yeux!

...

Il retournerait le lendemain faire les réparations, y avait bien des dégats pas mentionnés, il dut s'arrêter, des coups de feu répétés partant de la haute montagne où se trouve la sucrerie de Roger Grenier l'incitèrent à se jeter par terre et à ramper jusque sous les branches basses d'une pruche, le lendemain matin au point du jour trois chasseurs des ses rares amis s'amenèrent dans les parages et remontèrent le sentier, ils distinguèrent d'abord mal ce qui remuait sous les branches et furent sur le point de décharger leurs armes dans cette direction, ils le reconnurent, ils se mirent à deux pour le tirer par les pieds comme on tire un chien de dessous un lit, il était anéanti, le soutenant ils l'amenèrent vers son champ qu'ils savaient pas loin sur l'autre versant de la montagne, ils trouvèrent le camp incendié, le poêle était là couché sur le flanc dans les cendres encore chaudes, que faire alors? ... il dit aux chasseurs de s'en aller, il voulait rester seul, il voulait pleurer tout son soûl sans témoin, pas tant sur son sort personnel que sur la méchanceté des hommes, qu'ils sont méchants les hommes qui ont été élevés dans la religion! ... les larmes roulaient sur ses joues qu'il essuyait que lorsqu'elles atteignaient le menton, des heures il resta assis sur une souche à regarder les cendres, il bougait pas, peut-être qu'il se croyait déjà mort ... ce qui restait sur la souche c'était peut-être qu'un brin synthétique de la mémoire de toutes les avanies et vicissitudes de sa vie, non bon Dieu il était pas mort! y avait qu'à voir la grimace qu'il fit, il l'avait faite à cause qu'il venait de penser que ses ennemis l'avaient rejoint jusque là, il avait cru qu'ici personne saurait le trouver, ceux qui l'auraient vu comme ça au hasard dans le bois auraient pas su d'où il venait, personne aurait rien su ce qu'il y avait eu de pathétique et de dérisoire dans sa vie ... que faire après l'incendie?

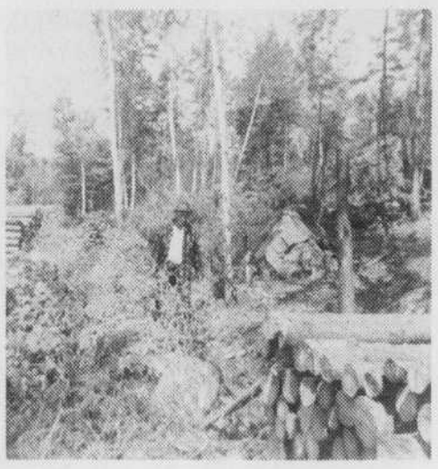
La mort dans l'âme on fait pas des merveilles, la mort dans l'âme il sut que partir par les chemins déblayés vers le lac Perchaude longeant les cordes de Pitounes des bûcherons de Rosaire Grenier, frère de Roger propriétaire de la sucrerie d'où étaient parties la veille les rafales des balles 303, il le laissa derrière lui pour s'engager dans un sentier longeant la baie du Coq, au lac des Canards il coucha dans un camp abandonné bien des années auparavant, tôt le lendemain il s'en alla au lac à l'Eau Claire, il se trouvait là dans un bois qu'on disait appartenir aux Simard de Sorel, des bois immenses dans les cantons Belleau et Caxton longeant les Limites de la Domtar, il capturа dans le lac les plus beaux achigans qu'il fit rôtir sans tarder sur un feu de bois secs allumé sur une pointe de rocher, au cours de la journée en passant par les lacs des Cordons il se dirigea vers les lacs Baribeau et Carolus qu'on dit aussi appartenir aux Simard, Bourassa s'y rendrait des fois en hélicoptère, à l'autre bout du lac Carolus y avait des belles constructions, si Bourassa construit, ses beaux-frères peuvent en faire autant, pourvu qu'ils se mettent pas tous ensemble contre moi pour ajouter à mes vicissitudes! c'est ce que se disait l'homme de L'AMER NOIR ...

La pluie commença, il se tapit sous un gros sapin branchu jusqu'à terre, il resterait là aussi longtemps que durerait l'averse, écoutant presque ravi le bruit chuintant des gouttes sur les feuilles, il se mit à rire aux éclats, il s'imagi- à rire aux éclats, il s'imaginait que devant le sapin passaient des gens comme il en passe en ville devant une grande vitrine, il riait à cause de ceux qui portaient des lunettes, elles étaient pleines d'eau et ils devaient baisser la tête pour voir par dessus, les hommes qui portent lunettes sont comme serpents à lunettes, et il pensait aux serpents à sonnettes ...s'il faut en croire Victor-Lévy Beaulieu la pluie c'est bien pire en ville, c'est là des clous de six pouces qui tombent, à tête carrée, qui font des vrilles argentées sur les trottoirs, avez-vous remarqué ça sur les trottoirs? ... les gens courent comme des fous là sous la pluie, des fous-là, oh m'amie, m'amie y en a ! ... soit dit sans offusquer personne, ici, dans l'arrière pays quand la tête du clou est carrée, c'est toute la longueur qu'il l'est ... des Anglais à tête carrée viennent jusqu'ici, pires que clous à river ! ...

par

BRUNO SAMSON





L'auteur "aux framboises" ...

la POÉSIE

Vie, souvenirs, espérance

A travers les multiples tendances de la poésie actuelle, à côté des expériences de tous ordres que poursuivent les poètes sur le langage, et très souvent sur sa destruction, il continue de paraître des recueils de poésie simple, bucolique aurait-on dit jadis, qui décrivent et énumèrent les choses de la vie avec bonheur et chaleur. Sans grande surprise, mais s'inscrivant par ailleurs dans une continuité, dans un grand courant de poésie ordinaire, axée sur la vie et son développement.

C'est le cas de Luce Proulx qui publie sous le titre "**Traversée lunaire**" son second recueil aux Editions Garneau. Le mystère existe peu dans cette poésie: tout est dit simplement, modestement. Il n'y a pas de recherche dans l'écriture, l'auteur alignant phrase après phrase, strophe après strophe dans la plus parfaite régularité. C'est une poésie sentimentale, assez banale, qui manque, c'est le moins qu'on puisse dire, d'intensité. Un exemple:

"Entre les sources bleues
de l'aube
Je tisserai des chemins,
Je mettrai la Vie
Debout sur le soleil
naissant,
Et je me ferai
Mouette
A voix de lune,
A tes reflets
Je tresserai mon coeur
Et nous traverserons
La danse lunaire"

Quant à Pierre Laberge, ce jeune poète de Québec commence à s'affirmer et s'inscrit bien dans la tradition des poètes de Québec qui, à un degré ou à un autre, ont subi l'influence de feur jeune aîné, Pierre Morency. Le recueil de Pierre Laberge s'intitule "La fête" et il est bien nommé. Avec des mots simples et justes, Pierre Laberge réussit à écrire des poèmes qui sont vrais et ne tombent jamais dans la banalité. Ces courts poèmes célèbrent la vie et au centre de la vie cette fête que se créent l'un pour l'autre, l'un avec l'autre, l'homme et la femme dans la douce solitude d'une chambre:

"Sitôt que tu me prends
pour cible
je m'élève à ta rencontre
comme la fleur au soleil
dénudé jusqu'aux racines
quand ta bouche étonnée
s'avance
attentive aux mouvements
du sang
dont croît la savoureuse impatience".

L'unité de ton et d'écriture qui se dégage de ces poèmes prouve que Pierre Laberge est en pleine possession de ses moyens de poète et que cette poésie qui en est une de joie, de douceur et de plénitude, sait encore, et pour longtemps, atteindre le coeur profond de l'homme et l'amène à réfléchir sur lui-même et son présent.

A l'opposé de cette douceur des mots, mais s'inscrivant quand même dans cette recherche d'une même espérance, la poésie d'Alain Horic (lequel en est à son cinquième recueil) est une poésie de violence et de provocation. Les termes employés sont forts et durs, les mots pèsent et l'image des "coqs égorgés" répandant leur sang, se retrouve à chaque page. Alain Horic, dans sa poésie, fuit toute facilité et inscrit ses poèmes dans une extrême sobriété. On n'y retrouve aucun lyrisme. Sobre et même sombre, cette poésie invente ses propres symboles et c'est à partir de cela qu'elle devient difficile à déchiffrer:

"Colombes blanches ailes
noires blessées
voici les loutres oreillers
de fourrure
tranchantes cognées sous
les piliers de cour
la souche à faucher sur
les épaules du rocher
en chaque homme bison
farouche s'embusque".

Cette suite de poèmes s'organise autour de quelques idées, et de quelques images sévères. Elle est repliée sur le monde intérieur qu'elle réussit à créer. Dans les poèmes de Pierre Laberge dont il était question ci-haut le thème de la blessure était associé à la joie. Chez Alain Horic il est associé à la douleur. Mais cette douleur n'exclut pas l'espérance , une espérance difficile et lucide qui prendra des formes encore inconnues:

"poitrines pains tendres sous
la charge de brûlots
le sang enflamme son
noisetier de lucioles
bisons farouches saccagent
les poutres des vergers
courage d'homme à feuilles
toujours persistantes".

A des degrés, et sous des angles différents, les trois recueils parlent de la Vie. De celle-ci.

par

JEAN-GUY PILON

GRAHAM GREENE

suite de la page ci-contre

pas l'indice chez vous d'un certain désenchantement vis-à-vis des causes auxquelles vous êtes attaché?

— Il ne faut rien exagérer... Dans ce livre, la satire vise autant et même bien davantage l'"establishment", le gouvernement britannique, le Foreign Office et les Américains. A l'âge de soixante-neuf ans, par la nature des choses on sent que l'on approche d'une frontière. Dans la mesure où l'on se tient prêt pour l'étape suivante, on éprouve un certain détachement vis-à-vis du passé.

Rivas, chef des guérilleros et prêtre défroqué, et le Dr Plarr, qui, lui, est athée, ont de longues discussions sur la nature de Dieu. Le Père Rivas expose sa thèse d'un Dieu à double visage, parfois bon parfois mauvais. Dans quelle mesure partagez-vous ces vues assez peu conventionnelles?

— Je tiens d'abord à dire que ces discussions ne sont que l'un des éléments de mon roman, et vers la fin, il me fallait donner au Père Rivas une théologie, et une théologie qui ne soit pas conventionnelle... Au fur et à mesure que je réfléchissais à ses conceptions, que je les inventais, je me suis senti légèrement fasciné par sa vision d'un côté mauvais de Dieu. Après avoir relu le livre, je me suis rendu compte que bien d'autres personnes, même si c'est de façon moins accusée, avaient développé des idées semblables. Unamuno par exemple dans *Le Sentiment tragique de la vie*. Si l'on joue au jeu de la théologie, on peut dire que cette vision constitue une explication plausible de la présence du mal, des six millions de Juifs dans les fours crématoires...

Vous sentez-vous plus proche du père Rivas ou du docteur Plarr?

— Je me sens à mi-chemin entre les deux. De toute manière, si ces personnages prennent vie — et c'est au lecteur d'apprécier — ils doivent avoir quelque chose de l'auteur. Ce cordon ombilical ne signie pas nécessairement que l'on partage toutes leurs vues mais qu'il y a au moins quelque chose en eux qui nous attire.

Avez-vous hésité pour votre dénouement, qui intervient après un suspense dramatique?

— J'ai eu deux dénouements en tête jusqu'aux trois quarts du livre. C'est alors que le choix du dernier chapitre inévitablement s'est imposé à moi, par la nature même des deux personnages, du docteur Plarr et du consul honoraire. C'est la partie du roman qui me satisfait le plus. A mon avis, elle montre un énorme enrichissement du caractère du consul. Il cesse d'être un personnage statique lorsqu'il prend conscience de l'amour. En fait, on peut dire de ce livre que c'est un roman d'amour plutôt qu'un roman politique.

Comment situez-vous le Consul honoraire dans votre évolution littéraire?

De mes romans c'est celui que je préfère, et je n'ai jamais auparavant ressenti cela pour aucun des ouvrages que je venais d'achever. En général, je considère mon dernier ouvrage comme le plus mauvais... *Voyages avec ma tante* a très souvent été mal compris, surtout en Angleterre. J'avais voulu écrire un livre triste qui serait drôle par-dessus le marché. Je pense que dans *Le Consul* la tristesse et l'humour sont peut-être un peu mieux dosés. En fait, tous mes livres, à l'exception du *Rocher de Brighton*, et encore, sont des livres optimistes."

(1) "Traversée lunaire", par Luce Proulx, Editions Garneau, Québec 1973, 60 pages.
(2) "La Fête", par Pierre Laberge, Editions du Jour, Montréal 1973, 60 pages.
(3) "Les Coqs égorgés", par Alain Horic, Editions de l'Hexagone 1973, 32 pages.

la terrasse des bernardini
suzanne prou



« Livre d'une beauté terrifiante: il n'a pas fini de hanter mes rêves. »
« Elle »
« Une puissance d'envoûtement exceptionnelle . . . Un climat étrange et fascinant . . . Un art de plus en plus consommé. »
« L'Express »
Calmann-Lévy

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1896
LIBRAIRIE DÉOM
1773 SAINT-DENIS TÉL.: 845-2320

LETTRE - SON
• JOURNAUX • REVUES • LIVRES
• DISQUES • LIVRES ANCIENS
ACHATS & VENTE
1005, LAURIER OUEST - 279-9344

LIVRES
• anciens - rares
• Épuisés - d'occasion
CATALOGUE SUR DEMANDE
☐ LIVRES CANADIENS
☐ LIVRES FRANÇAIS
GAGNON LIBRAIRE
760 rue ST-JEAN, Qué. - G1R-4S2

LIVRES
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIANA
AGENCE ARTOIS ENRG.
NOUS ACHETONS VOS LIVRES
Tél.: 521-4082
3465, Sherbrooke Est MONTRÉAL 401
CHOIX DE BEAUX LIVRES
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

AVIS
Les Éditions de la Famille Canadienne sont à la recherche de talents nouveaux.
Nous serions intéressés à publier tous genres de romans. Les manuscrits doivent être soumis à l'adresse suivante :
LES ÉDITIONS DE LA FAMILLE CANADIENNE
4935 Jarry est, Mont. 455



Les Plouffe revivent

Pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de la parution du roman LES PLOUFFE et le vingtième anniversaire de l'émission LA FAMILLE PLOUFFE, les Editions La Presse lançaient, la semaine dernière, la réédition LES PLOUFFE. A cette occasion se réunirent autour de l'auteur les principaux acteurs de la série télévisée: Paul Guèvremont, Pierre Valcourt, Huguette Oligny, Jean Coutu, Emile Genest, Janine Mignolet, Thérèse Cadoret. On retrouve aussi Gratien Gélinas.



VIENT DE PARAÎTRE . . . . . AUX ÉDITIONS DU JOUR
DU FOND DE MON ARRIÈRE-CUISINE
par Jacques Ferron
• Un ouvrage de réflexions constitué d'essais passionnants sur le conte, notre petite et grande histoire, la littérature et les hommes qui la font.
• Un livre très important.
En vente partout au prix de $5.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551
EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert



les BEAUX-ARTS

Le ministère fera-t-il moudre lemoulindel'Île-aux-Coudres?

par GILLES et GÉRALD MIVILLE-DES CHÊNES

collaboration spéciale

Deux moulins à farine sont surtout fréquentés l'été au Québec. De plus, le hasard a voulu que ce soit des moulins entièrement différents au plan technique. En effet, l'un est mû par le vent, celui de l'Ile-aux-Coudres. L'autre, le célèbre moulin de Beaumont, tourne au fil de l'eau. Cette situation semble singulièrement avantageuse. Aussi, il serait extrêmement important qu'ils servent autant l'un que l'autre à des fins de loisirs didactiques et culturels.

Le moulin de Beaumont demeure un exemple à imiter. En quelques années, grâce à l'initiative d'un homme déterminé et adroit, ce bâtiment a attiré et émerveillé beaucoup de visiteurs désireux d'apprendre tout en se récréant. Avec beaucoup de patience, son propriétaire M. Arthur Labrie, ex sous-ministre, est arrivé à réunir toutes les pièces du mécanisme et à la remettre en activité avec sa grande roue à godets. Ceux qui ont pris le chemin du vieux moulin savent à présent avec quelle ingéniosité le meunier fabriquait autrefois la farine. En quittant les lieux, s'ils veulent en apprendre davantage sur l'histoire du moulin, de manière à prolonger leur visite, ils peuvent se procurer la monographie écrite par M. Labrie.

Quelques milles en aval, près de l'autre rive du fleuve Saint-Laurent l'Ile-aux-Coudres accueille chaque année de nombreux touristes québécois. Généralement, dit-on, les gens vont dans l'île, surtout depuis l'avènement des films de Pierre Perreault, afin de retrouver le Québec à son meilleur, traditionnel et chaleureux. Ils ne manquent jamais de se rendre au moulin à vent de l'Anse Saint-Louis. Construit en 1830 avec les matériaux de l'ancien moulin à vent de la Pointe de l'Ilette, ce moulin avait été élevé non loin du moulin à eau de la petite rivière Rouge, pour lui être d'un précieux secours quand celui-ci manquerait d'eau, ou ne serait pas en état de moudre. Le moulin et la vieille meunière qui accueillent les visiteurs dans un cadre champêtre merveilleux ne les déçoivent sûrement pas. Néanmoins, la visite est habituellement de courte durée et peu enrichissante.

Pourant l'Ile-aux-Coudres peut à juste titre s'enorgueillir de posséder l'un des plus beaux moulins à vent du Québec: celui-ci renferme encore sa machinerie et c'est le seul moulin de ce type à être vraiment restauré. Actuellement, ses ailes sont ancrées et il demeure éteint. Ce n'est pas un "monument qui bouge", une "sculpture mobile" comme il se devrait d'être d'après sa vraie nature de moulin. En matière de restauration, cependant, il ne s'agit pas seulement de sauver la pierre et la poutre afin de produire un vague exotisme culturel. L'objet ancien, s'il est un signe culturel, doit donner plus "d'être" à celui qui s'en approche; il doit devenir en quelque sorte un outil de connaissance sans pareil. A ce sujet, le moulin à vent représente un savoir technique appréciable, de même qu'un instrument didactique dynamique, inventant à sa manière l'audio et le visuel.

Afin que soit utilisé à sa pleine valeur l'équipement touristique de l'Ile-aux-Coudres, le ministère des Affaires culturelles doit envisager, d'ici quelques années, la remise en opération du moulin à vent, puisque toutes les conditions semblent réunies pour le faire moudre à nouveau. L'intérêt des lieux serait encore plus marqué, si l'on songeait également à remettre en activité le moulin à farine à eau, situé à faible distance du moulin à vent. Ce moulin dont la construction remonte en 1824 offre l'avantage de posséder encore sa grande roue. A cette fin, il faudrait s'assurer de la solidité des planchers, compléter le mécanisme, procéder à des travaux de canalisation... On pourrait enfin démontrer la polyvalence des moulins à eau d'autrefois, en y installant une scie à châsse actionnée par l'énergie hydraulique et destinée à réduire les billes de bois en planches, madriers...

Cette année, l'accès aux moulins à farine fut interdit aux estivants de l'île. La passerelle conduisant au moulin à vent étant sérieusement détériorée, le propriétaire des lieux s'est trouvé dans l'obligation de fermer ses bâtiments durant tout l'été. Les deux moulins de l'Ile-aux-Coudres sont cependant classés "monuments historiques" depuis fort longtemps. Dans ce cas, le ministère des Affaires culturelles devra prendre ses responsabilités en matière de conservation culturelle. Il faut sans tarder que les autorités compétentes de l'Etat apportent leur concours aux gens de l'île, afin de voir ces moulins réouverts au plus large public et devenir aussi riche d'enseignement que le moulin de Beaumont.

STUDIO A $1.50 TOUS
après Le Sang du condor
voici . . . SAMBIZANGA
s.t.f./couleurs
réalisé par Sarah MALDOROR (Angola 1972)
SEM.: 6:30, 8:15, 10:00 h.
DIM.: 2:00, 4:30, 6:30, 8:15 et 10:00 h.

STUDIO B 5e SEMAINE 14 ANS
Un film bouleversant
FAMILY LIFE
(LA VIE DE FAMILLE)
UN FILM DE KENNETH LOACH
EN COULEURS - S.T. FRANÇAIS
SEM. 7, 9:30 h. DIM. 2, 4:30, 7, 9:30 h.
Vieux Montréal
136 est, St-Paul - 861-7863

MARIE-CLAIRE ALAIN
célèbre organiste française
INTERPRÈTE
J.S. BACH
BRUHNS, PACHELBEL et BOEHM
VENDREDI, 16 NOVEMBRE
8:30 P.M.
QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH
13, Finchley road, angle Ch. Reine-Marie
Billets: $5.00, $4.00
En vente à Canadian Concerts and Artists
1822, Sherbrooke ouest
932-2234

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
PRÉSENTE
LES GRANDS EXPLORATEURS
中国
3 ANS EN CHINE
AVEC
PATRICE FAVA
QUI COMMENTE PERSONNELLEMENT SON FILM COULEUR
LES PRODUCTIONS EXPLO-MUNDO
SALLE LE PLATEAU
3710 Calixa-Lavallée, Parc Lafontaine
Station de métro Sherbrooke. Autobus 24E
2, 3 ET 4 NOVEMBRE À 8H 30 PM
MATINÉE: 4 NOVEMBRE À 2H00 PM
ÂGE D'OR CARTE S.L.M.
BILLETS : $2.00 et $1.25 (étudiants)
GUICHET OUVERT À COMPTER DE 4H PM
LES JOURS DE REPRÉSENTATION
RENSEIGNEMENTS : 284-3222

MENACES + CHANTAGE + PHOTO TRUQUÉE... 14 ANS
tous les moyens sont bons pour éclabousser une réputation!
il n'y a pas de fumée sans feu"
Le meilleur film d'ANDRÉ CAYATTE
ANNIE GIRARDOT
MIREILLE DARC
BERNARD FRESSON MATHIEU CARRIÈRE
2e Semaine Prix O.C.I.C. Festival de Berlin 73
chevalier 1590, ST-DENIS 845-3222 MÉTRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Cinémas ODEON
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT POUR TOUS
IL Y A LONGTEMPS QU'ON ATTENDAIT UN TRUFFAUT AUSSI EN VERVE, AUSSI MAÎTRE DE SES MOYENS. (La Presse)
LA NUIT AMÉRICAINE NOUS LAISSE AVEC UNE IMPRESSION DE CHALEUR, D'ÉQUILIBRE, DE BONHEUR. (Le Devoir)
LA NUIT AMERICAINE
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577 SAM.-DIM.: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40
"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST" 14 ANS
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-8060 SERGIO LEONE 95e SEM.
SAM.: 3.00 - 6.00 - 9.00 DIM.: 2.00 - 5.00 - 8.00

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LA TRAITE DES NOIRS 18 ANS Adultes
Realise par l'equipe de "MONDO CANE"
LES NÉGRIERS
EN COULEURS
De JACOPETTI et PROSPERI
2e GRAND FILM
LE JOUR DU JUGEMENT
EN COULEURS
CANADIEN 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE
PLAZA 274-6155 6505, ST-HUBERT

AU PLANÉTARIUM DOW
1000 Ouest rue ST JACQUES
ÉTOILE OU PLANÈTE JUPITER 24 OCT. 2 DÉC.
RENSEIGNEMENTS 872-4210

AU RIDEAU VERT
Le Théâtre du Rideau Vert, qui fête cette année son vingt-cinquième anniversaire, a ouvert sa saison 73/74 avec le chef-d'oeuvre d'Alexandre Dumas fils "LA DAME AUX CAMELIAS". Ce spectacle met en vedette Yvette Brind'Amour, Léo Ilial, François Rozet et sera à l'affiche jusqu'au 8 décembre prochain. (Publicité)

O.K... Laliberté POUR TOUS
Un film de Marcel Carrière
Une production en couleur de l'Office national du film du Canada
Distribution: France Film
Luce Guilbeault, Jacques Godin
Jean Lapointe
Lucille Papineau, René Caron, Denise Proulx et Denis Drouin
Horaire: 12:10 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:30 h.
À l'affiche dès demain !
Cinéma St-Denis
1594, rue St-Denis — 849-4211

L'OPÉRA DE HAMBOURG
DEUX DES PLUS GRANDS OPÉRAS ALLEMANDS SUR FILM
direction artistique: Rolf Liebermann
9 NOV. 20h30 "WOZZECK"
d'Alban Berg
avec: Toni Blankenheim, Sena Jurinac
10 NOV. 20h30 "DER FREISCHÜTZ"
de Carl Maria Von Weber
avec: Tom Krause et Arlene Saunders.
— $2.00 —
Billets en vente aux guichets du Grand Théâtre et de la Caisse Populaire Laurier.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TÉL. 643-8131

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
BILLETS DISPONIBLES CE SOIR, 20h.30
TENNESSEE WILLIAMS
LA MÉNAGERIE DE VERRE
mise en scène: louis-georges carrier
décors: hugo wuethrich
costumes: gilles-andré vaillancourt
musique: claude léveillée
marjolaine hébert, serge thériault
dorothée berryman, réjean roy
1200, Bleury Renseignements: 866-1964

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
"ON A ÉTÉ RAREMENT, AUSSI LOIN." ROBERT CHAZAL
"PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS." SPÉCIAL DERNIÈRE
LA GRANDE BOUFFE
18 ANS Adultes
12:00 2:20 4:45 7:10 9:35
2e SEM.
MARCELLO MASTROIANNI MICHEL PICCOLI PHILIPPE NOIRET
un film de MARCO FERRERI
LAISSEZ PASSER CARTES ÂGE D'OR NON VALABLES
896, O. STE-CATHERINE, 861-2996 CINÉMA DE PARIS
858, E. STE-CATHERINE, 288-3303 FLEUR DE LYS

Retenu en 7e semaine 14 ans
LES CORPS CÉLESTES
UN FILM DE GILLES CARLE
Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt
JEAN-TALON 4255, Jean-Talon 725-7000

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR 14 ans
TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST GENTIL
ÉTUDIANTS: $1.25 Aussi: Espionnage à Bankok
MAISONNEUVE 3001 est, Sherbrooke 525-2174

le CINÉMA

Une comédie convenable

par ROBERT GUY SCULLY



Jacques Godin et Marcel Carrière, en tournage

"O.K... Laliberté", la comédie de Marcel Carrière et Jean-P. Morin qui a pris l'affiche du Saint-Denis hier, survient après trois autres efforts dans le même domaine cette saison: "Ya toujours moyen de moyenner", "Les corps célestes", et "Si mon moine voulait". Ces comédies ont une chose en commun, lorsqu'on les compare à "Laliberté" le sens du spectacle, du showbusiness, une sorte d'audace qui permet toutes les pitreries, pourvu qu'elles fassent rire. Le film de Carrière (dont Morin a été le co-scénariste) procède plus prudemment de gag en gag, peut-être parce qu'il s'agit du premier film de fiction tourné par M. Carrière, et que celui-ci se rend compte des pièges de la comédie. Aussi parce que contrairement à Héroux et Carle, il n'a pas de réputation à protéger à chaque nouveau film.

En théorie, l'audace est une meilleure attitude pour celui qui veut faire rire son monde, que la prudence. Les bons comiques doivent être sans gêne, sans tabous, voire sans scrupules. Mais dans ce cas-ci, il faut reconnaître que la comparaison favorise "O.K. Laliberté", comédie convenable, de l'ouvrage propre et sans prétentions. Les autres ont le sens du showbusiness, ce qui est censé constituer l'essentiel, mais ils n'ont pas le reste, cette patience dans la mise en scène, cette attention aux détails, qui permettrait à leur flair de se faire valoir. Marcel Carrière, par contre, s'il ne semble pas avoir un véritable talent pour le comique, a bien joué ses cartes, suivant pas-à-pas un scénario aux gags évidents mais clairs. Il donne une leçon aux trois autres. C'est comme si Boris Spassky avait battu Bobby Fischer.

•

Paul Laliberté (Jacques Godin) après vingt ans de mariage avec une femme qui doit le ronner, trouve le courage de lui donner une gifle. Malheureusement, comme dans bien des couples, elle a plus de courage que lui: il est mis à la porte. Les scénaristes se sont facilité la tâche en ne donnant à ce couple, si typique sous tous les autres rapport, aucun enfant (aucun sur l'écran en tout cas). La rupture est donc un peu sèche. Morin et Carrière se sont aussi rendu la mise en scène facile lorsqu'ils font rencontrer l'héroïne (Luce Guilbeault) et le héros. En effet, elle a loué une chambre juste à côté de la sienne, chez madame Laviolette (Denise Proulx). Ca adonne bien, et ce genre de coïncidence s'accepte facilement. Sauf que sa solitude à elle, sa raison d'être seule, ne seront jamais expliquées. Elles méritaient au moins le même genre de précisions "factuelles" que la situation de Laliberté. Ce vide qu'on a laissé entoure le personnage d'un certain mystère, ce qui ne convient guère à un film sur des gens "typiques" de la classe ouvrière montréalaise.

Mais à partir de là, l'action procède rondement. Le trait d'union entre Laliberté et Yvonne Cousineau a été Ti-Louis, (Jean Lapointe) sorte de bum débrouillard qui réussit de combine en combine, et qui voudrait bien vendre sa recette de bonheur à son chum Paul. Ti-Louis loge aussi chez madame Laviolette, il a proposé à Laliberté d'y entamer son célibat. Très bien rendu par le gagman des Jérolas — son premier rôle au cinéma — Ti-Louis accompagne le couple dans la plupart de ses aventures: au camping, au party, en auto. Il sert de "straight-man" ou de catalyseur, alors que la relation entre les deux personnages principaux se noue et s'approfondit. Par son petit côté hors-la-loi en vulgaire, il sert aussi de contraste à Paul et Yvonne, qui eux sont plus "tranquilles" de tempérament, et plus sympathiques au spectateur (encore que personne, dans un tel film comique, ne soit vraiment antipathique). Ce contraste joue particulièrement son rôle à la toute fin du film, alors que les deux héros ont finalement osé "faire une job". Mais j'en dis déjà trop. La relation entre Laliberté et son ex-femme s'estompe graduellement, à mesure que son nouvel amour prend de la place dans sa vie et dans l'histoire. Leurs rares rencontres ont lieu à l'occasion d'un travail que Paul a accepté chez l'employeur de son ex-femme: exterminateur. Là encore, un personnage de soutien, le "boss" (René Caron) est joué de façon très juste.

Jacques Godin et Luce Guilbeault me semblent avoir été au départ desservis par la structure du scénario. Leurs rôles sont au centre de l'histoire, ils doivent être fournis en dialogue "dynamique"; ce n'est pas une coïncidence, si les personnages secondaires, tels ceux campés par Caron et Lapointe (ou Denise Proulx) sont mieux servis, puisque ce sont des personnages "statiques", que l'acteur n'a qu'à camper de son mieux. Le rôle de Paul, donc, n'est pas assez nuancé, alors que celui de madame Guilbeault n'est pas assez précisé. A lui, on fait dire "câline" trop de fois: certes, un tel personnage pourrait le dire constamment, mais en fiction ce genre de "vérité de la vraie vie" ne doit pas servir d'excuse; les nombreux "câlines" ne nous en disent pas assez sur les motivations de Paul, ils sont irritants parce qu'ils semblent le symptôme d'une paresse chez les auteurs. Quant à Yvonne, il aurait fallu la définir un peu plus. Elle paraît trop gaie pour être une célibataire déçue, mais si elle est du genre sans-souci, il est improbable qu'elle aurait conservé pendant tant d'années la tendresse qu'elle dévoile soudain à Paul: elle se serait mariée avant. Et si elle s'est mariée avant, il aurait fallu l'apprendre. Je dois dire ici que Luce Guilbeault, ayant eu beaucoup plus de marge de manoeuvre ici que dans "Réjeanne Padovani" a réussi à redonner au personnage une certaine logique, en jouant à fond la carte de la fille taquine, espiègle. Et je me demande si ceci ne fait pas partie de sa "vraie" personnalité, car j'ai rarement eu autant l'impression d'une actrice qui s'est amusée franchement en faisant un film, qui jouit de son rôle devant nous.

Le début de cet article portait un jugement favorable; et effectivement, je crois que "O.K... Laliberté" mérite d'être encouragé. Ses maladresses ne sont rien à côté du mauvais goût de "Ya toujours moyen de moyenner". C'est sans doute du documentaire que Marcel Carrière a appris la valeur de l'observation et de la justesse. Ces choses manquent tellement aux réalisateurs québécois qui devraient en avoir, qu'ils sont une joie pour le spectateur intéressé au cinéma d'ici. Je me souviens d'un autre film de l'ONF, "Et du fils", tourné avec la même modestie et la même patience: on ne l'avait pas remarqué, et pourtant il atteignait mieux ses buts que d'autres oeuvres plus ambitieuses. Par contre, il faut reconnaître les limites de cette démarche. Marcel Carrière ne me paraît pas animé du désir brûlant de "dire quelque chose", ou même de faire de la fiction. L'imagination, et c'est mauvais signe pour un créateur, joue un très petit rôle dans son film. J'ai le sentiment qu'il pourrait atteindre très vite ses limites dans ce domaine, ou qu'il pourrait être dépassé par de vrais artistes qui auraient appris, eux aussi, la justesse et la patience.

Un Festival de croûtes

par ANDRÉ LEROUX

En 1967, le Festival International du Film de Montréal brillait de ses derniers éclats. Avec la disparition subite de cette importante manifestation cinématographique, les cinéphiles montréalais se retrouvaient penauds et obligés de se contenter, malgré eux, de la traditionnelle programmation des salles commerciales de la métropole. Evidemment, on ne les avait aucunement consultés avant de proclamer la mort définitive du Festival. Il leur fallait se plier aux décisions des organisateurs, accepter docilement les raisons fournies et admettre l'évidence de la nécessaire disparition d'un festival qui, apparemment, ne répondait plus aux besoins de la population. Curieusement, le grand public avait toujours manifesté un très vif intérêt pour cette manifestation annuelle. Les billets s'arrachaient comme des petits pains chauds, on se bousculait pour obtenir une place et on se montrait toujours empressé à découvrir les premiers films de jeunes cinéastes peu connus.

Le public montréalais n'a jamais, mais jamais boudé le Festival du Film. Au contraire! Les gens accouraient au festival avec un empressement et un émerveillement toujours renouvelés. Le Festival répondait à un besoin primordial de la population montréalaise désireuse de voir des oeuvres fortes et originales qui trouvaient difficilement une distribution commerciale normale. Les organisateurs ont tué le Festival en alléguant des raisons (le manque d'intérêt du public, la difficulté à trouver les films...) sans aucun rapport véritable avec la réalité, avec le besoin vital d'un large public assoiffé de nouveautés et toujours prêt à s'émerveiller devant les films de Monte Hellman, Vilardebo, Rosi, Skolimovski, et Makavejev. Les organisateurs l'auraient-ils volontairement sabordé? Question embarrassante demeurée sans réponse, jusqu'à ce jour.

Quatre ans après l'effondrement du Festival International du Film de Montréal, les responsables de la Coopérative des Cinéastes Indépendants annonçaient la création officielle d'un Festival du Film en 16 mm. Entreprise fort intéressante qui semblait répondre a un besoin du public et combler un vide lourdement ressenti. Certes, ce nouveau festival ne pouvait avoir toute l'envergure et tout le prestige du regretté festival international mais il pouvait, avec des moyens financiers et matériels plus limités, offrir un intérêt incontestable. Chaque année, malgré une programmation souvent déséquilibrée et rachitique, le festival imposait les noms de cinéastes méconnus en Amérique du Nord. Ainsi on découvrit en 1971 l'immense talent de Werner Schroeter. L'an dernier, le flamboiement baroque des films de Werner Herzog nous laissa pantelant d'admiration et d'étonnement. Au



"The Smara": redondance et manque d'imagination

sein de programmes plutôt médiocres surnageaient toujours quelques films uniques et irremplaçables. La présentation de ces films pouvaient faire oublier l'insignifiance de presque tous les autres. L'existence du festival finissait donc toujours par se justifier malgré sa très faible qualité, et une piètre organisation.

A comparer le programme de cette année (de prime abord prometteur) à celui des deux dernières années, on s'aperçoit que les organisateurs continuent à maintenir une politique de la dispersion et du "plaire à tout prix". Il n'est, bien sûr, pas question de passer en revue tous les films proposés. Notons simplement que du reportage à l'essai politique, du film de sexe au film dit surréaliste, du film expérimental à l'essai sur le cinéma, de nombreux genres furent représentés. Si l'on excepte le remarquable "My Childhood" de Bill Douglass, "Une Page de Folie" de Kinugasa et quelques courts métrages ("Frank Film;" "Cosmic Bicycle;" "Lapis"), les films de cette année furent d'une platitude et d'un ennui incommensurables. On se serait cru à un festival amateur réalisé sans aucun talent et avec la plus complète auto-satisfaction.

Pour probablement "être dans le vent", les organisateurs avaient sélectionné quelques longs métrages "dits politiques" abordant, de façon fort brouillonne, les problèmes du néo-colonialisme en Amérique latine. "La Première Année", film chilien collectif, relatait l'ascension au pouvoir du président Allende et la violence des forces de l'opposition. Tout comme "Le Cri du Peuple" du Bolivien Humberto Rios, "La Première Année" se cantonnait dans une description superficielle et naive des problèmes de l'Amérique latine. Réalisés sans rigueur, éparpillant les informations et ressassant méticuleusement les vérités les plus évidentes, les films ne nous ont malheureusement rien appris que nous ne savions déjà. Les longs cortèges du président Allende dans les rues de Santiago, la visite de Castro au Chili s'éternisaient inutilement et désamorçaient l'impact de la démonstration. D'autre part, ces films s'enlisaient dans un didactisme des plus académiques.

Le festival fut aussi inondé de films prétendûment surréalistes, à mi-chemin entre les délires d'Arrabal et les errances oniriques de Dali. Or, "The Divine Miracle", "Al Dia Siguiente" "The Smara", "Empereur Tomato-Ketchup" se confinaient dans le registre de l'exhibitionisme primaire et du rituel blasphématoire. Nombreux furent aussi les films expérimentaux minables où l'on pouvait difficilement discerner ce qui se passait sur l'écran (Motion Pictures; January"). Comme si tout se confondait dans un refus systématique et puéril de toute forme d'organisation et de signification de la matière filmée.

Le sexe occupait une place de choix dans ce festival de l'anti-cinéma. Plusieurs films, plus préoccupés par les aventures érotiques des personnages que par la vérité des situations, (Al Dia Siguiente, The Smara, January, Cobra One) s'embourbaient dans tous les pièges de la redondance et du manque d'imagination. Mais le comble de l'ironie fut atteint lors de la présentation du film tant attendu: "Etcetcetc-Cobra One" de Nick Reid et Richard Stanley. Le public qui avait envahi la salle de la Bibliothèque nationale s'attendait évidemment à un film cochon bien épicé. Il n'en fut rien. Le film, bourré de bavardages inutiles et de clichés sur les rapports sexuels, présente un jeune couple dont les prouesses sexuelles sont bien timides et bien conventionnelles. Le public, trompé par une publicité mensongère, geignait d'impatience et cachait mal sa déception.

Devant un tel amoncellement de croûtes dérisoires, on se demande vraiment comment s'est exercée la sélection finale. On s'explique mal la nature des critères qui ont pu guider les membres du comité de sélection. Mais y a t-il eu sélection? Et comment concevoir l'importance des subventions accordées à un festival qui a laissé tant de place à la médiocrité, à l'insignifiance et à l'inutile? Un festival du film est nécessaire, certes, mais quel est le véritable intérêt d'une manifestation cinématographique où il entre autant de complaisance que de gaspillage? Le Festival International du film en 16mm mérite-t-il de survivre? On peut fortement en douter.

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement les programmes-calendrier ?
CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

AUJOURD'HUI et DEMAIN
SAMEDI: 7:00 - 9:00
DIMANCHE: 7:00 - 9:00
POUR TOUS
D'APRÈS LE ROMAN DE ANNE HÉBERT
EN COULEUR
GENEVIÈVE BUJOLD
KAMOURASKA
UN FILM DE CLAUDE JUTRA
RICHARD JORDAN PHILIPPE LÉOTARD
ADMISSION: $1.50
ÉTUDIANTS et ÂGE D'OR: $1.00
salle émile legault
cegep st-laurent
613, Boul. Ste-Croix, St-Laurent

SAMEDI 3 - DIMANCHE 4 NOVEMBRE
à 3.00 - 7.00 et 9.15 P.M.
LES CHARLOTS dans LES FOUS DU STADE
CHAMPIONS DU RIRE!
POUR TOUS
Tél.: 731-1297 5625, Ave. Decelles
SALLE BREBEUF

ILS LE VIVENT... 14 ANS
Elisabeth TAYLOR · Richard BURTON
DIVORCE
Couleur
PLUS UN 2ieme FILM DANS CHAQUE CINEMA
1.00,4.25,7.55 Sem.6.00
le PARISIEN 480 Ste Catho. 861-2697
GREENFIELD Pk. Pl.Greenfield Park 671-6129

PATRONAGE=CORRUPTION=PÈGRE 14 ANS
LE MINISTRE L'HOTESSE LE MAIRE PADOVANI REJEANNE
REJEANNE PADOVANI
un film de JEAN LAJEUNESSE PIERRE THÉRIAULT FRÉDÉRIQUE COLLIN ROGER LEBEL
1:00 3:00 5:05 7:10 9:15
VENDOME Place VICTORIA Tel. 878-1451
PALACE · Granby

Dans la tradition de SERGIO LEONE
ils vous couperont sauvagement le souffle !
À L'AFFICHE
14 ANS
ELI WALLACH
TERENCE HILL
BUD SPENCER
BROCK PETERS
RÉALISÉ PAR: GIUSEPPE COLIZZI
LES 4 DE L'AVE MARIA
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
SAM.-DIM.: 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45
LUN. AU VEN.: 7:30 - 9:45

Spectacles
"Paris, Londres, Moscou m'apparaissent bien différentes hors-saison. C'est à ce moment que je peux voir le vrai visage de l'Europe. Le soir, j'en profite pour voir leurs meilleurs spectacles. De plus, l'Aircaneurope est encore plus avantageux hors-saison. Parlez-en à votre ami l'agent de voyages ou à Air Canada et demandez votre brochure "CIRCUITS SPECTACLES EUROPÉENS". Vous serez sûrement conquis par l'un des nombreux séjours qui vous emmènent aux bords de la Seine, de la Tamise ou de la Volga."
PIERRE NADEAU
huitaines
À LA RUSSE
• Tous les repas compris
• 3 visites de Moscou et 4 de Leningrad
• Taxes et pourboires inclus
8 jours/7 nuits
$487*
OPTION
• Spectacles dans les 2 villes $30
À PARIS
• 2 billets de théâtre gratuits
• Visite du Paris moderne
• Fête pour Aircaneuropéens (vin et amuse-gueule)
• Taxes et pourboires inclus
• Départs le vendredi
8 jours/7 nuits
$296*
À LONDRES
• 4 billets de théâtre
• Voiture gratuite pendant 24 heures
• Visite de Londres
• Carte "Countdown" valant 10% de réduction dans restaurants, pubs, magasins, etc.
• Fête des Aircaneuropéens
8 jours/7 nuits
$289*
À PARIS ET LONDRES
• 4 billets de théâtre
• Carte de membre de 15 discothèques de Londres
• Carte "Countdown" de Londres valant 10% de réduction dans les restaurants, pubs, magasins, etc.
• Rabais 10% sur visites organisées de Paris
• Fête pour les Aircaneuropéens à Paris et à Londres
8 jours/7 nuits
$330*
*Les tarifs comprennent l'aller-retour de Montréal par Air Canada, le logement en chambre double avec salle de bains, le petit déjeuner et le transport entre les aéroports et les hôtels.
Ces tarifs sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 1973.
Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir la brochure "CIRCUITS SPECTACLES EUROPÉENS" (M4006F)
Nom
Adresse
Ville Code postal
est mon agent de voyages
Adressez à: CIRCUITS SPECTACLES EUROPÉENS, Air Canada, Case postale 598, Montréal, Québec ASP-3 DE
AIRCANEUROPE
Paris
Cabaret LOUVRE
On y va? On y va!
AIR CANADA

la MUSIQUE

La Canadian Opera Company vue de Montréal...

par GILLES POTVIN

La Canadian Opera Company de Toronto vient de terminer sa 25ième saison au Centre O'Keefe, laquelle a été un succès sans précédent. Entre le 7 septembre et le 13 octobre, 36 représentations d'un répertoire de six ouvrages ont été données avec une assistance atteignant un total de 99,167 spectateurs, soit 87% de la capacité de la salle. Les recettes des guichets se totalisent à $731,000. L'indice de fréquentation va, en décroissant, de "rigoletto" (95%), suivi du "Barbier de Séville" (93.1%), de "La Veuve joyeuse" (92.8%), de "Fidelio" (79.2%), de "Die Goetterdaemmerung" (74.9%) pour en arriver à 66.6% dans le cas de la création d'un opera canadien, "Héloise and Abélard", musique de Charles Wilson sur un livret de Eugene Benson. Il y aurait long à dire sur cette réussite exceptionnelle qui fait de Toronto la ville canadienne où le théâtre lyrique est le plus florissant. Nous en discuterons dans un prochain article sur la situatisn du théâtre lyrique au Québec et au Canada.

Sa saison à Toronto terminée, la Canadian Opera est venue présenter "Heloise and Abélard" et "Fidelio" à Ottawa, sur la scène de l'Opéra du Centre national des Arts. L'opéra en trois actes et un épilogue de Wilson n'est pas le premier opéra canadien que présente la troupe. Il y a eu précédemment "Deirdre" de Willan, "The Luck of Ginger Coffey" de Raymond Pannell et surtout "Louis Riel" que la troupe est venue chanter à Montréal en 1967.

Torontois de naissance, Charles Wilson a 42 ans et il a reçu sa formation dans sa ville natale, suivie de cours de perfectionnement aux Etats-Unis avec Lukas Foss, Carlos Chavez et Aaron Copland. "Héloise and Abélard" est son deuxième opéra, le premier, "The Summoning of Everyman", ayant été créé à Halifax en mars dernier. On conviendra qu'il est un travailleur acharné car un troisième opéra, celui-là destiné aux jeunes, "A Selfish Giant" sur un texte d'Oscar Wilde, sera créé à Toronto en décembre.





Wilson et son librettiste ont voulu transposer à la scène lyrique la tragique destinée de la belle et pure Héloise et de son amant, le théologien Pierre Abélard. Cette épopée de la passion amoureuse dans la France du XIIe siècle est célèbre et le couple Héloise-Abelard devrait être un sujet idéal pour une oeuvre lyrique, au même titre que "Roméo et Juliette", "Tristan et Isolde" ou "Pelléas et Mélisande". Après avoir vu l'excellente et même remarquable production de l'ouvrage par la COC, il faut néanmoins admettre que les chances de survie de cet opéra sont minces et qu'il est fort probable que "Héloise and Abélard" ira rejoindre aux oubliettes les centaines d'opéras qui, depuis une cinquantaine d'années, tentent de prouver que l'opéra est un genre aussi vivant dans notre siècle qu'il l'était au 19e siècle.

Les raisons de cet échec sont nombreuses. Tout d'abord, le livret de Benson, pourtant bien construit et souvent valable sur le plan dramatique, fait se succéder une série d'épisodes dont plusieurs sont inutiles sur le plan lyrique. A l'opéra, de longs discours et des discussions philosophiques ou religieuses n'ont jamais inspiré les compositeurs et ne peuvent être véhicules en musique de façon satisfaisante. Benson sent le besoin de tout expliquer avec précision, sans rien laisser à l'imagination de l'auteur. Il s'ensuit de longs passages où les protagonistes se limitent à la réplique et dont l'intérêt musical est tout à fait nul. Ayant choisi un tel sujet, Benson et Wilson auraient dû convenir que l'amour réciproque des héros se devait d'être élément dominant de l'opéra, qu'il est la raison même de ce qui se déroule sur scène, même lorsqu'ils en sont absents. Pourtant, jamais la musique ne donne l'impression qu'on est en présence d'une passion inextinguible, dont la puissance et la force sont capables d'ébranler un monde de conventions.

La première rencontre, tout comme la scène d'amour des héros, sont d'une brièveté et d'une insuffisance musicale dérisoires. Alors que Puccini, Verdi, Wagner et Strauss font des duos d'amour le sommet de leurs opéras, Wilson et Benson les traitent comme des moments marginaux et, partant, n'arrivent pas à convaincre.

Pour souligner le climat religieux de l'intrigue, Wilson utilise largement le choeur dans des passages inspirés de la musique grégorienne. Sans doute pour des raisons de sobriété, il se garde de développer ces passages. Il commet, à mon sens, une erreur. Un exemple est la scène où Héloise vient s'agenouiller pour demander pardon à la Vierge. Un compositeur de théâtre chevronné aurait trouvé là l'occasion d'une grande scène substantielle avec intervention du choeur et de l'orchestre. Wilson laisse tout simplement passer l'occasion et se contente de faire chanter à Héloise un récitatif dépouillé, musicalement sans intérêt.

Nous pourrions multiplier les exemples mais arrêtons-nous ici pour parler de la qualité de la production elle-même. Dans un décor unique de Murray Laufer évoquant un monastère, Leon Major fait évoluer ses chanteurs dans une aire de jeu surtout limitée au centre de la scène alors que les choeurs, constamment sur scène, sont disposés sur des gradins. Ce traitement plutôt statique convint à l'oeuvre de façon admirable, avec le désavantage toutefois que la faiblesse musicale de certains tableaux n'en est que plus apparente.

Dans le rôle d'Héloise, Heather Thomson est remarquable, vocalement comme scéniquement. Allan Monk, en Abélard, projette une voix magnifique mais il manque d'intensité et de passion. Tous deux, ainsi que la majorité des autres interprètes, n'arrivent pas cependant à faire passer un texte qu'ils chantent trop souvent d'une façon inintelligible. Une exception cependant est le ténor Emile Belcourt, un Canadien du Sadler's Wells Opera, qui chante admirablement le rôle du mystique Bernard de Clairvaux. Don McManus, qui tient le rôle important du chanoine Fulbert, manque vraiment de dignité et on ne saurait être d'accord avec le côté caricatural qu'il offre souvent de son personnage. Les choeurs, tout comme l'orchestre, fonctionnent avec rigueur sous la baguette de Victor Feldbrill et tirent le maximum d'une partition parfois fort complexe. Une autre déception de l'ouvrage réside dans le traitement parcimonieux que le compositeur réserve à l'orchestre. Il y a là un souci évident d'éviter la grandiloquence mais le compositeur semble oublier que l'orchestre, dans le théâtre lyrique contemporain, n'est pas un simple accessoire mais un élément indispensable. Il y a une différence entre la modération et la sécheresse.

La Canadian Opera Company, en choisissant de monter cette oeuvre, démontre cependant qu'elle croit au théâtre lyrique d'expression canadienne et, par le fait même, a droit à notre admiration.

C'est un programme varié et substantiel qu'offrait la Société de musique contemporaine du Québec lors du premier concert de sa huitième saison, salle Claude-Champagne, jeudi, le 18 octobre dernier. En grande forme, Serge Garant a mis la saison en marche avec "*Hyperprism*", une autre page prophétique d'Edgard Varèse, dont les accents contemporains forcent l'étonnement surtout quand l'on réalise qu'elle est déjà vieille d'un demi-seicle. Il y a plus que de l'affinité entre elle et "Anaktoria" de Xenakis où l'on sent la même préoccupation: faire en sorte que les instruments traditionnels se dépassent eux-mêmes.

L'oeuvre la plus spectaculaire du programme était cependant "Circuit I" pour six percussionnistes de Serge Garant. Ce jeu féerique laisse beaucoup de liberté aux exécutants et ces derniers ont pleinement profité de l'occasion qui était offerte. "Obsession", commande de la SMCQ à Jean Papineau-Couture, n'a pas comblé l'attente de ceux qui espéraient une oeuvre volontaire, plus affirmée. Il s'agit plutôt d'une série d'épisodes en clair-obscur, évitant l'éclat et la perspective marquée. C'est un peu comme un décor somptueux dans une pièce dont on attendrait des acteurs qui n'arrivent pas, sauf vers la fin alors la musique sort d'un statisme trop prolongé "Notazioni" pour clavecin et instruments de Bengt Hambraeus retient l'attention par une volonté de fusionner des timbres incompatibles au sein d'une structure ambitieuse.

...et vue de Paris: 25 ans d'art lyrique

par ANNE REY

Bien qu'on n'entende jamais parler de lui en Europe, l'art lyrique canadien existe, mais il hiberne: en sommeil une bonne partie de l'année, il s'éveille de trois à six semaines par an à Vancouver, à Edmonton, à Winnipeg, à Ottawa, à Québec (qui fait cause lyrique commune avec Montréal), à Calgary, et surtout à Toronto, où il vient d'avoir vingt-cinq ans, à en croire l'âge officiel de la Canadian Opera Company (C.O.C.). Mais l'aventure a commencé bien avant, le jour où quelques citoyens inactifs se sont réunis pour former un orchestre et pour chanter.

C'était en 1820: Toronto ne comptait que mille deux cent quarante habitants. Dans les garnisons, on s'ennuyait: les soldats élirent le Frank's Hotel comme base d'opération pour des soirées "spectacle et musique". Trente ans plus tard, il y avait deux théâtres dans Adelaïde Street, et des employés de bureau —qui avaient appris le chant dans leur jeunesse — donnèrent en grande pompe, avec accompagnement de piano, le premier acte en entier de *Lucrèce Borgia*, de Donizetti.

Au pied des buildings, en plein centre des affaires, trônent aujourd'hui deux bâtiments flambant neufs: un "centre des arts" et l'O'Keefe Center, un théâtre de trois mille deux cents places. Au programme, chaque année, six opéras, dont trois nouvelles productions. Il y a rarement assez de places pour tout le monde.

Dire qu'à la grande époque de Meyerbeer et de Rossini la musique n'avait pas d'existence officielle au Canada! Que l'année où s'ouvrait à Paris le Palais Garnier, George Holman et sa fille chantaient Verdi à Toronto, dans un tout petit théâtre! Les choses s'arrangèrent un peu quand un financier, le major Glamour, épousa une cantatrice et découvrit que la musique était aussi indispensable à son équilibre que le ski. Mais, en souvenir des temps héroïques, on honore toujours ces pionniers à la C.O.C. Et parce qu'il ne faut pas en demander trop, on garde le sens des réalités.

•

Question de politique, et d'économies. Car il faut bien se rendre à l'évidence: Toronto, dont chaque building abrite une banque ou un hôtel de luxe, possède un Opéra pauvre financé chichement, comme un service public qui n'aurait pas tout à fait démontré son utilité.

Et pourtant! Lorsqu'on y donne comme cette année sept représentations de suite de "la Veuve joyeuse, cela fait au total plus de vingt mille spectateurs. Lorsque la troupe ne travaille pas à Toronto, elle part en tournée, une année vers l'Ouest, la suivante vers l'Est. Elle visite toutes les écoles de la province d'Ontario, de la maternelle aux facultés, avec un "opéra de poche", la Serva Padrona," de Pergolèse, et "la Vieille Fille," de Menotti. Elle organise des débats ou se transporte, avec armes et bagages, à Ottawa. Où trouve-t-elle encore l'énergie d'organiser sur place des spectacles de qualité?

•

Les habitants de Toronto verront pour la première fois l'année prochaine "Boris Godounov" et "Carmen". Ils ont découvert cette année "Le Crépuscule des Dieux." Et ils rient comme des enfants au "Barbier de Séville", mis en scène (avec des emprunts à Jean-Pierre Ponnelle) par Constance Fisher. Le décor de William Lord — une maison transparente aux contours invraisemblables — ressemble à une cage et les personnages à des perruches. Ils s'amusent, caracolent dans les escaliers, éternuent, s'endorment, se volent des baisers, se chipent leur perruque, et clignent de l'oeil sous d'énormes éclats de rire. A Toronto, le livret est roi, et l'opéra-comique ne se conçoit que traduit.

"**Des résultats contestables mais un travail sérieux**", répète Herman Geiger-Torel à ceux qui le félicitent en coulisses, après le spectacle. Il a raison. Car à la C.O.C., chanteurs et chefs d'orchestre ne badinent pas avec le rythme, ni avec la justesse. La veille de la "première", on répète encore, deux fois, trois fois de suite, la première scène de Fidelio, si périlleuse avec ses attaques étagées. La représentation se déroule ensuite sans surprise, un peu engoncée par la direction autoritaire et pointilleuse d'Heinrich Bender, le suppléant de Wolfgang Sawallisch à Munich. Décors banals et fonctionnels, éclairages subtils. Voix fragiles en solo, meilleures dans les ensembles. Distributions inégales mais choeurs superbes: tous les signes d'une politique contraire au "prestige" — tel qu'on le conçoit en Europe, — mais attentive aux vraies priorités. Jean Cox, un Florestan indifférent, doit la vie à Helly Jedig, une jeune et belle chanteuse canadienne dont la voix n'est pas de force. Ce ne sont pas des vedettes. Mais l'infrastructure des seconds rôles, confiés à des chanteurs tout à fait inconnus, se révèle à toute épreuve. En France, les choses se passent généralement à l'inverse.

(Le Monde)

"Quelle réussite! Tout ce que l'on attend d'un film." L'AURORE

8e semaine

LA BONNE ANNEE

film de CLAUDE LELOUCH

LINO VENTURA FRANÇOISE FABIAN et CHARLES GERARD

SALLE RESNAIS

POUR TOUS

élysée 35 MILTON 842-6053 SALLE EISENSTEIN POUR TOUS

Derniers Jours

PIERRE RICHARD MIREILLE DARC

le grand blond avec une chaussure noire

UN FILM DE YVES ROBERT

UNE EXPÉRIENCE AUDIO-VISUELLE FANTASTIQUE...

POUR TOUS

ENFIN, LE GROUPE LE PLUS POPULAIRE AU MONDE DANS UN FILM EXTRAORDINAIRE!

LES FILMS MUTUELS présentent

PINK FLOYD

À L'AFFICHE

ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807

HORAIRES: 12.40, 2.20, 4.05, 5.50, 7.35, 9.20 P.M. DERNIER SPECTACLE COMPLET À 9.10 P.M.

théâtre du rideau vert

25e Anniversaire

la dame aux camélias

Du mardi au samedi: 20h. Dimanche: 19h.

d'ALEXANDRE DUMAS FILS

mise en scène DANIELE J. SUISSA

YVETTE BRIND'AMOUR

LEO ILIAL FRANÇOIS ROZET HUBERT NOËL

ANDRÉ CAILLOUX - ARLETTE SANDERS - SERGE BOSSAC LENIE SCOFFIE - VINCENT DAVY - MAROSKA STANKOVA SERGE TURGEON - NINON LEVESQUE - JACQUES LORAIN

Décor: MARCEL DAUPHINAIS Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

théâtre jeunesse

TOUS LES DIMANCHES

14h30 — MARIONNETTES LA FLUTE ENCHANTÉE de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe.

15h30 — THÉATRE L'ÎLE AU SORCIER Fantaisie d'André Cailloux

UNE SAISON, 73|74 EXCEPTIONNELLE

1er novembre – 8 décembre la dame aux camélias d'Alexandre Dumas

13 décembre – 19 janvier le printemps de la saint-martin de Noel Coward

24 janvier – 23 février yerma de Federico Garcia Lorca

28 février – 30 mars un chapeau de paille d'italie d'Eugène Labiche

4 avril – 11 mai siegfried de Jean Giraudoux

16 mai – 22 juin mariaagélas d'Antonine Maillet

abonnez-vous ! $18 au lieu de $21 les mardi, mercredi, jeudi et dimanche vendredi $ 21 samedi $ 24

Renseignements: 845-0267

Reservations: 844-1793

Métro Laurier, sortie Gilford – 4664, rue St-Denis

CFGL PRÉSENTE

CLAUDE LEVEILLÉE



UNE RÉALISATION DES PRODUCTIONS GUY ROY LIMITÉE

2 SOIRS SEULEMENT 9+10 NOV.

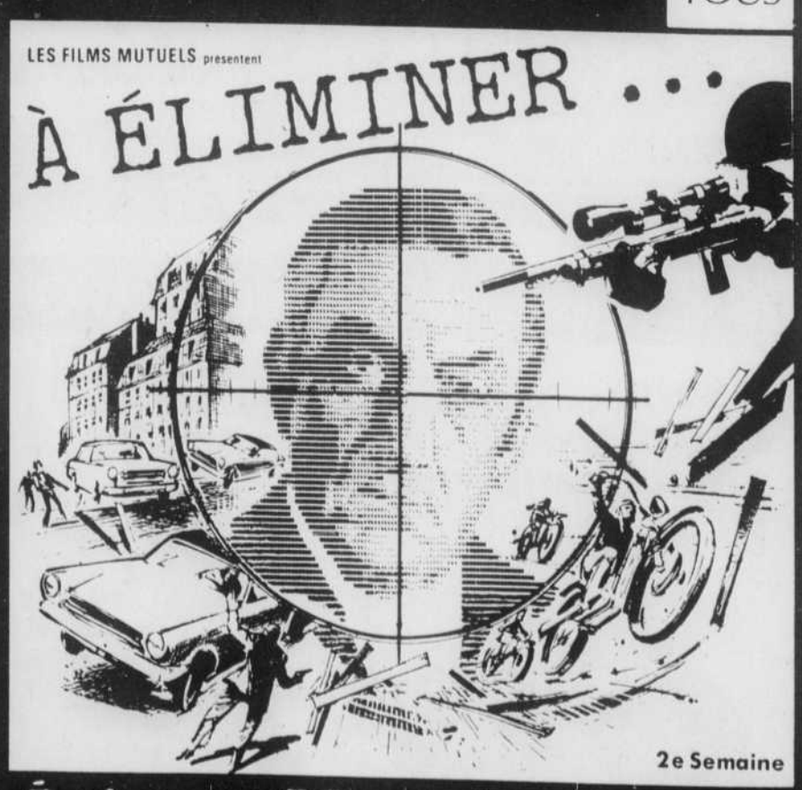
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

APRÈS "COSA NOSTRA, LE DOSSIER VALACHI" LINO VENTURA EXPLOSE DANS LE MEILLEUR SUSPENSE DES 10 DERNIÈRES ANNÉES.

POUR TOUS

LES FILMS MUTUELS présentent

À ÉLIMINER...



2e Semaine

Lino Ventura LE SILENCIEUX

2 GRANDS FILMS D'ACTION

AU RIVOLI VERSAILLES «L'INSOLENT»

AU CINEMA LAVAL GREENFIELD PARK «PROFESSION: AVENTURIER»

RIVOLI 6906 ST. DENIS 277-4129

VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

CINEMA LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200

GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

le THÉÂTRE

Jean-Claude Germain au bord d'un Affront commun

propos recueillis
par
ALBERT BRIE



LE DEVOIR: Jean-Claude Germain, la fable que les P'tits Enfants Laliberté vont présenter au Théâtre d'Aujourd'hui du 8 novembre au 16 décembre, relève-t-elle du théâtre ou du spectacle?

J.-C. GERMAIN: C'est d'abord un spectacle. En fait, le rôle que je joue à l'intérieur des P'tits Enfants Laliberté est, depuis Les Enfants de Chénier, toujours le même, celui d'écrire les textes. Je suis l'artisan au niveau des textes et aussi au niveau de la mise en scène. Nous en sommes à notre 15e ou 16e spectacle, je ne sais plus très bien. C'est en tout cas notre cinquième saison. "L'Affront commun" s'inscrit dans la ligne de ce qu'on a fait jusqu'ici. Le dernier spectacle que l'on a présenté à la Place des arts s'appelait "La Charlotte électrique". Avant ça, c'était "Dédé Mesure".

L.D.: — Quelle est la part du théâtre dans ce spectacle?

J.C.G.: — En fait, on fait du théâtre. Mais depuis longtemps, on a redéfini le théâtre en enlevant une barre sur le T, on l'a couché un peu, on l'a tordu, puis on a mis un S. On traduit "théâtre" par "spectacle" depuis déjà 4 ans.

L.D.: — Ce qui veut dire?

J.C.G.: — Que la forme employée utilise différents éléments du spectacle: des chansons, du rythme et, en même temps, un élément théâtral. Donc, c'est une redéfinition du mot "théâtre". Dès le départ, on a senti certaines réactions fortes au mot "théâtre": ça me semblait éloigner le public plutôt que le rapprocher. La forme spectacle est plus englobante.

L.D.: — Le mot "théâtre" aurait un sens restrictif?

J.C.G.: — Oui! Notre travail visait à rapprocher ce qui se faisait sur scène du public. On a alors essayé d'éliminer la notion culturelle. Quand on a commencé dans ce genre, notre premier spectacle qui s'appelait "Les enfants de Chénier" a été notre adieu au théâtre, au théâtre conventionnel et classique. Depuis ce temps-là, on a toujours utilisé le mot "spectacle". A chaque fois d'ailleurs, on a toujours changé les termes. Cette fois-ci, avec "L'Affront commun" c'est une fable; une autre fois ça été un western musical. C'est toujours pour donner une sortie, toujours pour préciser effectivement dans quel esprit on travaillait, en s'éloignant toujours du mot théâtre qui, dans mon esprit, était synonyme de culture et créait une distance entre le spectateur et ce qui se passait sur scène. D'où l'utilisation d'une langue, d'une langue québécoise qui nous permet de communiquer plus facilement avec le spectateur.

L.D.: — Donc, le fait d'utiliser le mot "spectacle" a eu pour effet d'attirer plus de monde?

J.-C.G.: — Je crois que la preuve est faite. Ce n'est pas seulement un phénomène québécois. La notion théâtre comme culture, musée, un petit peu fossile, peut encore attirer un public, mais correspond de moins en moins à une réalité. Au Québec, on voit une chose extraordinaire: du seul fait que le public est très restreint, il n'est pas spécialisé; je veux dire qu'il peut bien aller voir un spectacle de Deschamps, puis aussitôt après assister à un spectacle de Vigneault. Il y a ici une culture globale du spectacle beaucoup plus qu'une culture de théâtre spécifique. Donc, en prenant le spectacle et en empruntant plusieurs éléments qui font partie de la tradition québécoise, on a essayé de créer une forme originale qu'on a mis sous un nom qui l'est moins.

L.D.: — Le mot "théâtre" effraierait donc les gens?

J.-C.G.: — Le mot "théâtre" intimide ou encore est associé à un certain type de réaction. C'est comme si on décidait d'appeler notre spectacle "messe". Dans ces conditions, notre public viendrait dans un état très particulier. Le mot "théâtre" a conditionné un certain nombre d'attitudes qu'on a voulu éliminer pour créer un contact plus chaleureux et plus naturel entre ce qui se passe sur la scène et ce que les gens peuvent percevoir dans la salle.

L.D.: — Cette expérience, c'est-à-dire celle du spectacle qui a pris ses distances avec le théâtre, a été concluante?

J.-C.G.: — Oui! Autrement nous n'en serions pas à notre cinquième saison et nous n'aurions pas connu un pourcentage d'occupation de la salle à 80%, ce qui est énorme. Il s'est donc créé un public dont le comportement est en rapport avec cette forme là. Je ne pense pas que le spectateur, quand il s'asseoit dans la salle, se pose la question à savoir si c'est un spectacle ou du théâtre. Fondamentalement cependant, la forme qu'on a utilisé à une relation qui est permanente.

L.D.: — La forme que vous utilisez pour votre spectacle "L'Affront commun" s'appelle fable. Pourquoi?

J.-C.G.: — Chaque fois qu'on a traité un sujet, on a essayé de trouver une forme qui lui correspondait. Lorsqu'on a fait le spectacle "Rodéo et Juliette", j'ai appelé ça un western musical. Ça se passait à Saint-Lin. Tout l'art du spectacle a consisté à faire passer le temps en parlant, parce qu'il n'y a rien qui se passe à Saint-Lin. Alors, ça devient un western musical québécois. Ensuite avec "Dédé Mesure", j'ai appelé ça un spectacle de haute couture parce qu'essentiellement, c'était axé sur le problème de la mode.

L.D.: — Oui, mais la fable dans le cas présent?

J.-C.G.: — C'est en essayant d'éclairer une chose précise que j'ai trouvé cette forme. Je suis parti du fait qu'ici la fiction est souvent réalité et que très souvent la réalité a tendance très rapidement à se transformer en fiction. Alors, j'ai essayé de trouver la caractéristique québécoise de la fable.

L.D.: — Vous vous défendez de faire un spectacle engagé?

J.-C.G.: — C'est un spectacle qui dit ce qu'il a à dire...

L.D.: — Politisé?

J.-C.G.: — C'est évidemment politisé puisque le spectacle porte sur un sujet politique. Quant au mot "engagé", il me fait penser à la catégorie "A gros moyen". Je veux dire qu'à ce moment-là, il faudrait mettre une étiquette chaque fois qu'on fait quelque chose. Tous les spectacles qu'on a fait s'inscrivent dans une ligne politique. Pour moi, la politique ne m'apparaît pas comme un membre supplémentaire, une troisième jambe, mais comme faisant partie nécessairement du tout. C'est naturel lorsqu'on traite un sujet qu'il s'inscrive dans un contexte politique. Il en a toujours été ainsi dans nos spectacles, même lorsque le sujet portait sur la famille, parce que la famille était vue dans un contexte politique. On ne peut pas séparer les deux, on ne peut pas "spécialiser" la politique. Pour moi, disons qu'elle fait partie du tout global.

L.D.: — Entre Le Front commun et "L'Affront commun", le rapport est évident?

J.-C.G.: — Il y a des relations certaines. Et la fable est un moyen choisi pour prendre un peu de recul par rapport à l'événement. Il correspond à ce qu'on a toujours essayé de faire, qui était de créer une forme qui n'était pas réaliste. Il ne fallait donc pas que le spectacle soit un exposé ou une suite de faits. J'ai essayé par le biais de la fable de comprendre, de m'expliquer à moi-même le mouvement que peut avoir été une grève générale. Donc, il y a des points de ressemblance, puis y'a aussi des points où on part dans la fabulation.

L.D.: — Vous dites que "L'Affront commun" se veut à la fois un regard humoristique et sympathique sur un certain nombre d'attitudes, de tics et de moeurs propres au monde syndical. Qu'entendez-vous par là?

J.C.G.: — Le mot très important, c'est le mot "sympathique". Mais au théâtre on ne refait pas les événements, on ne les refait pas en les redisant. Ils sont là. C'est une matière et un coup d'oeil jeté là-dessus qui, comme je le dis, est à la fois sympathique et drôle, parce que notre théâtre s'est toujours inscrit dans une ligne avec le rire. Le rire me semble une chose très importante, très politique. Ce n'est pas un spectacle syndical, c'est un spectacle qui épouse la forme théâtrale. C'est un spectacle qui peut permettre d'éclairer, de comprendre en tout cas ce que je pense de cette grève générale, en y ajoutant une autre dimension. Cette grève me permet de rêver, de la compléter. Même l'information du spectateur sur cette grève peut compléter et éclairer le spectacle. Ensuite — et c'est là une chose absolument imprévue — il y a le fait qu'il y a eu des élections lundi dernier. Elles éclairent aussi. Le spectateur n'arrive pas tout nu au théâtre. Il arrive avec ses émotions, avec toute l'information qu'il a avec lui et, à sa façon, il éclaire le spectacle.

L.D.: — C'est une fable que vous voulez aussi humoristique?

J.C.G.: — L'humour est une chose très sérieuse. "L'Affront commun" n'est pas une fable fantaisiste, c'est une fable humoristique. L'humour essaie de voir clair par le biais du rire dans une situation qui était complexe à saisir, même lorsqu'elle était vécue. Une fable a cette qualité là. J'espère que la mienne l'a. Pour ce qui est de l'interprétation des événements, elle est très claire puisqu'elle débouche sur une optique qui n'est pas nécessairement celle des événements qui ont été vécus. La grande qualité de la fable m'apparaît une possibilité de prendre le réel, de jouer avec lui et aussi de l'ouvrir, parce que c'est un spectacle d'ouverture et non pas un spectacle de fermeture.

L.D.: — Avez-vous déjà fait du théâtre conventionnel?

J.-C.G.: — Non! Jamais. J'en ai vu beaucoup quand j'étais critique (rire) mais je n'en ai jamais fait. C'est la raison profonde pour laquelle j'ai fait ce théâtre là, parce que j'étais en rupture...

L.D.: — Le refus global?

J.-C.G.: — Disons "un départ global". Le refus ne peut être valable que s'il s'inscrit et se traduit dans une forme, dans une façon de faire. Après cinq ans, j'ai une façon de faire qui est constante et en évolution. Ce spectacle est donc plus complexe et en même temps plus clair que d'autre spectacles précédents. Chacun des spectacles mène au suivant. Celui-ci est issu du spectacle précédent et prépare l'autre.

L.D.: — Cette formule vous a réussi auprès d'un public donné?

J.-C.G.: — Voici. Il y a une chose que je n'ai jamais faite et que je ne ferai jamais. Je n'ai jamais fait de spectacle POUR le public ou un certain public, ou encore selon une certaine idée que j'avais du public. J'ai fait des spectacles pour exprimer, pour que nous exprimions, nous, Les P'tits Enfants Laliberté, ce que nous avions à dire. Il s'est avéré que nous avions vu juste, particulièrement auprès des jeunes. Mais je n'ai jamais fait de spectacles POUR les jeunes. Je crois que ce qui est essentiel, c'est que tout le monde devienne créateur. Le problème du théâtre conventionnel, ce n'est pas fondamentalement un problème de formule, mais un problème de répertoire, un problème de créativité. Faire du théâtre conventionnel de façon plate, faire du théâtre d'avant-garde de façon plate, ça se vaut ou ça s'équivaut. Dans un cas comme dans l'autre, c'est essentiellement un problème de créativité.

L.D.: — Votre formule à vous s'est avéré créatrice et viable. Donc, vous continuez de l'employer?

J.-C.G.: — Oui! Mais je serais l'homme le plus heureux de la terre s'il y avait actuellement, non pas deux ou trois théâtres, mais quinze qui proposeraient des formules différentes, une vision des choses différentes, parce que je pense que nous entrons dans une phase, au niveau de la conscience québécoise, où il est essentiel que tous les points de vue, c'est-à-dire que le Québec ne se conçoive pas seulement d'une façon, mais se conçoive simultanément dans sa diversité. Diversité ne veut pas dire faiblesse, il veut dire puissance.

L.D.: — Au niveau de langue aussi?

J.-C.G.: — Oui! Tout le monde se dit: "quel est le mot juste?" Le fait de connaître cinq mots pour désigner une chose n'est pas un appauvrissement, c'est une richesse. Moi, je ne suis pas intéressé à me couper de cette richesse là. Il arrive qu'une partie de la discussion sur le problème de la langue est faussée parce qu'on le pose en terme de vérité, comme s'il y avait une seule vérité qui serait celle de Monsieur Larousse. Il y en a d'autres heureusement. Ça vous complète, ça vous donne une vision du monde beaucoup plus vaste et beaucoup plus large; et je pense que c'est essentiel qu'on s'ouvre. Effectivement, il y a présentement un répondant depuis les dernières élections, non pas un répondant au niveau de la représentation mais un répondant au niveau du vote. Il y a quand même un 30% du vote qui est diffusé sur toute la province. Ces gens-là ont besoin, ils voient et ils voient d'une façon plus large les choses et non pas d'une façon aussi restreinte que bleu-blanc-rouge.

L.D.: — Dans la formule que vous expérimentez avec les Enfants Laliberté y a-t-il ailleurs des équivalents?

J.-C.G.: — Etablissons d'abord ceci. Dans la première phase, le théâtre d'ici était identifié au théâtre québécois. Le spectateur allait voir du théâtre québécois, du Tremblay, du Barbeau, etc. Maintenant, les gens se rendent compte qu'il y a une différence de l'un à l'autre. On entre dans une phase où chacun s'individualise. Ça pose donc le problème des affinités.

L.D.: — Et le théâtre populaire?

J.-C.C.: — Moi, ce que je cherche c'est un langage théâtral populaire. Un langage théâtral ça veut dire tout. Ça ne concerne pas seulement la langue comme véhicule linguistique, ça concerne aussi le langage des signes, des symboles, des références historiques que chacun fait. J'entends par "populaire" un théâtre que tous comprennent, c'est-à-dire la grande majorité des Québécois.

Galeries d'Art

RENÉ RICHARD (par voie de souscription)
À paraître bientôt, un magnifique volume de 190 pages contenant 48 photographies en couleurs et 112 en noir et blanc.
Tiré à 215 exemplaires dont quelques-uns seront accompagnés de 6 lithographies spécialement gravées pour ce livre par l'artiste.
Écrire ou téléphoner:
ÉDITIONS LA FRÉGATE
Case postale 157, Station H — Montréal H3G-2K7
Tél. : 849-8587

Marlborough Godard
EXPOSITION
JEAN McEWEN
Du mardi au samedi 10 H. À 5.30 H.
1490 rue Sherbrooke Ouest
Montréal 109, 931-5841

ANTOINE DUMAS
Huiles
du 3 novembre au 19 novembre
la maison est ouverte tous les jours de 12 h. à 18 h.
160 est, rue Notre-Dame, Montréal 127, Qué.
la maison des arts la sauvegarde

MMMMMM
Antoine Prévost
jusqu'au 13 novembre
à la Galerie Morency
1564, rue St-Denis, Métro Berri-Demontigny, Sortie St-Denis
845-6442
845-6894

CLAUDE VERMETTE
- GAUFRAGES -
GALERIE III
PLACE BONAVENTURE
mardi au samedi 866-8873

GALERIE D'ART LES DEUX B
Saint-Antoine-sur-Richelieu
3 au 26 novembre
Albert Dumouchel
2 h. à 10 h. tous les jours sauf le mardi (514) 787-3459

GALBRAITH - CORNELL
Oeuvres récentes
du 17 au 23 novembre 1973
Vernissage mardi le 6 nov. à 20 hres
Galerie "L'Art français"
370 ouest, rue Laurier, Montréal 152 — 277-2179

CLAVÉ
OEUVRE GRAPHIQUE
DU 3 AU 17 NOVEMBRE
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
atelier 66 INC.

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Avant-première de la
Vente d'Art aux enchères de novembre
commanditée par le Chapitre d'Hadassah Herman Abramovitz
du mardi 1er au jusqu'au samedi 10 novembre
chez Eaton Centre-ville, 9e étage
Exposition des créations d'artistes québécois au restaurant Eaton "La Galerie" du Mail Cavendish, Côte St-Luc
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

GALERIE DE MONTRÉAL
EXPOSITION DES OEUVRES RÉCENTES
Louis de Niverville
2060, rue Mackay 937-1530
Ouvert: Mar. à Sam. 10:00 h. à 17:00 h.

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.
POUR TOUS
7e SEM.
LE FILM DE L'ANNÉE
PRIX LOUIS DELLUC 73
PRIX ELLE 73
Yves Montand
ETAT DE SIEGE
UN FILM DE COSTA-GAVRAS
ÉCRIT PAR FRANCO SOLINAS, MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS
UNE PRÉSENTATION LES FILMS MUTUELS EN ASSOCIATION AVEC CINÉVIDÉO
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM.-DIM.: 12.50 - 3.00
5.15 - 7.30 - 9.40

LES FILMS MUTUELS présentent
jean-paul belmondo
14 ANS
4e SEM.
UN SUPER-FILM DE SUSPENSE, UN BELMONDO EXTRAORDINAIRE,
TOUTE LA FORCE ET FRAGILITÉ DES SUPER-RICHES ET DES HOMMES AU POUVOIR
PRODUCTION: JACQUES STRAUSS
un film de PHILIPPE LABRO
L'HERITIER
EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
LA SAIGNÉE
L'HÉRITIER: 2.30 - 6.00 - 9.30
LA SAIGNÉE: 1.00 - 4.30 - 8.00

la chine

Le "mandat du Ciel a changé", mais le pays n'est pas ouvert au tourisme

par URGEL LEFEBVRE

Quand pourra-t-on visiter la Chine en simple touriste? C'est difficile à dire. Lorsque j'ai demandé à Patrice Fava ce que l'on montrait au simple touriste en Chine, il a paru décontenancé. Pour lui qui a passé trois années à Pékin pour compléter quatre ans de recherches sur la langue, l'écriture, la culture et la politique chinoises, il ne saurait être question d'aller en Chine sans un but bien précis. Il faut d'ailleurs un visa pour entrer en Chine et ce visa n'est accordé que dans un but bien spécifié. On peut, par exemple, vouloir faire des études sur l'industrialisation de la Chine, ou bien sur les communes populaires agricoles, ou encore sur le système d'enseignement.

Patrice Fava n'a que 29 ans.

Après avoir obtenu une licence de chinois à l'Université de Vincennes, tout en enseignant le chinois à l'Ecole alsacienne et en participant à la rédaction d'un dictionnaire chinois-français au Centre de linguistique chinoise, il devint attaché à l'ambassade de France en Chine en 1969. Il fut en poste à Pékin jusqu'en 1972. Il parle, écrit le chinois, et étudie la civilisation chinoise depuis sept ans.

Ces jours-ci, Patrice Fava rencontrait un petit groupe de journalistes dans les studios d'Explo-Mundo, 451, rue Saint-Sulpice, pour leur parler du film couleur qu'il a tourné en Chine et qu'il commentera personnellement en le présentant au public montréalais ce soir et demain, à 20:30, à la salle Le Plateau, 3700, Calixa Lavallée.

Participant au programme "Les grands Explorateurs" commandité par le Groupe La Laurentienne, Patrice Fava est au Québec pour une tournée d'un mois.

Sur un territoire aussi grand que celui du Canada, la Chine compte 800 millions d'habitants et sa civilisation reste très fermée. Depuis 1971 cependant, dit M. Fava, l'étranger est mieux accueilli par la population chinoise. C'est d'ailleurs à partir de cette année-là qu'il est redevenu possible d'aller à l'aventure sur sa bicyclette, la caméra sur l'épaule, dans les rues de Pékin. Patrice Fava se trouvant alors sur place, il devint le premier cinéaste étranger à avoir fait un aussi long séjour en Chine. Le film qu'il rapporte de Chine permet de saisir le vrai visage de ce pays, un visage non pas officiel ou figé, mais quotidien.

En deux heures, l'auteur tentera de restituer une réalité mouvante et complexe, celle d'une Chine familière, tout en respectant la continuité de l'histoire, par un contact sensible avec la Chine d'hier, celle de toujours affleurant au détour de chaque image, de chaque regard. L'histoire chinoise se compte en effet en millénaires et la Chine de Mao n'a que 23 ans.

En chinois, le mot révolution se traduit par "changer le mandat du Ciel"; cela implique rupture et continuité tout à la fois. Le concept du marxisme, une fois accepté, a été intégré à la réalité quotidienne pour devenir avant tout chinois.

Patrice Fava évoque tout le poids du passé en présentant la Chine ancienne, mais il montre en même temps la rupture instaurée par la Chine révolutionnaire, l'expérience originale qu'elle mène et dont les Occidentaux ignorent presque tout.

Souvent on se fait l'idée d'une Chine monolithique, alors que c'est en réalité une mosaïque de minorités réparties dans des régions qui demeurent jusqu'à un certain point autonomes pendant qu'on y implante le socialisme. L'aide accordée au développement des groupes minoritaires a rendu ceux-ci très vivaces et riches en folklore. Pour réaliser le film "Trois ans en Chine", Patrice Fava et sa charmante épouse d'ascendance vietnamienne ont parcouru des milliers de kilomètres afin de saisir la vie chinoise sur le vif et la restituer.

La Chine, malgré son entrée spectaculaire sur la scène internationale, demeure un pays fermé; elle n'accueille chaque année que de rares privilégiés, pour un mois ou deux. La barrière linguistique et une information contrôlée ajoutent au secret qui l'entoure. En prenant le pouvoir le 1er octobre 1949, Mao Tsé-toung n'a pu rayer d'un trait quatre mille ans d'histoire. La Chine vit toujours dans son passé, même si elle vit présentement une expérience tout à fait nouvelle.



Retour du cinéma à Pékin. La bicyclette est en honneur comme moyen de locomotion en Chine.



En Chine, les palais des jeunes correspondent à nos ateliers d'expression libre. Ici, un jeune Chinois fabrique un avion de modèle réduit.

laos

Le charme délicat de la tradition

LUANG PRABANG (de Marc Filloux de l'AFP) — Un ethnologue français et deux commerçants, l'un chinois, l'autre indien, ont ouvert boutique à Luang Prabang pour commercialiser les charmes de la capitale du Laos.

Situé à 380 kilomètres au nord de Vientiane, Luang Prabang, petite ville de cinquante mille habitants, a su conserver, grâce à son isolement, tout le charme du Laos traditionnel. Ses nombreuses pagodes et la présence du roi en ont fait le centre de la vie culturelle laotienne. Avec la fin de la guerre, les touristes étrangers, las des circuits traditionnels de la Thaïlande et de l'Indonésie, commencent à y affluer. Ce phénomène n'a pas échappé à ceux qui, en l'absence de toute politique du ministère du Tourisme, voient là une occasion de "vendre" du Laos.

Les boutiques, française et chinoise se livrent à une exploitation particulièrement organisée de la couche la plus défavorisée de la population, les montagnards Méo réfugiés. Ceux-ci, orfèvres incomparables, ont comme symbole de richesse des bijoux en argent dont ils n'acceptent de se séparer qu'à la dernière extrémité. Poussés par la misère, ils n'ont d'autre solution que d'accepter les conditions de ces deux commerçants qui leur achètent, au poids, des bijoux qui sont revendus ensuite aux touristes à des prix exorbitants, et cela au nom de "la promotion de l'artisanat lao".

Une autre ethnie, les Kha, vend des tambours de bronze pour un maximum de cent dollars. Le Chinois, à Luang Prabang, les revend 900 dollars. L'acheteur fait une affaire: il en coûte 2,500 à Paris ou à New-York.

Plus grave encore, certains étrangers organisent un véritable trafic des richesses artistiques du Laos. Deux Belges viennent à Luang Prabang de façon régulière et à chacun de leur voyage, ils achètent pour 5,000 dollars de bijoux en argent qu'ils revendent à des antiquaires bruxellois avec des profits de 300 0/0.

L'Indien, lui organise des excursions dans les villages montagnards "authentiques et si pittoresques", tandis que l'ethnologue français a réussi le tour de force de commercialiser la traditionnelle cérémonie religieuse du "Baci": avec prières et jeunes filles en costume qui servent à boire... pour dix dollars seulement.

De tout cela, le Laos ne profite guère. D'une part, avec le retour de la paix, le pillage du patrimoine artistique du pays va sans aucun doute s'accentuer. D'autre part, si l'organisation du tourisme reste aux mains de commerçants peu scrupuleux, l'économie laotienne ne bénéficiera pas de cet apport de devises dont elle aurait fort besoin.

En outre, la qualité de la vie traditionnelle risque de se détériorer au contact d'un tourisme mal conçu. Les projets de grands hôtels et les placards publicitaires qui commencent déjà à fleurir dans les rues de la ville détruiraient à coup sûr l'harmonie architecturale du Luang Prabang.

Verra-t-on un jour, comme en Thaïlande, un montagnard Méo refuser de se laisser photographier à moins d'un dollar la pose? On n'en est pas encore là. "Nouveaux pauvres" nés de la guerre, les Méo ne peuvent que regarder sans rien dire, assis à croupeton sur le trottoir, les riches étrangers repartir aujourd'hui avec leur richesse d'hier.

israël

Le tourisme repart à zéro

TEL AVIV (AFP) — M. Hanokh Guivton, directeur général du ministère du Tourisme, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Tel Aviv que "l'annonce du cessez-le-feu et la reprise du service régulier par les compagnies aériennes étrangères vont permettre au tourisme israélien de repartir, mais si nous voulons lui donner l'impulsion nécessaire, nous devons considérer qu'il repart à zéro", a-t-il dit.

Le ministère du Tourisme s'est d'ores et déjà fixé trois objectifs précis. Il s'agit d'attirer en Israël d'abord les touristes juifs (pour cela une campagne sera entreprise auprès des communautés juives dans le monde, et plus particulièrement en Amérique du Sud, France, Grande-Bretagne et Afrique du Sud) ensuite les pèlerins, enfin la jeunesse, juive et non juive, susceptible de s'intéresser au pays.

Dans une première phase de la campagne publicitaire, le ministère du Tourisme a invité mille personnes, qui doivent prochainement arriver en Israël: six cents agents de tourisme, trois cents journalistes spécialisés dans le tourisme et cent maires et chefs de communautés chrétiennes de divers pays. Des désirs de "lettres d'invitation personnelles" seront également envoyées, et un budget spécial sera consacré à la publicité par voie de presse et de télévision, par ailleurs des subventions seront accordées à l'hôtellerie.

Le ministère espère ainsi voir la situation plus ou moins rétablie à la fin du mois de décembre, pour les fêtes de Noël et les fêtes juives de Hanoucca, a déclaré M. Guivton.

Il a également rappelé que trente mille touristes se trouvaient en Israël lorsqu'éclata la guerre de Yom Kippour. "Nous n'avons heureusement pas eu à mettre en action le plan spécial de sécurité prévu pour eux, a-t-il noté. Et grâce au fonctionnement ininterrompu d'El Al et de l'aéroport de Lod, tous ont pu rentrer chez eux à la fin de leurs vacances".

échos touristiques

Les lignes aériennes scandinaves SAS ont été désignées comme transporteur officiel des participants au prochain jamboree mondial du scoutisme, qui se déroulera en Norvège du 29 juillet au 7 août 1975.

Ce rassemblement international de scoutisme, connu sous le nom de NORD-JAMB-75, est sous l'égide conjointe des pays nordiques que sont le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède.

Cet événement aura une double portée. La rencontre proprement dite se déroulera au lac Mjoesa, près de Lillehammer. Quant à l'accueil, il sera offert immédiatement avant ou après le jamboree dans des foyers scouts à travers les cinq pays sus-mentionnés.

Près de 15,000 adeptes du scoutisme entre les âges de 14 et 18 ans, habitant tous les coins du globe, sont attendus à cette manifestation monstre à laquelle participera un gros contingent canado-américain.

Dès la fin du jamboree, les dirigeants adultes du scoutisme participeront à la 25e conférence scoute mondiale à l'institutut de technologie de Copenhague.

En tant que ligne aérienne officielle du Danemark, de la Norvège et de la Suède, SAS travaillera en étroite collaboration avec les sociétés Nyman & Schultz/Nordisk Resebureau, de Stockholm, Bennet Travel, en Norvège et au Danemark, Kaleva Travel, en Finlande et Urval Travel, en Islande. Il s'agira de planifier les itinéraires des contingents et des particuliers au sein des pays nordiques.

Tout voyageur individuel qui aura besoin d'une réservation hôtelière dans la région de Lillehammer tôt en août 1975, est prié de s'en occuper le plus tôt possible vu la forte demande de chambres prévue lors du jamboree scout international.

Tokyo/Hong Kong avec BOAC British Airways

PASSEZ LES FÊTES EN URSS
LE NOËL À LÉNINGRAD
LE NOUVEL AN À MOSCOU
14 JOURS -TOUT COMPRIS
$599. VIA AEROFLOT
Voyage aller-retour de Montréal, hôtels de 1ère classe (supplément de $70 pour chambre simple), 3 repas par jour, spectacles, guides, réveillon du Jour de l'An.
DÉPART LE 20 DÉCEMBRE - RETOUR LE 3 JANVIER
9 JOURS À MOSCOU
5 JOURS À LÉNINGRAD
SIX SPECTACLES EN PLEINE SAISON
DU "FESTIVAL D'HIVER RUSSE"
INTOURIST
2020 Stanley
Montréal 110
(514) 288-2115
TREASURE TOURS
ou
votre agent
de voyages

À bord du "S.S. France" le plus prestigieux paquebot du monde
NOËL et le NOUVEL AN vers L'AFRIQUE
Départ de Montréal, le mercredi 19 décembre par Air Canada pour Londres.
Retour, le vendredi 4 janvier par Air Canada de Paris (durée: 17 jours).
Escales à Tenerife (Îles Canaries), Dakar (Sénégal), Las Palmas (Iles Canaries) et Agadir (Maroc).
Prix de la croisière, incluant le billet d'avion transatlantique et les séjours à Londres (une nuit) et à Paris (deux nuits):
• en cabine intérieure: à partir de $1179
• en cabine extérieure: à partir de $1464
Brochure sur demande
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL. : 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

Le Monde vous invite... via LES VOYAGES HONE
Suggestions pour
NOËL ET JOUR DE L'AN
CROISIÈRE DU SS FRANCE
VERS L'AFRIQUE
Départ de Montréal, le mercredi 19 décembre par Air Canada pour Londres. Retour, le vendredi 4 janvier par Air Canada de Paris (durée: 17 jours).
Escales à Tenerife (Îles Canaries), Dakar (Sénégal), Las Palmas (Îles Canaries) et Agadir (Maroc).
Prix de la croisière, incluant le billet d'avion transatlantique et les séjours à Londres (une nuit) et à Paris (deux nuits):
— en cabine intérieure: à partir de $1179
— en cabine extérieure: à partir de $1464
sur la COSTA DEL SOL
IDÉAL POUR VACANCES FAMILIALES
du 22 décembre au 5 janvier
10 nuits au luxueux complexe d'appartements LAS PALMERAS
situé directement sur la plage de Fuengirola
Incluant la location d'une voiture
Au retour: 2 jours à Madrid et 1 jour à Paris
Programme complet de visites
Prix par personne:
sur la base de 4 personnes (appartement et auto) $530
Sur la base de 2 personnes (appartement et auto) $570
Enfants de 2 à 12 ans — $370
LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 80 ans
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
le metro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h. 30 à 18h. le jeudi jusqu'à 21h. Le samedi de 9h.30 à 13h.

la MARTINIQUE
HÔTEL LATITUDE — 2 SEMAINES
(basé: double occupation)
Avion — hôtel — transferts — taxes — 2 repas par jour Sunfish, etc. . . . (par pers.) $578
SPÉCIAL HÔTEL LATITUDE 10 jours
Avion — hôtel — transferts — taxes
Petit déjeuner, cocktail de bienvenue $489
LOCATIONS de VILLAS (Pour 4 personnes)
3 SEMAINES
(avion — villa — taxes — pourboires — transferts) (Prix par personne) $432
Pour réservations :
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est, ave LAURIER. (Métro Laurier) Tél.: 274-1877-4308

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. . . .
Réservations billets : Bateau - Avion
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

La traditionnelle hospitalité de Toronto
Vous la trouverez en franchissant cette porte, aussitôt vous ressentez l'ambiance chaleureuse et la fascinante cordialité du Lord Simcoe Hotel... 700 chambres complètes, modernes avec télécouleur et air climatisé... restaurants hautement renommés et bar-salons. Service de limousine, aller-retour, à l'aéroport international de Toronto.
Il y a de tout au Lord Simcoe, près de toutes commodités, en plein coeur de la ville. Appréciez davantage Toronto et soyez assuré que chaque minute sera agréablement employée aussi longtemps que vous séjournerez parmi nous.
Lord Simcoe Hotel
Voyez votre agent de voyage ou communiquez avec nous au: 150 rue King Ouest, Toronto, Téléphone: 362-1848.



Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a aménagé dans plusieurs des parcs provinciaux des sentiers à l'usage des adeptes de la raquette. Superbe à l'automne avec ses frondaisons de pourpre et d'or, le Québec ne l'est pas moins en hiver quand étincellent la neige et le verglas.

(Photo Direction générale du tourisme)

québec

Les sports d'hiver

Pays idéal pour la pratique des sports d'hiver, le Québec, démocratique, s'aiguise en montagnes pour les skieurs alpins, s'arrondit en collines ou s'adoucit en vallées pour les skieurs de fond, les raquetteurs et les motoneigistes. La saison débute tôt, parfois dès la mi-novembre, et se termine en mai avec le ski de printemps. L'enneigement est exceptionnel: au cours des trois dernières années, il est tombé en moyenne 164 po (4,17 m) de neige! On s'en donne à coeur joie au sein même des villes, dans le parc du Mont-Royal, à Montréal, comme sur les plaines d'Abraham, à Québec.

A-t-on soif d'évasion et d'air pur? Nul besoin, alors, de parcourir des centaines de milles! De modernes autoroutes conduisent chaque année vers les quatre grandes régions de sports d'hiver du Québec — Laurentides, Outaouais, Estrie, environs de Québec — un demi-million de skieurs alpins et près de deux cent mille skieurs de fond. On quitte la ville le matin pour se retrouver, une heure ou deux plus tard, à flanc de montagne ou dans le clair-obscur d'un sous-bois.

Les sports d'hivèr sont maintenant accessibles à tous! Les stations de ski offrent à prix populaires des abonnements saisonniers — individuels et familiaux —, des réductions aux membres de clubs, aux enfants et adolescents. Les tarifs forfaitaires (hébergement, demi-pension, remontées) ouvrent la porte de grands hôtels autrefois réservés aux bourses rondelettes.

On n'a pas de voiture? Qu'à cela ne tienne, on prend l'autobus. A Québec, le service Skibus (688-9154), qui dessert les différents points de Québec et de sa banlieue, conduit les skieurs aux stations du Mont-Sainte-Anne, de Stoneham et du Lac-Beauport. Les autocars Fournier (524-4692) s'arrêtent devant le camp Mercier, réservé au ski de fond et à la raquette, dans le parc des Laurentides. Les Montréalais profitent des autobus mis à leur disposition par l'Association des clubs de ski du Québec (527-0791).

Ski alpin... vertige des grandes descentes! Ski de fond et raquette... communion plus étroite avec la nature! Le gouvernement a aménagé dans plusieurs de ses parcs — du Mont-Tremblant, Paul-Sauvé, du Mont-Orford, des Laurentides, du Mont-Sainte-Anne, de Matane; station forestière de Duchesnay — une quarantaine de pistes de fond totalisant près de 300 mi, et en certains cas des sentiers à l'usage exclusif des raquetteurs.

Les trois brochures — Ski Québec, Ski de fond et raquette au Québec, Plaisirs d'hiver —, publiées par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, donnent aux adeptes de ces sports toutes les informations pertinentes. On se les procure en écrivant au Service des renseignements touristiques, cité parlementaire, Québec, Canada, G1A 1R4, ou en se rendant à l'une de ses cinq salles permanentes d'accueil: 2, place Ville-Marie, Montréal; 12, rue Sainte-Anne, Québec; Notre-Dame-du-Portage (r. 20); Rivière-Beaudette (r. 20); Saint-Bernard-de-Lacolle (r. 15).

brouage

Le pays des Hurons à l'expo France-Canada

Le père Maxime Le Grelle nous apprend que l'exposition France-Canada, dans l'église de Brouage, s'est enrichie de nouveaux documents photographiques fournis par la régie des sites historiques de l'Ontario.

Ces reproductions ont trait principalement à la Résidence Sainte-Marie au pays des Hurons que les missionnaires français fondèrent au 17e siècle, à près de 2,000 kilomètres de Québec. Ce fut, durant la première moitié de ce siècle, le poste français le plus avancé et le plus périlleux de la Nouvelle France.

L'activité qui se déploya à ce poste de la région des Grands Lacs et que les Relations des Jésuites firent connaître passionna littéralement l'opinion en France. C'est cet intérêt pour les Pionniers de la Nouvelle France que le père Le Grelle cherche à faire renaître, et voici ce qu'il dit des documents reçus:

"Ils complètent très heureusement notre documentation sur Champlain car c'est lui qui, le premier, pénétra dans cette région en compagnie des Récollets, alors bien connus à Brouage. C'est lui qui fit appel ensuite aux missionnaires jésuites pour qu'ils se rendent là où lui-même les avait précédés et où son souvenir est aujourd'hui sans doute plus en honneur qu'au Québec, selon les confidences que j'ai obtenues des Québécois eux-mêmes.

"Il est très indiqué aussi que cette information sur les origines de la Nouvelle-France soit placée dans cette église, car c'est dans cette église que Champlain pria après que l'événement le plus douloureux de son existence, le seul à l'occasion duquel on le vit en larmes, la prise de Québec en 1629 par les Anglais, le ramena, via l'Angleterre, finalement à Brouage.

"Nous savons que sa foi et son énergie, à ce moment où il a au-delà de 60 ans, eurent raison de tous les obstacles. Le 13 juillet 1632, grâce aux démarches personnelles de Champlain, la France entre à nouveau en possession de Québec. C'est alors que Champlain vend sa maison de Brouage (voir à l'église de Brouage la photo de l'acte de vente conservé à La Rochelle) et part pour ne plus jamais revenir.

"Le 22 mai 1633, le canon tonne à Québec et il y eut une explosion de joie. Ce jour-là, la minuscule capitale salua le retour de son fondateur qui débarqua accompagné de deux cents personnes parmi lesquelles les missionnaires Enemond Massé et Jean de Brébeuf.

"Ce dernier, surnommé le Lion des missions huronnes, se rendra bientôt, sans aucune protection militaire, dans cette région des Grands Lacs à laquelle Champlain lui a ouvert la voie et où plus de cinquante Français, missionnaires, artisans et même un chirurgien d'Orléans, François Gendron, le rejoindront. C'est là, près de l'actuelle ville de Midland au nord de Toronto et sur la baie Georgienne, que cette poignée de Français, si éloignés de Québec, leur base de départ, à trente jours de voyage en canot, et après cinquante portages ou transbordements, décident à partir de 1638 de construire cette fameuse résidence Sainte-Marie au pays des Hurons qui durant dix ans sera le centre le plus actif de la prédication évangélique en Amérique du Nord. Son rayonnement prendra fin le 17 mars 1649, date de l'irruption des Iroquois et de la mise à mort des missionnaires.

"Les ruines de la résidence disparaîtront par la suite sous les broussailles mais pas pour toujours fort heureusement. A partir de 1941, les archéologues canadiens, guidés par les Relations et sous la direction enthousiaste de M. et Mme Wilfrid Jury, de l'université Western, entreprendront des travaux de fouille et de débroussaillage qui seront suivis de la reconstitution scientifique et très exacte de l'ancien établissement...

"En ce lieu historique de Midland d'importance capitale pour la bonne intelligence de l'histoire franco-canadienne, poursuit le père Le Grelle, ce sont donc les Anglo-Canadiens aussi bien catholiques que protestants qui rendent à nos missionnaires et pionniers d'autrefois un hommage en tous points remarquable et extrêmement émouvant, alors que l'opinion en France est restée jusqu'ici insensible et dans une ignorance à peu près complète.

"Réjouissons-nous donc, conclut le père Le Grelle, que l'honneur et la primeur reviennent aujourd'hui à Brouage de tirer enfin de l'oubli chez nous cet épisode inoubliable."

Après avoir rappelé le pèlerinage qu'il fit en 1970 avec un petit groupe de neuf personnes aux Saint-Martyrs de Midland, le père Le Grelle révèle que France-Canada projette, en collaboration avec tous les centres historiques du Canada en France, pour 1974, un nouveau voyage pèlerinage sur les traces des Pionniers de la Nouvelle France, avec comme aboutissement et sommet la résidence Sainte-Marie au pays des Hurons. Les intéressés peuvent lui écrire en adressant comme suit: M. Le Grelle, Hiers-Brouage, 17320 Marennes, France.

échos touristiques

Marcel Brouillard en est à son quatrième livre sous le titre de "Journal intime d'un Québécois". Cette fois, il raconte, toujours avec franchise et simplicité, ses voyages en France, en Grèce et au Maroc. Volume de 180 pages, dont la diffusion est assurée par les Messageries internationales du livre et, en Europe par la librairie Hachette.

●

Les meilleurs écuyers de Grande-Bretagne, d'Allemagne de l'Ouest, des États-Unis et du Canada se disputeront les honneurs équestres au Royal Winter Fair de Toronto, du 9 au 17 novembre. S'ajoutera à chaque manifestation de l'exposition hippique, le fameux carrousel de la Gendarmerie du Canada. Tous les soirs sauf le dimanche; tous les jours en matinée sauf les 12 et 13. Prix d'entrée: deux dollars; pour les étudiants, un dollar, pour les moins de 12 ans vingt-cinq cents.

●

Des danseurs, chanteurs et un chef cuisinier sont venus directement de la Sardaigne, par Alitalia, pour le festival gastronomique sarde à La Popina, administrée par Le Reine Élizabeth, dans l'édifice IBM de la Place Ville-Marie. Le festival se poursuit jusqu'au 8 novembre et un voyage pour deux sur la Costa Smeralda sera tiré au sort.

●

CP Hôtels administre maintenant le Château Royal de Mexico, un établissement de 384 chambres situé sur la Paseo de la Reforma, au coeur même de la capitale du Mexique. Les tarifs varient de $15.84 pour chambre individuelle et $19.68 en chambre pour deux, à $28.80 par personne pour une suite ordinaire et $160 pour la suite présidentielle. Aucun frais pour les enfants, quel que soit leur âge, qui occupent la chambre de leurs parents. Toutes les chambres sont pourvues d'eau potable, d'une salle de bains, de la climatisation, d'un téléviseur et de la radio.

●

En écrivant à Atlas U-Drive, P.O. Box 87, Puunene, Maui, Hawaii 96784, on peut obtenir gratuitement un exemplaire de "Maui's Condominiums" incluant les tarifs et autres renseignements pertinents. Certains appartements sont sur mer.

NOËL - ACAPULCO
21 décembre-5 janvier
Avion - hôtel - transfert - petit déjeuner et taxes inclus
de $439.00 à $455.00
Voyages
1184 ouest, rue Ste-Catherine.
4e étage
879-1184
IATA

Autocar dernier modèle:
FLORIDE, MIAMI BEACH:
22 déc.-5 janv.
16-30 mars ..... **$349.**
Tout compris (sauf repas) avec Mlle Jeanine Parent, guide experte.
MEXIQUE, ACAPULCO:
23 fév.-16 mars ..... **$598.**
Mardi-Gras à **N.-Orléans, Taxco,** etc ... Tout compris (sauf repas).
TERRE-SAINTE:
aux Fêtes et à Pâques et tout autre voyage ...
Départ de Montréal.
Dépliants sur demande.
Réserver tôt !
VOYAGES A.F. LTÉE
Nouvelle adresse:
811, 3e Ave., Limoilou
Québec 3 (523-0031)
Montréal (255-8701)

Pilsen est une ville de Tchécoslovaquie



La PILSNER URQUELL est la seule bière originaire de Pilsen

Découvrez le plaisir de la consommer. On la commande dans presque tous les bons restaurants ou on l'obtient dans les magasins de la Société des Alcools.

La bière Pilsner Urquell de Pilsen, Tchécoslovaquie

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille ...

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

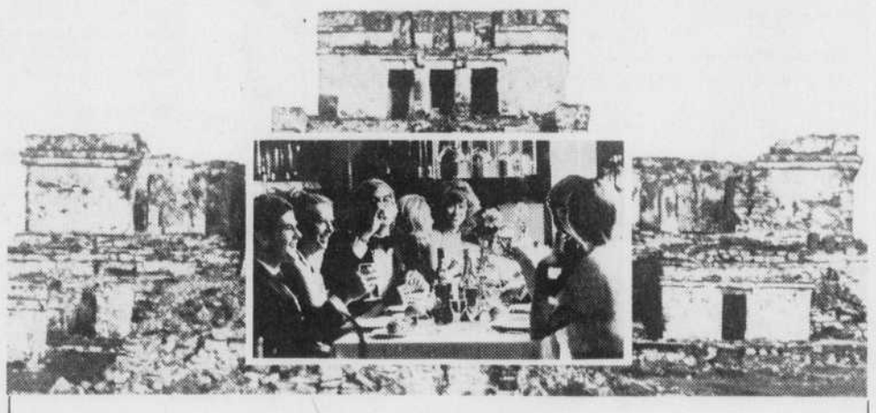
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791



MERMOZ
Une ambiance très française et une croisière Caraïbe de 12 jours vers la terre des Mayas.

C'est aussi quelque chose de bien séduisant, d'unique, que de découvrir ces Caraïbes inconnues qui ne sont pas encore "polluées" par le progrès. Chaque jour vous apporte une nouvelle surprise, une nouvelle aventure. L'exotisme est partout et il est resté pur.

Apprenez à connaître une extraordinaire civilisation disparue depuis des siècles: la civilisation Maya qui a laissé une foule de témoignages de son haut degré d'évolution. Des temples, des monuments, une architecture... à vous couper le souffle.

Pendant cet extraordinaire et inoubliable périple, Mermoz sera votre palace-sur-mer dans une ambiance très Riviera Française.

Il a son "Café de la Paix," ses salons richement décorés. Tout cela est à vous. La cuisine est évidemment française et les meilleurs crus vous sont aimablement offerts. A votre santé!

Profitez des ponts ensoleillés, des piscines aux eaux limpides, du Grand Salon où des animateurs de classe internationale vous feront vivre les plus joyeux moments de votre vie au rythme des orchestres de danses, parmi les jeux et les rires.

Vous vous souviendrez du Mermoz, de la vie de château que vous avez menée à bord et des merveilles insolites qu'il vous aura fait découvrir.

AU DEPART DE: PORT EVERGLADES—FLORIDE:
10 Dec., 22 Dec., 4 Jan., 16 Jan., 22 Fev., 6 Mars, 18 Mars—Port au Prince, Haïti, Cartagène (Colombie), San Blas, Cristobal (Panama), San Andrés (Colombie), Puerto Cortes (vers Copan ou Tikal) Honduras; Playa del Carmen, (vers Tulum) Yucatan, Mexique.

Pour recevoir la brochure illustrée et pour les réservations téléphonez ou écrivez à votre Agence de voyages ou à Paquet Cruises, Inc.

PAQUET CRUISES
(LD. 11-3)

Paquet Cruises, Inc., 1370 Avenue of the Americas, New York, N.Y. 10019. Tel. (212) 757-9050.

Pour vos croisières consultez
LES VOYAGES HONE
1460, avenue Union, Montréal 111, Qué.
845-8221

Pour une croisière inoubliable . . .
SUR LA MEZZANINE — BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 — MÉTRO - PEEL
VOYAGES TRAVELAIDE
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL*	VILLE LONGUEUIL*	PLAZA ST-HUBERT*	CENTRE VILLE
CENTRE LAVAL	1 PLACE LONGUEUIL	911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert	MEZZANINE
Sortie 7 Autoroute	Stationnement gratuit illimité	Stationnement arrière, entrée St-André	EDIFICE DOMINION SQUARE
Stationnement gratuit illimité	679-3777	273-7755 métro Beaubien	9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
688-5310			Stationnement sous nos bureaux
			861-7277 metro - peel

*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Mini-Fée c
9.30 Yogi et Popotame c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Téléchrome c
12.00 Pst! Pst! Ai-là! c
1.00 Sporthèque c
2.00 Football canadien: "Winnipeg à Toronto" c
4.30 Echos du sport c
5.00 Bagatelle c
6.00 La pince à linge
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique fédérale c
7.00 Walt Disney présente c
8.00 La soirée du hockey: "Californie à Montréal" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Cinéma: "Moi et le colonel" (comédie — Américain 1958)
1.30 Ciné-nuit: "Les jeunes loups" (drame — Franco-Italien 1967)

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue c
9.00 Ciné-Jeune: "Les trois épées de Zorro" (aventures — Espagnole 1963) c
10.30 Pop 73 c
11.00 Vers 76 c
12.00 Bon Week-end c
2.00 Roller Derby c
3.00 Soeur volante c
3.30 Horizon sports c
4.00 Papa a raison c
4.30 C'est arrivé cette semaine c
5.00 Studio 10 c
6.00 A communiquer
6.30 Sur le matelas c
7.30 Les grands spectacles: "Le corniaud" (comédie — Français — Italien 1965) c
10.30 Les nouvelles TVA c
9.30 Vie d'artiste c
11.00 Sans pantoufles: "Le pont de la Rivière Kwai" (drame — Britannique 1957) c

CBMT 6

9.53 Standby six c
10.00 Arthur and the square knights c
10.30 Klahanie c
11.00 Flintstones c
12.00 Assignment: sports c
12.30 Reach for the top c
1.00 Children's cinema c
2.00 CFL Football: "Winnipeg à Toronto" c
4.30 Sports week c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner hour c
6.00 Up date c
6.30 Music Machine c
7.00 The Explorers c
7.30 Replay c
8.00 Hockey: "Californie à Montréal" c
10.30 Singalong Jubilee c
11.00 The National c
11.15 Montreal Tonight c
11.31 Ciné-Six: "My Darling Clementine" (western — 1946) c
1.10 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules
8.00 Yogi's gang c
8.30 Josie and the pussycats in outer space c
9.00 The new pink panther c
9.30 The Flintstones c
10.00 Animal world c
10.30 Waterville gang c
11.00 Puppet People c
11.30 Fantastica c
12.00 Magic Tom's road show c
12.30 Lassie
1.00 Saturday at the movies: "The Ladies Man" (comédie — 1961) c
3.00 Grand prix wrestling c
4.00 Outdoors unlimited c
4.30 Wide world of sports c
6.00 Mannix c
7.00 Shake rock and roll c
7.30 Police surgeon c
8.00 Academy performance: "Camelot" (drame — 1967) c
10.00 The Dean Martin comedy hour c
11.00 The CTV National News c
12.00 Saturday night feature movie: "In the heat of the night" (drame — 1968) c
2.20 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Grangallo et Petitro c
9.30 Le Roi Léo c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 30 Dimanche c
11.30 Fantaisie lyrique c
12.00 La semaine verte c
1.00 Football américain: "New York à Miami" c
3.30 Echos du sport c
4.00 D'hier à demain c
5.00 5-D
6.00 Politique atout c
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
7.00 Quelle famille! c
7.30 Les beaux dimanches: "Un simple soldat" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Sports-Dimanche c
11.00 Emission spéciale: Elections municipales de Laval c
11.30 Rencontres c
12.00 Ciné-Club: "L'invitée" (drame — Franco-Italien 1969) c

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue c
9.00 Les p'tits bonshommes c
9.30 C'était l'bon temps
11.00 Monsieur Le Maire c
12.00 Bon Dimanche c
2.00 Football canadien: "Montréal à Hamilton" c
5.00 Information voyages c
5.30 Le cirque à son meilleur c
6.00 Music-hall des jeunes c
6.30 Jeunesse c
7.30 Ciné-Choix: "La chatte sur un toit brûlant" (drame — Américain 1957) c
9.30 Sous mon toit c
10.00 Québec sait chanter c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Amicalement vôtre c
1.00 Le 10 vous informe c

CBMT 6

10.23 Religious thoughts, whether and community announcements c
10.30 This is the life c
11.00 Meeting place c
12.00 The little concert c
12.30 News profile c
12.45 A way out c
1.00 Football: "New York à Miami" c
3.30 Sports week c
4.00 Dollars and sense c
4.30 Country Canada c
5.00 Music to See c
5.30 Hymn sing c
6.00 The Wonderful World of Disney c
7.00 The beachcombers c
7.30 The Waltons Crisis c
8.30 Needles and Pins c
9.00 CBC Drama! 73: "Welcome stranger" c
10.00 The days before yesterday c
11.00 The National c
11.15 Nation's Business c
11.21 Montreal Tonight c
11.31 Ciné-camp: "Viva Villa!" c
1.30 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules
7.30 Crossroads c
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Robert Presents c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic Show c
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Roller Derby c
2.00 Football: "Montréal à Hamilton" c
4.30 Question period c
5.00 Untamed world c
5.30 Going places c
6.00 Travel 73 c
6.30 The Amazing world of Kreskin c
7.00 The Brady Bunch c
7.30 The Sonny and Cher comedy hour c
8.30 CTV Sunday mystery movie:
10.00 CTV Inquiry c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie: "Sea Hawk" (aventures — 1940)
2.00 Sign-off

cinéma

ALOUETTE: "Pink Floyd" 12.40, 2.20, 4.05, 5.50, 7.35, 9.20.
ANJOU: "Un violon sur le toit" 1.00, 4.25, 8.10.
ARLEQUIN: "Le Parrain" 1.15, 4.35, 8.00.
ATWATER: (Cinéma II): "Le festival de films érotiques de New York" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
ATWATER: (Cinéma I): "The way we were" 1.05, 3.05, 5.15, 7.20, 9.20.
AVENUE: "Your three minutes are up"
BEAVER: "The All-American Girl" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
BERRI: "L'Héritier" 2.30, 6.00, 9.30 et "La Saignée" 1.00, 4.30, 8.00.
BIJOU: "Mama Dolores" 2.25, 6.03, 9.41 et "S... comme salaud" 12.50, 4.28, 8.06.
CANADIEN: "Le jour du jugement" 1.00, 4.30, 8.05 et "Les Négriers" 2.40, 6.10, 9.40.
CHAMPLAIN: "La grande Java" 2.40, 6.30, 10.15 et "Boulevard du Rhum" 12.30, 4.15, 8.00.
CHATEAU: "Fureur de vaincre" 1.10, 5.10, 9.10 et "La gogo girl du blow-up" 3.05, 7.05.
CHEVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu" 1.05, 3.49, 6.33, 9.17.
CINEMA 7e ART: "On achève bien les chevaux" sam.: 8.00. Dim.: 3.55, 8.00 ET "Joe c'est aussi l'Amérique" sam: 6.05, 10.10. Dim.: 1.55, 6.05, 10.10.
CINEMA DE PARIS: "La grande Bouffe" 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.
CINEMA V: "Cries and whispers" sam: 7.30, 9.30. Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CLAREMONT: "A touch of Glass" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CREMAZIE: "La grande Java" 2.40, 6.30, 10.15 et "Boulevard du Rhum" 12.30, 4.15, 8.00.
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Etat de siège" 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40. (Salle McLaren) "Il était une fois dans l'ouest" sam.: 3.00, 6.00, 9.00. Dim: 2.00, 5.00, 8.00.
ELECTRA: "La chevauchée érotique" 12.40 3.40, 6.40, 9.40 et "Pour un dollar d'amour" 2.05, 5.05, 8.05.
ELYSEE: (Salle Eisenstein) "Le grand blond avec une chaussure noire" (Salle Renais): "La bonne année" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (Pour les deux salles).
FLEUR DE LYS: "La grande bouffe" 12.00 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.
JEAN-TALON: "Les corps célestes" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
KENT: "Women in revolt" 1.20, 3.15, 5.10, 7.15, 9.05.
LOEW'S: "Enter the dragon" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
LUCERNE: "Fists of fury" dim.: 2.50, 6.10 9.35, et "Tarzan jungle rebellion" 4.30, Dim.: 1.15, 4.30, 8.00.
MAISONNEUVE: "Les corps célestes" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
MERCIER: "Les 4 de l'Ave Maria" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
MIDI-MINUIT: "Tentations de Marianne" 12.30, 3.30, 6.30, 9.30 et "Les Affamés" 3.25, 6.25, 9.25.
MONKLAND: "Accross 100th street" 1.05, 4.25, 9.50 et "Avanti" 2.55, 7.20.
OUTREMONT: SAM: "The sterile Cuckoo" 4.30. "Lady Caroline lamb" 7.00. "Butterflies are free" 9.30 et "Fritz the cat" 12.00 p.m. DIM.: "Fritz the cat" 2.00. "Butterflies are free" 4.30. "Fritz le chat" 7.00 et "Dernier domicile connu" 9.30.
PALACE: "Hit" 1.20, 3.55, 6.30, 9.05.
PAPINEAU: "Y'a toujours moyen de moyenner" 2.50, 6.15, 9.40 et "Jo" 1.15, 4.40, 8.00.
PARISIEN: "Divorce" 2.35, 6.05, 9.35 et "Adieu cygogne, Adieu" 1.00, 4.25, 7.55.
PIERROT: "Il était une fois la révolution" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
PLACE DU CANADA: "Optimists of the nine elms" 1.30, 3.20, 5.20, 7.25, 9.25.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "Harrad experiment" 12.05, 1.45, 3.25, 5.05, 6.55, 8.45.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "Undermilk wood" 12.50, 2.35, 4.15, 5.55, 7.40, 9.30.
PLAZA: "Le jour du jugement" 1.00, 4.30 8.05 et "Les Négriers" 2.40, 6.10, 9.40.
PUSSYCAT: "Doctors from Oh! Copenhagen" 12.00, 2.35, 5.05, 7.35, 10.05 et "Oddly coupled" 1.17, 3.49, 6.20, 8.53.
RIVOLI: "Le silencieux" 1.25, 5.10, 8.55, et "L'insolent" 3.25, 7.10.
SAINT-DENIS: "O.K. Laliberté" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
SALLE BREBEUF: "Les Charlots" et "Les Fous du stade" 3.00, 7.00, 9.15.
SEVILLE: "Jésus-Christ super star" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.
SNOWDON: "Cheer leaders" 1.05, 2.45, 4.25, 6.05, 7.45, 9.25.
VENDOME: "Réjeanne Padovanie" 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15.
VERSAILLES: (Salle rouge) "Le silencieux" 2.05, 5.45, 9.25 et "L'insolent" 12.30, 4.10, 7.50.
VERSAILLES: (Salle bleue) "Y'a toujours moyen de moyenner" 2.50, 6.15, 9.40 et "Jo" 1.15, 4.40, 8.00.
VERDUN: "Y'a toujours moyen de moyenner" 12.00, 3.15, 6.30, 9.45 et "Les complices de la dernière chance" 1.30, 4.45, 8.00.
VIDEOGRAPHE: "Watchez ben l'automne prochain" de Josée Veronneau, P. Langlois. "Manseau à l'heure de la corvée nationale" 8.00.
VIEUX-MONTREAL: (Studio A): "Sambizanga" sam: 6.30, 8.15, 10.00 Dim: 3.00, 4.45, 6.30, 8.15, 10.00.
(Studio B): "Family Life" sam: 7.00, 9.30, Dim: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.
VILLERAY: "La Nuit américaine" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
WESTMOUNT SQUARE: "The Pyx" 12.50 2.50, 4.50, 7.00, 9.15.
YORK: "American Graffit" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: Sam: "Lord of the Flies" (P. Brook — Britannique 1963) 7.00. "Dutchman" (A. Harvey — Britannique 1966) 9.00. Dim.: "Hell in the pacific" (J. Boorman — Britannique 1968) 7.00. "Straw Dogs" (S. Peckinpah — Britannique 1971) 9.00.
SOCIETES DES FILMS DE McGILL: Sam: "Wedding in white" (Canada 1972) 7.00, 9.30.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole): Los Quinchamali — 22h30.
CENTAURE: "That Championship season" Jason Miller — sam. 15h. dim. — 19h.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "La ménagerie de verre" de T. Williams (Horaires irréguliers)
LA POUDRIERE: "Monique" de J. Harris. sam.: 18h30 et 21h30. Relâche dimanche.
REVUE-THEATRE: "One flew over the Cuckoo's nest" de Dale Wasserman — Sam.: 21h dimanche: relâche.
RIDEAU-VERT: "La dame aux Camélia" sam. 20h: Dim.: 19h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Le pain dur" de Paul Claudel — sam: 17h. 21h. Dim.: 19h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: Relâche.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Concert Mikis Theodorakis — 20h.
THEATRE MAISONNEUVE: Sam.: Yvon Deschamps — 19h. et 22h. Dim: Yvon Deschamps — 20h30.
THEATRE PORT ROYAL: "Les Belles soeurs" de Michel Tremblay — Sam.: 20h30 Dim.: 14h30 — 20h30

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 23 et 24

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Qualification requise:
Diplôme universitaire en physiothérapie.

Conditions de travail:
Avantages sociaux usuels et salaire établi suivant l'échelle de traitement en vigueur en milieu hospitalier.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 novembre 1973 au:

Service du personnel
Le Centre Hospitalier de l'Université Laval
2705, boul. Laurier
Québec, Qué.
G1V 4G2

L'UNIVERSITÉ McGILL

demande

UN (E) CHARGÉ (E) DE COURS EN INFORMATIQUE

Afin de superviser le traitement des données pour différents projets de recherche médicale.
L'emploi nécessite une consultation avec les directeurs de recherche, l'analyse de systèmes et la supervision d'un groupe de programmeurs. L'enseignement sommaire des principes de traitement des données en recherche médicale est requis.

Les candidats ayant une solide formation dans l'application scientifique du traitement des données peuvent faire parvenir leur résumé (confidentiellement) à:

3775 rue Université,
Suite 314,
Montréal 112, Québec.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

REQUIERT LES SERVICES D'UN:

ANALYSTE ÉVALUATION DES TÂCHES ET RÉMUNÉRATION

Responsabilités générales:
— Participe à des études concernant les conditiions de travail, l'évaluation des emplois et la rémunération des emplois qui prévalent dans l'ensemble des institutions du MCPD et du marché.
— Participe à l'élaboration et à l'implantation de mécanismes relatifs à la normalisation des emplois et de l'administration du salaire, pour l'ensemble des Caisses populaires.
— Effectue des travaux de recherches ou études statistiques relativement à son secteur d'activités.

Qualifications:
— Le candidat doit avoir complété une formation universitaire de préférence en relations industrielles et posséder une expérience pertinente d'une année dans ce secteur.

Aptitudes:
— Facilité à communiquer.
— Esprit d'analyse et de synthèse.

Conditions de travail:
— Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
— Avantages sociaux complets.
— Lieu de travail: Lévis.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci à:

La Direction du Personnel,
150, avenue des Commandeurs,
Lévis, Québec

COMPTABLE

Municipalité de la Rive-Sud recherche un jeune C.A. apte à prendre charge de l'administration financière.
Salaire intéressant et bonnes conditions de travail.
Toute communication sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Bastien, Normandin, Barrière & Associés, C.A.
225 ouest, Notre-Dame
Montréal, Qué.
H2Y 1T4

Mentionner Dossier 6205

HÔPITAL DES LAURENTIDES

L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE PQ 819-275-2118

Centre Hospitalier des Laurentides

(Sections psychiatrique et générale)
(Catégorie 600 lits et plus)

A) Hospitalier(e) infirmier(e) autorisé(e)

Département de 54 lits d'admission en psychiatrie.

Exigences:
— Diplôme de l'A.I.I.P.Q.
— Post-scolaire en psychiatrie, de préférence.
— 2 ans d'expérience dans un poste administratif, de préférence.

B) 10 postes pour gardes-malades auxiliaires ou infirmiers auxiliaires

Quarts de travail stables, jour, soir ou nuit.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.
JOT 1TO

CHEF DE DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

pour

L'HÔTEL-DIEU DE HAUTERIVE, HAUTERIVE

Fonctions:
1) Faire participer les professionnels oeuvrant dans son département
   a) au fonctionnement et à la coordination des services de santé courants dans le centre hospitalier.
   b) à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement de programmes de santé physique et mentale et de services préventifs.
   c) à des études sur les besoins de la population dans les domaines de la santé physique et de la santé mentale.
2) Faire en sorte que des médecins et dentistes fournissent les soins d'urgence de première ligne et les services externes généraux.

Qualifications requises:
Médecin à plein temps possédant un diplôme spécialisé dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire, ou possédant une formation ou expérience jugée équivalente à tel diplôme.

Traitement:
Selon les échelles de traitement, de la politique administrative et salariale du Ministère des Affaires sociales pour ces nouveaux postes.

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir à:

M. Jean-Guy Lavoie,
Hôtel-Dieu de Hauterive,
635 boul. Joliet,
Hauterive, Cté Saguenay
G5C 1P1

ANIMATEUR DE PASTORALE

(homme ou femme)

à la Polyvalente St-Jérôme (sec. III, IV et V)

Renseignements:

Conseiller en éducation chrétienne
200, rue Longpré
St-Jérôme, Comté de Terrebonne

(514) 435-2111 ou 436-3262 ou 562-4188

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Le Collège de Valleyfield requiert les services

D'UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Poste:
Conseiller pédagogique au Service de l'Education des Adultes.

Fonction:
La tâche principale sera d'assumer l'animation de groupes d'adultes en formation au CEGEP, en industrie, dans les services publics ou privés, dans les institutions d'enseignement et dans les groupes d'éducation populaire.

Qualifications:
Posséder un premier diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée, Une expérience pertinente en animation et Education des Adultes serait souhaitable.

Salaire:
Selon les conditions de la politique administrative et salariale des professionnels.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 9 novembre 1973.

M. Robert Savard
Directeur des Services au Personnel
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Valleyfield
J6T 1 x 6

Siège social
Université du Québec

AGENTS D'INFORMATION

Recherchons deux (2) agents d'information pour le Service de l'information et des relations publiques.

Fonctions:
Concours no 46-73
Cet agent d'information est principalement affecté à la rédaction de divers documents écrits (c.a.d. communiqués d'information, textes publicitaires, discours, etc.), à la cueillette et à la diffusion de l'information; il peut également être appelé à participer à la conception et à l'exécution de programmes de publicité, de promotion et de relations publiques.

Concours no 47-73
Cet agent d'information est principalement affecté à la conception et à l'exécution de programmes de publicité, de promotion et de relations publiques; il peut également être appelé à accomplir des tâches de cueillette, de rédaction et de diffusion de l'information.

Exigences:
Diplôme universitaire de 1er cycle, de préférence en communication publique ou dans un domaine connexe et expérience pertinente.

Lieu de travail: Québec.

Traitement:
Selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir, en mentionnant le numéro du concours, votre curriculum vitae avant le 9 novembre 1973 à:

Monsieur Gilles Shink
Service du personnel
Université du Québec (siège social)
2875, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec G1V 2M3

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

INSTITUTION:
Centre hospitalier spécialisé - soins de courte durée.

EXIGENCE:
Médecin autorisé à exercer sa profession en vertu de la Loi médicale.

FONCTIONS:
Le directeur des services professionnels doit, sous l'autorité du directeur général et selon l'article 81 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.:
a) coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement;
b) vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif des professionnels et du conseil des médecins et dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions et, dans le cas du conseil des médecins et dentistes, qu'ils contrôlent adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement.

Il doit également exercer les activités et fonctions déterminées par le Règlement de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

SALAIRE:
Suivant les normes du ministère des Affaires sociales et selon la compétence et l'expérience.

Faire parvenir demande et curriculum vitae à:

HÔPITAL ST-JOSEPH DE LACHINE
a/s Le Directeur général
650 - 16e avenue
Lachine, P.Q.
H8S 3N5

Date limite: 10 novembre 1973.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

requiert les services de

2 ASSISTANTS DE RECHERCHE

1 spécialisé dans le domaine du travail
Description du poste:
Participer à toutes les étapes d'une recherche appliquée portant sur l'attribution du revenu et sur les conditions de travail, les accidents et les maladies industrielles touchant les salariés des secteurs manufacturiers, de la construction et des services publics.
Durée du travail:
Quinze (15) mois.
Qualifications requises:
— Connaissance pratique des problèmes quotidiens et des réglementations du travail tant syndicales que gouvernementales.
— Capacité à construire un questionnaire fermé et à traiter des données par informatique.
— Diplôme en sciences sociales (maîtrise de préférence).

1 spécialisé dans le domaine des maladies industrielles
Description du poste:
— Construire des indices de symptômes de maladies industrielles (à partir d'entrevues et de documentation spécialisées - travail supervisé par un spécialiste).
— Établir des relations significatives entre, d'une part, les problèmes vécus au travail, les types d'industrie, les produits manipulés et, d'autre part, les maladies industrielles correspondantes.
Durée du travail:
Cinq (5) mois (flexibilité d'horaire à discuter).
Qualifications requises:
— Connaissance des milieux de travail et de préférence expérience en industrie et/ou en recherche.
— Baccalauréat ou maîtrise en nursing, spécialité en hygiène industrielle ou l'équivalent.

Salaire et conditions de travail selon la convention collective.

Date limite du concours: vendredi, le 9 novembre 1973.

Les candidats doivent envoyer leur "curriculum vitae" au:

Directeur général
Conseil de Développement social
du Montréal métropolitain
445, rue Saint-François-Xavier
Montréal (H2Y 2T1)

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

SPÉCIALISTES EN ORGANISATION ET MÉTHODES

Traitement: $11,280 à $20,750 (Selon l'expérience)

En général, ces spécialistes indépendants sont chargés, dans les ministères ou dans les bureaux centraux, de cerner, d'évaluer et d'analyser, les problèmes de gestion des ministères et organismes. Ils proposent des solutions appropriées et participent à leur concrétisation. Les domaines d'activités comprennent les politiques, les programmes, les procédures, la structure, le fonctionne... ...t et l'administration.

Les spécialistes OM doivent posséder de l'expérience dans un ou plusieurs des domaines énoncés ci-après:
— Amélioration de la productivité et systèmes d'information de la gestion.
— Analyse et perfectionnement de l'organisation.
— Recherche opérationnelle.
— Vérification opérationnelle/Vérification de gestion.

Conditions de candidature:
Diplôme universitaire et expérience ou diplôme d'études secondaires avec formation scolaire et expérience complémentaires valables. Une formation supérieure constituera un avantage pour les candidats.

Exigences linguistiques:
Pour certains postes, la connaissance du français est essentielle.
Pour d'autres, la connaissance du français ou de l'anglais est suffisante.
Pour certains autres, la connaissance de l'anglais est essentielle.
Enfin, pour d'autres postes où la connaissance de la langue française et anglaise est essentielle, ces concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés, afin de satisfaire aux exigences linguistiques du poste, à entreprendre aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Ces postes sont aussi ouverts aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'ils aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

DES REPRÉSENTANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE SERONT À MONTRÉAL
LUNDI, LE 5 NOVEMBRE 1973
MARDI, LE 6 NOVEMBRE 1973

PRIÈRE DE LEUR TÉLÉPHONER ENTRE 9:00 et 16:30 HEURES, À MONTRÉAL AU NUMÉRO
(514) 283-5229

LES ENTREVUES SE TIENDRONT À MONTRÉAL LES 7, 8, 9 NOVEMBRE 1973.

S'il vous est impossible de téléphoner ou de vous présenter à une entrevue, nous vous prions de faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Services de dotation en personnel "B"
Cadres administratifs
Commission de la Fonction publique du Canada
Tour "A", Place de Ville
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7

Référence à rappeler: concours no 3-A-M-007-10

Commission de la fonction publique — concours de recrutement

ANALYSTE DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

Sûreté du Québec et divers ministères - postes à Montréal.

FONCTIONS — Faire des études et recherches dans les domaines suivants: conception et définition des politiques, définition des systèmes et procédés, rédaction des manuels de directives, simplification du travail, sélection et normalisation de l'équipement de bureau et de police, agencement de l'espace de bureau.

EXIGENCES — Premier diplôme universitaire terminal en génie industriel ou en sciences commerciales ou en sciences. Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'analyse des procédés administratifs.

TRAITEMENT — Initial pouvant atteindre $16,147. Le traitement initial des titulaires des postes de chef d'équipe pourra atteindre $19,055.

CONCOURS — A108B - Date limite pour l'inscription: 17 novembre 1973.

CHARGE DE PROGRAMMES EN RÉADAPTATION

Ministère des Affaires sociales - postes à Québec et Montréal.

FONCTIONS — Inventorier et tenir à jour les activités et les ressources des programmes de réadaptation des jeunes et des adultes; conseiller les groupes et les établissements dans la gestion et l'application de ces programmes et dans l'implantation de nouveaux projets; évaluer les programmes en cours et informer les établissements sur leur évolution.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal en sciences humaines préférablement de 2e cycle. 5 ans d'expérience pertinente aux fonctions du poste dont 2 années dans la direction de programmes de réadaptation. Une expérience jugée exceptionnelle et pertinente au domaine concerné peut suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Initial pouvant atteindre $18,429.

CONCOURS — A111CY - Date limite pour l'inscription: 17 novembre 1973.

SECRÉTAIRE JUDICIAIRE

Ministère de la Justice - Postes à Montréal et Saint-Jérôme

FONCTIONS — Assister aux audiences des Cours de Justice et y tenir le procès-verbal des débats; transcrire au dactylographe les débats judiciaires enregistrés sur ruban magnétique et s'assurer que la transcription est fidèle et intégrale; s'assurer que les dossiers soumis à l'audience sont conformes aux exigences de la loi.

EXIGENCES — Diplôme de fin d'études secondaires; 3 années d'expérience pertinente; connaître la dactylographie; connaissance de l'anglais et du français.

TRAITEMENT — Initial pouvant atteindre $6,998. Possibilité de carrière jusqu'à $8,783.

CONCOURS — A225A - S'inscrire immédiatement.

S'inscrire à l'aide du questionnaire offre de service qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique (Québec: tél. 643-3084; Montréal: tél. 873-3035; ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU LIVRE

Fédération d'organismes professionnels d'édition et de librairie

POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Nouveau poste créé pour assister le Directeur Général.

DESCRIPTION DU POSTE:
Sous l'autorité du Directeur Général:
— Agir comme chef du secrétariat du CSL et des Sociétés affiliées;
— Diriger le personnel permanent et temporaire du CSL et de la FILM;
— Gérer et administrer les opérations courantes en l'absence du Directeur Général, avoir l'autorité de déléguer et de posséder les mêmes privilèges et prérogatives conformément aux Statuts et Règlements généraux en accord avec les bureaux;
— Assumer la responsabilité des publications (Annuaires, Répertoires, Bulletins, etc . . .);
— Exécuter les autres travaux de secrétariat avec le Directeur Général selon les besoins et les circonstances.
— Le Secrétaire Général assiste les secrétaires élus du CSL et des Sociétés affiliées, il peut assister aux réunions, assemblées générales, comités et commissions.

QUALIFICATIONS:
— Le candidat doit posséder une culture générale aussi étendue que possible de même qu'une connaissance éprouvée de la langue française et suffisante de la langue anglaise;
— Avoir exercé des fonctions administratives ou professionnelles durant un certain nombre d'années;
— Détenir une expérience d'administration et de direction du personnel et être familier avec les rouages des associations professionnelles.
— Le candidat devra consacrer son temps exclusivement au service du CSL.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience acquise.

Toute personne intéressée à ce poste et répondant aux exigences mentionnées ci-haut, est priée de soumettre sa candidature avant le 10 novembre 1973 sous pli cacheté, accompagnée du curriculum-vitae et de la photo-copie des diplômes universitaires, s'il y a lieu, et expédiée comme suit:

M. J.Z. Léon PATENAUDE,
Directeur Général,
Conseil Supérieur du Livre,
436 est, rue Sherbrooke,
MONTRÉAL H2L 1J6, Qué.

(PERSONNEL)

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22 et 24

ASSURANCE

Deux postes sont disponibles au sein de notre organisation dans la souscription des biens commerciaux, personnels et l'assurance automobile.

Les candidats devront avoir acquis de 5 à 10 années d'expérience dans une compagnie d'assurance au Québec, soit dans la souscription des risques automobiles et personnels ou des assurances commerciales.

Préférence accordée aux Associés ou Fellows.

KEMPER INSURANCE
844-2621

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS
POSTE OUVERT

POSTE:
Travailleur social en milieu scolaire
ENDROIT:
Hull.
QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social et expérience en service social.
SALAIRE:
Selon l'échelle de travailleur social de la convention collective en vigueur.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 10 NOVEMBRE 1973 AU:

Directeur du Personnel
Centre de Services Sociaux
de l'Outaouais,
Case postale 577,
Hull, (P.Q.)

---

cegep rimouski

Offre d'emploi
Le Cegep de Rimouski requiert les services
d'un professeur d'économique
à plein temps

Qualifications:
Les candidats devront être porteurs d'un diplôme de 1er cycle universitaire en sciences économiques. Une priorité sera accordée aux candidats qui pourraient enseigner des éléments de sociologie ou de sciences politiques.

Date d'entrée en fonction:
Début de janvier 1974.

Rémunération:
Selon les normes du décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au Directeur des services pédagogiques d'ici le 20 novembre 1973. On est prié de joindre un dossier académique complet à son offre de service.

Cegep de Rimouski,
60 ouest, de l'Evêché
Rimouski, Qué.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA GESTION

Nous offrons des postes d'enseignement et de recherche à temps plein, à la Faculté des Sciences de la Gestion, dans les domaines suivants: Politique de la Gestion, Finance, Marketing, Comptabilité, Comportement au Sein de l'Organisation.

Les candidats doivent posséder un Ph.D. ou l'équivalent et être de préférence bilingues (Français et Anglais).

Rémunération et rang académique selon qualifications et expérience.

Pour commencer le 1er juillet 1974 ou le 1er janvier 1975.

Envoyer demandes et curriculum vitae à:

William F. Radburn
Directeur
Département de Commerce
Faculté des Sciences de la Gestion
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario

POSTES OFFERTS

1) **Administrateur-adjoint**
Service des Fiducies Personnelles

2) **Sténo-dactylo**
Service des Placements

3) **Responsable**
Service des dépôts garantis

4) **Caissières junior et senior**
Service de l'Épargne (Outremont)

Faire parvenir curriculum vitae en mentionnant le numéro ou le poste offert au:

Service des ressources humaines
TRUST GÉNÉRAL
909 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 113

CENTRE HOSPITALIER DE SOINS SPÉCIALISÉS
HÔPITAL STE-MARIE - TROIS-RIVIÈRES

POSTE VACANT:

CHEF DU DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS:
1- Faire participer les professionnels oeuvrant dans son département:
a) au fonctionnement et à la coordination des services de santé courants dans le centre hospitalier;
b) à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement de programme de santé physique et mentale et de services préventifs;
c) à des études sur les besoins de la population dans les domaines de la santé physique et de la santé mentale.
2- Faire en sorte que des médecins et dentistes fournissent les soins d'urgence de première ligne et les services externes généraux.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Être médecin et posséder un diplôme spécialisé dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire ou posséder une formation ou expérience jugée équivalente à tel diplôme.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
À discuter avec le Centre Hospitalier.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé, au plus tard le 24 novembre 1973, à:

Directrice Générale
Hôpital Ste-Marie
1991, Boul. du Carmel
Trois-Rivières, P. Qué.
G8Z 3R9

Commission Scolaire Régionale Salaberry

Le Service de l'Éducation des Adultes
requiert les services d'un

Responsable pédagogique pour l'expérimentation d'un programme pour la formation d'infirmier(ère) auxiliaire (reconversion des aides infirmiers(ères).

Attributions:
Sous la responsabilité du directeur de centre, le responsable assumera la supervision de l'expérimentation du point de vue pédagogique.

Conditions d'admissibilité:
— Être, au moins, un(e) infirmier(e) autorisé(e) avec un minimum d'une année d'expérience pertinente.
— Avoir des aptitudes pour animer un groupe et pour superviser l'opération d'expérimentation.
— Il est souhaitable que le candidat ou la candidate ait une expérience d'enseignement.
— Travail à plein temps le jour.

Durée de l'engagement: 57 semaines.
Entrée en fonction: 3 décembre 1973.
Traitement: $238 semaine.

Votre demande ainsi que votre curriculum vitae doivent nous parvenir avant le 9 novembre 1973 à 5h. p.m. au:

Directeur du personnel
M. Jean Faille
47, rue Perreault
Valleyfield, Qué.
Tél.: 514-371-2000

CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE (CCCI)

Offre d'emploi
ASSISTANT(E) À L'INFORMATION

Le CCCI, organisme de développement international qui regroupe environ soixante-dix agences non-gouvernementales, est présentement à la recherche d'un(e) assistant(e) à l'information.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder une connaissance de base en développement international, notamment des organismes de développement au Canada et de leurs activités.
— Capacité de travail en équipe et facilité de contact.
— Francophone et posséder une connaissance adéquate de la langue anglaise.

La préférence sera accordée au candidat ayant une expérience pratique en éducation au développement international.

FONCTIONS:
Sous la direction de l'agent d'information, le titulaire aura les responsabilités suivantes:
— établir et maintenir des relations constantes avec les organismes et les groupes de base du Québec dans le but d'identifier les besoins en termes d'information;
— travailler étroitement avec le sous-comité francophone des publications du CCCI;
— la rédaction des sections françaises des publications de l'organisme.

LIEU DE TRAVAIL: Ottawa

Les candidats intéressés devront communiquer avec:

Geoffrey Grenville-Wood
Agent d'information
CCCI
75, rue Sparks, Ottawa
K1P 5A5

---

commission scolaire REGIONALE de TILLY

DIRECTEUR ADJOINT SERVICE DU PERSONNEL

ENDROIT:
Centre administratif à Sainte-Foy

LA TÂCHE:
Sous l'autorité du directeur du Service, le candidat choisi sera responsable de l'élaboration ou la revision des procédures concernant le recrutement, la sélection, l'engagement du personnel des catégories suivantes: personnel enseignant régulier et l'éducation des adultes, suppléants, etc., personnel professionnel, personnel technique de secrétariat et ouvriers. Il coordonne l'application des procédures approuvées. (environ 1,200 employés).

QUALITÉS REQUISES:
Diplôme universitaire en relations industrielles ou en administration (option personnel).
Cinq (5) années d'expérience pertinente.

SALAIRE:
Selon la politique du personnel professionnel $12,437.00 à $16,147.00 après une année, possibilité jusqu'à $20,198.00.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 7 novembre, 16 heures, au:

SERVICE DU PERSONNEL
Concours numéro 73-78
Commission Scolaire Régionale de Tilly
945, ave Wolfe
Sainte-Foy.

Université du Québec à Trois-Rivières

PROFESSEURS AU DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET D'ÉCONOMIQUE
(quatre postes ouverts)

Fonctions:
Enseignement en théorie comptable, gestion des ressources humaines, marketing, gestion des opérations. Encadrement des étudiants, recherche.

Exigences:
Ph. D. ou scolarité de doctorat. La candidature d'un comptable agréé avec expérience pertinente sera considérée dans le cas de la théorie comptable, de même qu'un M.B.A. pour les autres matières.

Traitement:
Selon la convention collective des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Date d'entrée en fonction:
Le 1er janvier 1974.
Les postes seront ouverts jusqu'à ce qu'ils soient comblés.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:
Monsieur Lucien Shooner, directeur,
Département d'Administration et d'Économique,
Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500, Trois-Rivières.

L'Entr'aide Universitaire Mondiale du Canada
recherche un:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Tâche:
Responsable de l'administration des affaires de l'Entr'aide et en répond au conseil:

Expérience et qualités requises:
Le candidat idéal:
— a un diplôme de 1er cycle
— a joué un rôle actif dans une ou plusieurs organisations bénévoles au Canada ou à l'étranger
— peut travailler efficacement avec des bénévoles et entretenir des relations suivies avec les milieux universitaires et gouvernementaux et avec divers autres organismes
— A déjà occupé un poste de cadre ou d'administrateur
— peut travailler en français et en anglais (la connaissance de l'espagnol serait utile)
— a de l'expérience de travail à l'étranger ou une formation académique en développement international.

Salaire: à discuter
Les intéressés sont priés de faire parvenir un curriculum vitae, les noms de trois personnes pouvant donner des références ainsi qu'une lettre décrivant leur expérience et leurs motivations pour ce poste, à:

Monsieur le président,
Entr'aide universitaire mondiale du Canada,
27 avenue Goulburn,
Ottawa, Ontario K1N 8C7

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

requiert les services de

GENDARMES SPÉCIAUX

qui seront employés à titre de gardes de sécurité à l'aéroport international de Montréal (Dorval) Québec.

Qualités de base:
— citoyen canadien
— 11ème année de scolarité ou l'expérience équivalente
— mesurer au moins 5 pi 8 po
— bonne condition physique
— conduite exemplaire
— traitement: $8,333 par année jusqu'à concurrence de $10,253
— besoins particuliers pour les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles. Toutes les applications seront considérées.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au bureau le plus rapproché de la Gendarmerie royale du Canada ou écrivez au:

Commandant de la division "C"
Gendarmerie royale du Canada
Montréal, Québec

Le Centre Local de Services Communautaires (C.L.S.C.) Ste-Rose de Laval
requiert les services d'un

CHEF COMPTABLE PROFESSIONNEL

Responsabilités:
Sous la responsabilité du directeur général, il est en charge de toute la comptabilité du centre. Il doit produire les états financiers, les rapports mensuels et trimestriels requis, s'occuper de la comptabilité générale, etc . . superviser et diriger le travail du personnel de la comptabilité.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire terminal: B.Sc. option comptabilité, C.A., C.G.A., ou R.I.A.
— Expérience d'au moins 3 ans exigée.
— Expérience dans le domaine hospitalier préférable mais non dispensable.

Qualifications personnelles:
Leadership, initiative et sens de l'organisation.

Rémunération:
Selon l'échelle de salaire du ministère des Affaires sociales.

Les intéressés sont priés d'adresser leur offre avec leur curriculum vitae jusqu'au 15 novembre au:

Directeur général
C.L.S.C. Ste-Rose de Laval
240, boul. Roi du Nord
Ste-Rose, Ville de Laval, Qué

DIRECTEUR DES RELATIONS DE TRAVAIL

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES — Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint responsable des relations professionnelles, participer aux négociations et à l'application des conventions collectives destinées au secteur para-public des Affaires sociales. À cette fin, le titulaire doit: participer à la préparation du dossier des négociations; coordonner les activités relatives aux négociations; orienter les travaux d'analyse portant sur l'application des conventions collectives; contrôler les implications de la relocalisation du personnel d'établissements qui ferment ou changent de vocation.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences sociales, en droit ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment en gestion des ressources humaines et en relations de travail.

TRAITEMENT — $19,925 à $25,400.

CONCOURS — A 620DT - Date limite pour l'inscription: 9 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
(Zone d'Ottawa)
demande

UN CHEF DE LA PUBLICITÉ

Attributions:
Sous l'autorité du directeur de la programmation française, le chef de la publicité est responsable de la publicité sous toutes ses formes (autopublicité, publicité d'intérêt public et des services communautaires, relations avec la presse locale et régionale).

Qualités requises:
Diplôme universitaire et de trois (3) à cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la publicité.

Traitement:
Salaire initial peut varier de $13,425 à $17,760 selon la compétence.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 novembre au:

Chef du personnel,
Société Radio-Canada,
Zone d'Ottawa,
Case postale 3220, succursale C,
Ottawa, Ontario
K1Y 1E4

CHEF DE LA DIVISION DE LA CONSULTATION PSYCHO-SOCIALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES — Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur des programmes de services sociaux, implanter et administrer les programmes de consultation psycho-sociale en vue d'en assurer un développement rationnel. À cette fin, il doit: coordonner les activités des responsables de l'implantation des Centres de services sociaux; assister les établissements dans la mise en oeuvre et la gestion des programmes de consultation psycho-sociale administrés par ces Centres.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée, de préférence au niveau du deuxième cycle; vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans la gestion des services sociaux. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — $18,950 à $23,100.

CONCOURS — A620DW - Date limite pour l'inscription: 9 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

Un dialogue constructif s'engage avec la CEE

OTTAWA (par Claude Lemelin) — Le "dialogue constructif" que la Communauté européenne souhaite poursuivre avec le Canada a été jusqu'ici trop fortuit et devra être établi sur une base plus régulière, a déclaré hier à Ottawa M. Christopher Soames, vice-président de la Commission de Bruxelles et responsable des relations extérieures de la Communauté, à l'issue de deux jours d'entretiens avec M. Mitchell Sharp, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, ainsi qu'avec les ministres fédéraux de l'Industrie et du Commerce, des Finances, de l'Energie, des Mines et des Ressources.

"Après la décision prise par les "Neuf" d'engager ce dialogue, lors du dernier sommet européen, des rapports entre les institutions communautaires et le Canada peuvent se superposer à ceux, de toute nature, que celui-ci entretient bilatéralement et depuis fort longtemps avec les Etats-membres", a déclaré M. Soames. L'émissaire de Bruxelles a toutefois rappelé que ces relations interétatiques entre Ottawa et les capitales européennes demeureront l'instrument principal de rapprochement canado-européen souhaité de part et d'autres.

C'est ainsi que la Commission européenne devra recevoir l'aval du Conseil des ministres de la Communauté avant d'établir dans la capitale canadienne la délégation permanente que souhaite la maison Pearson.

De même, c'est au concert des neuf gouvernements de l'Europe économique, plutôt qu'à la Commission de Bruxelles, qu'il incombe de statuer sur l'opportunité de convenir avec Ottawa d'une déclaration de principe devant régir les relations canado-européennes — ce que les "Neuf" ont déjà décidé de faire avec les Etats-Unis, ainsi que de la substance de cette déclaration.

Au cours des entretiens d'Ottawa, a précisé M. Soames, lui-même et ses collègues de la commission ont donné au gouvernement canadien l'assurance que la Communauté européenne est résolue à traiter avec le Canada distinctement des Etats-Unis et se refuse à englober les deux pays dans un "fourre-tout" nord-américain comme pourrait l'y inciter à première vue les liens économiques extrêmement intenses entre les deux pays.

Signalons que les événements politiques et économiques récents, sur la scène internationale, ont convaincu les Européens du bien-fondé de cette attitude, le Canada ayant adopté en diverses enceintes — les négociations du GATT, la réforme du système monétaire international, la récente crise de l'OTAN à la suite de la guerre israélo-arabe, par exemple — des positions notablement différentes de celles de Washington et plutôt rapprochées de celles des Européens.

"Le Canada nous apparaît comme un pays dont l'approche aux problèmes mondiaux nous paraît semblable, et dans bien des domaines identique, à celle que la Communauté européenne elle-même s'efforce d'adopter", disait à ce propos hier soir Sir Christopher.

"Ce qui est peut-être plus important, c'est que nous voyons dans le Canada un pays aux aspirations de grande envergure, qui s'efforce d'affirmer une identité propre et distincte. Nous souhaiterions encourager ce désir", a repris l'eurocrate.

Les entretiens de M. Soames et de sa suite — il était accompagné de plusieurs directeurs-généraux et d'une brochette de haut fonctionnaires de Bruxelles — ont porté successivement sur la politique commerciale, la compensation à laquelle le Canada a droit, en vertu du GATT, à la suite de l'élargissement de la Communauté, l'énergie, les crédits à l'exportation, l'environnement et l'aide aux pays en voie de développement.

La résistance haïtienne nie se trouver en péril

La résistance haïtienne est-elle en péril? Une organisation s'opposant au régime du président Jean-Claude Duvalier, FLESH (Front unifié de libération économique et sociale d'Haïti), ayant son siège aux Etats-Unis, tient à répondre carrément non et à réfuter une note parue dans Haïti-Observateur sur une prétendue réunion secrète tenue en octobre à Boston. On laisse même entendre qu'Haïti-Observateur n'hésiterait pas à collaborer avec le régime qui contrôle Haïti et à indiquer systématiquement tout patriote haïtien à la vindicte du régime même aux Etats-Unis ou au Canada.

D'un document rédigé à Boston le 29 octobre par Carrère Fils, secrétaire général du FLESH, il ressort que le destin de la résistance haïtienne n'a jamais été mis en cause, et que jamais il ne s'est tenu de réunion secrète du FLESH le 6 octobre. Des documents ont été envoyés après une réunion du conseil du FLESH tenue fin septembre, à New York, et la réunion suivante devait statuer sur la requête du Ralliement des forces nationales haïtiennes au sujet de l'autorité fédérative du FLESH.

Faute de quorum, cette réunion du conseil exécutif n'avait pas eu lieu, quelques délégués s'étant excusés de devoir vaquer à des occupations "très importantes pour l'opposition haïtienne". De plus, Me André Garnier, de Montréal, n'étant pas membre du conseil exécutif, n'avait pas été convoqué et ne pouvait donc pas être présent à telle réunion, même si elle avait eu lieu.

Carrières et Professions

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

740 ouest, rue Galt, Sherbrooke (PQ)

DEMANDE UN

PROFESSEUR DE PHYSIQUE

ENDROIT: Sherbrooke

DEGRÉ: Secondaire IV

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT: P.S.S.C.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Avoir complété avec succès un premier degré universitaire en physique et de préférence posséder une autorisation d'enseigner au Québec.

Expédier demande et curriculum vitae à:

Monsieur Lucien Carrier
Coordonnateur de l'emploi
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
740 rue Galt ouest
Sherbrooke, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JÉRÔME

OFFRE D'EMPLOI

AGENT D'INFORMATION

(Concours P. 73-5-2)

LA FONCTION:
L'agent d'information effectue des tâches relatives à la conception de politiques d'information et est chargé de leur application.

Il choisit, recueille et, à l'occasion synthétise et adopte des informations pour fins de présentation à une population visée, selon diverses techniques.

LES QUALIFICATIONS:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

LE TRAITEMENT:
Selon l'entente des professionnels non-enseignants du Québec.

Les demandes écrites mentionnant le numéro du concours et accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir d'ici le 7 novembre 1973 à l'adresse suivante:

Le Directeur du personnel
Commission Scolaire de Saint-Jérôme
1010, rue Labelle
Saint-Jérôme (Prévost), Qué.

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD
SERVICE DE PSYCHOLOGIE

RECHERCHE

UN PSYCHOLOGUE

Fonction:
— Travail à l'intérieur d'une des équipes multidisciplinaires de la clinique externe du département de psychiatrie.
— Évaluation et traitement au niveau des adultes.

Endroit:
Châteauguay.

Exigence:
Membre de la C.P.P.Q.

Salaire:
Selon les échelles du M.A.S.Q.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 17 novembre 1973 à:

Service du Personnel,
Centre Hospitalier de Valleyfield,
245, rue Salaberry,
Valleyfield, P. Qué.
J6S 4V9
Tél.: (514) 373-3360

COLLÈGE ALGONQUIN

Le Centre de documentation du campus Woodroffe
recherche un

BIBLIOGRAPHE BILINGUE

. . . pour s'ajouter au personnel d'un comptoir de consultation affairé, pour communiquer efficacement avec les professeurs et les étudiants, pour initier les intéresssés au centre de documentation et donner des cours sur l'emploi des média, pour compiler des bibliographies, préparer des étalages, pour faire tout cela en français et en anglais et apporter une contribution réelle à un milieu d'apprentissage animé.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat ou une maîtrise en bibliothéconomie et pouvoir travailler en français et en anglais. De l'expérience serait un atout, mais l'enthousiasme, de l'entrain et un intérêt réel pour le rôle du Centre de documentation sont tout aussi importants.

Le campus Woodroffe est le plus gros des huit campus du Collège Algonquin, institution bilingue qui dessert les Ontariens de la Vallée de l'Outaouais. Plus de 6,000 étudiants réguliers, et un nombre égal d'étudiants à l'éducation permanente et en recyclage le fréquentent. Les principales divisions du Collège sont le Commerce, les Arts appliqués, la Technologie et les métiers et les Sciences de la santé.

ÉCHELLE DE TRAITEMENT: $8,100 - $11,200.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
Ottawa K2G 1V8
CONCOURS No 167-73.

Fonction publique Canada **Public Service Canada**

CE CONCOURS EST OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

INFIRMIERS(ÈRES) EN SOINS GÉNÉRAUX

$9,942. - $11,296.

+ Indemnité de facteur pénologique de $850.

SERVICE CANADIEN DES PÉNITENCIERS STE-ANNE DES PLAINES, P.Q.

FONCTIONS: Sous la supervision du Directeur des soins infirmiers, pourvoit aux soins prescrits aux détenus d'un pénitencier fédéral, assiste les divers spécialistes de l'institution dans l'exercice de leurs fonctions et assure la sécurité du personnel et des détenus. Ce travail se fait sur des équipes de roulement.

QUALITÉS: Infirmiers(ères) autorisés(es), ou l'équivalence de préférence avec une expérience en soins généraux démontrant une aptitude à travailler avec les détenus.

La connaissance du français est une exigence essentielle.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Ces postes sont d'une nature déterminée de six mois.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez communiquer avec Monsieur R. Benoit, Agent de dotation en personnel, Service canadien des pénitenciers, au numéro de téléphone 661-7705.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22 et 23

CONTRÔLEUR

Traitement: $20,000 minimum.

Une importante entreprise d'exploitation minière et de préparation du minerai de l'est du Québec recherche un cadre comptable d'expérience pour le poste en rubrique.

Le titulaire de ce poste, qui dirigera une équipe de 65 personnes, aura les responsabilités suivantes:

- traitement des données comptables et financières, y compris les salaires, les budgets et les prévisions.
- préparation, pour la direction, de rapports prompts et utiles sur les exploitations et l'état des finances; fourniture de toutes les explications nécessaires
- vérification interne
- systèmes comptables
- direction des bureaux administratifs
- administration des installations résidentielles.

Les candidats auront une compétence reconnue en comptabilité et ils auront occupé un poste de contrôleur, de contrôleur-adjoint ou l'équivalent dans une moyenne ou grande entreprise, de préférence dans l'industrie lourde. Ils parleront couramment le français et l'anglais.

Avantages sociaux très intéressants, y compris logement, transport gratuit régulier aller-retour à Montréal, pour le titulaire et sa famille.

Les demandes, qui seront étudiées avec discrétion, devront porter la mention "Dossier no 231" et être adressées à

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5 place ville marie, montréal H3B 2G4

membre: association canadienne des conseillers en administration

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Le Collège de Valleyfield requiert les services de professeurs dans les spécialités et disciplines suivantes pour janvier 1974:

1) PROFESSEUR À PLEIN TEMPS EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
— Structure de l'entreprise
— Personnel
— Marketing

2) PROFESSEUR À PLEIN TEMPS EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
— Comptabilité
— Prix de revient
— Structure de l'entreprise

Qualifications requises:
Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des spécialités.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 novembre 1973 à:

Robert Savard
Directeur des Services au Personnel
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Valleyfield
J6T 1X6

Fonction publique Canada **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Carrières offertes aux administrateurs financiers par la Fonction publique du Canada

Traitement: $12,358 - $19,912
(en cours de négociation)

La Fonction publique du Canada recherche des administrateurs financiers compétents pour des postes de niveau intermédiaire au sein du groupe "Gestion des finances". Ce groupe renferme des postes ayant trait à la planification, à l'application et au contrôle des pratiques, systèmes et procédés propres à la gestion comptable, budgétaire et financière, et nécessaires à l'administration et au fonctionnement efficaces des programmes et activités du gouvernement; à l'étude des dépenses proposées des ministères et à la prestation d'avis sur l'utilisation des ressources financières. Les emplois en question se retrouvent dans presque tous les ministères et organismes du gouvernement.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
Les postulants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire sanctionnant des études portant principalement sur la comptabilité, la gestion des entreprises, le commerce et la finance, ou l'admissibilité à l'accréditation à titre de comptable de profession par l'Institut des comptables agréés du Canada, l'Association des comptables généraux licenciés ou la Société des comptables en administration industrielle du Canada. Les postulants doivent avoir de l'expérience dans le domaine de la gestion des finances.

Pour certains postes, la connaissance de l'anglais ou du français est suffisante. Pour d'autres, la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les unilingues peuvent se porter candidats aux postes bilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre, aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourrra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues. Ces postes sont aussi ouverts aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'ils aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue. Le répertoire dressé dans le cadre de ce concours pourra servir à pourvoir à des postes ailleurs au Canada.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:
Le traitement initial peut varier de $12,358 à $19,912, selon le niveau du poste et les titres de compétence du candidat retenu.

Les compléments sociaux de l'emploi (vacances, assurance-vie et pension de retraite) sont avantageux. Excellentes occasions d'avancement.

Les résidants de la région de Montréal qui sont intéressés à discuter plus longement de ces possibilités de carrières peuvent téléphoner à nos représentants à Montréal lundi ou mardi, le 5 et 6 novembre 1973 entre 09.00 et 17.00 heures, aux numéros 283-5779 ou 283-5229. Les entrevues se tiendront à Montréal: mercredi, jeudi et vendredi le 7, 8 et 9 novembre 1973.

Les intéressés qui ne peuvent téléphoner doivent envoyer une formule de demande d'emploi (PSC 367-401) dûment remplie et un curriculum vitae à l'adresse suivante:

Sous-section "C"
Cadres administratifs
Tour "A", Place de Ville
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7

Référence à rappeler: concours no 3-A-F-019-10.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

CHEF DU SERVICE DES FRAIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉAMÉNAGEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES — Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur des immobilisations et de l'équipement, assurer et contrôler le financement des projets de construction et de réaménagement. À cette fin, il doit: évaluer le coût des demandes d'autorisation de dépenses d'immobilisation pour fin d'approbation; élaborer un système en vue de contrôler l'évolution des dépenses d'immobilisation autorisées; coordonner les activités nécessaires aux vérifications relatives à ces dépenses (rapports d'expertise, pièces justificatives, réclamations de paiements); surveiller l'application des politiques, normes et procédures relatives aux dépenses d'immobilisation; établir, en collaboration avec la direction générale de la programmation, un échéancier de réalisation pour chaque projet de construction ou de réaménagement; déterminer un plan de financement à court terme pour chacun de ces projets.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans les domaines de la comptabilité et de l'administration. Une connaissance du secteur de la construction est souhaitable.

TRAITEMENT — $16,100 à $20,200.

CONCOURS — A621DD - Date limite pour l'inscription: 9 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE CENTRE (F-1) À L'ÉDUCATION AUX ADULTES

ATTRIBUTIONS:
— Sous l'autorité du responsable des services d'éducation des adultes ou de la personne déléguée à cette fin par la commission conformément aux règlements édictés en vertu des articles 202 d) et 204 de la Loi de l'instruction publique, telle qu'amendée par la Loi 27-1971, le directeur de centre (à plein temps) assume l'entière responsabilité d'un centre d'éducation des adultes.
— Il planifie, organise, coordonne et dirige les activités d'enseignement et les activités éducatives et psychosociales offertes aux adultes dans son centre d'éducation des adultes.
— Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
— Il établit des communications constantes et appropriées avec les services d'éducation des adultes de la commission, avec les adultes inscrits dans son centre et avec le milieu qui constitue le champ d'action de son centre.
— Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes.
— Diplôme universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité, ou l'équivalent.
— Six (6) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans l'éducation des adultes (1) et, de préférence, de l'expérience dans un poste de direction.

LIEU DE TRAVAIL:
Dans le territoire de la C.S.R.C.

TRAITEMENT:
Selon le nombre d'heures-groupe/formation:
Classe I: 7,000 à 9,999 h-g/f: $11,153.00 à $14,383.00
Classe II: 10,000 à 15,999 h-g/f: $11,673.00 à $15,053.00

N.B. Ceci est l'échelle de traitement pour l'année scolaire 1972-73. L'échelle de traitement 1973-74 sera connue d'ici peu.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet à:

M. Jocelyn Sévigny,
Directeur des services au personnel,
Comm. Scol. Rég. Carignan,
41, rue Hôtel-Dieu,
Sorel, P.Q.

DATE LIMITE: 10 novembre 1973.

(1) Une année d'expérience égale 450 heures (environ).